TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 227 · DERNIÈRE ÉDITION 3 · JEUDI 5 MARS 1981

A LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE

Mouvements de contestation autour du projet européen d'accélérateur de particules

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le conflit du Sahara une affaire close ?

Faut-il prendre au pied de la lettre l'affirmation de Hassan II que le conflit du Sahara occidental est une affaire close ? Le souverain chérifien, qui a proclamé dans son discours prononcé le mardi 3 mars que la « récupération de notre Sahara » est terminée, a sans doute des raisons valables pour afficher une telle assurance.

Les forces marocaines ont réussi depuis mai dernier à étendre leur contrôle sur la quasi-totalité de l'ex-Sahara espagnol « utile », par ses richesses et sa population — quelque 30 000 kilomètres carrés, — grâce à une sorte de ligne Maginot, ou « mur » en voie de construction le long d'un triangle Smara - Bou-Craa - El Aioun. Malgré ses coups de main, d'ailleurs moins nombreux depuis quelque temps, le Polisario piétine militairement.

Hassan II dispose d'appréciables concours diplomatiques et politiques pour ne pas nourrir des inquiétudes sur l'avenir. Il bénéficie du soutien indéfectible de la classe politique marocaine, opposition comprise, de la sympathie ou de l'aide matérielle de divers pays arabes conservateurs, de livraisons de matériel militaire en provenance de France et des Etats-Unis.

Cela dit, le Front Polisario compte suffisamment d'atouts pour atténuer sensiblement la crédibilité des propos du souverain chérifien. Quelque quarante-cinq Etats, dont vingt-six en Afrique, ont formellement reconnu la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.). La Mauritanie, naguère alliée du gouvernement de Rabat, est en passe de servir de base d'opérations aux maquisards du Polisario, comme vient de le souligner la presse marocaine. Le prestige international de la R.A.S.D. est tel que l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, il y a quelques semaines, une résolution invitant l'Etat chérifien tout à la fois à retirer ses troupes du Sahara et à engager des négociations avec le Polisario en vue d'organiser un référendum sur l'autodétermination des Sahraouis.

Il y a dès lors quelque chose d'irréel quand Hassan II propose — mais y croit-il vraiment ? — de mettre un terme au conflit par une rencontre avec le président Chadli Bendjedid. Certes, l'Algérie observe une attitude d'apaisement et souhaite favoriser un regroupement maghrébin. Bien qu'elle ait toujours affirmé qu'elle ne se considérait pas partie prenante dans le conflit, elle a accepté d'engager avec le Maroc des « conversations exploratoires » qui, selon notre correspondant à Alger, se sont déroulées à Genève l'année dernière. A trois reprises, M. Taleb Ibrahimi, ministre conseiller auprès de la présidence de la République algérienne, a rencontré M. Guedira, l'un des conseillers les plus écoutés de Hassan II. Mais en vain, puisque ce dernier a fermement refusé tout contact avec le Polisario.

Le président Chadli ne peut évidemment pas violer des principes maintes fois énoncés et des engagements solennellement pris. Il ne peut d'autant moins accepter de saisir la main tendue par Hassan II que celui-ci a, par la même occasion, déterminé l'objet de cette négociation : la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur l'ensemble du Sahara occidental.

Force est, dès lors de constater que le conflit n'est pas « clos », pas plus aujourd'hui d'ailleurs qu'en 1976, quand Hassan II, fort d'avantages militaires et politiques, avait de même proclamé que l'affaire était « classée ». Le Polisario ne s'estime pas vaincu, loin de là. Outre les facilités logistiques que leur assure l'Algérie, les maquisards reçoivent un flot discontinu d'armements et d'équipements militaires de divers pays, la Libye en tête. Il y a fort à parier que le colonel Kadhafi, réconforté par ses succès au Tchad, ne lâchera pas une carte aussi précieuse dans son jeu. Tout paraît indiquer donc que la guerre du Sahara risque de s'éterniser.

(Lire nos informations page 3.)

M. Reagan et l'Union soviétique

Le président des États-Unis fait dépendre la réunion d'un sommet d'un geste de Moscou

Au cours d'une interview accordée, mardi 3 mars, à la chaîne de télévision C.B.S., le président Reagan a fait dépendre l'organisation d'un sommet américano-soviétique d'un geste de bonne volonté de l'U.R.S.S. qui montrerait « le désir de modérer son impérialisme, ses agressions, en Afghanistan par exemple ».

M. Reagan a aussi longuement traité de la situation au Salvador, où les Etats-Unis viennent d'envoyer une vingtaine de conseillers militaires supplémentaires, ce qui porte à cinquante-quatre le nombre de militaires américains officiellement dans ce pays. Le président, qui a repoussé tout parallèle avec le début de l'engagement américain au Vietnam, a aussi affirmé qu'il n'enverrait jamais d'unités combattantes au Salvador.

A Moscou, M. Zagladine, chef adjoint de la section internationale du P.C. soviétique, a indiqué, mardi 3 mars, au cours d'une conférence de presse tenue avant l'interview de M. Reagan, que des discussions directes vont s'engager entre Moscou et Washington, en vue de l'organisation d'un sommet. Parlant, d'autre part, au micro de France-Inter, M. Zagladine s'est félicité des « bonnes relations » *entre la France et l'U.R.S.S., qui* « restent le pilier de la paix en Europe ».

De notre correspondant

Washington. — *Pour qu'une négociation ait des chances d'aboutir, au Salvador, il faut absolument que les Etats-Unis y participent,* a déclaré, mardi 3 mars, M. Bernt Carlsonn, venu s'entretenir, à Washington, avec les responsables américains. « *Sans une telle participation,* a ajouté le secrétaire général de l'Internationale socialiste, *la médiation ne pourrait même pas commencer* ».

M. Carlsonn a dû repartir les mains vides. « *Le Salvador n'est pas un client des Etats-Unis,* a répondu le porte-parole du département d'Etat, au cours d'une conférence de presse quotidienne, *c'est un pays indépendant et souverain. Nous n'avons pas à lui dicter ce qu'il doit faire. Son gouvernement décidera s'il doit poursuivre la négociation, et par quels canaux* ».

Washington s'efforce, en effet, d'apparaître hors du jeu. Plus il accroît son aide militaire au Salvador, plus il invoque la stricte légalité. « *Nous sommes en train de répondre à la demande d'assistance d'un pays voisin* », a affirmé, mardi, le président Reagan, au cours d'une interview télévisée. « *Je ne vois aucun parallèle possible avec le Vietnam.* »

D'une part, les Etats-Unis n'ont envoyé, au Salvador, que des techniciens et des instructeurs, comme ils le font en ce moment dans une trentaine d'autres pays. D'autre part, cette aide serait automatiquement suspendue si « *l'invitation* » de la junte prenait fin. Pas question de s'incruster, comme à Saigon. Cinquante-quatre « *instructeurs* » n'ont rien de comparable avec des dizaines de milliers de soldats.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

La C.G.T. et le scrutin présidentiel

Les militants socialistes dénoncent la « confiscation » au profit du P.C.F. de la « principale organisation syndicale »

L'attitude de la plupart des dirigeants de la C.G.T. dans la campagne présidentielle continue de soulever de vives divergences au sein de la Confédération. Les divisions se sont encore manifestées lors de la réunion de la commission exécutive, le 3 mars. Dans trois votes, les militants socialistes (1) se sont opposés à la quasi-totalité des dirigeants de la centrale qui, de diverses façons, s'efforcent de favoriser le P.C.F. dans la compétition.

Dans la soirée, les socialistes publiaient une déclaration dénonçant « la confiscation de la principale organisation syndicale française au profit du P.C.F. ».

M. André Sainjeon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie — la plus importante de la C.G.T., — a clairement appelé à voter communiste.

Chargé de présenter à la commission exécutive un rapport sur la propagande, M. Laroze, secrétaire confédéral, s'en est pris en termes extrêmement virulents aux *déclarations* de M. Edmond Maire dans l'interview donnée au *Matin*, les 2 et 3 mars. « *Ses propos,* dit-il, *ont été calculés afin d'apporter à la campagne orchestrée par le grand capital contre la C.G.T. et contre le P.C., une caution syndicale.* » M. Maire aurait « *repris les calomnies sur le totalitarisme, le racisme, l'autoritarisme de la C.G.T.* ».

Certes, tous les membres de la commission exécutive ont blâmé M. Maire. A leurs yeux, le secrétaire général de la C.F.D.T. s'est beaucoup plus exprimé en homme politique qu'en syndicaliste.

Mais, selon les socialistes, M. Laroze s'est livré à une charge excessive, et sa défense du P.C.F. a dépassé les limites du syndicalisme. Pour ces socialistes, il n'est pas question de couvrir tous les comportements du P.C.F. lors des récentes affaires visant les immigrés, la drogue, la délation, etc.

De plus, M. Carassus, citant à l'appui l'exemple de la Pologne, a protesté contre une récente déclaration de M. Séguy selon laquelle la présence de ministres communistes dans un gouvernement de gauche serait une garantie pour les travailleurs. Le ton devait encore monter, dirent ensuite les contestataires, lorsque M. Krasucki a cru pouvoir assurer que des socialistes avaient *dénoncé des communistes finalement livrés aux Allemands pendant la seconde guerre mondiale.*

Finalement, les cinq socialistes ont voté contre le rapport de M. Laroze puis contre le texte *présenté par M. Lomet en réponse* à M. Maire — vote dans lequel s'est abstenu M. Sevodan (finances), connu pour son appartenance au P.C.F.

D'autre part, c'est en vain que *M. Pierre Feuilly a demandé,* une nouvelle fois, que « *les militants débattent démocratiquement* » de l'élection présidentielle et que des tribunes soient ouvertes dans la presse confédérale.

J. R.

(Lire la suite page 9.)

(1) M. Pierre Carassus, Mme Dinah Caudron, MM. Pierre Feuilly, Claude Germon, Mme Janine Parent.

POINT

Le retour au déficit des paiements extérieurs

Adieu la solidité du franc ? La bonne tenue de la monnaie nationale, évoquée par le président de la République dans sa déclaration de candidature, est liée en particulier à la préservation de l'équilibre des comptes extérieurs de la France. Or l'année 1980 n'a pas, dans ce domaine, été exempte de... mécomptes.

Déjà les échanges de marchandises, qui traduisent les forces profondes du pays, ont été lourdement déficitaires. La facture pétrolière a sans doute constitué une mauvaise fatalité; mais les résultats ont fait apparaître aussi une détérioration des positions industrielles de la France vis-à-vis de ses partenaires et concurrents les plus importants. Personne n'a le privilège de la décadence économique.

La chute de la balance commerciale a entraîné en 1980, pour la première fois depuis trois ans, un déficit des paiements courants, qui a atteint 31 milliards de francs. Les gains enregistrés dans le domaine des transactions dites « invisibles » ont bien augmenté de près de moitié par rapport à 1979, grâce aux recettes du tourisme, des capitaux placés à l'étranger et des grands travaux réalisés en dehors de l'Hexagone, du fait aussi d'un ralentissement de la croissance des envois de fonds émanant des travailleurs étrangers et d'une réduction des transferts publics (contribution au fonctionnement de la C.E.E., aide aux pays en développement). Mais ces résultats n'ont pas suffi à recoudre le tissu des échanges.

Pour couvrir le déficit courant, on a eu davantage recours aux emprunts extérieurs, à hauteur de 21 milliards de francs, presque le double du montant enregistré en 1979. La cote de la France reste bonne à l'extérieur — meilleure en tout cas qu'elle ne l'est pour de nombreux Français. Meilleur aussi — ou plutôt moins mauvais — est le résultat de la balance courante française, comparé aux 65 milliards de francs de déficit observés en Allemagne fédérale. Faible consolation pour les autorités...

(Lire page 37.)

Le Monde

commence dans ce numéro une série d'études sur le bilan du septennat

Lire pages 11 et 12

L'exercice du pouvoir : *sans partage*

Qui teste qui ?

par ANDRE FONTAINE

Les soviétologues aiment à dire que tout président des Etats-Unis est soumis par Moscou, dans ses premiers temps de son mandat, à un test de volonté et de sang-froid. A voir la partie de bras de fer en cours à propos du Salvador, on peut se demander si la proposition, cette fois, ne doit pas être inversée. Si ce n'est pas *M. Reagan qui est en train de* « tester » M. Brejnev et par la même occasion, les membres de l'OTAN *et* les *Latino-Américains.*

Le Salvador est, on commence à le savoir, le plus petit Etat d'Amérique centrale — 21 393 km2 — et celui dont la population — cinq millions d'habitants, dont la moitié d'analphabètes — est la plus dense. Ressource principale, le café. La baisse des cours, combinée avec une démographie exubérante, a fait passer de 12 % à 40 % de la population, en trente ans, le nombre des paysans pauvres. En octobre 1979, une junte civile et militaire, présidée par le chef de la démocratie chrétienne, M. Napoléon Duarte, que l'armée avait frustré sept ans *plus tôt de sa victoire électorale,* a pris la place du général Romero, instrument de l'oligarchie dite des « quatorze familles » qui considère le pays comme sa propriété personnelle.

M. Jimmy Carter encouragea à fond la nouvelle équipe, dont les tendances au départ correspondaient à ses propres idées. Il l'aida à mettre en route une réforme agraire contre laquelle devaient aussitôt se mobiliser aussi bien les féodaux évincés que les guérilleros du Front national de libération Farabundo Marti, dont le succès des sandinistes, dans le Nicaragua voisin, sur la tyrannie héréditaire de la famille Somoza avait décuplé l'ardeur.

Dix mille personnes devaient périr en un an, victimes pour la plupart des « escadrons de la mort » manipulés par les caciques de l'extrême droite réfugiés à Miami. Parmi elles, l'archevêque de San-Salvador, Mgr Romero, victime de la sympathie active de l'Eglise pour les déshérités, et quatre religieuses américaines, sacrifiées dans le but évident de décourager les Etats-Unis de soutenir les réformistes.

La junte laissant de plus en plus *la bride sur le cou aux officiers* réactionnaires, M. Jimmy Carter lui coupa l'aide militaire, jusqu'à ce que *le déclenchement* par le Front de libération, quelques jours avant son départ de la Maison Blanche, d'une offensive dite « finale » l'amène à la rétablir.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Pas fascinant

A la manière des proverbes numériques de la Bible, il est quatre choses qui me fascinent et cinq qui me dépassent :

— Le chemin de l'aigle dans le ciel ;

— Le chemin du chameau dans le désert ;

— Le chemin du serpent sur le rocher ;

— Le chemin du poisson dans la mer ;

— Le chemin des ministres R.P.R. dans la campagne présidentielle.

FRANÇOIS DIANI.

UN LIVRE DE JEAN-NOËL JEANNENEY

Le « mur d'argent » et le pouvoir

L'histoire des milieux d'affaires et de leurs rapports avec les sphères politiques est un domaine encore peu défriché (1). Sans doute parce que là, plus qu'ailleurs, les obstacles à une analyse scientifique ne sont pas *négligeables. Trop fréquemment,* les sources écrites demeurent inaccessibles et les témoignages oraux sont souvent difficiles à obtenir, tant est rigoureusement appliquée la loi du silence. Réelles, ces difficultés ne sont cependant pas insurmontables et il est dommage que les spécialistes aient si rapidement baissé les bras laissant ainsi le champ libre à des amateurs plus ou moins compétents. *D'où le développement de clichés* caricaturaux, voire de véritables légendes, véhiculés aussi bien par l'extrême gauche que par l'extrême droite : un slogan comme « les deux cents familles » a été utilisé, on le sait, tour à tour par les deux camps.

C'est contre cette approche de caractère passionnel qu'entend réagir Jean-Noël Jeanneney.

ÉRIC ROUSSEL.

(Lire la suite page 13.)

(1) Claude Paillat en a entrepris l'exploration dans ses *Dossiers secrets de la France contemporaine* (deux volumes parus chez Laffont couvrant la période 1919-1930).

Le Monde

idées

AVOIR VINGT ANS

Trois répliques ...à Benoît Marbot

L'article de Benoît Marbot « Le crépuscule des pieux » (*le Monde* du 18 février), nous a valu un abondant courrier. Nous en extrayons la réplique de son professeur de philosophie, Mme Renée Thomas, qui appelle les jeunes à se définir *par différence* et à conserver le sens de l'humour. Celle d'un jeune salarié de la fonction publique, Roland Rayar, qui l'invite à briller de sa propre lumière. Et celle d'un journaliste, Henri Montant *qui pense que la réponse* aux questions de la jeunesse d'aujourd'hui se trouve dans Socrate : « *Connais-toi toi-même.* » On trouvera encore dans cette page deux cris de jeunes.

Un nihilisme bienveillant

par ROLAND RAYAR (*)

J'AI vingt-quatre ans. C'est-à-dire que je suis encore jeune, du moins je le pense. Je n'ai pas eu le privilège de poursuivre *mes* études. A l'âge de Benoît Marbot, j'ai dû entrer dans la vie active.

Mais ce n'est pas une question d'âge. L'important, c'est le moment où nous prenons *conscience*. Et cette *prise* de conscience se traduit souvent par un refus systématique. Ce refus s'adresse peut-être avant tout à la connaissance scientifique et à ses conséquences éthiques et morales. Il exprime peut-être aussi un besoin de pureté pour l'âme et *le corps, une profonde angoisse* face à une évolution qui s'affranchit des lois que la nature avait apparemment dictées.

Nous devons comprendre que c'est peut-être tout simplement une *angoisse métaphysique* fondamentale qui fait que l'homme est l'homme. L'important, c'est le moment où, doté de notre savoir, nous sentons un idéal de justice croître en nous.

Je doute fortement que la justice puisse jamais être autre chose qu'un peu moins d'injustice, mais, loin d'en prendre mon parti, je me joins de tout cœur à tout ceux qui s'attachent inlassablement à la faire progresser. Certes, moi aussi, je veux ajouter ma voix à celles qui dénoncent toutes les roueries politiciennes, toutes les formes d'oppression, tous les vestiges de fascisme qui continuent de défigurer la surface de la planète. Oui, moi aussi, je suis sans foi, je refuse l'Absolu, *Dieu ou l'Histoire, et pourtant je ne* puis me résigner à la terreur et à l'injustice. Car je veux encore distinguer le bien du mal, là où les erreurs se paient dans le sang. Et, quoi que je fasse, je m'acharne à ne pas tricher, et je me fais une règle de ne jamais dissimuler mes erreurs. Je sais que tout ce qui concerne l'homme est humain et je n'oublie pas ce que j'ai d'humain, c'est ce que je désire, et, pour obte*nir ce que je désire, je crois* que j'écraserais tout sur mon passage. Je sais que l'héroïsme, c'est d'accepter pleinement l'absurdité de son destin, c'est-à-dire de se révolter. Mais je réalise qu'il est bien difficile de transporter le thème de la révolution permanente dans l'expérience individuelle, et de faire vivre l'absurde.

Il vient un temps où, relevant notre nez de nos livres, il nous faut nous libérer de la tentation du « paraître », et nous efforcer à descendre dans la rue pour voir et agir. Descendre dans la *rue*, c'est ne plus s'attarder dans les spéculations métaphysiques développant l'origine première de la souffrance, c'est constater simple*ment le fait et se donner* les *moyens* pratiques pour l'éliminer. La souffrance provient de l'ignorance et de l'existence. Celles-ci *correspondent* plus exactement à une condition de sommeil, de léthargie à la fois individuelle et collective. Etre, c'est cesser d'exister à la périphérie du monde extérieur. Il est un temps où, main dans la main, nous devons édifier l'empire des hommes. Nous ne nous sentons donc aucun droit d'accuser, et de rejeter en bloc toute une génération. Nous ressentons au contraire une formidable exigence d'honnêteté, de générosité et de tolérance,

La preuve est faite : c'est l'intel*lectuel*, c'est l'idée, qui ont décimé les peuples. Il y a, dans la pensée utopique, bien d'autres aspects singulièrement paradoxaux. Et *le moindre* de ces paradoxes n'est pas qu'au fond bien des choses rapprochent, sur le terrain politique, utopie et réalisme. Certes, nous savons que le fondement de la véritable exis*tence humaine*, c'est la vérité. Mais, même dans notre quête de la vérité, nous ne devons pas oublier les limi*tes de la démesure*.

Sois ton propre flambeau

Pour finir, je répéterai à M. Marbot ce *qu'il a peut-être déjà appris* : Sois ton propre flambeau, brille par toi-même de ta propre lumière. Ne mets pas de tête au-dessus de la tienne. La *liberté* véritable, et non *plus illusoire, ce* n'est plus le pouvoir de faire ce qui nous plaît, d'agir à notre guise, de choisir sans *contrainte*, mais *une* vraie liberté car rien, hors de nous, ne nous limite ou ne nous contraint.

La liberté véritable ne se conçoit pas. Elle se vit, et ne peut se vivre que lorsque cessent les concepts. Cette cessation même est liberté. Elle est en elle-même la réalité spirituelle la plus impérieuse qui soit. Et si l'on veut absolument prêcher l'intolérance, je rappellerai que l'intolérance apparente de l'homme accompli n'est pas comparable à celle que connaissent tous les hom*mes dogmatiques et intolérants*.

Les hommes accomplis ne s'identifient plus à aucun système de pensée et sont libres de tout attachement personnel à une croyance particulière. Ils sont morts à eux-mêmes, en tant qu'entités, mais la vie seule commande en eux. *L'intolérance* apparente de l'homme accompli *n'engendre* aucune violence. Elle ne cherche pas à s'imposer. Elle est foncièrement *non violente*, car *le* sage ne cherche *ni* à s'imposer ni à dominer.

Enfin, l'on reconnaît que notre humanisme aujourd'hui est un nihilisme. Mais je le conçois comme un nihilisme bienveillant qui s'accorde à merveille aux sociétés industrielles avancées, en leur fournissant le supplément éthique dont elles ont besoin.

(*) Salarié de la fonction publique.

Le rire des pieux

par RENÉE THOMAS (*)

IL arrive que du fond de son pieu, le pieux entende un cri l'arrachant, comme on sort d'un mauvais rêve, aux replis, refuges, aux multiples remparts dont vous cherchez Benoît, à le déloger. Vous n'y allez pas par quatre chemins. Vous nous avez convoqués au tribunal de l'enfance, un autre nom donné au tribunal de *l'histoire*. Vous regrettez qu'à la barre des témoins il n'y ait pas foule. Vous dénoncez l'épaisseur d'un silence, le poids d'une absence, la nôtre, *celle d'une génération* dont la tâche serait d'indiquer un sens, de donner figure à ce qui vit, de rendre habitable pour vous le temps qui advient.

Il serait facile de détourner votre question, de la banaliser en l'enveloppant dans l'éternité grise de la succession des générations, *de l'identité des révoltes s'achevant* dans la résignation.

Ce serait faux, malhonnête. *Cela s'appellerait le travail favori* des pieux, celui de la récupération, des petites économies : ne laissons pas perdre un gramme d'énergie, calfeutrons nos fenêtres, ne laissons pas perdre un gramme de protestation, ramenons vite ces enfants à la maison.

Vous arrivez, Benoît, en ce moment de l'histoire. Vous nous convoquez aujourd'hui. Ce temps, le vôtre, a ses difficultés propres. Nous vous avons légué, nous vous offrons en guise d'héritage un horizon violent : celui des inégalités, d'une crise dont l'issue peut être sanglante, d'une fin du politique, au sens des institutions, des partis, du déclin des idéologies, d'une mort du sens. Nous n'en finirions pas pour dire cette lacune, cet échec, d'aligner les lieux communs des pieux, analysant méticuleusement les multiples dimensions de leur faillite.

Foin d'exhaustivité *donc, bien* que l'explication soit aussi nécessaire : elle requerrait les dimensions d'un livre, du livre blanc de vos espérances et de vos exigences, du livre noir de nos *« mea culpa » assortis de leurs causes.* Il faut parler vite, quand on est à la barre, ramasser l'essentiel.

Je ne me sens pas coupable

Eh bien, Benoît, eh bien vous tous, ses camarades, mes élèves d'aujourd'hui, d'hier, de toujours, eh bien vous autres, tous les autres, vaste cohorte de la génération qui vient, oserai-je vous dire que je ne me sens pas coupable, que je récuse l'accusation, le discours qu'elle suscite, malsain, de la mauvaise conscience, du repentir et de la justification. Responsable, oui, puisque la figure du présent est bien le résultat de nos projets, de nos erreurs, de nos ambitions mesurées à l'aune sans pitié de la réalité. D'une responsabilité sans remords ni ressentiment.

J'admets donc une responsabilité. Il convient de ne pas s'y appesantir. Elle concerne le passé, sa trace dans le présent. Nous avons mieux à faire, nous les pieux, mieux à dire, devant le tribunal.

D'abord, Benoît, d'abord, vous autres, tous les autres, nous n'avons renoncé et ne renonçons à rien encore : ni à la vigilance, celle de la critique, de la rationalité, ni à l'opiniâtreté. Le travail de l'histoire s'accomplit jour après jour. Si l'aujourd'hui bégaie, nous sommes enracinés dans la patience, cherchant par volonté à faire advenir ce qui n'a pas encore été, essayant par ruse et réflexion de saisir l'opportunité d'une intervention, l'occasion d'une action pour infléchir le cours des choses. Nous sommes très simplement heureux de savoir que votre génération advient avec sa force, la puissance de ses multiples volontés et le ferme projet d'en découdre avec le désordre existant. Nous ne sommes donc pas seuls à vouloir et à entreprendre. En élargissant l'horizon de l'avenir, en prenant en main à votre tour et à votre façon la tâche de l'histoire, vous nous permettez d'espérer et de travailler encore, à notre manière, et avec nos moyens.

Définissez-vous par différence

Et puis, Benoît, et vous les autres, tous les autres, je ne crois pas en la mort du sens. Je conviens de sa dissémination, du risque du scepticisme. Mais ce qui, seulement, a disparu, tant mieux, c'est la facilité de croire aveuglément. Seuls les gavés d'idéologie, les repus de toujours peuvent aujourd'hui crier famine en attendant qu'on leur invente un autre mirage, une autre dérision d'absolu. Vous ne regrettez pas, j'espère, ce pain-là, ce pain des croque-tout, ce pain des croque-morts. En lieu et place du prêt-à-penser, du prêt-à-coudre et du prêt-à-manger, nous vous proposons d'inventer à votre tour et pour votre propre compte le sens et les projets qui seront les vôtres. Définissez-vous par différence, face aux repères fragiles mais réels qui sont les nôtres, repères multiples, mais résistants, jaugés sur le choix de nos vies, produits au fil des jours, repris, critiqués, réfléchis. Qu'ils vous donnent de quoi penser, qu'ils vous donnent à penser.

Enfin, Benoît et vous les autres, tous les autres, sachons ensemble conserver l'humour. Il y a le tragique, l'inquiétude de vivre. Mais ce tragique ne me paraît pas devoir se travestir en sérieux. Ne nous drapons pas dans les faux plis de notre désespoir. Trouvons le temps, les forces, la sagesse de rire aussi, enfin de nous, de notre condition, de nos échecs, de notre vaste malentendu.

Voilà, Benoît, et vous les autres, tous les autres. La pieuse que je suis est gagnée par le fou-rire. Dans l'enceinte d'un tribunal, c'est le comble de l'inconvenance. C'est... la fin d'un plaidoyer. C'est, je l'espère, le commencement d'une parole.

(*) Professeur de philosophie en Khâgne, au lycée Jules-Ferry.

Deux cris

Les enfants de qui ?

LA lecture des journaux est bien instructive. Chacun y raconte sa vie et son adolescence. *Point commun : tous* ont fait leur guerre. De la vraie, la seconde, la mondiale... jusqu'à la fausse : celle de mai 1968.

« *J'ai eu la chance d'avoir été élevé dans le maquis par des hommes, des vrais. J'avais tout juste quinze ans* », raconte le premier.

« *Et moi*, poursuit l'autre, *j'ai fait l'Indochine.* » « *Et moi, l'Algérie* », renchérit un troisième.

« *Je suis un fils de mai 1968.* » « *Et moi j'étais dans les caves au moment de la grande époque de Saint-Germain-des-Prés.* »

Avec une fierté évidente, on s'affirme fils de tel ou tel événement, violent de préférence.

Et nous, les vingt ans d'aujourd'hui, nous sommes la génération de qui ? de quoi ? Deux ans à la conférence d'Evian, huit ans en mai 1968 : un peu jeunots.

Alors ? De qui sommes-nous donc les enfants ? Du baby-boom ? De la télévision ? Du gaullisme ? De la crise ? Des médias ? Du progrès ? De la consommation de masse ? De l'urbanisation ? De l'informatique ?

Bien peu de chose à côté des grands souffles historiques évoqués avec tant de passion par nos aînés. Déjà vieux, ces anciens combattants ? Eux, au moins, ont été marqués par quelque chose, eux ont un idéal à défendre, un spectre à combattre.

Et nous ? Rien à combattre. Rien à défendre. Nous ne sommes la génération de personne. Bof génération. Des bâtards.

PATRICIA MOUNIER.
Vingt ans.

Des idées hors d'âge

DES syndicalistes de la C.G.T. ont provoqué l'interruption de l'émission « Vingt ans pour quoi faire ? ». La première réaction pourrait être la satisfaction de voir enrayer la mécanique impeccable de l'information télévisée ou radiodiffusée : « Au moins, voilà de l'imprévu, du nouveau ! »

Voire. L'imprévu, n'était-ce pas plutôt cette émission même ? Sans en attendre monts et merveilles (oh ! non), on pouvait espérer qu'elle serait autre chose qu'un simple amas de vœux pieux et de *mea culpa* de carton-pâte ; on pouvait croire que d'*autres* thèmes seraient abordés, avec d'*autres* mots, par d'*autres* visages.

Non, l'habituel, c'est bien cette interruption. Paradoxal ? Pas sûr. M. Elkabbach y est allé de son couplet indigné (qui le dédommagera de ce fiasco), M. Marchais a soutenu les cégétistes victimes du monopole de l'information, la droite unanime a eu un *haut-le-cœur* devant ces méthodes inqualifiables, et le P.S. a condamné sans accabler, tout en comprenant. Comme d'habitude : ils se connaissent si bien...

Encore un de ces jeunes qui se désintéressent de la politique, pensera-t-on ? Pas du tout. C'est un faux procès ; n'est-ce pas plutôt la politique qui se désintéresse des jeunes ?

Que m'offrez-vous, messieurs-dames ? « Demain, on rase gratis. » Et alors ? Je suis imberbe.

Vers qui se tourner ? La droite, celle de « sécurité et liberté » ? Les jeunes qu'elle a déçus ont aujourd'hui des cheveux blancs ! Le P.C. et sa politique bulldozer ? L'extrême gauche, figée en 1968, dont les candidats sont toujours ceux de 1968 ? L'abstention ? Trop lâche. Alors ? Se rallier au P.S., qui navigue à vue (et à vie ?) de Charybde en Scylla, du programme commun aux « convergences » ? En tout cas, pas de gaieté de cœur.

Qu'on m'entende bien : je ne m'en prends pas à l'âge de ces messieurs-dames : ce serait trop facile. Je m'en prends à l'âge de leurs idées d'avant-crise, de leurs mots d'avant-guerre. Et, si je ne prétends pas me mettre à leur place, je pense au million de jeunes au chômage, rejetés avant même d'être essayés. Messieurs-dames, je vous en veux. Beaucoup.

Ma voix — *ma parole*, — je cherche à qui l'*apporter*. Ma voix — mon bulletin de vote, — ils veulent tous me l'*acheter*. Qui est sérieux et qui doit s'étonner de ne pas rencontrer l'autre ?

Enfants bâtards de 1968 (que nous n'avons pas vécu) et de la crise (que nous vivons trop), il ne nous reste qu'une solution : fonder notre propre parti ! Nous instaurerons un monde nouveau, plus fraternel, plus juste...

D'ici là, nous aurons cinquante ans. Nos enfants, ceux de l'an 2000, écriront des articles comme celui-là.

Et nous ne comprendrons pas.

NICOLAS ROUTIER,
17 ans. Etudiant à Sciences-Po.

Connais-toi toi même

par HENRI MONTANT (*)

« LACHES, résignés, parcimonieux, soumis », nous les adultes « minables », avons-nous bien mérité le traitement de choc que nous réserve la saine révolte de Benoît Marbot, avec ses yeux d'enfant de vingt ans abasourdi par la découverte de l'ampleur du sinistre ? Je me revois moi-même errant à son âge dans les décombres d'un monde traumatisé par la révélation de son inhumanité. Lourd héritage que celui d'Auschwitz et de Hiroshima, qu'il a bien fallu assumer.

Les raisons de se révolter se sont succédé depuis quarante ans mais notre génération a laissé passer la seule occasion que l'histoire — lâche et parcimonieuse — lui offrit, en 1968, de recréer (récréation) une société à visage humain. Les conservateurs, toujours au pouvoir, ont fait pesamment leur boulot et géré à court terme le portefeuille tricolore. Les réformateurs ont subi plutôt que choisi la nécessaire décolonisation, sans aller, bien sûr, jusqu'à envisager les nouveaux rapports économiques Nord-Sud qu'elle devait animer.

Quant à la gauche, elle a vu s'effondrer les unes après les autres — on pourrait dire les unes sur les autres — toutes les idéologies d'importation, du communisme soviétique au maoïsme, en passant par le mythe des grandes et justes causes de libération fraternelle (Vietnam) sur lesquelles elle basait ses espoirs en l'internationalisme prolétarien. La seule idéologie qui résista au séisme de l'expérience fut celle de la marchandise, impulsée par l'essor technologique et fort bien diffusée, *urbi et orbi*, par un capitalisme plus solide et futé, dans sa capacité à surmonter ses contradictions, que Marx ne l'avait imaginé.

Du nucléaire à l'informatique, notre société scientiste a développé au maximum les outils de son aliénation ou de sa libération (au choix), sans que les victimes ou les bénéficiaires de cette évolution aient fait progresser d'un poil la révolution que les jeunes de 1981 devront réaliser : celle de l'homme. La connaissance des comportements humains et des mécanismes de *la recherche* du pouvoir reste à l'état embryonnaire et nos cerveaux de primates jouent en pleine inconscience avec les boutons de la force de frappe. Si vous, les jeunes d'aujourd'hui, ne vous intéressez pas à cette quête urgente, si vous tombez dans les pièges du travail imposé, de la carrière gratifiante et de la famille obligatoire, si vous marchez dans les traces de vos aînés et leurs « ismes » perdus, vous ne ferez que reproduire le monde qui vous écœure et vous soumettre, comme nous, à ses lois, quelle que soit la sincérité de votre « foi ».

Finalement le « connais-toi toi-même » de Socrate, hélas ! peu démagogique, reste la meilleure recette pour transformer un monde qui a toujours voulu oublier que, pour changer la vie, il fallait d'abord changer la sienne.

(*) Journaliste.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Le roi Hassan II propose à l'Algérie une rencontre au sommet mais réaffirme son refus de « renoncer à une partie du territoire national »

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a prononcé à l'occasion du vingtième anniversaire de son accession au trône, qui coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance du Maroc, double fête solennellement et joyeusement célébrée à travers tout le pays, un message à la nation dans lequel il a nettement réaffirmé l'essentiel de sa position à l'égard de l'Algérie dans le conflit du Sahara occidental.

Après avoir rappelé que, aussitôt après le rattachement du Sahara ex-espagnol à la mère patrie, « les *convoitises* n'avaient pas tardé à se manifester et que les masques étaient tombés », *il a* déclaré : « Ces convoitises se sont exprimées par l'envol, à partir du territoire algérien, de bandes armées qui attaquent et agressent notre territoire. Nous avons fait face à la provocation et nous avons repoussé les assaillants. L'agression a redoublé d'intensité et la conspiration est apparue au grand jour et avec obstination. Nous avons riposté. Notre parfaite organisation et notre préparation minutieuse ont permis le ratissage de notre Sahara, consolidé nos forces et préservé notre territoire. Durant cette guerre, qui se poursuit depuis plus de cinq années, nous avons prié instamment l'Algérie de mettre un terme à l'agression. Nous lui avons tendu la main de la compréhension et nous continuons de faire preuve de la même disposition. Nous espérons qu'une rencontre pourra *se tenir au sommet* qui mettra fin à l'effusion du sang et à la tension dans la région et y rétablira la paix. »

Le souverain a ajouté aussitôt : « Des pays frères et amis ont également œuvré dans ce sens. Nous leur sommes reconnaissants pour leurs efforts louables. Malheureusement, ni nos dispositions ni les initiatives des frères et amis en faveur de l'entente et pour mettre un terme à la confrontation n'ont eu l'effet escompté. La récupération de notre Sahara est bel et bien accomplie. Ce Sahara est nôtre. Nous ne sommes pas *disposés à y renoncer. Et si nous sommes* favorables à toute entente susceptible de mettre fin au conflit, nous ne pouvons admettre qu'une telle entente se fasse au détriment d'une partie intégrante de notre territoire national. » — R. D.

Avec les forces marocaines sur la « ceinture de sécurité » opposée au Polisario

De notre envoyé spécial

Zag. — « *Ce lundi 2 mars, veille de la Fête du trône et jour du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, les forces armées royales ont remporté une importante victoire. A 13 h. 2, la ligne de défense a atteint* Smara. » Le général Driss Dlimi nous fait cette déclaration, après avoir pris connaissance du message qu'une ordonnance vient de lui remettre. Nous nous trouvons au mess des officiers de Zag, dernière étape d'une tournée de plusieurs jours en sa compagnie, à El Aïoun, Bou-Craa, Smara, Ras-el-Khanfra et Tan-Tan. L'objectif était de vérifier l'état *d'avancement du « mur » destiné à* protéger le « triangle utile » et de *dresser le bilan de cinq années de* guerre.

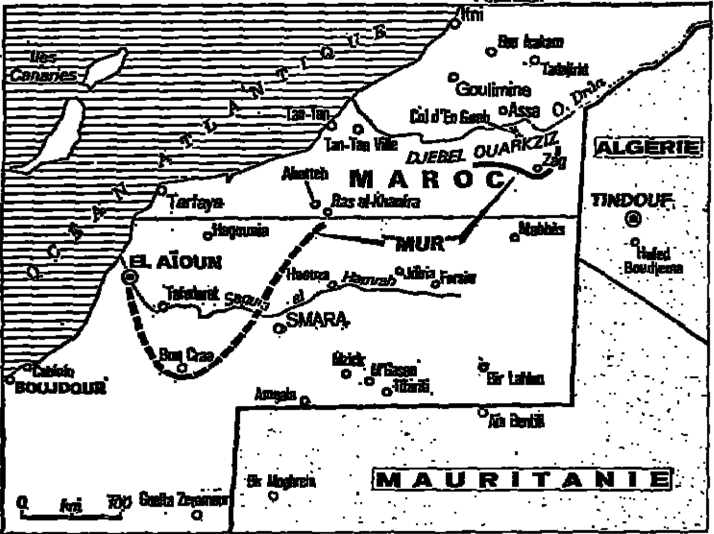
Entamé en août dernier, le « mur » *est constitué par un remblai de terre* de 2 à 3 mètres de haut, protégé *par des barbelés et des champs de* mines. Il comporte, à des distances variables *qui dépendent de la nature* du terrain, des postes d'observation et des P.A. (points d'appui). En forme de cercle ou de quadrilatère, ces P.A. comprennent nombre de casemates et de positions enterrées défendues par des pièces d'artillerie. Des soldats montent la garde jour et nuit. Ils scrutent l'horizon à l'œil nu, *mais disposant* aussi de radars qui signalent l'arrivée éventuelle des hommes et des véhicules. *Non loin* de ce dispositif stationnent des éléments *d'intervention — blindés*, chars M-113 pour le transport des troupes, pièces d'artillerie — prêts à faire face à une attaque massive.

L'hélicoptère Puma qui nous amène de Tan-Tan survole à basse altitude cette région escarpée où, nous dit un des officiers, « *l'ennemi pourrait cacher un régiment* ». Unique point d'eau de la région et nœud de passage obligé conduisant à Tindouf, situé à 100 kilomètres, et aux agglo*mérations de Mahbès*, Jdiria, Farsia et Haouza, au Sahara occidental, Zag, situé dans une cuvette, aurait dû être, selon le Front Polisario, le Dien-Bien-Phu des Marocains. De fait, les combattants sahraouis avaient réussi à l'isoler début 1980 et avaient infligé une rude défaite aux forces armées royales dans l'Ouarkziz, en mars, il y a exactement un an.

C'est à partir de la deuxième bataille de l'Ouarkziz, en avril-mai, que le général Dlimi a commencé à redresser la situation et a défini une nouvelle stratégie. Plutôt que de *persister à occuper toutes les agglo*mérations du Sahara occidental, *difficiles à ravitailler et par là même à* défendre, parce que presque constamment *harcelées, il a choisi de* replier ses forces en dehors de Dakhla et de Guelta-Zemmour, dans le « triangle utile », en protégeant celui-ci par ce que l'on appelle ici la « ceinture de sécurité ».

De l'hélicoptère, on voit très bien ce « mur » qui s'appuie sur l'Ouarkziz, passe à 40 kilomètres de la frontière algérienne, contourne Zag et ses lignes de défense rapprochées et revient vers l'Ouarkziz. Au total, le périmètre protégé représente quelque 30 000 kilomètres carrés.

La montagne, dont les cols ont *été verrouillés, constitue une défense* naturelle, de sorte que le « mur » *reprend à la hauteur de Ras-el-*Khanfra et Khreibichet. C'est dans cette région qu'ont eu lieu, au cours *des derniers mois*, les accrochages les plus durs, le Front Polisario ayant cherché par tous les moyens à arrêter l'édification d'un obstacle qui *risque fort de le gêner*. Quelque 300 kilomètres ont été construits *jusqu'ici sous la protection de la* brigade mobile Zellaka. L'ouvrage doit, en *principe*, se poursuivre en direction de Bou-Craa, puis remonter vers El Aïoun. Par la suite, un autre « mur » devrait aller du complexe phosphatier de Bou-Craa au cap Boujdour.



« *Cette ligne de défense*, nous explique le général Dlimi, *a plusieurs objectifs. Elle vise tout d'abord à donner à la population un sentiment de sécurité pour lui permettre de travailler en paix comme dans le reste du Maroc. Elle tend aussi à couper les combattants du Front Polisario de la population, afin qu'ils n'y soient plus comme des poissons dans l'eau. Dans une troisième étape, nous effectuerons, à partir du « mur », des opérations de nettoyage et de poursuite de façon à faire refluer au maximum les unités du Polisario vers leurs bases d'Algérie.* »

A ce propos, le général Dlimi dément que le Polisario ait commencé à déménager ses bases pour les transporter en Mauritanie. « *Tout au plus*, dit-il, *il est possible que quelques familles soient retournées à Nouakchott ou à Zouerate. Mais d'après les renseignements en ma possession, le Front est toujours dans la région de Tindouf.* »

En attendant que s'achève la construction du « mur », les défenses d'El Aïoum et de Bou-Craa ont été considérablement *renforcées* et avancées. « *Nous avons tenu compte de la portée des nouvelles armes de notre adversaire, notamment des 122 ou « orgues de Staline », qui ont une portée de 22 kilomètres* », nous dit le générel, en nous montrant un de ces missiles qui a éclaté au milieu d'un point d'appui. Le fait que la *ligne de défense la plus avancée* d'El Aïoun se trouve maintenant à une quarantaine de kilomètres du centre de la ville, près du fort de Bechra. Elle a été attaquée, le 25 février, de 9 h. 0 à 12 h. 30, sans grand succès, semble-t-il. En tout cas, on pouvait voir à proximité des lignes trois véhicules calcinés. Une quarantaine d'autres sur cent cinquante à deux cents auraient été touchés par l'aviation.

Des assauts moins intenses

Les commandants des différents *secteurs constatent* que, depuis six semaines, le rythme des attaques du *Front Polisario a diminué et que* les assauts sont moins intenses que par *le passé. Ils admettent que les pré*paratifs du cinquième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique ont pu jouer un rôle dans ce ralentissement, mais ils se demandent néanmoins si leur adversaire ne traverse pas une passe difficile. Les militaires marocains, dont le désarroi apparais*sait il y a un an dans les documents* tombés aux mains du Polisario, ont *aujourd'hui bon moral et se montrent* confiants. Il n'en demeure pas moins que *les harcèlements, même réduits*, du Polisario obligent l'armée marocaine à demeurer en permanence sur le qui-vive.

Sur le plan politique, c'est l'im*passe. Trois rencontres secrètes ont* eu lieu en janvier, octobre et novem*bre 1980, à Genève, entre MM. Taleb* Ibrahimi, ministre conseiller du président Chadli Bedjedid, et Redha Ghedira, conseiller du roi Hassan II, mais n'ont pas abouti. En attendant, les autorités marocaines occupent le terrain et multiplient les « faits accomplis ». Ainsi, à l'occasion de l'installation du nouveau gouverneur d'El Aïoun, le 27 février, le ministre de l'intérieur, M. Driss Basri, a annoncé que 70 milliards de centimes ont été investis dans cette *ville depuis cinq ans*.

De nombreux projets ont vu le jour, et la cité offre l'aspect d'un chantier. Quelque deux mille logement ont été réalisés et d'autres *sont en cours de construction*. Dans le centre s'élève un bel ensemble *architectural* comprenant une mosquée — la plus importante qui ait *été construite depuis l'édification* du mausolée Mohammed V à Rabat, — *un centre culturel et un centre* artisanal. Un grand hôtel est en voie d'achèvement, tandis *que la mise* en œuvre d'un port vient de commencer. L'effort est également sensible dans les domaines éducatif — le nombre des enfants scolarisés est passé de neuf cents à sept mille huit cents — et sanitaire. Le gouverneur sortant, M. Soliman Haddad, qui nous fait visiter la ville, désigne du doigt un des quartiers où vivent des nomades sahraouis. « *Si vous revenez dans un an*, dit-il, *ces bidonvilles auront disparu et, dans cinq ans, vous ne reconnaîtrez plus cette cité.* »

PAUL BALTA.

Tunisie

Grève dans les transports à Tunis

De notre correspondant

Tunis. — Alors que la situation tend à se normaliser dans les lycées et collèges de Tunis et à l'université, qui furent pendant une dizaine de jours le théâtre de multiples incidents souvent violents, *la vie de la capitale* est à nouveau perturbée depuis le lundi 2 *mars par une grève* des agents de la Société nationale des transports, auxquels se sont joints les cheminots ce mercredi. Le mouvement, qui n'a pas reçu l'aval du syndicat dont la nouvelle direction vient pourtant d'être librement élue, a été déclenché, comme celui des lycéens, collégiens et étudiants, à *la suite* d'une rumeur apparemment infondée. Il s'agit *cette fois* d'une *retenue qui* doit être opérée sur les salaires. *Les démentis officiels* aussitôt apportés n'ont eu pour effet que de porter la *contestation* au plan des véritables revendications syndicales, *en l'occurrence* la révision du statut du personnel de la société, en *souffrance* depuis trois ans, et l'augmentation des salaires.

Pour l'instant les autorités n'ont pas réagi. Cependant, *dans* les milieux gouvernementaux, on pense que cette agitation chez les étudiants comme chez les travailleurs, est « *téléguidée par les extrémistes de tous bords* » — intégristes islamiques, à *droite*, et gauchistes — qui n'auraient plus leur raison d'être si *la politique* d'ouverture menée depuis un an non sans succès réussissait pleinement. « *Nous ne tomberons pas dans le piège de la répression*, nous a déclaré un ministre. *Nous sommes décidés à faire face à tout problème, y compris celui de la violence, par le dialogue et la voie démocratique.* »

Quelles que soient les manœuvres des uns et des autres, il n'en demeure pas moins que les problèmes soulevés ici et là existent bel et bien : celui des débouchés pour les jeunes qui, malgré leurs diplômes, sont encore nombreux à demeurer sans emploi à la sortie du lycée et de l'université, et, pour les salariés, celui de la hausse du coût de la vie que le gouvernement, malgré ses efforts, est loin d'arriver à juguler.

MICHEL DEURÉ.

● *M. Mohamed Yalaoui*, député et ancien ministre des *affaires* culturelles, a été exclu le mardi 3 mars du parti *socialiste* destourien, sur décision du président *Bourguiba. Cette mesure fait* suite aux critiques formulées par le député à l'encontre de l'ambassadeur tunisien à Paris, M. Hedi Mabrouk, auquel il avait très sévèrement reproché d'avoir déclaré *devant* l'association d'amitié Tunisie-France que, pour les Tunisiens, la France était « *à bien des égards la mère patrie* ». Ces *propos*, repris par plusieurs journaux de l'opposition, ont été depuis *démentis* par le diplomate ainsi que par plusieurs personnalités *tunisiennes* et françaises présentes à cette réunion. — *(Correspondance.)*

Côte-d'Ivoire

● IMPORTANT PRET DU F.M.I. — Le Fonds monétaire international a approuvé un plan de soutien à l'économie ivoirienne, prévoyant un crédit de 484,5 millions de droits de tirage spéciaux, soit l'équivalent de 580 millions de dollars étalé sur trois ans. Trois missions du F.M.I. se sont succédé à Abidjan entre septembre et janvier derniers. Ce prêt devrait permettre d'atténuer les difficultés financières rencontrées actuellement par la Côte-d'Ivoire à la suite, notamment, de la chute des cours mondiaux du café et du cacao. Les exportations de ces produits fournissent 80 % des recettes en devises du pays. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

Pretoria estime que l'ONU ne peut plus être l'arbitre du conflit namibien

La décision prise, lundi, par les Nations unies d'expulser la délégation sud-africaine de l'Assemblée générale (le Monde *du 4 mars*) *compromet sérieusement les chances de l'organisation internationale de jouer un rôle d'arbitre dans le conflit namibien, estimait-on, mardi 3 mars, de source bien informée à Pretoria. La radio sud-africaine a estimé, dans un commentaire diffusé mercredi, que l'ONU s'était* « elle-même disqualifiée en tant qu'arbitre dans l'affaire namibienne ».

Pour sa part, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a prédit que l'Assemblée générale des Nations unies demanderait des sanctions économiques contre son gouvernement mais que le Conseil de sécurité opposerait son veto. De toute façon, pour les puissances occidentales, de telles sanctions constitueraient une arme à double tranchant, comme l'explique ci-dessous notre correspondant à Johannesburg.

Les sanctions économiques : une arme à double tranchant

De notre correspondant

Johannesbourg. — L'économie sud-africaine subirait sans doute des dommages très importants, si un embargo économique total lui était imposé. Un chiffre illustre cette fragilité : en 1980, les échanges (importations et exportations de biens et services) avec *le reste* du monde ont représenté quelque 55 % du produit national brut *sud-africain (1). Mais* cette faiblesse apparente constitue l'une *des principales forces de Pretoria.* A titre d'exemple, les Etats-Unis achètent 98 % de leur cobalt à l'Afrique du Sud, qui en est l'un des premiers producteurs mondiaux. Pour le platine, le chrome et le manganèse, les chiffres sont respectivement de 80 %, 90 % et 99 %. Quant à la C.E.E., elle importe les plus grandes quantités d'uranium, d'antimoine, de cuivre et d'or produites par le pays. En cas de sanctions, nul doute que *Pretoria saurait utiliser l'arme* redoutable des richesses minérales.

Au moment où le développement des exportations constitue une priorité pour l'Occident en crise, on imagine mal des pays comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou l'Allemagne fédérale se passer du marché sud-africain qui, bon an mal an, leur permet d'écouler chacun environ 10 milliards de francs de marchandises. La France, qui a multiplié par six ses exporta*tions* en Afrique du Sud depuis 1966, pourrait-elle se priver d'un marché de 4,5 milliards de francs (en 1980) ? De même, les investissements *étrangers et* les emprunts internationaux, qui se sont multipliés ces dernières années, constituent sans doute pour l'Afrique du Sud le meilleur bouclier contre la coercition financière : A la fin de l'année dernière, le montant total des investissements étrangers, occidentaux pour l'essentiel, atteignait environ 150 milliards de francs.

A la demande de l'Organisation de l'unité africaine, un embargo *pétrolier* existe depuis 1976. Mais seule l'OPEP, avec réticence pour certains de ses *membres*, l'applique. Depuis *cette époque*, l'Afrique du Sud a considérablement développé ses *propres ressources* énergétiques (charbon, nucléaire). Les usines de Sasol, où l'on produit du pétrole à partir du charbon, fourniront, à compter de 1985, environ la moitié des besoins du pays en pétrole. En attendant, seul un blocus naval efficace — dont le coût technique avoisinerait 10 ou 12 milliards de francs par an — pourrait empêcher les pétroliers occidentaux de briser l'embargo.

« *Les sanctions contre nous signifieraient en pratique des sanctions contre tous les Etats de l'Afrique australe* », a déclaré M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, mardi 3 mars. En dépit de leurs efforts pour réduire leur dépendance économique à l'égard de Pretoria, les Etats de la région ont, ces quinze dernières années, doublé le montant de leurs importations réelles d'Afrique du Sud. Viennent en tête le Mozambique, le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe et le Zaïre, sans parler évidemment des trois anciens protectorats britanniques (Lesotho, Swaziland et Botswana), dont la dépendance est *encore* plus *étroite* à l'égard de Pretoria.

PATRICE CLAUDE.

(1) A titre de comparaison, le commerce des Etats-Unis, représente de 17 % à 18 % de leur P.N.B., et celui de la France de 34 % à 35 %.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (II) : L'exercice du pouvoir : à sens unique.
- IDÉES : Les nouveaux libéraux, par Pierre Drouin, Yvan Blot et Jacques Fournier.
- « LE MONDE DES LIVRES » : William Styron, d'Auschwitz à Brooklyn ; L'itinéraire d'Hugo von Hofmannsthal.

ASIE

Corée du Sud

Le ministre japonais des affaires étrangères a assisté à la prestation de serment du président Chon

De notre correspondant

Elu président de la République le mois dernier, le général Chon Doo-hwan a prêté serment ce mardi 3 mars à Séoul. Dans le cadre des mesures d'amnistie annoncées la veille, deux mille détenus ont été libérés. Un millier de Sud-Coréens réfugiés à l'étranger pour des raisons politiques peuvent rentrer dans leur pays en vertu des mêmes mesures.

Tokyo. — Tout autant que de sa victoire sans surprise au terme d'élections cousues main, c'est de la légitimité internationale relative qui vient de lui être successivement conférée par le gouvernement des Etats-Unis (avec éclat) et par celui du Japon (avec quelque réticence) que le général président Chon Doo-hwan est à même de tirer le plus grand profit. Ces soutiens, apportés avec plus ou moins de nuances à la jeune junte de Séoul, témoignent, en effet, d'un revirement notable de la politique coréenne de Washington et de Tokyo, après une période de tensions assez vives. Cette évolution fait suite d'une part à l'accession de M. Reagan à la Maison Blanche et à celle du général Haig (un « ancien » de la guerre du Vietnam comme le général Chon) au département d'Etat et, d'autre part, à la commutation de la condamnation à mort de M. Kim Dae-jung en détention à perpétuité.

Alors que le président Carter avait mis l'accent sur les droits de l'homme, c'est à d'autres priorités — aide des Etats-Unis à ses alliés, lutte contre le communisme — que s'est référé M. Reagan en recevant, le mois dernier, avant tout autre chef d'Etat, le général Chon, à Washington. La décision, pour ne pas embarrasser l'hôte officiel, de retarder la publication, par le Congrès, d'un rapport sur les violations des droits de l'homme dans lequel la Corée du Sud était au banc des accusés, levait les dernières ambiguïtés.

Le geste de M. Reagan a, en quelque sorte, sorti le régime de Séoul du purgatoire des dictatures. Il a récompensé un ombrageux nationaliste et ses méthodes autoritaires tout en désavouant implicitement les critiques de M. Carter, des Japonais et d'autres gouvernements à son égard.

Tokyo s'est trouvé placé en porte à faux par le revirement américain du fait d'un contentieux bilatéral. Le gouvernement a cependant amorcé un changement de cap conforme à la fois à ses intérêts et à la nouvelle politique américaine. Premier chef de la diplomatie nippone à se rendre à Séoul depuis deux ans et demi, M. Ito a assisté à la prestation de serment du président Chon.

Certains milieux japonais souhaitaient voir le premier ministre, M. Suzuki, se rendre en personne à Séoul. Un premier geste avait consisté, il y a quelques semaines, à débloquer en faveur de la Corée du Sud un prêt qui avait été gelé. D'une part, les intérêts japonais en Corée du Sud sont considérables, et la promesse d'un régime fort (on se souvient des avantages économiques procurés par le précédent) n'est pas pour décourager les investisseurs étrangers. D'autre part, la situation économique de la Corée du Sud s'est à ce point détériorée depuis deux ans que le nouveau régime peut difficilement se priver des capitaux nippons et autres.

Il faut tenir compte, dans ce processus de « normalisation », des éléments irrationnels, émotionnels, qui continuent encore à caractériser les rapports nippo-sud-coréens trente-six ans après la fin de l'occupation japonaise et que la plus petite vexation exacerbe. En dépit du voisinage, des affaires communes, de l'appartenance au même camp capitaliste, anticommuniste et pro-américain, les sondages d'opinion indiquent régulièrement que la xénophobie des Japonais concerne tout particulièrement les Coréens, et vice versa.

R.-P. PARINGAUX.

BIBLIOGRAPHIE

« Une ambassade au Japon »

d'Armand Bérard

Heureux métier que celui de diplomate, qui permet à ceux qui s'y sont distingués et qui ont quelques dons d'écriture d'occuper intelligemment leur retraite... Quatrième tome des mémoires intitulés *Un ambassadeur se souvient : une ambassade au Japon* relate l'expérience asiatique d'Armand Bérard après ses missions en Allemagne et avant son séjour à New-York en tant que représentant permanent de la France auprès de l'ONU, évoqués dans *Au temps du danger allemand*, *Washington et Bonn*, *l'ONU, oui ou non*.

Ce nouveau témoignage s'appuie sur des notes prises quotidiennement, de février 1956 à avril 1959, à l'ambassade, dans la maison de Claudel, qu'Armand Bérard avait fait restaurer et où il aimait séjourner, et dans les hôtels fréquentés lors de voyages non seulement dans les provinces japonaises mais à Taïwan, Hong-Kong, Macao.

« *L'image que l'on trouvera dans ces pages est celle d'un Japon en partie disparu. Elle mérite, je crois, d'être conservée comme une photographie d'autrefois* », écrit modestement Armand Bérard. En fait, beaucoup de ses réflexions pourraient s'appliquer au Japon d'aujourd'hui, et elles conservent toute leur actualité ces pages dans lesquelles l'auteur constate : « *La politique japonaise n'est que pour une faible part un affrontement de partis ; c'est surtout, à l'intérieur d'une majorité, un heurt de clans et de chefs de clans.* »

C'est bien sûr les relations du Japon avec les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine que l'ambassadeur de France a observées avec le plus d'attention. Sans nier les bienfaits pour l'Occident de la politique de réconciliation menée par les Etats-Unis au Japon, il voit ce qu'elle avait parfois d'ambigu et d'humiliant quand il évoque « *l'admirable champ d'action* » qu'offrait à Washington « *un pays dont l'agression perverse avait fini par être punie et qui avait été écrasé par la suprématie de la technique américaine* ». Il pressent que, après avoir assimilé ce qu'il y avait de bénéfique dans l'apport des vainqueurs — qu'il s'agisse de technique ou de démocratie, — les Japonais comprendront que, « *en restant dans le sillage de la politique américaine, ils demeuraient dans les eaux stagnantes, à l'écart du puissant courant qui entraînait l'Asie* ». Aussi, à l'époque où les Etats-Unis considèrent encore la Chine de Mao comme l'incarnation du mal absolu, Armand Bérard observe-t-il, avec clairvoyance, le jeu des Japonais, qui cherchent à nouer le dialogue avec Pékin, leur grand partenaire naturel, sans trop irriter les Américains, par la diplomatie des accords commerciaux « privés ».

Mais ce livre n'est pas une synthèse des dépêches envoyées au « Quai ». Bien qu'il ne se pose nullement en spécialiste, le fils de l'helléniste Victor Bérard a essayé de comprendre la civilisation du pays où il était appelé à séjourner quelques années. Pendant des vacances du mois d'août, il parcourt en autocar, avec sa femme, cet Hokkaido, qu'il décrit comme « Sibérie japonaise ». Entre deux audiences politiques, il s'intéresse aux menus faits de la vie quotidienne et décrit la terreur des pluies radio-actives après une explosion atomique américaine à Bikini ; il sait que dans l'île de Shikoku les habitants s'inquiètent de la mort subite des moineaux, qu'à Osaka un commerçant habile a vendu cent mille imperméables en plastique présentés comme une défense contre la contamination.

Beaucoup des notes d'Armand Bérard sont le résultat de conversations et de promenades sans protocole. Mais il y a aussi la description de la remise des lettres de créance à l'Empereur, celle des chasses au canard organisées pour le corps diplomatique, celle des audiences princières. Ces pages-là constituent un document non seulement sur le Japon mais aussi sur « la carrière » telle qu'elle pouvait encore être vécue par un homme de qualité il y a un quart de siècle, à cette époque si proche et si lointaine où un ambassadeur de France nommé à Tokyo se rendait à son poste en bateau...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Un ambassadeur se souvient (IV : une ambassade au Japon*, d'Armand Bérard. Plon, 332 p. Environ 70 F.

LES FEMMES ET LES ENFANTS DE L'AVION PAKISTANAIS DÉTOURNÉ ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Islamabad (*A.F.P.*, *A.P.*). — Les autorités afghanes ont refusé l'autorisation à un avion spécial pakistanais d'atterrir à Kaboul pour venir chercher les dix-huit femmes et les neuf enfants qui ont été libérés, mercredi 4 mars, par les pirates du Boeing de la PIA. L'appareil avait été détourné par un membre de l'organisation Alam-E-Zulfikar, fondée à Londres par des partisans du fils d'Ali Bhutto, Murtaza. L'avion qui avait déjà quitté le Pakistan pour Kaboul a dû rebrousser chemin.

DIPLOMATIE

Mme Simone Rozès va être nommée avocat général à la Cour européenne de justice

Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, va être nommée avocat général à la Cour européenne de justice de Luxembourg. L'avocat général français, M. Mayras, auquel elle succèdera, a démissionné en octobre pour raison de santé.

Les magistrats (juges et avocats généraux) de la Cour européenne sont nommés « d'un commun accord » par les dix Etats membres. La nomination de Mme Rozès, dont le principe est acquis, devrait intervenir au prochain conseil des ministres de la Communauté.

Cette nomination laisse cependant entier le problème de la nomination du onzième juge (*le Monde* daté 1er et 2 février). Pour que la Cour, où toutes les nationalités de ce qui est devenu l'Europe des Dix sont présentes, puisse, conformément à son règlement, fonctionner en nombre impair, le conseil des ministres a décidé de nommer un onzième juge et d'attribuer le poste à un ressortissant des plus grands Etats (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie).

La France a accepté de se « sacrifier » en revendiquant le premier mandat. Sacrifice, en effet, puisqu'il expirera lors du renouvellement statutaire de la Cour, *le 6 octobre 1982*, alors que le mandat normal est de six ans. L'occasion d'avoir à Luxembourg deux juges français à la fois ne se présentera plus avant la fin du millénaire.

Le gouvernement français a accepté ce mauvais marché, parce qu'il tenait absolument à obtenir deux postes à Luxembourg, l'*un* pour éloigner de la présidence du tribunal de grande instance de Paris Mme Rozès, dont l'indépendance de jugement ne fut pas toujours appréciée, l'autre pour nommer un conseiller d'Etat. Il ne veut pas, en effet, indisposer un corps de l'Etat politiquement sage, qui n'entend pas se laisser dépouiller, sans compensation, au profit de la magistrature, d'un haut poste international jusqu'ici occupé par un des siens, M. Mayras. A l'expiration du courtissime mandat français du onzième juge, son titulaire ne sera pas lésé puisqu'il succèdera au juge français actuel, M. Touffait, qui prendra sa retraite.

Malgré ce « sacrifice » de la France, l'accord n'a pu se faire au dernier conseil des ministres des Dix, réuni en session ultra-secrète, le *16 février*, parce que ses principaux partenaires, qui voient plus loin qu'elle, n'ont pu s'entendre pour partager sa succession : qui sera le onzième juge après 1982 ?

L'affaire s'est corsée quand on a découvert — tardivement — que le juge grec, le professeur Alexandre Chloros (dont l'arrivée a fait passer les juges d'un nombre impair à un nombre pair), né à Athènes, diplômé d'Oxford, directeur du centre de droit européen de King's College et professeur à l'université de Londres — deux hauts lieux du droit britannique — avait la double nationalité grecque et britannique. Ainsi, lorsque le poste de onzième juge échoira à la Grande-Bretagne, si le juge Chloros (cinquante-quatre ans) est toujours là, trois juges britanniques siégeront au tribunal des Dix.

MAURICE DELARUE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA PARTICIPATION DE L'AFGHANISTAN à la Banque islamique de développement, ainsi que les activités de cet organisme dans ce pays, ont été suspendues par décision des gouverneurs de la Banque réunis, mardi 3 mars, à Khartoum. L'Egypte avait fait, l'année dernière, l'objet d'une mesure semblable. — (*U.P.I.*)

États-Unis

● UN AUTRE ADOLESCENT DE RACE NOIRE a été porté disparu mardi soir 3 mars, à Atlanta (Georgie), où dix-neuf enfants, tous noirs, ont été assassinés et deux autres ont disparu au cours des derniers mois (*le Monde* du 27 février).

Joseph Bell, âgé de seize ans, a été vu pour la dernière fois lundi matin, alors qu'il se rendait à l'école. La police municipale, qui a annoncé cette nouvelle disparition, a cependant souligné que le cas relevait toujours de la division des personnes disparues, et qu'il n'avait pas été transmis à l'équipe spéciale chargée de l'enquête sur cette vague de meurtres. — (*A.F.P.*)

Ouganda

● ASSASSINAT D'UN HAUT FONCTIONNAIRE. — Le directeur ougandais des postes et télécommunications a été tué et quatre autres personnes grièvement blessées lorsque des inconnus ont ouvert le feu, samedi 28 février, sur leur véhicule. D'autre part, le chef de la police, l'inspecteur général Ofungi, a été suspendu pour inefficacité et remplacé par son adjoint, M. Ogola. — (*A.P.*, *Reuter.*)

Thaïlande

● QUATRE MINISTRES appartenant au parti démocrate ont démissionné, mardi 3 mars, du gouvernement du général Prem Tinsulanonda à la suite de la découverte d'un scandale sur des achats de pétrole. Ce sont MM. Thanat Khonan, vice-premier ministre et chef du parti démocrate, Chan Leekpai, ministre de la justice, Banyat Banthattharn, vice-ministre de l'intérieur, et Kraisorn Tanthipong, vice-ministre de l'industrie. Un remaniement ministériel serait annoncé prochainement. — (*A.F.P.*)

Tanzanie

● MENACE DE FAMINE. — La Tanzanie est confrontée à la disette la plus sévère que le pays ait connu en vingt ans d'indépendance, en raison de la sécheresse persistante, a affirmé le président Nyerere dont les propos ont été rapportés lundi 3 mars par le *Daily News* de Dar-Es-Salaam. Le chef de l'Etat a souligné que la sécheresse frappait le pays au moment où ses réserves de devises sont faibles. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan et l'Union soviétique

(*Suite de la première page.*)

Même si la junte reculait sur le terrain, les Etats-Unis n'enverraient pas de troupes de combat au Salvador, a précisé M. Reagan, une mesure de ce genre n'a « *certainement aucune probabilité* ». Et il va sans dire qu'une attaque armée contre Cuba n'est envisagée « *en aucune façon* ».

Le président a évoqué, en revanche, « *un travail diplomatique continu* » avec les pays de la région qui ne veulent pas « *laisser cet hémisphère être envahi par des forces extérieures* ». Car il s'agit bel et bien, selon lui, d'une « *exportation de terrorisme dans l'hémisphère occidental* », effectuée par l'Union soviétique, Cuba, d'autres nations communistes, l'Organisation pour la libération de la Palestine « *et même Kadhafi* ».

Le président était interrogé par M. Walter Cronkite, qui effectuait sa dernière grande interview avant un départ à la retraite considéré comme un événement national (*le Monde* daté 15-16 février). Le célèbre présentateur de C.B.S. discutait pied à pied avec M. Reagan, lui demandant entre autres si l'aide américaine au Salvador n'était pas comparable à l'« *assistance* » soviétique en Afghanistan. Le président s'est d'abord étonné puis, habilement, a retourné la comparaison : « *En effet, on pourrait dire que les Soviétiques essaient de faire la même chose au Salvador qu'en Afghanistan, mais par procuration, à travers Cuba et la guérilla.* »

Du Salvador, la conversation a glissé vers la défense des droits de l'homme. M. Reagan s'est refusé à commenter l'arrestation de neuf personnalités en Argentine, affirmant n'avoir pas eu le temps d'en discuter avec son secrétaire d'Etat. La nouvelle position américaine sur les droits de l'homme a été présentée ainsi : il n'est pas question de rompre avec des régimes « *autoritaires* » — ce qui les ferait basculer vers le « *totalitarisme* », — alors qu'on cherche de bons rapports avec l'Union soviétique, « *qui est aujourd'hui le plus grand violateur des droits de l'homme dans le monde* ».

D'où la réponse suivante à propos de l'Afrique du Sud : « *Si nous allons nous asseoir autour d'une table avec les Soviétiques pour négocier, nous pouvons certainement garder la porte ouverte et continuer à négocier avec une nation amie comme l'Afrique du Sud. (...) Pouvons-nous abandonner un pays qui a été à nos côtés dans chaque bataille, un pays stratégiquement essentiel pour le monde libre ?* »

Les conditions d'un sommet

Visiblement, M. Reagan n'est pas pressé de répondre à l'invitation de Moscou pour un sommet soviéto-américain. Une réunion aussi importante ne se prépare pas à la légère. Les États-Unis veulent d'abord « *consulter pleinement leurs alliés* ». Ils attendent aussi un geste de bonne volonté de l'U.R.S.S., qui devrait montrer « *le désir de modérer son impérialisme, ses agressions, en Afghanistan par exemple* ».

M. Reagan ne va pas jusqu'à dire qu'un retrait des forces soviétiques de ce pays est la condition préliminaire du sommet. Mais il refuse un sommet qui partirait de zéro. « *Si vous vous asseyez à une table et dites aux Soviétiques : « Nous voulons que vous quittiez l'Afghanistan », et s'ils vous répondent « non », que faites-vous ? Vous leur offrez d'aller ailleurs ?* »

Mais M. Cronkite était là pour poser les questions. Etait-il vraiment nécessaire, a demandé le journaliste, de traiter les Soviétiques de menteurs et de les accuser de tous les péchés dans la première conférence de presse présidentielle ? Réponse curieuse de M. Reagan : « *Je n'avais pas fait de plein gré cette déclaration. Ce n'était pas une déclaration...* », mais une réponse à une question. Autrement dit, le président fut entraîné sur un terrain qu'il n'avait pas choisi.

Pour la petite histoire, on notera que M. Reagan n'était pas au courant de l'interdiction faite à l'ambassadeur soviétique de pénétrer en voiture dans le garage du département d'Etat. « *Je l'ai appris en lisant le journal* », a dit le président.

Et pour combler M. Cronkite — « *Walter, vous avez toujours été un professionnel* » — il lui a livré en terminant cette précision historique : le 4 novembre, alors qu'on dépouillait encore les derniers bulletins de vote, le candidat républicain était sous la douche. Le téléphone sonna. « *On m'appela. Enveloppé dans une serviette, je décrochai le récepteur et entendis au bout du fil le président (Carter) qui me concédait la victoire.* »

ROBERT SOLÉ.

● *A Washington*, M. Lehman, secrétaire à la marine, a déclaré mardi que les Etats-Unis ne devraient plus se sentir liés par l'accord Salt 1, qui a expiré le 3 octobre 1977, ni par les limitations du traité non ratifié Salt 2. M. Lehman a jugé « *illégale* » la décision de M. Carter de proroger l'exécution de Salt 1 et d'observer les clauses de Salt 2. Le porte-parole du département d'Etat, M. Passage, a cependant ausitôt déclaré que M. Lehman ne s'exprimait pas au nom de l'administration de M. Reagan.

● *New York University* organise à l'American Center, 261, boulevard Raspail, un colloque sur l'image des Etats-Unis, que présente la télévision française, les 5 et 6 mars. Projection de séquences-témoins (1960-1980) à 14 h. 30, table ronde à 20 h. 30.

Nicaragua

LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME A ÉTÉ LIBÉRÉ

Managua (*A.F.P.*). — Le coordonnateur de la commission permanente des droits de l'homme (C.P.D.H.) du Nicaragua, M. José Esteban Gonzalez, a été libéré, mardi 3 mars, après dix jours passés en prison, sous l'accusation de troubler l'ordre public (*le Monde* daté 22-23 février).

Le juge Felix Trejos, chargé d'examiner les charges portées contre M. Gonzales, a affirmé qu'il avait décidé de l'acquitter, notamment du fait que M. Gonzales avait « *reconnu ses erreurs* » dans une déclaration écrite.

M. Gonzales, qui est également dirigeant du parti social-chrétien (opposition), avait été arrêté le 20 février à Managua, après avoir publié des chiffres considérés comme exagérés sur le nombre d'anciens gardes somozistes arrêtés. Il avait également affirmé que des détenus avaient été torturés, et fait état de la disparition de huit cents personnes. Ces affirmations avaient été démenties par le gouvernement sandiniste, qui avait réitéré son strict respect des droits de l'homme.



Qui teste qui ?

(Suite de la première page.)

Le sens de sa politique était clair, comme l'écrit *U.S. News* : *« Faire pression sur la junte pour l'amener à appliquer la réforme agraire et d'autres mesures destinées à lui valoir le soutien populaire. M. Reagan a choisi la voie inverse : il s'agit pour lui, avant tout, de battre les maquisards. »* Tant pis pour les droits de l'homme et pour la réforme agraire.

Personne ne doit nourrir d'illusions sur les objectifs du nouveau président. Comme l'a dit M. Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat : *« Il s'agit de montrer que nous sommes prêts à tirer la ligne* (au-delà de laquelle les communistes ne doivent pas s'aventurer), *ici très précisément, ici et maintenant. »* Le général Haig a fait état de documents saisis dans des caches (on croirait revenu le beau temps du Vietnam) prouvant, selon lui, que Moscou soutient le terrorisme international, en violation du « code de conduite » soviéto-américain adopté en 1972. Des *missi dominici* ont été envoyés aux quatre coins de la planète, porteurs d'informations sur les 800 tonnes d'armes que le chef du P.C. salvadorien, M. Shafik Handal, aurait achetées l'an dernier dans les pays communistes. Comme 200 seulement, provenant pour l'essentiel des *stocks* d'armes américaines capturées par les communistes au Vietnam ou en Ethiopie, seraient parvenues à destination, les Américains ont prévenu Moscou que, si Cuba et le Nicaragua ne s'arrêtaient pas d'acheminer les armes en question, ils s'occuperaient eux-mêmes de les en empêcher.

L'U.R.S.S. a répondu, bien entendu, que ces accusations ne reposaient sur aucun fondement. Ce qui ne prouve rigoureusement rien. Le temps n'est pas si loin où M. Gromyko, qui est toujours ministre des affaires étrangères, jurait ses grands dieux à John Kennedy qu'il n'y avait pas de missiles soviétiques à Cuba, où ils étaient en cours d'installation depuis des semaines : Moscou a revendiqué avec constance, dès 1917, le droit de soutenir par tous les moyens les révolutionnaires du monde entier. Mais ce n'est pas non plus une raison suffisante pour prendre pour argent comptant les affirmations de personnages de la trempe de MM. Reagan et Haig. Ceux-ci ont tout intérêt, qu'il s'agisse de la Pologne, de l'Afghanistan ou du Golfe, à faire comprendre aux Soviétiques qu'ils tiennent en quelque sorte Cuba en otage et que, en tout état de cause, ils n'entendent pas laisser les rouges s'installer dans leur « arrière-cour », leur fameux *Backyard*.

A en juger par le contenu de son rapport au congrès de son parti, M. Brejnev n'a pas, pour le moment, l'intention de dramatiser. Contrairement à ce qu'il avait dit sur tous les tons il y a quelques mois, il s'est montré disposé à renégocier les accords SALT 2 sur les armements stratégiques, dont les Américains ne veulent plus. Il a suggéré, à cet effet, une rencontre au sommet. Si l'on en croit *U.S. News*, déjà cité, le Kremlin se serait en outre montré disposé à offrir aux Etats-Unis *« toutes les garanties qu'ils peuvent souhaiter »* quant à leurs approvisionnements en pétrole du Proche-Orient. Il aurait fait savoir qu'*« il comprenait très bien que toute interruption de ces approvisionnements pourrait rapidement entraîner les Etats-Unis dans une guerre »*.

M. Reagan a réagi comme un pêcheur qui espère avoir ferré un gros poisson et ne veut pour rien au monde le laisser échapper. Appliquant pour la première fois le principe cher à M. Henry Kissinger du *linkage*, du lien entre les divers chapitres du contentieux soviéto-américain, il a posé comme condition à toute rencontre l'assurance que Moscou lui laissera les mains libres au Salvador. Ce qui suppose, bien entendu, que Cuba ne s'en mêlera pas non plus. D'où l'intérêt de la rencontre de MM. Brejnev et Fidel Castro en marge du congrès du P.C. soviétique. Le *lider maximo* sait d'expérience que le Kremlin a toujours fait preuve d'une prudence extrême quand il s'agissait d'avancer des pions sur le continent américain. On ne peut qu'être frappé par le contraste entre le ton violemment hostile à M. Reagan de ses dernières interventions publiques et la modération du Kremlin.

Mouiller les alliés

Le nouveau président des Etats-Unis a également fait savoir qu'avant de répondre à l'invite de Moscou, ce qui, de toute façon, prendrait du temps puisque ses collaborateurs ne faisaient que commencer à étudier leurs dossiers diplomatiques, il entendait consulter ses alliés. Ceux-ci, qui ont eu tant d'occasions, dans le passé, de déplorer que Washington omette de leur demander leur avis, ne peuvent en être, à première vue, que satisfaits. Mais ils doivent bien voir aussi qu'il s'agit de les mouiller au maximum, dans le but de renforcer la position américaine à l'égard de l'U.R.S.S., en un moment où celle-ci, le discours de M. Brejnev au vingt-sixième congrès vient encore de le confirmer, cherche plus que jamais à introduire un coin dans le dispositif atlantique.

Mrs. Thatcher elle-même, dont M. Reagan vient de se déclarer le « fan », se trouve contrainte à une certaine réserve du fait que Belize, l'ex-Honduras britannique, va accéder à l'indépendance dans quelques mois et que le Guatemala a des vues sur ce micro Etat (22 000 kilomètres carrés, cent treize mille habitants). Aussi a-t-elle manifesté son intention de ne pas s'immiscer dans ce qui constitue, à ses yeux, une « affaire interne » au Salvador. M. François-Poncet, dans le flot des paroles flatteuses qu'il a eues pour les nouveaux dirigeants américains au cours de son récent séjour aux Etats-Unis, a été plutôt discret sur l'Amérique centrale. Il a certes condamné tout envoi d'armes aux maquisards, mais a insisté sur la nécessité de régler en priorité les problèmes économiques et sociaux qui sont de toute évidence à l'origine des combats.

Quant à la République fédérale, elle a tout simplement proposé sa médiation entre la junte, qui n'a pas l'air d'en vouloir, et les révolutionnaires. D'une manière générale, pour citer le *Times*, *« les membres européens de l'alliance atlantique pensent que les troubles du Salvador sont de nature essentiellement locale »*, *(indigenous)*. Tel est également l'avis du président Lopez Portillo, que les avertissements de Washington à M. Fidel Castro ont amené à déclarer publiquement, non peut-être sans quelque fanfaronnade, que le Mexique ne laisserait personne s'en prendre à Cuba ou au Nicaragua. Il n'y a guère que les Chinois, jusqu'alors plutôt circonspects envers M. Reagan, en raison de ses liens passés avec Taiwan, pour avoir clairement approuvé la position américaine.

La plupart des présidents des Etats-Unis ont cherché à faire endosser par leurs alliés leurs interventions, directes ou indirectes, dans le tiers-monde. Ils y ont réussi une fois en Corée. Cette fois, ils sont seuls, comme au Vietnam. Comme l'écrit Joseph Kraft dans le *Los Angeles Times* : *« Si la junte salvadorienne s'écroule, ils se ridiculiseront à la face du monde (...). S'ils gagnent, ils en toucheront immédiatement les dividendes dans la région (...), et leurs partenaires européens les salueront au garde-à-vous. »*

C'est dire que le test auquel MM. Reagan et Haig ont décidé de soumettre Moscou et leurs alliés s'applique d'abord et avant tout à eux-mêmes.

ANDRÉ FONTAINE.

Bolivie

SELON UNE MISSION D'AMNESTY INTERNATIONAL

Le gouvernement ne tente pas de mettre fin « au comportement illégal de ses agents »

« Des violations massives et flagrantes des droits de l'homme ont été commises après le coup d'Etat militaire du 17 juillet en Bolivie. Ces abus continuent. Il est particulièrement préoccupant de constater que le gouvernement n'a pas pris de mesures en vue de mettre fin au comportement ouvertement illégal de ses agents. » Tel est le résumé du rapport d'une mission effectuée à la fin de l'année dernière à La Paz par une délégation de trois membres d'Amnesty International, au nombre desquels figurait l'amiral Antoine Sanguinetti, qui a présenté ce document à la fin de février au siège de l'organisation, à Paris (1).

Selon les témoignages recueillis par la mission, de mille à deux mille personnes ont été, pour un délai plus ou moins long, détenues en raison de leurs opinions à la suite du coup d'Etat. La plupart ont été relâchées, mais un grand nombre ne l'ont été qu'à la condition qu'elles sortiraient du pays. Les leaders syndicaux, MM. Juan Lechin et Simon Reyes, sont les plus connus des quelque six cents Boliviens ainsi expulsés.

Des renseignements contradictoires ont été fournis aux membres de la mission sur le nombre des personnes encore détenues : aucune, selon la présidence de la République, quarante-sept selon le ministère de l'intérieur, environ cent cinquante selon les témoignages de sources religieuses et non gouvernementales. Les arrestations de dirigeants politiques et syndicaux se poursuivaient à la fin de 1980. En outre, un certain nombre de personnes ont été frappées d'une mesure de relégation ou d'assignation à domicile. Ces *residenciados*, dont le régime nie l'existence, seraient une cinquantaine. Le plus connu d'entre eux est le Père Julio Tumiri, président de l'Assemblée permanente bolivienne pour les droits de l'homme, relégué à Mizque, près de Cochabamba.

La mission a recueilli des témoignages d'anciens détenus selon lesquels l'usage de la torture et de mauvais traitements est chose courante dans certains lieux de détention. Amnesty cite, en particulier, les cas de MM. Diego Morales Barrera, professeur et peintre, et Julio Roman Bernal, de l'Institut national des coopératives, tous deux torturés à l'électricité.

Une centaine de cas de disparitions ont été rapportés aux envoyés d'Amnesty. La majorité de ces enlèvements ont eu lieu dans la période immédiatement consécutive au coup d'Etat. Le rapport cite, en particulier, les cas de MM. Elias Rafael Flores, sociologue, Renato Ticona Estarda, étudiant, et Raul Coronel Soto, dirigeant paysan.

Aucune peine de mort n'a été prononcée par le nouveau régime. En revanche, des exécutions sommaires, en nombre indéterminé, ont eu lieu. La première s'est produite le jour même du coup d'Etat : le secrétaire général du P.S. bolivien, Marcelo Quiroga Santa Cruz, a été abattu par des éléments para-militaires qui avaient envahi le siège de la COB (centrale ouvrière). Cette pratique ne s'est pas limitée aux jours qui ont suivi le putsch : le 15 janvier dernier, neuf leaders du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) ont été, selon toute apparence, sommairement exécutés, ou ont péri sous la torture. La mission rapporte, enfin, des témoignages relatifs aux graves événements survenus dans le centre minier de Caracoles le 4 août 1980. Pour mettre fin à une grève dirigée contre le putsch, l'armée a investi la localité après un tir de préparation au canon. Bilan : huit morts, dix-huit disparus et treize arrestations.

Selon l'amiral Sanguinetti, les chances d'un prompt retour à une situation démocratique paraissent minces, compte tenu des propos que lui ont tenu ses interlocuteurs officiels. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur a, par exemple, déclaré à la délégation : *« La Constitution, ce ne peut être que pour le paradis. »*

(1) 18, rue Théodore-Deck, Paris-15e.

EUROPE

LA FIN DU VINGT-SIXIÈME CONGRÈS DU P.C. SOVIÉTIQUE

Les dirigeants ont voulu donner l'image rassurante de la continuité

De notre correspondant

Moscou. — Un congrès du parti communiste soviétique, c'est avant tout un cérémonial. Il faut avoir vu, ne serait-ce qu'à la télévision (puisque les journalistes « bourgeois » n'ont pas accès à la salle des débats), l'entrée des représentants des trois armes au pas de l'oie, puis l'entrée des pionniers et des komsomols au pas cadencé, au rythme d'une musique militaire scandée par les battements de mains de plusieurs milliers de délégués, pour comprendre la puissance mobilisatrice d'une telle manifestation.

Les délégués ne sont pas venus à Moscou pour participer, discuter, encore moins contester. Ils sont là pour écouter la bonne parole des dirigeants et se retremper dans le creuset du parti avant de repartir transmettre et appliquer, dans leurs organisations de base, la politique définie au sommet.

Commentant l'élection des organes centraux du P.C., M. Zagladine, chef adjoint de la section internationale du comité central, y a vu la démonstration d'une *« unité absolue, de la cohésion du parti autour de la direction, de l'unité indestructible entre le parti et le peuple soviétiques »*. La reconduction, sans aucun changement, de la même équipe est, a-t-il dit, une marque d'approbation pour la politique suivie dans *le passé et un témoignage de confiance pour l'avenir.*

Toutefois, l'immobilisme de la direction pose plus de questions qu'il n'en résout. S'agit-il simplement, comme l'a déclaré M. Zagladine, d'une manifestation d'unité ? Dans cette hypothèse, les changements seraient reportés aux prochaines sessions plénières du comité central. M. Pelche, âgé de quatre-vingt-deux ans, qui a conservé sa place au bureau politique et la présidence de la commission de contrôle, parce que, dit-on, il est le dernier des dirigeants soviétiques à avoir connu Lénine, pourrait ainsi bientôt se retirer. De même que M. Oustinov, qui a « seulement » soixante-quatorze ans, mais qui est malade, et dont les fonctions de ministre de la défense sont d'ores et déjà exercées, en fait, par le maréchal Ogarkov, qui serait appelé à lui succéder à brève échéance au bureau politique et à la tête des forces armées.

Est-ce le résultat de désaccords au sein de la direction sur le nom des hommes nouveaux qui devront bien un jour ou l'autre être appelés à la barre ? Le « clan des *brejnéviens* » a *fortement accru* son influence au cours des dernières années, et l'on peut fort bien admettre que les autres dignitaires du régime n'aient pas suivi cette évolution avec une satisfaction sans mélange. Ils n'étaient peut-être pas mécontents d'y mettre un coup d'arrêt.

Enfin, il est possible que la situation internationale soit apparue assez grave aux dirigeants soviétiques pour qu'ils souhaitent maintenir au pouvoir une équipe âgée mais expérimentée qui offre aux adversaires-partenaires éventuels l'image de la continuité avec à sa tête le symbole soviétique de la politique de détente Est-Ouest.

Un congrès pour rien ? En tout cas un congrès sans éclat, terne comme la situation. Ni à l'extérieur ni à l'intérieur, les dirigeants soviétiques n'avaient de nouveautés bien réjouissantes à annoncer. Aucune réussite diplomatique, aucune victoire économique ne se prêtait au triomphalisme. Le vingt-quatrième congrès avait lancé la politique de détente : le vingt-cinquième avait fêté son succès et préparé une autre étape en direction du tiers-monde : le vingt-sixième a été plus défensif. D'où sans doute l'impression de déjà vu, de déjà entendu.

Un comité central renouvelé

A l'intérieur, les dirigeants ont repris des thèses ressassées depuis des années : économie, discipline, vigilance idéologique. A l'extérieur, M. Brejnev a prolongé son programme de paix par la reprise d'anciennes propositions et la formulation de nouvelles pour le moins ambiguës. Politique ambivalente qui se veut continuité sans être répétition, nouveauté sans être tournant.

Le bilan n'est pas totalement négatif. Au niveau des hommes d'abord. Les organes centraux (comité central et commission de contrôle) ont connu un renouvellement certain. Sur cinq cent quarante-cinq membres, cent cinquante-deux ont été élus pour la première fois, soit 28 % de l'effectif total. La tendance à l'élargissement du comité central constatée au cours des deux derniers congrès s'est poursuivie : le C.C. compte trois cent dix-neuf membres titulaires, soit trente-deux de plus qu'en 1976 et cent cinquante et un suppléants, soit douze de plus.

En revanche, les effectifs de la commission de révision ont été réduits de dix. S'il permet de nommer de nouveaux membres, sans sanctionner les anciens qui n'ont pas démérité, le gonflement des effectifs du C.C. rend plus difficile le travail de cet organisme et le transforme peu à peu en chambre d'enregistrement, alors qu'il devrait être le vrai centre du pouvoir dans le parti.

Un premier examen de la liste des membres du nouveau comité central qui a été publiée ce mercredi matin par la *Pravda* indique qu'ont disparu de cet organisme les membres qui, depuis le vingt-cinquième congrès, avaient perdu le poste leur donnant droit à une place au C.C. C'est vrai des ministres et des officiers supérieurs qui sont remplacés par leurs successeurs au gouvernement et dans l'armée. D'autre part, on note l'arrivée au comité central, comme membres titulaires de spécialistes de la politique étrangère proches conseillers de M. Brejnev. Il s'agit notamment de MM. Alexandrov, Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis; Inozemtsev, directeur de l'Institut des relations internationales et de l'économie mondiale.

Ne pas agacer l'Occident

Si en politique étrangère on ne note aucune nouveauté véritable, l'insistance mise par M. Brejnev, puis par ses porte-parole sur la volonté de dialogue avec les Etats-Unis mérite d'être soulignée. L'U.R.S.S. parait prête à parler à tous les niveaux, y compris le plus élevé, de tous les problèmes en suspens, aussi bien diplomatiques qu'économiques et commerciaux. Cette insistance cache certes la volonté du Kremlin de prendre la mesure de la nouvelle administration américaine, mais aussi la crainte réelle d'une nouvelle guerre froide, d'une détérioration durable des rapports Est-Ouest dans leur ensemble (pas seulement des relations Moscou-Washington) avec ses conséquences sur l'économie de l'Union soviétique : affaiblissement des moyens économiques, course aux armements. Les dirigeants soviétiques ont déjà pris acte de la fermeté de M. Reagan sur SALT 2 en acceptant implicitement une renégociation.

Sans doute les Soviétiques pourraient-ils faire face, comme ils le répètent à l'envi, quitte à consentir des sacrifices sur leur niveau de vie, mais ils préféreraient certainement éviter cette épreuve. Les initiatives de M. Brejnev représentent donc à la fois le résultat d'une attitude constante depuis plus de dix ans et un nouvel effort pour sauver ce qui peut l'être encore de la détente.

Cette volonté explique aussi la « retenue » dont M. Brejnev ainsi que la plupart des orateurs ont fait preuve concernant les rapports avec le tiers-monde et les mouvements de libération, alors que le thème de la solidarité avait été abondamment exploité par la presse soviétique à la veille du congrès. Cela ne veut pas dire que l'U.R.S.S. est disposée à modifier pratiquement sa politique, mais qu'elle est soucieuse de ne pas agacer encore plus les Occidentaux.

Tout cela concourt à présenter l'image d'une équipe dirigeante rassurante, pragmatique, réaliste, mais en ajournant encore la question de la succession des membres les plus âgés du bureau politique, et pas seulement celle de M. Brejnev, le vingt-sixième congrès ne donne-t-il pas aussi l'impression d'un immobilisme, voire d'une sclérose, d'une incapacité des dirigeants actuels à préparer l'avenir ? Car on ne peut pas repousser indéfiniment les échéances, et l'U.R.S.S. risque de se retrouver tôt ou tard dans une crise de pouvoir tout à fait contraire à la stabilité tant recherchée...

DANIEL VERNET.

Les organes dirigeants du parti

BUREAU POLITIQUE

TITULAIRES (14) :

MM. Leonid Brejnev (né le 19/12 1906), depuis le 29 juin 1957 ; Youri Andropov (2/6/1914), titularisé le 27/4/1973 ; Victor Grichine (18/9/1914), depuis le 9/4/1971 ; André Gromyko (15/7 1909), depuis le 27/4/1973 ; André Kirilenko (26/8/1906), depuis le 25/4/1962 ; Dinmoukhamed Kounaev (31/12/1911), depuis le 9/4/1971 ; Arvid Pelché (7/2/1899) ; depuis le 8/4 1966 ; Grigori Romanov (7/2 1923), titularisé au 25e Congrès, 26/10/1976 ; Mikhail Souslov (2/11/1902), de 1950 à 1954, puis à partir du 12/7/1955 ; Dmitri Oustinov (30/10/1908), titularisé au 25e Congrès, le 26/10 1976 ; Vladimir Chtcherbitski (17/2/1918), depuis avril 1971 ; Constantin Tchernienko (1911), titularisé le 27/11/1978 ; Mikhail Gorbatchev (1931), titularisé le 21/10/1980 ; Nicolas Tikhonov (1905), titularisé le 27/11/1979.

SUPPLEANTS (8) :

MM. Guéidar Aliev (1923), depuis le 25e Congrès, le 26/10/1976 ; Piotr Demitchev (3/1/1918), depuis le 16/10/1964 ; Tikhon Kisselev (1917), depuis le 21/10 1980 ; Vassili Kouznetsov (1901), depuis le 3/10/1977 ; Boris Ponomarev (4/1/1905), depuis le 19/5/1972 ; Charaf Rachidov (6/11/1917), depuis le 26/3 1965 ; Mikhail Solomentsev (7/11/1913), depuis le 25/11 1971 ; Edouard Chevarnadzé (1928), depuis le 27/11/1978.

SECRÉTARIAT (10) :

MM. Leonid Brejnev, secrétaire général à la tête du parti depuis octobre 1964 ; Mikhail Souslov (membre du bureau politique) depuis 1947 ; André Kirilenko (membre du bureau politique), depuis avril 1966 ; Constantin Tchernienko (membre du bureau politique), depuis 1976 ; Mikhail Gorbatchev (membre du bureau politique), depuis novembre 1978 ; Boris Ponomarev (suppléant au bureau politique), depuis 1961 ; Ivan Kapitonov (10/2/1915); depuis décembre 1965 ; Vladimir Dolgukh (5/12/1924), depuis décembre 1972 ; Mikhail Zimianine (8/11/1914), depuis mars 1976 ; Constantin Roussakov (1909), depuis mai 1977.

***

Les organismes dirigeants du parti sont ainsi confiés à vingt-six personnes au total (le secrétariat de dix personnes comprend en effet cinq membres titulaires et un suppléant du bureau politique).

M. Berlinguer juge « absurde » le comportement de Moscou vis-à-vis du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — *« Le comportement des dirigeants soviétiques a été incompréhensible et absurde »*, a affirmé, le lundi 2 mars, à Gênes, devant des ouvriers de la métallurgie de l'Italsider, M. Enrico Berlinguer à propos de l'interdiction faite à M. Giancarlo Pajetta, représentant du P.C.I., de parler devant le 26e congrès du P.C. soviétique.

M. Berlinguer a en outre affirmé que sa propre absence au congrès de Moscou, invoquée pour justifier le comportement des Soviétiques vis-à-vis de M. Pajetta, était un *« prétexte spécieux »*. Après avoir souligné que le secrétaire du P.C.F. était lui aussi absent — *« mais il a été permis à son représentant de prendre la parole à la tribune »*, M. Berlinguer s'est demandé : *« Ce traitement différent était-il dû au contenu ou au fait même d'un discours des communistes italiens ? »*

Abondamment commenté par les journaux et les forces politiques, le « cas » Pajetta a été salué par beaucoup comme un nouveau pas vers la rupture du P.C.I. avec l'Union soviétique, mais réduit par d'autres, dont les socialistes, à un simple *« incident diplomatique »*.

M. Berlinguer n'en a pas moins salué dans le discours de M. Brejnev les appels à la limitation des armements et à la détente, qui sont aussi la stratégie de son parti. La position vis-à-vis de l'Union soviétique et de son rôle mondial est d'autant plus nuancée au P.C.I. que s'expriment dans le groupe dirigeant des sensibilités assez différentes qui ne recoupent pas nécessairement les positions prises sur la politique intérieure italienne.

La base elle-même est divisée, et certains vieux militants, surnommés par la presse italienne « les Afghans », expriment dans les sections ou dans les assemblées leur réticence vis-à-vis de la position de leur parti à l'égard de l'Union soviétique.

L'U.R.S.S. est criticable, expliquent-ils en substance, mais *« il ne faut pas le faire dans des perspectives anticommunistes »*. Il est d'ailleurs significatif que M. Berlinguer ait dénoncé le comportement des dirigeants soviétiques en réponse à une question d'un métallurgiste, qui lui demandait à la fois pourquoi il n'était pas allé à Moscou, et rappelé que *« l'U.R.S.S. a toujours représenté un point de référence essentiel »*.

Le phénomène est certes limité. Selon une enquête non encore achevée, réalisée par deux professeurs de sciences sociales de l'université de Bologne, MM. Marzio Barbagli et Piergiorgio Corbetta, qui ont longuement questionné en 1978 et en 1980 un échantillonnage d'un millier de secrétaires de sections sur les 12 500 que comprend le P.C.I., 28 % de ces petits cadres du parti estimaient que l'invasion soviétique en Afghanistan pouvait se justifier, et 2 % qu'en tout cas l'U.R.S.S. a le droit d'intervenir. 35 % de ces secrétaires de section pensent en outre que l'U.R.S.S. a réussi à prévenir à temps en 1968 en Tchécoslovaquie *« une dangereuse division du camp socialiste »*.

Si 79 % des secrétaires de section s'estiment convaincus que l'Union soviétique est un pays pleinement socialiste, seuls 61 % des simples militants partagent cette conviction. Cette ossature des secrétaires qui assurent la routine de la vie des sections, serait donc le lieu privilégié d'un conservatisme idéologique en décalage à la fois avec les initiatives des groupes dirigeants et avec la sensibilité des simples inscrits, beaucoup plus sujets à l'évolution de la société italienne.

MARC SÉMO.

A Paris

LE PRIX JAN-PALACH EST DÉCERNÉ AU SAMIZDAT « PETLICE »

Le prix Jan-Palach 1980 décerné aux publications auto-éditées tchécoslovaques Petlice (Sous les verrous), sera remis, jeudi à 11 heures, à l'hôtel Lutétia (1). Ce prix, créé par le Comité international pour le soutien à la Charte 7 en Tchécoslovaquie, d'un montant de 25 000 F, produit d'une collecte, doit *« récompenser une œuvre individuelle ou collective en Tchécoslovaquie qui, malgré sa valeur incontestable pour la société, n'a guère de chances d'obtenir la reconnaissance officielle »*. Il porte le nom du jeune étudiant tchèque qui s'est immolé par le feu en janvier 1969, à Prague, pour protester contre l'occupation soviétique de son pays.

Mme Mary McCarthy et MM. Louis Astre, Pierre Daix, Pierre Emmanuel, Milan Kundera et Vercors remettront ce prix à M. Jan Vladislav, écrivain tchèque arrivé à Paris il y a quelques jours et qui est l'un des animateurs du samizdat Pettice. Il se chargera de le faire parvenir à qui de droit.

Entre-temps, à Prague, les autorités tentent de démanteler ces éditions dactylographiées qui permettent à ceux qui sont contraints d'*« écrire pour leur tiroir »* de faire lire leurs œuvres par quelques amis et éventuellement de faire connaître des œuvres étrangères dans des traductions faites bénévolement par des traducteurs qui n'ont plus le droit d'exercer leur métier. Par ailleurs, le Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie, présidé par M. Artur London, a protesté contre les tracasseries policières dont vient d'être l'objet à Prague l'écrivain Ludvik Vaculik, et l'arrestation pour diffusion de textes non officiels de M. Jan Litomisky (*le Monde* du 25 février).

(1) Salon Babylone, 45, boulevard Raspail, Paris (6e).

M. WALESA SÉJOURNERA EN FRANCE DU 23 AU 29 MARS

M. Lech Walesa séjournera en France du 23 au 29 mars, apprend-on à la C.F.D.T., l'une des centrales françaises qui ont invité le président du syndicat polonais indépendant Solidarité à effectuer cette visite. M. Walesa, qui sera également l'hôte de la C.G.T., de F.O., de la C.F.T.C., ainsi que du journal catholique *la Croix*, doit arriver à Paris dans la soirée du 22 mars. M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., doit se rendre la semaine prochaine en Pologne pour arrêter le programme de ce séjour.

PROCHE-ORIENT

Israël

UN PORTE-PAROLE OFFICIEL S'ÉLÈVE CONTRE LES PROPOS TENUS PAR « UNE PERSONNALITÉ DU QUAI D'ORSAY »

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Un incident diplomatique vient d'aggraver encore le contentieux franco-israélien. C'est du moins l'opinion exprimée au ministère des affaires étrangères à Jérusalem : un porte-parole a dénoncé le mardi 3 mars les propos récemment tenus paar *« une personnalite du Quai d'Orsay lors d'une rencontre le 2 mars avec des journalistes israéliens en poste à Paris »*. Un représentant de l'ambassade d'Israël en France assistait à l'entretien. La personnalité, qui n'est pas nommée — selon la presse israélienne, il s'agirait de M. François-Poncet. — aurait qualifié de *« suicidaire »* la politique du gouvernement de Jérusalem.

Le porte-parole, M. Inbar, a déclaré qu'il était *« regrettable et surprenant que l'on puisse employer un tel langage dans les relations internationales »*. Il a souligné que son gouvernement considérait *« avec gravité »* une pareille remarque. En guise de réplique, il a rappelé qu'Israël estimait que la politique française au Proche-Orient n'était pas *« équilibrée »* — contrairement à ce qu'aurait prétendu la personnalité mise en cause. Il a mis l'accent sur le fait que la France continue d'accorder la *« priorité »* à ses exportations d'armes vers les pays arabes et fournit *« notamment des équipements nucléaires à l'Irak »*. — F. C.

[Interrogé à ce sujet, un porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que M. François Poncet n'avait pas tenu devant des journalistes israéliens des propos destinés à être publiés.]

Iran

LE CONFLIT ENTRE LE CHEF D'ÉTAT ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL AU SUJET DES MINISTÈRES « VACANTS » A ÉTÉ RÉSOLU.

Une solution a finalement été trouvée le mardi 3 mars — grâce à l'arbitrage de l'imam Khomeiny — pour compléter le cabinet iranien, privé depuis sa constitution, en septembre dernier, de trois ministres-clés, faute d'accord entre le président et le premier ministre sur les noms des titulaires à retenir. Les trois ministères vacants sont ceux des affaires étrangères, du commerce, de l'économie et des finances.

L'annonce du déblocage après cinq mois d'impasse totale a été faite mardi midi par le président Bani Sadr, selon la radio-télévision iranienne. *« Le problème est désormais résolu »*, a indiqué le président à l'issue d'une entrevue avec l'imam Khomeiny, sans préciser quelle était la teneur du compromis retenu. Lundi, le premier ministre, M. Mohammed Ali Radjai, avait fait preuve de la même assurance et de la même discrétion pour indiquer que l'imam *« avait donné ses directives »*, après que son arbitrage eut été sollicité.

Un certain « dégel » se manifeste, d'autre part, entre Téhéran et Washington. Le département américain de l'agriculture a en effet annoncé mardi l'envoi imminent de la première livraison de blé par les États-Unis à l'Iran depuis l'interruption du commerce avec ce pays, suite à la prise d'otages américains à Téhéran, à la fin de 1979. Environ 20 000 tonnes de blé ont subi l'inspection à l'embarquement dans les ports de la côte du Pacifique. — *(A.F.P., Reuter.)*

M. Willy Brandt accompagnera M. François Mitterrand dans son « voyage du souvenir » en République démocratique allemande

De notre correspondant

Bonn. — L'ancien chancelier Willy Brandt et M. François Mitterrand ont rendez-vous jeudi 5 mars en R.D.A., sur l'autoroute Berlin-Hirschfled. Pendant toute la journée, ils voyageront de concert le long d'une partie du chemin parcouru, en mars 1941, par le dirigeant socialiste français lorsque, prisonnier de guerre, il se lança dans une tentative d'évasion qui échoua à quelques kilomètres de la frontière suisse. Celui qui devait devenir le premier secrétaire du P.S. avait alors, en vingt-deux jours, parcouru 600 kilomètres à pied à travers le territoire allemand (1).

Après la visite de l'ancien stalag 9 C, près de Rudolstadt, les deux voyageurs se rendront à Nuremberg, puis à Rothenburg, en Franconie.

Ce voyage est présenté, tout d'abord, comme une excursion de M. Mitterrand *« au pays des souvenirs »*. A certains égards, la chose est vraie aussi pour M. Brandt, qui passera près d'Erfurt, où, il y a onze ans, lors de son premier voyage en R.D.A., il avait été follement acclamé par la population est-allemande. Mais l'entreprise des deux dirigeants socialistes comporte aussi une signification politique. Les rapports entre le S.P.D. et le P.S. n'ont jamais été très cordiaux. Les différences de tempérament et de doctrine sont trop profondes pour qu'il puisse en être autrement. La très grande majorité des sociaux-démocrates de République fédérale envisagent avec la plus grande méfiance toute espèce de coopération ou d'alliance avec les communistes.

Au moment où s'ouvre en France la campagne pour l'élection présidentielle, il s'agit donc d'affirmer de façon spectaculaire la solidarité entre le S.P.D. et le parti de M. Mitterrand. La démonstration est d'autant plus nécessaire que, sur ce point, l'attitude du chancelier Schmidt ne coïncide pas avec celle de M. Brandt. Le chancelier, certes, se garde bien de prendre position publiquement dans un domaine aussi délicat. Cela d'autant plus qu'il avait imprudemment accordé, en 1976, un soutien un peu trop manifeste au président américain sortant, M. Gerald Ford, qu'avait battu M. Carter. Personne ici, cependant, ne doute que le chancelier souhaite aujourd'hui la réélection de son « cher Valéry », et qu'il ne verrait pas non plus sans inquiétude une forte poussée de la gauche française. Le voyage de jeudi offre donc aussi à M. Brandt l'occasion de manifester son désaccord avec le chancelier, à un moment où les dirigeants du S.P.D. ne paraissent pas avoir pour principal souci de maintenir entre eux des relations harmonieuses.

JEAN WETZ.

(1) Blessé à Stenay et fait prisonnier en 1940, le sergent-chef d'infanterie coloniale François Mitterrand s'est évadé du stalag 9C, en Hesse, à deux reprises, mais il a été repris ; le 11 décembre 1941 il a réussi à s'enfuir du camp de triage de Boulay, en Lorraine, où les Allemands regroupaient les évadés repris, et a pu regagner la zone libre.

EUROPE

Espagne

Le P.C.E. souhaite la révision de la politique des autonomies régionales

Tandis qu'à Madrid l'enquête sur les organisateurs du putsch manqué du 23 février dernier se poursuit, au Pays basque espagnol l'ETA militaire a annoncé, mardi 3 mars, qu'elle ne renoncerait pas à la lutte armée, contrairement à la branche politico-militaire de l'organisation séparatiste (*« le Monde » du 3 mars*). En revanche, la coalition autonomiste Euskadiko Eskerra *(« gauche basque »)*, proche de l'ETA-P.M., a demandé à la population de créer un climat qui favorise le respect du cessez-le-feu et l'ouverture de négociations.

D'autre part, une organisation d'extrême droite, le Bataillon basque espagnol, a revendiqué mardi la responsabilité de l'assassinat d'un ouvrier d'Andon (province de Guipuzcoa), et menacé, ce mercredi, de « tuer deux cents séparatistes connus en une seule nuit ».

Dans l'affaire de l'enlèvement de l'un des footballeurs vedettes du F.C. Barcelone, Enrique Castro (« Quini »), (« le Monde » du 4 mars), dont on est *toujours sans nouvelles*, la police semble s'orienter vers la piste d'un rapt crapuleux, bien que plusieurs organisations extrémistes aient assuré en être l'auteur.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le parti communiste espagnol entend proposer publiquement au pays et aux Cortès une révision de la politique des autonomies régionales. C'est ce que nous a déclaré mardi 3 mars, à Madrid, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E. Il ne s'agit pas, dans l'esprit des dirigeants communistes, de revenir en arrière, de contester les statuts d'autonomie accordés à la Catalogne et au Pays Basque. Il convient selon eux d'être beaucoup plus attentif aux *« manifestations formelles de l'autonomie »*. Il faut, selon la formule de M. Carrillo, *« que la décentralisation politique et administrative prévue par le processus des autonomies se fasse en respectant le drapeau* plication de petits partis régionaux

Cette prise de position spectaculaire, que ne renieraient pas la droite espagnole et les chefs de l'armée, ne traduit pas seulement un retour à la tradition « jacobine » du parti communiste espagnol. C'est d'abord l'une des conclusions tirées par les dirigeants du P.C.E. après une analyse pessimiste de la tentative de coup d'Etat du 2 février et des menaces graves qui pèsent encore sur une démocratie qui s'est révélée, à l'épreuve, plus fragile qu'on ne le pensait.

Les dirigeants du P.C.E. préconisent une enquête sérieuse sur les responsabilités du putsch et un jugement équitable des coupables. Mais ils estiment aussi que la situation est trop grave pour que des *« incidents gratuits »* et des *« attitudes irresponsables »* donnent des arguments faciles aux adversaires galonnés des institutions démocratiques. Pour le P.C.E., la *« prolifération de banderoles régionales »* aux quatre coins de la péninsule conduit à des excès, et la multiplication de petits partis régionaux représentés aux Cortès risque de fausser le jeu parlementaire.

Il est vrai qu'on a vu, l'année dernière, M. Suarez « négocier » l'appoint des voix du petit parti socialiste andalou pour éviter un vote de censure au Parlement. Il est vrai aussi que de multiples incidents, qualifiés par l'armée d'*« offenses au drapeau »*, ont contribué, ces derniers mois, à faire monter la tension dans les casernes. Et le thème de l' *« unité de la nation »* est l'un de ceux qui mobilisent le plus aisément les militaires. Très préoccupé par la tentative de putsch du 23 février, et aussi et surtout par toutes les failles graves que ce coup de force avorté a brutalement mises en lumière, M. Carrillo réclame *« plus de sérieux »*, et dit : *« Autonomie oui, démembrement de l'Espagne non. »*

Sans doute peut-il tenir aujourd'hui *ces propos sans être accusé de* céder aux pressions militaires, comme en témoigne son comportement personnel pendant l'occupation du Parlement par les gardes civils : il est le seul, avec M. Suarez et le général Gutierrez Mellado, à être resté sans broncher à son banc de député alors que les assaillants *ouvraient un feu d'intimidation*. Le courage physique est encore une valeur sûre dans ce pays... M. Carrillo, persuadé, l'autre semaine, qu'il pouvait être sommairement exécuté à tout moment, répète : *« La révision de l'autonomie est une question de forme et non de fond... »*

Une analyse pessimiste

Cette position n'est pas très éloignée de celle des socialistes, qui partagent l'analyse pessimiste du P.C.E. *« Les menaces contre la démocratie,* dit M. Felipe Gonzalez, *peuvent durer encore deux à trois semaines... »* Renouvelant son offre de participation au gouvernement de M. Calvo Sotelo, le P.S.O.E. affirme que l'une des questions principales qui se poseront en cas de formation d'un gouvernement de coalition est celle de *« la construction de l'Etat des autonomies »*. Il faut, disent les socialistes, *« clarifier les structures du pouvoir de l'Etat »* et bien définir *« les responsabilités du pouvoir central et celles des communautés autonomes »*.

Les dirigeants du parti communiste sont, d'autre part, ulcérés par les réactions de Moscou à la tentative du putsch, les *« attaques contre les eurocommunistes »* ayant continué pendant le vingt-sixième congrès du P.C. de l'U.R.S.S. *Ils ne sont pas* beaucoup plus tendres à l'égard de certains partis communistes occidentaux, ni de M. Reagan, qui a qualifié le coup de force de *« problème interne »*.

M. Carrillo juge encore que le gouvernement de M. Calvo Sotelo est trop faible pour faire face à la situation. C'est un avis maintenant partagé par de larges secteurs de la *classe politique, de la droite à la* gauche. Et une partie du patronat a joint sa voix, mardi 3 mars, à ce concert d'imprécations contre le successeur de M. Suarez à peine installé à la Moncloa. La formule d'un gouvernement disposant d'une large base *parlementaire gagne donc du terrain*. Le groupe parlementaire de l'U.C.D. l'a envisagée sans hostilité, mardi. Mais M. Calvo Sotelo continue de laisser entendre que les militaires sont hostiles à une éventuelle participation socialiste. C'est sans doute *ce qu'il devait redire ce mercredi à* M. Felipe Gonzalez, qu'il reçoit dans le cadre d'une « consultation » qui n'est pas encore une « concertation ».

MARCEL NIEDERGANG.

Danemark

LEVÉE DU BLOCAGE DES PRIX

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le blocage des prix de toutes les marchandises et des services, en vigueur au Danemark depuis le 31 décembre 1979, a été levé le 1er mars, malgré l'opposition de certains partis politiques et d'organisations, dont la puissante centrale syndicale LO. Les opposants craignaient des augmentations de prix excessives qui annuleraient complètement les maigres bénéfices accordés aux salariés lors du récent renouvellement des conventions collectives.

Dans leur majorité les députés n'ont pas tenu compte de ces arguments, vraisemblablement parce que les milieux d'affaires n'ont cessé de proclamer depuis l'hiver dernier que ces mesures de blocage étranglaient littéralement les entreprises et pousseraient beaucoup d'entre elles à mettre la clé sous la porte. Pourtant ce blocage des prix, assorti de dispenses et d'assouplissements assez nombreux (il n'aura pas empêché par exemple les transports publics et les tarifs postaux d'augmenter, ainsi qu'un certain nombre de produits alimentaires), aura contribué à juguler l'inflation de façon assez satisfaisante : l'augmentation des prix de détail en 1980 n'aura pas dépassé 11 %.

Cependant le Parlement a décidé d'ajourner à fin avril la libération des loyers. Les parlementaires espèrent que ce très bref ajournement permettra aux communes de créer des commissions de contrôle des loyers qui pourront examiner les plaintes des personnes s'estimant injustement traitées par leurs propriétaires. — C. O.

Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE A FAIT APPROUVER PAR LES COMMUNES L'ACHAT DE MISSILES TRIDENT AUX ÉTATS-UNIS.

Londres *(A.F.P.)*. — La chambre des *Communes a approuvé*, mardi soir 3 mars, le projet gouvernemental d'achat de missiles nucléaires Trident aux Etats-Unis, pour une somme d'environ 5 milliards de livres sterling (1). Ces missiles, capables de transporter jusqu'à huit têtes nucléaires à quelque 7 000 kilomètres, sont appelés à remplacer les fusées Polaris à partir de 1990.

En présentant ce projet gouvernemental aux députés, en juillet *dernier*, le ministre de la défense avait indiqué que ce renouvellement était jugé indispensable à la modernisation de la force nucléaire stratégique de la Grande-Bretagne. Il avait en outre précisé que les quatre ou cinq sous-marins lanceurs de Trident *seraient de fabrication* britannique.

Une fois les missiles achetés aux Etats-Unis, le système Trident, bien qu'affecté à l'OTAN devra se trouver totalement sous le contrôle opérationnel de la Grande-Bretagne. Dans une lettre *adressée au président Carter au* moment de la décision d'achat des Trident, Mme Thatcher avait implicitement envisagé la possibilité, pour la Grande-Bretagne, d'utiliser indépendamment la nouvelle force nucléaire « *si ses intérêts suprêmes sont en jeu* », règle en vigueur *pour les quatre* sous-marins équipés de Polaris.

(1) Le cours de la livre est d'environ 11 F.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

M. Giscard d'Estaing précise le rôle du gouvernement pendant la campagne

Au cours du conseil des ministres qui a siégé mercredi 4 mars à l'Elysée — et qui était réuni au complet (c'est-à-dire en présence des secrétaires d'Etat), M. Valéry Giscard d'Estaing a évoqué les préparatifs de l'élection présidentielle en s'adressant en ses termes aux membres du gouvernement :

« Je demande au gouvernement en tant qu'institution de continuer à assurer, sous l'autorité du premier ministre, l'administration des intérêts de la France.

» Il convient d'éviter de prendre à l'heure actuelle des décisions qui anticipent sur le choix futur des Français.

» Le conseil des ministres se réunira régulièrement chaque mercredi à l'Elysée.

» Les ministres et secrétaires d'Etat sont des femmes et des hommes politiques qui ont donc vocation à participer au débat qui s'ouvre. Je leur demande de veiller à le faire à titre individuel et en raison des responsabilités locales ou personnelles qui sont les leurs. »

Les trois ministres directement impliqués dans la campagne du chef de l'État devraient faire connaître, mercredi en fin d'après-midi, leur décision de se démettre de leurs fonctions gouvernementales ; ce sont Mme Monique Pelletier et MM. Deniau et Lecat, qui se trouveraient ainsi dégagés de la réserve que le président de la République souhaite voir observer par les ministres lorsqu'ils s'expriment ès qualités.

C'est donc à d'autres titres que les membres du gouvernement s'engageront dans la campagne présidentielle comme l'ont déjà fait certains ministres ou secrétaires d'Etat gaullistes. M. Pierre Ribes, R.P.R., secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, avait fait connaître, mardi, son choix en faveur de M. Giscard d'Estaing. M. Jean Mattéoli, ministre du travail et gaulliste de longue date, devrait préciser le sien jeudi.

Un sondage réalisé le mardi 3 mars par l'IFRES et publié mercredi par « France-Soir » (huit cent trente-sept personnes interrogées) tendrait à prouver que la déclaration de candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing a été bien accueillie : 63 % des personnes interrogées ont « entendu ou vu » le chef de l'Etat annoncer qu'il briguerait un second mandat ; 60 % des personnes interrogées jugent que cette candidature est plutôt « bienvenue » et 40 % qu'elle est plutôt « inopportune ».

Toutefois, ces appréciations ne portent pas sur le contenu de la déclaration elle-même. Un autre sondage devrait prochainement indiquer que les jugements des citoyens sont nettement plus réservés sur le fond même des déclarations du chef de l'Etat. En particulier, il semble que son souhait d'apparaître comme le seul candidat capable de l'emporter sur l'opposition n'a pas nécessairement convaincu une majorité. Il en va de même pour l'affirmation selon laquelle une victoire de la gauche entraînerait la « décadence politique et économique » du pays.

Un sondage « Figaro-Sofres » sur le bilan du septennat

Le Figaro du mercredi 4 mars publie un sondage réalisé par la Sofres entre les 23 et 29 janvier auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, et portant sur le bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing. A la question « *Quels sont les points où l'action de M. Giscard d'Estaing a été la plus positive ?* », l'enquête fait apparaître les résultats suivants : maintien de l'autorité de l'Etat, 25 % ; unité de la majorité, 7 % ; défense des libertés individuelles, 13 % ; unité des Français, amélioration des relations avec l'opposition, 6 % ; respect des libertés publiques (liberté de la presse), 22 % ; sécurité des citoyens, 12 %. D'autre part, 48 % des personnes interrogées estiment que le président de la République « *n'a pas fait adopter assez de réformes* » (26 % pensent qu'« *il en a fait adopter suffisamment* »).

Dans le domaine économique et social, les « *aspects positifs* » sont les suivants : effort en faveur des personnes âgées, 62 % ; revalorisation du travail manuel, 28 % ; amélioration de la condition des femmes, 35 % ; aide aux familles nombreuses, 47 % ; bon fonctionnement de l'économie française, lutte contre le chômage, 3 % ; lutte contre la hausse des prix, 3 % ; réduction des inégalités sociales, 7 % ; pouvoir d'achat des différentes catégories de Français, 4 %

Enfin, en ce qui concerne les « *problèmes de société* », 66 % des personnes interrogées estiment que M. Giscard d'Estaing a eu raison de libéraliser l'avortement (24 % pensent qu'il a eu tort) ; 45 % estiment que le président de la République a eu raison d'abaisser la majorité à dix-huit ans et 47 % pensent qu'il a eu tort. En revanche, 78 % (contre 10 %) sont satisfaits de la simplification de la procédure du divorce.

LES RÉACTIONS

● M. DIDIER JULIA, député R.P.R. de Seine-et-Marne :

« *A deux mois du scrutin, M. Carter était pour les démocrates américains le seul à pouvoir battre M. Reagan. La très faible marge avec laquelle la dernière fois M. François Mitterrand a été battu représente les voix de Djibouti et des Comores qui ne votent plus français. Le déferlement de publicité et de servilité à la télévision en faveur du sortant nous ramène en arrière : il sera aussi sûrement réélu que « l'Angleterre devait être rasée comme Carthage ». J'observe qu'aujourd'hui comme jadis pour les Français l'espoir vient d'ailleurs.* »

● Mme MARIE - FRANCE GARAUD estime, dans une interview publiée mercredi 4 mars par *le Quotidien de Paris*, que M. Giscard d'Estaing, en annonçant sa candidature, « *s'est situé comme un candidat-président qui aurait la virginité du candidat et l'expérience du président* ». « *Il essaie*, ajoute-t-elle, *de faire porter le président Giscard par le candidat Giscard. Mais je pense que le président Giscard atteint gravement la crédibilité du candidat Giscard.* »

● M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, membre du secrétariat national du parti socialiste, a estimé mardi 3 mars à Villeneuve-d'Ascq (Nord), que « *Valéry Giscard d'Estaing en se portant candidat s'est présenté comme un anti-Mitterrand* ».

» *Reprenant les attaques traditionnelles de la droite contre le leader de la gauche, Giscard s'est adressé aux Français comme à des amnésiques, comme si son septennat n'avait pas eu lieu, alors qu'on n'entend que lui, directement ou par personne interposée, depuis sept ans, à la Radio et à la Télévision* », a ajouté le député de Belfort.

● M. BERTRAND RENOUVIN, candidat de la Nouvelle Action royaliste à l'élection présidentielle : « *M Giscard d'Estaing commence sa campagne comme il a accompli son septennat : dans et par l'imposture. Loin de défendre l'unité, la justice et la liberté, il n'a cessé de bafouer l'exigence commune de justice, de porter atteinte aux libertés élémentaires. Loin d'être un arbitre indépendant il n'a cessé d'être le représentant du pire des partis : celui de l'argent. Sa critique de l'opposition ne peut faire oublier le bilan désastreux de sa politique et il ne peut prétendre abuser les Français qu'en pratiquant le chantage à la peur. Aussi faut-il souhaiter qu'il perde et qu'il parte.* »

● LA FEDERATION ANARCHISTE : « *M. Giscard d'Estaing prétend rendre intact le pouvoir qu'il s'est arrogé sur nos vies. Il serait bien alors le premier à réaliser cette prouesse. Il faut aussi reconnaître au président sortant un sens extraordinaire de l'humour. Prétendre, après sept ans passés à la direction des affaires, résoudre les problèmes de la jeunesse, du chômage, de la crise, en un mot transformer la société, sans en changer le cadre ni les mentalités, est des plus démagogiques. La bande des quatre et leurs outsiders sont tous de futurs monarques.* »

● M. PIERRE BAUBY, candidat du parti communiste marxiste - léniniste (P.C.M.L., maoïstes) : « *Giscard d'Estaing prétend ne pas être l'homme d'un parti ni soutenu par un appareil. Il est pourtant bien l'homme des monopoles. Et le grand patronat a en effet toutes les raisons d'être content de lui (...) Il ose, par ailleurs, se présenter comme le « candidat de la sécurité », alors que sa politique internationale est marquée par la conciliation envers ceux qui menacent la paix mondiale : les deux super-puissances impérialistes et, en particulier, l'U.R.S.S* »

● *M. Philippe Aucouturier*, administrateur civil, chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République depuis juin 1976, quitte ses fonctions sur sa demande. Il collaborait avec MM. Jean Serisé et Jean Riolacci, qui sont à l'Elysée chargés des affaires politiques.

RECTIFICATIF. — M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, n'est plus maire de Castres, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 4 mars, mais ancien maire de cette ville, qui est dirigée depuis 1977, par M. Jean-Pierre Gabarrou (P.S.).

Les Jeunes Giscardiens en avant-garde de la campagne du chef de l'État

Les principaux membres de l'équipe électorale de M Valéry Giscard d'Estaing se sont réunis mardi après-midi 3 mars dans les locaux du quartier général de la campagne du chef de l'Etat, 8, rue de Marignan, à Paris, près des Champs-Elysées. Mme Giscard d'Estaing est aussi venue visiter les lieux. Elle disposera d'un bureau à côté de celui destiné à son époux.

Le chef de l'Etat lui-même devrait se rendre à son P.C dans les tout prochains jours. En fait, il a déjà vraisemblablement visité les locaux au cours des travaux.

Les Jeunes Giscardiens qui, depuis plusieurs semaines déjà, étaient autorisés à procéder à des campagnes d'affiches, continuent de jouer le rôle d'« avant-garde » qui leur est assigné. Mardi, ils tournaient à proximité du quartier général de leur candidat à bord de deux autobus surchargés d'affiches « *Allez Giscard 81* », jouant du tambour et usant du mégaphone. Ils se sont rendus de la rue de Marignan à l'Opéra.

Mardi, on a appris à l'Elysée qu'avant la diffusion de sa déclaration de candidature, le président de la République avait prévenu, ou fait prévenir, un certain nombre de personnalités françaises ou étrangères.

A l'étranger, le chef de l'Etat a prévenu le chancelier Helmut Schmidt, les présidents Alessandro Pertini (Italie), Constantin Caramanlis (Grèce), le général Eanes (Portugal, les premiers ministres, britannique, Mme Margaret Thatcher ; belge, M Wilfried Martens ; luxembourgeois, M Pierre Werner ; le roi d'Espagne, Juan Carlos ; le roi du Maroc, Hassan II ; M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne.

En France, M Raymond Barre avait été prévenu dans la journée de lundi. Le président de la République avait téléphoné ou fait téléphoner à quatre candidats : MM. Mitterrand, Marchais, Chirac et Debré ; à MM. Alain Poher et Jacques Chaban-Delmas, présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ; à MM. Roger Chinaud et Claude Labbé, présidents des groupes U.D.F et R.P.R. de l'Assemblée nationale. Ont également été informés par M Giscard d'Estaing : M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F ; MM. Jacques Blanc, Bernard Stasi et Didier Bariani, vice-présidents de l'U.D.F., et M Michel Pinton.

LE SID EN CAMPAGNE

Le service d'information et de diffusion, chargé auprès du premier ministre, depuis 1976, d'assurer l'information des usagers, des élus et de la presse sur les actions gouvernementales et les travaux administratifs, a commencé la publication d'une série de brochures faisant, secteur par secteur, le bilan du septennat. Au cours de ces derniers jours, quinze documents ont été diffusés, intitulés : *Une politique française du cinéma, le Patrimoine : une politique, l'Economie française la Sécurité des Français, les Enseignements supérieurs en France, Une politique de défense pour la France, les Personnes handicapées, la Protection et la mise en valeur de l'environnement, la Réforme des collectivités locales, Une politique moderne pour l'éducation, la Sécurité sociale, les Départements et territoires d'outre-mer, les Personnes âgées une juste place dans la communauté nationale. Une politique pour les femmes, Anciens combattants et victimes de guerre.*

Tirée à 26 000 exemplaires environ, chacune de ces brochures met en exergue des citations de M Valéry Giscard d'Estaing et dresse, pour le secteur concerné, le bilan de l'action présidentielle et gouvernementale.

★ S.I.D., 19, rue de Constantine, 75700 Paris. Tél 555-92-93.

M. CHIRAC : La voix de la France est faible éraillée et contestée.

Visitant mardi 3 mars la région de Basse-Normandie, M. Jacques Chirac a tenu à Lisieux un meeting devant quelque sept cents participants après avoir rendu une visite de courtoisie au maire U.D.F., M. Jean-Marie Girault, sénateur du Calvados. Le candidat gaulliste a évoqué la situation agricole en disant notamment : « *Contrairement aux Britanniques qui obtiennent satisfaction — car ils sont les seuls à parler haut et clair et à avoir une véritable politique — nos agriculteurs ont perdu l'espoir, car nous n'avons plus l'autorité et la fermeté pour imposer le point de vue de la France et défendre ses intérêts à Bruxelles.* » M. Chirac a ajouté : « *Quand le pays est contesté, il n'est pas porteur d'un message, ce qui a toujours été la vocation de la France et ce qu'attendent beaucoup de pays, notamment au sujet du respect des droits de l'homme* »

Dans la soirée, à Alençon, le maire de Paris s'est d'abord adressé à un millier d'élus locaux et de responsables socio-professionnels. Accompagné de M. Henri Olivier, sénateur de l'Orne, membre du comité directeur du Centre national des indépendants et paysans, qui préside son comité de soutien départemental, M. Chirac a ensuite tenu un meeting devant trois mille participants. Il a notamment dénoncé « *le manque de fermeté de la France, dont la voix est faible, éraillée et contestée et que l'on n'entend plus délivrer le message qu'elle porte traditionnellement en elle.* »

Il a conclu : « *Entre une politique de résignation que nous ne pouvons plus de gaieté de cœur imaginer pour sept ans encore et le choix que propose la gauche avec les mêmes programmes et les même alliances qu'en 1974, il y a la voie de l'espérance et du changement nécessaire que je vous propose.* »



Dessin de PLANTU.

M. DEBRÉ : Que d'ombres dans le septennat qui s'achève !

M. Michel Debré a déclaré, mardi 3 mars à Nancy, devant le Club de la presse : « *Il convient d'envisager pour la France un septennat tout différent. Il y a eu de bonnes réalisations, au cours du septennat qui s'achève, comme la politique nucléaire ou la politique en faveur des personnes âgées Mais que d'ombres, que d'ombres derrière un taux excessif de chômage, d'inflation, derrière le renoncement extérieur de la France !* »

Au cours d'un meeting qu'il a tenu dans la même ville, l'ancien premier ministre s'est étonné de la diversité des solutions proposées par MM. Marchais, Mitterrand et Chirac pour lutter contre le chômage et assainir la situation économique.

« *La diversité des remèdes laisse rêveur Comment des hommes sincères avec eux-mêmes peuvent-ils si facilement choisir des chemins opposés ? En vérité, aucun des candidats, aucun des partis qui ont investi ou soutiennent ces quatre candidats ne peut dire aux hommes et aux femmes de France que nous sommes entrés dans une période de forte lutte économique entre les peuples et que, s'il est vrai qu'il n'y a point de miracle il est tout aussi vrai qu'il est scandaleux de ne pas dire la vérité* »

CORRESPONDANCE

L'ATTITUDE DES JOURNALISTES DE LA TÉLÉVISION

Nous avons reçu, à la suite de l'émission « Le grand débat » à laquelle M. Michel Debré a participé, le 24 février, une lettre d'un professeur qui, sous les initiales J. B., nous fait part de son « indignation » *devant le comportement de certains journalistes qui ont interrogé l'ancien premier ministre. Ce professeur écrit notamment :*

Je ne partage pas personnellement — tant s'en faut — les opinions de M. Debré, mais je lui reconnais d'éminentes qualités de cœur et d'esprit, en particulier du courage, de la sincérité et de la dignité

La dignité, précisément, n'a pas été le point fort des journalistes qui l'interrogeaient, et principalement deux d'entre eux : interruptions bruyantes et impérieuses, ordres comminatoires (« C'est moi qui interroge ici ». « Non, monsieur Debré, je n'ai pas fini, vous continuerez après », etc.), sourires sarcastiques sottement satisfaits, ricanements entendus qui se voulaient supérieurs, familiarité vulgaire et déplacée du ton (« Pourquoi vous avez fait ça ? », « Comment vous feriez ça, vous ?) De quelle patience, de quelle correction, a fait preuve M. Debré devant tant d'irrévérence et d'impertinence de mauvais aloi ! (...)

Ah ! comme on souhaiterait qu'une telle pugnacité, qu'une telle agressivité polémique — dans les limites de la courtoisie, bien entendu — sollicitent jusque dans leurs derniers retranchements les grands de notre pouvoir actuel (...).

Las ! que de courbettes obséquieuses, de précautions oratoires, d'exquis ménagements devant nos secrétaires d'Etat, nos ministres, notre président... Ce dernier, en particulier, a droit à l'ambiance feutrée des entretiens déférents, jamais de questions gênantes, jamais de critiques même légères. Si, par mégarde ou par témérité extrême, l'un des journalistes, comme ce fut le cas récemment, évoque certaines relations avec un Bokassa, on le fait taire séance tenante et sans réplique, en le rappelant, d'un œil courroucé, à « plus de tenue ».

UNE LETTRE DE M. CHARBONNEL

M. Jean Charbonnel, maire de Brive, qui a abandonné ses fonctions de délégué général du R.P.R. à l'action ouvrière et professionnelle pour rallier M Debré, nous écrit, de nouveau, à propos des conditions dans lesquelles il a rompu avec le mouvement gaulliste en 1976. Répondant au Monde *du 13 février, il nous écrit :*

Je préciserai seulement que la direction du R.P.R. fait preuve d'un total « trou de mémoire » ou joue sur les mots lorsqu'elle affirme, d'après ce que rapporte votre journal, qu'aucune demande d'exclusion concernant la section de Brive de l'U.D.R ou moi-même « *n'a été proposée au comité central du mouvement* » : en réalité, l'ensemble de notre section a été dissoute par décision du secrétaire général de l'U.D.R. prise en bureau exécutif le 18 décembre 1975 et notifiée à chacun d'entre nous le 13 janvier 1976 Il s'agissait donc bien d'une exclusion de fait, même si le mot lui-même n'a pas été utilisé.

[Cette « mise au point » constitue une confirmation. M. Jean Charbonnel reconnaît en effet — ainsi que nous l'avions écrit dans « le Monde » du 13 février — qu'il n'a jamais été « exclu » du mouvement gaulliste, ce qui aurait été une sanction disciplinaire dépendant du comité central, mais que la section de Brive qu'il présidait a été « dissoute », ce qui est une mesure de gestion administrative relevant de la compétence du secrétaire général (à l'époque M. André Bord). Nous enregistrons donc le jugement de valeur que M. Charbonnel porte sur la décision prise par son parti et que « le Monde » n'a pas à apprécier. — A. P.]

CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DE LA « GAUCHE RÉPUBLICAINE »

M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat chargé de la petite et moyenne industrie, président des clubs « République et démocratie », a annoncé, vendredi 27 février, la constitution d'un conseil national de la « Gauche républicaine ». Issue de la création, en novembre 1978, des clubs « République et démocratie », la « Gauche républicaine », qui ne se veut « *ni un parti ni un club* » mais un « *organisme de liaison, de concertation et d'action* », se donne pour objectif « *d'assumer l'expression d'un courant d'opinion attaché au renouveau de la proposition d'une gauche réformiste et républicaine dans la nation* ».

Les membres fondateurs de ce conseil national sont les suivants : M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer ; Mme Christiane Bellanger, conseiller suppléant de Bris, MM. Jean-Paul Benoît, secrétaire général des clubs « République et démocratie », Pierre Bracque membre du Conseil économique et social, Corentin Calvez, membre de l'Assemblée européenne, Charles de Cuttoli, sénateur (Gauche démocratique) des Français établis hors de France, Emmanuel Diaz, président de la fédération nationale des élus républicains et radicaux, Paul Estienne, membre de section au Conseil économique et social, Guy Genesseaux, conseiller de Paris, Mme Brigitte Gros, sénateur (Gauche démocratique) des Yvelines, MM. Michel Grossmann, maire adjoint de Saint-Etienne, Jacques Pelletier, sénateur (Gauche démocratique) de l'Aisne, Gabriel Peronnet, député (app. U.D.F) de l'Allier, Jean-Pierre Prouteau, Jean Seraqui, secrétaire général du Club des réformistes, et Abel Thomas, député (U.D.F.) de Paris.

M. Prouteau a précisé que les personnalités qui se sont regroupées au sein de ce conseil politique souhaitent lancer un appel afin que cesse « *un processus de sclérose politique à l'intérieur du courant de centre gauche* » Notre initiative, a-t-il ajouté, « *n'est pas dirigée contre le parti radical et le mouvement des radicaux de gauche* ».

هكذا من الأصل



Dessin de PLANTU.

DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Marchais : il n'y a pas d'homme providentiel

M. Georges Marchais est revenu, mardi 3 mars, devant plusieurs milliers de personnes réunies à Perpignan, sur la question de la composition du gouvernement dans le cas où M. François Mitterrand l'emporterait à l'élection présidentielle. *« Avec qui François Mitterrand gouvernera-t-il s'il est élu ?* a demandé le candidat communiste. *Prendra-t-il (...) des ministres communistes dans un gouvernement d'union de la gauche ? A cette question, ses amis Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Jean-Pierre Chevènement ont répondu non. Et François Mitterrand lui-même les a approuvés. »*

M. Marchais a déclaré que dans ces conditions *« à nouveau le danger existe de voir le parti socialiste coopérer avec la droite »*. Il a ajouté : *« Giscard d'Estaing, dès 1974, a affirmé que c'était son objectif. Il est d'ailleurs évident que c'est dans ce but qu'il ménage François Mitterrand et son parti, ne serait-ce qu'avec la place qu'il réserve au parti socialiste à la télévision, comparativement au parti communiste. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que son parti *« combat résolument pour la construction d'un mouvement populaire majoritaire sur la base duquel s'établira une union de la gauche solide et durable, une union qui devra trouver son prolongement jusqu'à un gouvernement communiste-socialiste pour gérer les affaires du pays »*.

M. Marchais a mis en garde ses auditeurs contre les *« sauveurs suprêmes »* — M. Giscard d'Estaing ou M. Mitterrand — et il a lancé : *« Il n'y a pas d'homme providentiel. Nous avons, nous, communistes, payé assez cher pour être guéris de la maladie du culte de la personnalité. »*

A Ferrals-les-Corbières, où il s'était adressé, mardi matin, aux viticulteurs, M. Marchais avait réaffirmé l'opposition du P.C.F à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun et dénoncé *« les partisans de l'Europe des multinationales, qu'ils se nomment Giscard d'Estaing, Chirac, Debré ou François Mitterrand »*.

M. GOSNAT (P.C.F.) AFFIRME QUE M. SCHMIDT ET L'INTERNATIONALE SOCIALISTE FINANCERONT LA CAMPAGNE DE M. MITTERRAND.

M. Georges Gosnat, trésorier du parti communiste, indique, dans une interview publiée par *l'Humanité* mercredi 4 mars, que la souscription lancée par le *P.C.F.* pour financer la campagne électorale de M. Marchais a permis de réunir 24 300 000 francs. *« C'est une somme de plus de 4 millions supérieure au montant que nous nous étions fixé pour le 27 février,* déclare M. Gosnat, *et, à quelque 5,5 millions de l'objectif des 30 millions de francs qui avait été retenu pour l'ensemble de la campagne. »*

M. Gosnat estime que cet objectif est *« modeste »* en regard du *« soutien financier énorme, à la fois direct et indirect »*, dont bénéficient, selon lui, les autres candidats. Il précise en particulier : *« Il est de notoriété publique que, en 1978, le parti socialiste avait reçu pour sa campagne des sommes considérables de l'Internationale socialiste. Schmidt et ses amis seront évidemment aussi généreux en 1981. Or sait que Mitterrand s'est assuré les services du publiciste Seguela, célèbre pour ses campagnes promotionnelles des produits Carrefour et autrefois chiraquien. »*

La position de la C.G.T.

(Suite de la première page.)

Sa proposition, repoussée, n'a recueilli que cinq voix (les quatre socialistes présents et celle de M. Jevodan). M. Gaumet s'étant abstenu.

« Au profit du P.C.F. »

Les militants socialistes, dans la soirée, ont publié un texte, qui déclare notamment : *« La direction de la C.G.T. tourne le dos à l'un des aspects les plus novateurs du quarantième congrès : le débat démocratique. Parallèlement, depuis des semaines, les dirigeants de la C.G.T., Georges Séguy et Henri Krasucki en tête, ne manquent pas une occasion de relayer, au niveau syndical, la campagne du candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle (...). L'Union régionale d'Ile-de-France est elle-même allée jusqu'à déclarer : « Les » forces syndicales et politiques de » la gauche réformiste se prononcent pour une orientation de » gestion de la crise conduisant, » sous une autre forme, à la poursuite de la politique giscardienne » aggravée. »*

» Bien que la C.G.T. soit souvent seule à mener la lutte avec les travailleurs, elle connaît une grave chute de ses effectifs. En 1976, la C.G.T. comptait environ deux millions quatre cent mille adhérents, aujourd'hui guère plus de la moitié. Une telle évolution ne peut s'expliquer seulement par le chômage ou la répression. La direction de la C.G.T. en est comptable (...). Il est urgent de donner la parole aux militants pour empêcher que soit cassé cet outil indispensable aux travailleurs qu'est la C.G.T. et pour préserver son indépendance. »

M. Séguy n'assistait pas à la commission exécutive en raison d'une rencontre qui se tient à Calvi, sous l'égide de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) sur le thème des échanges internationaux et touristiques. Selon certains militants cégétistes, il semble que le secrétaire général de la C.G.T. ait voulu éviter de participer aux débats de la commission.

J. R.

● *M. Louis Leprince-Ringuet*, président du Mouvement européen, a été reçu, mardi 3 mars, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre avec lequel il s'est entretenu des affaires européennes. *« Les énormes difficultés de la construction européenne sont dues à un excessif nationalisme de plusieurs pays, provoqué notamment par des élections constantes »*, a-t-il déclaré à l'issue de cet entretien.

« Les campagnes électorales ne sont pas favorables à la réalité de l'Europe car elles sont orientées vers la satisfaction immédiate de l'électorat. (...) L'Europe ne doit pas être une association mais une communauté et, dans toute communauté, il faut accepter des règles. »

● ERRATUM. — L'omission d'une ligne a altéré, dans nos éditions du 4 mars, une citation de l'ouvrage du Club de l'Horloge consacré au *« mirage égalitaire »*. Nous rétablissons ce passage : « le Club de l'Horloge propose de mettre en échec la *« logique égalitaire »* en se référant *« de manière franche et explicite à une autre logique, non égalitaire : celle d'une société ouverte à la concurrence pluraliste et méritocratique. »*

SELON « FRÈRES DES HOMMES »

La France est la « lanterne rouge » de l'aide désintéressée au tiers-monde

Frères des hommes, *« mouvement d'action directe pour le développement des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine »*, publie un document précisant ce que doit être la démarche des membres de cette association (sans appartenance politique ou confessionnelle) à l'occasion de l'élection présidentielle. Tout en indiquant que la solidarité avec le tiers-monde n'est pas un thème électoral *« très rentable »*, Frères des hommes souligne la distorsion qui existe entre le discours officiel et la réalité de l'aide française.

L'aide publique française n'est jamais complètement désintéressée et très rarement « gratuite ». Une fois retirée l'aide aux DOM-TOM, *« qui vient abusivement gonfler »* les chiffres officiels, elle ne représente, indique ce document, que 0,5 % du P.N.B., contre 0,70 % pour les pays scandinaves et les Pays-Bas, 0,52 % pour le Royaume-Uni et 0,44 % pour la République d'Allemagne fédérale. Or cette aide, le plus souvent bilatérale, est « liée » à des conditions qui profitent à la France dans la proportion de 60 %. Elle diminue, au demeurant, d'année en année. Les dons privés de type humanitaire se sont en 1977 à 16 millions de dollars, contre 225 millions de dollars en Allemagne fédérale et 43 millions aux Pays-Bas.

En ce qui concerne l'aide au tiers-monde par le volontariat privé de type humanitaire, la France reste le seul pays d'Europe occidentale dans lequel l'État n'accorde aucun soutien financier.

Frères des hommes écrit, d'autre part, à propos de l'accès aux organes d'information : *« Nous l'expérimentons tous les jours, l'accès aux médias, surtout radio et T.V., est pour nous très difficile. Les coupures effectuées par* Libre Parcours Magazine *sur le film* Une seule terre *n'étaient pas toutes innocentes, pas plus que la suppression de tel ou tel commentaire du sondage IFOP, toujours à la télévision. Là encore, la comparaison avec d'autres pays européens est éloquente : en Belgique, par exemple, le film a été passé à la TV sans aucune retouche. »*

Ce mouvement formule un certain nombre de propositions. Il demande notamment : *« Qu'un statut officiel soit rapidement défini pour les volontaires ; que la compétence et l'expérience des organisations privées de coopération internationale soient davantage reconnues et prises en compte par les pouvoirs publics (...) ; que chaque Français puisse destiner une part de ses impôts ou de son revenu imposable à une association privée de coopération internationale ; que la radio et la TV accordent une plus grande place aux problèmes du tiers-monde, et que les associations privées de coopération internationale puissent effectivement participer à ce travail d'information (...) ; de plus grandes facilités pour les travailleurs immigrés de s'associer et de s'organiser entre eux. Qu'à égalité avec les citoyens français ils puissent notamment le faire dans le cadre de la loi 1901. »*

Appel aux vivants

QUE FAIRE ?

Le pouvoir de style monarchique et ses complices : ceux qui partagent les mêmes options fondamentales mortelles : croissance aveugle, nucléaire militaire, nucléaire civil, ont fait la preuve que

LES ÉLECTIONS NE SONT PAS LA DÉMOCRATIE

1. Ils ont institué un suffrage à deux degrés, confiant à 40 000 grands électeurs la tâche d'éliminer les candidats n'appartenant pas à l'un des partis qui ont seuls des appareils permettant de recueillir instantanément les 500 signatures et de les refuser à tout autre, comme ils en ont reçu l'ordre.
2. Le monopole de la radio-télévision et les groupes de pression s'exerçant sur la presse écrite ont pu refuser, sur les antennes nationales et dans 90 % des journaux, tout moyen d'expression à quiconque proposait un projet politique radicalement différent.

Il n'existe donc, pour le peuple français, aucun moyen de s'informer et de choisir en dehors de ceux qui proposent la croissance folle et le nucléaire civil et militaire, options mortelles qui rendent impossible de résoudre aucun problème vital (chômage, prix, sécurité) et engendrent la violence et des vies sans but.

L'APPEL AUX VIVANTS

a mis en œuvre, depuis un an, les faibles moyens dont il disposait pour aider à la prise de conscience des vrais problèmes, masqués par des polémiques dérisoires parce qu'enfermées dans le cadre d'options mortelles.

Des comités de soutien se sont spontanément formés dans toute la FRANCE. Plus de cent débats, dans tout le pays, ont rassemblé des dizaines de milliers de participants *dont la majorité avaient moins de trente ans.* Le livre **Appel aux vivants** a rencontré plus d'un million de lecteurs, et, de ce projet, a pu naître, par une élaboration collective, le programme exposé en deux livres : **Il est encore temps de vivre** et **Pour l'avènement de la femme.** Le Manifeste « Appel aux vivants » a atteint deux millions de Françaises et de Français.

Nous avons pu ainsi acquérir, malgré les barrages, cette certitude : **dans notre peuple commence à naître l'exigence de vivre autrement, et la conscience que c'est possible.**

C'est ce qui accroît notre détermination de ne pas relâcher nos efforts pour imposer notre présence à toutes les étapes de la campagne présidentielle. Nous restons convaincus que, étant brisés les barrages qui nous ont interdit d'antenne pendant toute la période préparatoire, la présentation de notre projet à la télévision peut déclencher un puissant mouvement d'opinion publique nécessaire pour aider notre peuple à se donner un avenir à visage humain.

IL EXISTE D'AUTRES MOYENS D'EXPRESSION QUE LE BULLETIN DE VOTE

Si important que soit l'enjeu d'une élection présidentielle, il existe des méthodes non violentes plus efficaces encore pour infléchir, dans le sens de la vie, la politique française. Plus efficaces parce que fondées non sur l'émiettement individualiste de « l'isoloir » (si bien nommé), mais sur la création, à la base, de vivantes communautés *d'action*.

Combattre l'arbitraire patronal et gouvernemental par la grève, ce n'est pas seulement cesser le travail ni même défiler dans la rue ou occuper l'entreprise, c'est construire d'avance les plans de reconversion et de gestion, pour se préparer, en des grèves d'un type nouveau, à faire fonctionner les entreprises en dehors des normes du patronat et de l'Etat : dans une usine, même mal gérée, la direction licencie du personnel ; le personnel formé à la relève doit, dans une usine mal gérée, se préparer à licencier ses patrons.

Le chômage ne cesse de croître : c'est une conséquence inéluctable des choix actuels donnant priorité au nucléaire et à l'armement, c'est-à-dire aux secteurs qui exigent les investissements les plus fous pour chaque emploi créé, alors que l'on peut, par exemple, par des sources diversifiées et décentralisées, produire autant d'énergie en créant des emplois disséminés sur tout le territoire, et reconvertir certaines industries (d'armement en particulier) pour répondre aux besoins réels de notre peuple et mettre fin au chômage. Les collectivités locales, les individus et les communautés peuvent mettre en commun leurs initiatives et leurs moyens pour exploiter toutes les ressources régionales actuellement sacrifiées au nucléaire (petits cours d'eau et chutes, biomasse, vents et marées, etc.).

La hausse des prix des produits alimentaires est essentiellement due à la toute-puissance de quinze cents gros intermédiaires ramasseurs et mandataires, qui fixent les prix contre l'intérêt des consommateurs, des producteurs et des détaillants. Des groupements d'achats de consommateurs, en liaison directe avec des groupes paysans de production (refusant les modes de gestion de certaines coopératives copiés sur les grosses entreprises privées), peuvent *court-circuiter ces gros intermédiaires parasites et organiser* le boycottage de leurs trafics.

De même des groupes d'action de locataires ou de copropriétaires peuvent aider leurs municipalités à juguler le crime permanent de prétendus « promoteurs » et spéculateurs immobiliers.

En finir avec l'étouffoir politique, les manipulations électorales et le niveau culturel dégradant de la *télévision*, c'est d'abord se grouper en associations locales, puis fédérées, pour refuser collectivement tout ou partie de la redevance, et, avec l'argent ainsi collecté, multiplier les radios libres et les centres de création vidéo.

Exiger un grand débat national sur les problèmes de la défense et de la paix, sur l'illusion mortelle de la prétendue « dissuasion » nucléaire, sur le rôle répressif de l'armée, utilisée à l'intérieur pour briser des grèves, à l'extérieur pour des opérations de police de style colonial, notamment en AFRIQUE, sur les trafics d'armes destinés à continuer le colonialisme par d'autres moyens, c'est ce qu'ont déjà fait des milliers de Français en renvoyant *collectivement* leurs livrets militaires ; l'objection de conscience, aussi bien politique que religieuse, gagne du terrain. Déjà des milliers de foyers ont déduit de leurs impôts 3 %, par exemple pour les envoyer aux paysans du LARZAC afin qu'ils achètent des terres consacrées au travail et à la vie et non aux exercices stériles et impuissants des simulateurs de la mort. Car, chaque fois que nous payons 1 000 francs d'impôts, plus de 150 francs vont au budget de guerre.

Nous ne contestons pas l'impôt dans son principe : il est l'expression d'une solidarité nécessaire, notamment pour le transfert social de moyens de vivre aux plus démunis et pour assurer un développement harmonieux de la vie économique, sociale et culturelle. Mais si ces fonds sont détournés de leurs fins humaines pour servir l'injustice et la mort, c'est un devoir et une responsabilité de refuser partiellement l'impôt, et même totalement, s'il fallait bloquer des dérives catastrophiques par une organisation collective, de la base au sommet, de ce refus et de cette désobéissance *civile*.

Des créations communautaires de cours du soir, et même d'« écoles sauvages », de centres de culture ou de sport, à tous les niveaux, peuvent donner à l'éducation des enfants et des adultes toutes les dimensions dont elle est mutilée par un enseignement officiel archaïque dans ses méthodes, étroitement occidental par son ignorance des autres cultures, et dominé par un dressage productiviste et chauvin.

A l'égard du Tiers-Monde, il est possible de créer des rapports directs avec des communautés de travail de villes et de villages d'ASIE, d'AFRIQUE, d'AMÉRIQUE LATINE, pour écouler leurs produits artisanaux par des points de vente créés chez nous. Et d'abord, pour cette partie du Tiers-Monde qui est au-dedans de nous, les immigrés, il est possible d'organiser toutes les formes de coopération sociale ou culturelle dans un esprit d'échange réciproque et fraternel, afin de lutter contre le racisme, ce refus de comprendre l'autre, qui engendre le mépris et la peur.

C'est ce genre d'action non violente et efficace qu'à l'« Appel aux vivants » nous nommons la foi, la foi dans la possibilité de vivre autrement, engagement personnel et collectif, prise en charge de son propre destin par chaque personne et chaque communauté.

Ce que nous proposons n'est rien de moins **qu'une forme nouvelle d'organisation politique** : à la conception traditionnelle des « partis », qui conduit aujourd'hui à la dépolitisation de notre jeunesse et de notre peuple, parce qu'elle est fondée sur la délégation et l'aliénation de pouvoir à des dirigeants de partis ou à des élus, nous opposons une pratique inédite de la démocratie et des formes nouvelles d'organisation politique fondées sur l'initiative et la responsabilité personnelle de chacun sur des problèmes concrets, quotidiens.

Depuis 1968, nous avons vu émerger de nouvelles formes d'expression et d'action politique : se préparer à faire fonctionner une entreprise en dehors des normes du patronat et de l'Etat, et, si c'est nécessaire, à licencier un patron mauvais gestionnaire, renvoyer collectivement des livrets militaires pour exiger un débat national sur la défense, organiser des groupements d'achats et de production pour court-circuiter des intermédiaires parasites, proposer une grève partielle ou totale de l'impôt contre des détournements officiels de fonds publics, créer des comités de citoyens pour aider les municipalités à exploiter des ressources énergétiques locales ou à mettre fin aux spéculations immobilières, instituer des comités locaux de culture, de sports ou de loisirs, ou des centres d'initiative pour des relations nouvelles avec le Tiers-Monde et les travailleurs immigrés, tout cela exige des risques personnels et des initiatives communautaires d'un type nouveau.

Ce que nous vous demandons, c'est beaucoup plus que de cotiser à un parti ou de voter pour un candidat.

Ainsi seulement notre peuple cessera d'être une « masse » livrée aux manipulations électorales et politiciennes et créera un tissu social actuellement désintégré par l'isolement individualiste à la base et, au sommet, par le conditionnement à la résignation, œuvre des médias, d'un État sans visage et d'une nation sans message.

Dans chaque parti, dans chaque syndicat, dans chaque église, dans chaque entreprise ou administration, dans chaque village et chaque école, sur chaque parcelle du monde,

IL APPARTIENT AUX VIVANTS DE REVEILLER LES MORTS.

Roger GARAUDY
Candidat à la Présidence de la République.

CET « APPEL AUX VIVANTS » NE VIVRA QUE PAR VOUS :

Dans l'immédiat, que faire ?

- Maires, conseillers généraux, même sans partager toutes les idées de ce manifeste, aidez-nous à compléter les 500 signatures. Vous donnerez au débat démocratique un essor nouveau ;
- Contribuez à la souscription nationale et collectez autour de vous ;
- Rejoignez les Comités « APPEL AUX VIVANTS », ou créez-en de nouveaux.

Adressez les signatures, les suggestions et les participations à :

L'ASSOCIATION « APPEL AUX VIVANTS »
41, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS

Envoyez les contributions financières : CCP 342214 C « *Association APPEL AUX VIVANTS* ».

هكذا من الأصل

ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (I)

L'EXERCICE DU POUVOIR

Sans partage

Etablir le bilan du septennat, ce n'est pas instruire un procès, mais, la personnalité du président et la nature du pouvoir étant ce qu'elles sont, cela revient, en toute occasion, à, d'une part, comparer ce que M. Giscard d'Estaing a dit et ce qu'il a fait et, d'autre part, à s'interroger sur la portée de ce qu'il prétendait faire.

L'exercice du pouvoir présidentiel peut s'apprécier, en premier lieu, par rapport aux autres pouvoirs institutionnels en mesure d'empiéter sur lui, le cas échéant : ceux du gouvernement, du Parlement, des collectivités locales. Telle est l'approche retenue pour la première partie d'un survol sur la manière dont la France a été gouvernée. La seconde partie montrera comment le président de la République s'est comporté avec les partis, les moyens d'information et l'opinion, en général.

A l'instar de ses prédécesseurs sous la Ve, M. Giscard d'Estaing est un président qui a gouverné la France. Dans cet exécutif bicéphale, la primauté présidentielle ne s'est pas démentie. Non seulement le président a défini les grandes orientations politiques, mais il a souvent fixé dans le détail et dans le temps la réalisation des moindres actions gouvernementales voire ministérielles.

Cela n'est pas allé sans conflit et — fait *sans précédent sous la Ve République* — M. Chirac s'est démis, de sa propre initiative, de ses fonctions de premier ministre pour tirer la conséquence autant d'une incompatibilité d'humeur que d'un désaccord politique. Nouvel exemple de la concurrence latente qui existe entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, comme on l'avait déjà vérifié entre le général de Gaulle et M. Georges Pompidou, et entre celui-ci et M. Chaban-Delmas. Sauf que, *cette fois, la rivalité va jusqu'à son accomplissement* extrême puisque l'ex-premier ministre se porte candidat contre le président sortant. Il faut, sans doute, y voir plus une avanie de la concurrence au sein de la majorité qu'une crise institutionnelle procédant de la dyarchie de l'exécutif. L'équilibre des institutions a été préservé pendant le septennat mais la Ve République le doit moins à l'action du président qu'au souci des gaullistes de ne pas engager une épreuve de force qui aurait offert une chance à la gauche.

M. Giscard d'Estaing, qui règne sans partage, gouverne avec le sens de la durée. On le voit à sa manière de planter des jalons, et à son souci de placer les siens aux postes-clés et de former ceux qui le serviront plus tard, aux fonctions qu'il leur destine. Ainsi en a-t-il été, pour quelques-unes de ses recrues : *MM. Jean-Pierre Fourcade, Raymond* Barre, Jean François-Poncet, André Giraud, Christian *Beullac, Jean-François Deniau* sans *oublier* les femmes qu'il a choisies : Françoise Giroud, Simone Veil, Monique Pelletier, Alice Saunier-Seïté. Pour l'essentiel ce recrutement s'opère parmi ce qu'il est convenu d'appeler « les technocrates » suivant une habitude prise dès l'origine de la Ve République. Des technocrates que le président tente avec des bonheurs divers de *transformer en « politiques » à l'instar* de son propre cursus.

De là viennent, pour une part au moins, les difficultés rencontrées par l'exécutif dans ses rapports avec le Parlement. Il y a bien eu quelques gestes pour améliorer le contrôle parlementaire, mais ils ont été annihilés par le recours aux plus contraignantes méthodes d'asservissement des assemblées, celles-là mêmes qui avaient été inventées par les gaullistes au début de la Ve et qui se sont retournées contre eux. La responsabilité de l'exécutif ne fait aucun doute, mais les torts sont partagés avec la majorité. L'ex-parti dominant se résout mal, après avoir perdu les rênes du pouvoir, à son rôle d'opposition interne, fût-elle « constructive », car sa vraie vocation est de gouverner. *Quant au nouveau parti du président*, il n'a pas réussi à assurer sa domination sur l'ensemble du terrain électoral. Il *en est résulté une* rivalité paralysante et un immobilisme prudent qui *ont tranché avec les débuts prometteurs* du septennat lorsque soufflait encore le vent du *changement*.

Gouverner à la lettre

COMMENT a-t-on gouverné de 1974 à 1981 ?

En sept ans, deux premiers ministres : l'un parti en *claquant la porte, l'autre qui finit* son temps bien « usé ». Deux premiers ministres fort différents l'un de l'autre, mais ayant, l'un et l'autre, plus reflété les nécessités d'une époque que marqué ladite époque de leur empreinte. Tous deux pareillement aux ordres d'un président tout-puissant. Tous deux soumis à une méthode très giscardienne, qui est une des caractéristiques des procédures de travail de ce septennat : celle de la lettre fixant un programme au gouvernement. Cette pratique a débuté alors que M. Chirac était premier ministre, dès janvier 1975. Elle a revêtu des formes diverses. Le rythme est devenu semestriel à partir de *janvier 1978. La forme* s'est stabilisée à celle d'une lettre *(définissant des orientations)* assortie d'un échéancier précis. Au *total, ce* sont *onze* programmes qui ont été élaborés. Le tout constitue une liste impressionnante de textes de loi faisant l'objet de deux conseils des ministres extraordinaires en fin de mandat présidentiel, afin de contrôler — et de faire savoir aussi, bien sûr — *que tous les engagements avaient* été respectés. Cet usage est un *élément déterminant du dispositif* visant à l'« effet d'annonce » — *pratique eminemment* giscardienne elle aussi. Et il a fort bien joué son rôle en ce domaine, car on a ainsi entendu parler trois ou *quatre fois de chaque* projet au cours du septennat.

Puisque tout se passe à l'Elysée, que s'est-il passé à l'Elysée en sept *ans ? Au début*, et *conformément* aux intentions de simplicité, le *personnel* politique est relativement restreint. Une quinzaine de chargés de mission et de conseillers techniques entourent le chef de l'Etat. Une équipe qui va s'agrandir et se renouveler très rapidement. A l'Elysée, le personnel « tourne » à un rythme élevé.

Dans le premier organigramme du secrétariat général de la présidence, ils sont seize. Sept ans plus tard, le total officiel s'est accru dans des proportions importantes : il est passé à vingt-cinq personnes.

Trois secrétaires généraux

Le renouvellement : un chiffre suffit, de l'organigramme de 1974 à celui de 1980, cinq noms seulement *demeurent* (compte non tenu de l'état-major particulier). Ce sont ceux de MM. de Combret (conseiller technique au départ, *secrétaire général adjoint* aujourd'hui), Jean Serisé (toujours *chargé de mission* auprès du président de la République), Olivier *Fouquet (conseiller* technique essentiellement chargé des questions de justice, des affaires sociales, de la condition féminine, etc.), Jean-Pierre Ruault (conseiller technique chargé des questions économiques, et en particulier du Plan et de la conjoncture), et Mlle Eliane Signorini (chargée de mission).

En sept ans, trois secrétaires généraux : *MM. Claude* Pierre-Brossolette, Jean François-Poncet et *Jacques Wahl. Les raisons du* départ du premier s'apparentent *sans aucun doute au limogeage.* M. Pierre-Brossolette était ce très proche collaborateur à qui l'on attribuait, quelques mois après son entrée en fonctions, ce jugement sur M. Giscard d'Estaing : le président de la République est un « *mondain* », un « *boy-scout* » et un « *politique* ». C'est lui qui, paraît-il, affirmait que chaque matin les conseillers de l'Elysée se demandaient ce que le président de la République allait pouvoir inventer (on relèvera au *passage que cette propension du* chef de l'Etat à l'invention s'est *singulièrement atténuée*). M. Jean François-Poncet fit au secrétariat *général, de 1976 à 1978, ses* classes de futur ministre des affaires étrangères, et l'on plaça brièvement auprès de lui comme secrétaire général adjoint M. Jacques Wahl (de juin à novembre 1978), qui allait lui succéder et qui *se* familiarisait ainsi avec la fonction de secrétaire général en titre.

En principe, le secrétaire général voit tout ce qui arrive jusqu'au président et tout ce que le président *adresse ou retourne* à ses collaborateurs.

S'il arrive qu'un conseiller fasse parvenir directement une note à *M. Giscard d'Estaing* et *que* celui-ci oublie d'utiliser la voie directe en retour, le secrétaire général connaîtra donc l'existence de la note initiale *grâce* à la réponse, et il est fort probable que, s'il n'est pas de ceux qui sont en droit d'agir ainsi, le collaborateur en question recevra une réprimande courtoise mais ferme.

En simplifiant un peu : M. Claude Pierre-Brossolette était plutôt un économiste, M. François-Poncet plutôt un politique, et M. Wahl est plutôt un administratif.

En sept ans, trois secrétaires généraux adjoints : *MM.* Yves Cannac, Jacques Wahl et François de Combret. *Deux chefs de* cabinet : MM. Philippe Sausay et *Michel Mosser. Quatre porte-parole* : MM. Xavier Gouyou-Beauchamps (qui, à la différence de ses successeurs, n'avait pas rang de chargé de mission et n'assistait pas au conseil des ministres), Jean-Philippe Lecat, Pierre Hunt et Jean-Marie Poirier. Trois chefs d'état-major particulier : les généraux Guy Méry, Claude Vanbremeersch et Bertrand de Montaudouin.

Le métier de ces hommes est d'apporter au chef de l'Etat, vite *et de manière sûre, les moyens de* juger et de décider et, dans l'autre *sens, de transmettre aux ministères* ses directives, ses orientations, *d'exercer parfois une partie* de son contrôle. De réaliser aussi.

Le chef de l'Etat élu en 1974 est un homme qui privilégie la *décision* solitaire. Au début du septennat, on a tenté, à l'Elysée, d'établir des habitudes de travail plus collectif : le petit nombre de collaborateurs créait nécessairement pour chacun des secteurs *étendus*. On a tenté aussi de faire en sorte, initialement, que les secteurs *des conseillers ne recouvrent* pas nécessairement les départements ministériels. Il n'est pas certain *que* cette volonté-là ait pu continuer de prévaloir. En gros, chaque conseiller a plutôt « ses » ministères. Quant à M. Giscard d'Estaing, il préfère écouter chacun et décider seul. Il lui arrive d'hésiter longtemps et de corriger plusieurs fois sa décision.

De l'intention à la réalisation

L'intention *qui aboutit* à un texte de loi peut avoir, bien sûr, *plusieurs origines. Elle suit, en* revanche, des voies peu différentes *une fois qu'elle* est *dans* le « circuit ». Certains projets préexistaient au septennat : c'était le cas par exemple de l'abaissement de la majorité légale, de la libéralisation de l'avortement, de la loi sur le divorce, etc. C'étaient là des idées nées de la campagne électorale. Le chef de l'Etat a demandé aux ministres concernés de préparer rapidement les textes, ils ont été votés dans la toute première partie du septennat et ont donné un début de réalité à l'idée du « *changement* ».

L'idée vient aussi parfois des entrevues, *des rencontres* : M. Giscard d'Estaing reçoit — souvent à *l'initiative de M. de* Combret — des chercheurs, des scientifiques, *qui* lui livrent l'état de leurs réflexions. Une recherche peut alors être demandée à un conseiller, une note sera remise au chef de l'Etat au terme de ce travail. Si l'idée mérite d'être suivie, M. Giscard d'Estaing demandera à un ministre de présenter une communication sur la question à un conseil plus ou moins proche. A partir de là, le processus véritablement administratif est en route : *le secrétaire* général de l'Elysée et le secrétaire *général du gouvernement, qui* tous deux assistent au conseil des *ministres, notent les demandes* du président, les inscrivent à l'échéancier. Là apparaissent les éléments constitutifs des programmes de six mois fixés au gouvernement. Périodiquement est dressé le bilan de ce qui est fait et de ce qui reste à faire.

Quand le sujet de préoccupation est plus diffus ou plus vaste : la violence, la *télématique*, la réforme des collectivités locales, par exemple, un rapporteur est désigné, dont le travail donnera — ou ne donnera pas — lieu à un projet de loi. L'état exact de *tous* les « rapports » réalisés depuis *1974 est* presque impossible, tant il y en a et si peu empressée est la *volonté de l'administration de* faciliter le recensement. A ce niveau interviennent *tous* ces parlementaires en mission, ces « M. Quelque Chose » dont on ne sait plus s'ils sont encore en exercice ou non, mais dont il n'échappe à personne qu'ils ont le plus souvent été nommés pour faire patienter une catégorie de citoyens.

Si le rapport, après avoir été remis (avec plus ou moins de solennité) au chef de l'Etat ou au premier ministre, a la chance d'être pris en compte, il retrouvera la *filière* : une initiative est demandée au ministère concerné, qui débroussaillera peut-être la question à l'occasion d'une « communication » au *conseil des ministres*. Les orientations seront alors précisées. Eventuellement, on procédera à la mise sur pied du projet à l'hôtel Matignon en *comité* interministériel (les ministres intéressés et le premier ministre), puis à l'Elysée en *conseil* restreint (les mêmes sous la présidence du chef de l'Etat). Quand le projet de loi a acquis *sa forme quasi définitive, il* est soumis à l'examen du Conseil *économique et social, et du Conseil* d'Etat si nécessaire. Les avis de ces deux instances seront présentés en même temps que le projet de loi au conseil des ministres.

Bien sûr, toutes les variantes sont possibles : les remises en chantier, les retraits de l'ordre du jour du conseil pour amélioration. En général, l'élaboration du projet progresse *grâce* à la collaboration entre les membres des cabinets ministériels et les conseillers du chef de l'Etat, les premiers préférant s'assurer périodiquement que leurs préparatifs demeurent dans les orientations de l'Elysée. Et le résultat est *énorme* : *plusieurs milliers de* textes.

Cette description pourtant simplifiée illustre la complexité que peut parfois revêtir le passage d'une intention à une réalisation. Ainsi, une réforme comme celle des collectivités locales a été pratiquement l'affaire d'un septennat.

Le changement, quand il doit être profond et pas seulement proclamé, demande des années d'obstination. Il était optimiste, le président de la République qui demandait, au début de son septennat, « *cinq cents jours* » pour faire ses preuves.

(Lire la suite page 12.)

DOSSIER DU SEPTENNAT

Stabilité mais...

La stabilité gouvernementale au cours du septennat est essentiellement attestée par le nombre de premiers ministres : deux, MM. Chirac et Barre.

Toutefois, cette stabilité est relativement trompeuse. En effet, durant sept ans, la France a compté trois ministres de la justice (MM. Jean Lecanuet, Olivier Guichard et Alain Peyrefitte), quatre ministres de la défense (MM. Jacques Soufflet, Yvon Bourges et Joël Le Theule ; M. Robert Galley a pris en charge ce ministère après le décès de Joël Le Theule) ; trois ministres des affaires étrangères (MM. Jean Sauvagnargues, Louis de Guiringaud et Jean François-Poncet), quatre ministres de l'économie et des finances (MM. Jean-Pierre Fourcade, Michel Durafour, délégué auprès du premier ministre, Robert Boulin et René Monory, « couplé » à M. Maurice Papon), quatre ministres du travail (MM. Michel Durafour, Christian Beullac, Robert Boulin et Jean Mattéoli), cinq ministres du commerce et de l'artisanat (MM. Vincent Ansquer, Pierre Brousse, René Monory, Jacques Barrot et Maurice Charretier), cinq ministres du commerce extérieur (MM. Norbert Ségard, Raymond Barre, André Rossi, Jean-François Deniau, Michel Cointat).

PARLEMENT

Des progrès et des abus

ON rechercherait en vain dans les déclarations de M. Giscard d'Estaing une analyse précise et argumentée, une conception d'ensemble des rapports entre l'exécutif et le législatif. Le président de la République a préféré chercher, d'une manière empirique, les moyens d'améliorer ces rapports sans y parvenir vraiment. C'est ainsi que dès 1973 — pour s'en tenir au strict plan parlementaire — il avait souhaité que l'opposition accède à des postes de responsabilité dans les six commissions permanentes de l'Assemblée nationale. En 1978, le président de la République tente de concrétiser ce vœu. Mais, le 28 mars, au cours d'un entretien avec le chef de l'Etat, M. Chirac met le holà : accorder deux présidences de commission à la gauche, explique-t-il en substance, c'est modifier l'équilibre politique de la conférence des présidents, prendre le risque de voir un trop grand nombre de propositions de loi d'opposition venir en discussion. L'« ouverture politique » est mort-née.

Il reste que la réforme constitutionnelle, adoptée le 21 octobre 1974 par le congrès du Parlement, permettant à soixante parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel, est importante, même si sur le problème de l'« autosaisine » du Conseil constitutionnel pour les lois concernant les libertés publiques, le chef de l'Etat a dû renoncer devant le désaccord des gaullistes. M. Giscard d'Estaing est également à l'origine de la décision qui a abouti à créer, le mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale, une séance de questions au gouvernement, au cours de laquelle, à égalité de temps, la majorité et l'opposition peuvent interroger le gouvernement.

De même faut-il porter à l'actif du président de la République d'avoir voulu que soit organisé, au Sénat, à trois reprises, un débat de politique générale suivi d'un vote, ce qui n'avait jamais été fait depuis les débuts de la Vᵉ République. L'intérêt de ces trois décisions n'est pas niable, même si elles ne sont pas suffisantes pour que l'on puisse parler de « statut » de l'opposition. En outre, une « lecture » critique peut en faire apparaître l'aspect paradoxal ou limité. Ainsi en est-il de la réforme de 1974 sur la saisine du Conseil constitutionnel : l'opposition dispose depuis lors d'un ultime recours pour tenter de faire obstacle aux projets adoptés par la majorité, mais le pouvoir des juges constitutionnels de remettre en cause la légitimité des votes de la représentation nationale a été, *de facto*, accru. Pour cette raison, on peut également considérer que la réforme ne va pas dans le sens d'un accroissement des prérogatives du Parlement.

Elémentaire prudence ? Indifférence ? Toujours est-il que depuis 1978 le gouvernement n'a pas soumis l'ensemble de sa politique au vote des députés. Enfin, il faut également souligner que le chef de l'Etat n'a pas eu recours aux articles 11 (référendum), 38 (ordonnances) et 16 (pouvoirs spéciaux) de la Constitution, dont l'utilisation revient à passer outre au pouvoir décisionnel de la représentation nationale.

Le trait dominant du septennat est sans doute qu'à aucun moment le président de la République n'a eu une majorité parlementaire *à la hauteur de ses ambitions proclamées.* L'obstruction manifestée par le R.P.R. depuis 1976, la polémique engagée lors de l'examen du budget 1980, en attestent. Mais, plus profondément, les textes sociaux, parfois généreux, soumis au Parlement, ont été mis en pièces par ceux-là mêmes qui auraient dû être les premiers à les soutenir : les « giscardiens ».

Procédure d'urgence et vote bloqué

La Constitution de 1958 portait en elle-même un affaiblissement du Parlement, en réaction à la République précédente. Sur ce point, M. Giscard d'Estaing n'a fait qu'accélérer une évolution amorcée par ses prédécesseurs. Les pratiques autoritaires exercées à l'encontre des vœux d'un Parlement qui s'oppose à un gouvernement qu'il ne peut, ou qu'il ne veut pas, renverser sont parfaitement conformes à une application rigide de la Constitution. L'abus qui en a été fait est, en revanche, indéniable comme l'illustrent les statistiques suivantes :

De 1974 à 1980, 1 782 propositions de loi (d'initiative parlementaire) ont été déposées à l'Assemblée nationale ; 131 ont été adoptées, dont 106 émanaient de la majorité, 21 de l'opposition et 4 des non-inscrits. Au Sénat, 39 propositions ont été adoptées. Durant la même période, 657 projets de loi (d'initiative gouvernementale) ont été adoptés.

Si l'on examine les procédures destinées à obtenir — de façon contraignante — les votes de l'Assemblée nationale, les chiffres donnent les résultats suivants :

1) *Procédure d'urgence* (limitation des navettes entre les deux Assemblées) : cette procédure a été utilisée 63 fois de 1960 à 1968 (présidence du général de Gaulle), 68 fois de 1969 à 1973 (présidence de Georges Pompidou) et 141 fois de 1974 à 1980 (présidence de M. Giscard d'Estaing).

2) *Vote bloqué* : cette procédure a été utilisée à 114 reprises de 1959 à 1968 (110 au Sénat), à 11 reprises de 1969 à 1973 (32 au Sénat) et à 32 reprises de 1974 à 1980 (25 au Sénat).

3) *Engagement de responsabilité* : les gouvernements de Charles de Gaulle et ceux de Georges Pompidou ont respectivement engagé 14 fois et 4 fois leur responsabilité devant l'Assemblée nationale, ceux de M. Giscard d'Estaing 11 fois.

Constitutionnellement, le président de la République n'a pris aucune initiative de nature à accroître les prérogatives de l'exécutif au détriment des pouvoirs du législatif, mais, à relire les déclarations du début du septennat (« *Il faudrait rendre au pouvoir législatif son indépendance sur un certain nombre de sujets.* » (...) « *Le rôle du Parlement doit être lui-même affirmé, et je l'ai continué* » « *Je considère que le Parlement est un élément central de notre vie politique et institutionnelle* »), on est fondé à estimer qu'il n'a rien fait de notable pour conforter l'« indépendance » du Parlement.

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Un grand dessein inachevé

LE samedi 6 octobre 1979, le chef de l'Etat déclarait à Bordeaux : « *Si le Parlement retient les propositions du gouvernement, l'année 1980 sera marquée par l'un des événements politiques les plus importants depuis le vote de la Constitution de la Vᵉ République. Je veux dire la refonte des rapports entre les collectivités locales et l'Etat.* »

Le Parlement et les circonstances en ont décidé autrement puisque le « plan de développement des responsabilités locales », voté, en première lecture, par le Sénat, n'a pas encore été examiné par l'Assemblée nationale. Mais, incontestablement, la réforme des collectivités locales aura été le principal dessein politique du septennat, et il faut rendre cette justice à M. Giscard d'Estaing que sa volonté personnelle de jeter les bases d'une décentralisation hardie ne s'est jamais démentie, du moins dans les déclarations d'intention. Car dans les textes soumis par le gouvernement au Parlement, le pragmatisme et la prudence l'ont emporté, finalement, sur l'esprit novateur, au grand dépit des élus locaux.

Jamais, en tout cas, un projet législatif n'avait été aussi minutieusement préparé, aussi longuement expliqué, à travers tous les départements. Pour le mener à bien, M. Giscard d'Estaing avait d'ailleurs affecté à cette tâche un secrétaire d'Etat, M. Marc Bécam (*app. R.P.R.*), *maire de Quimper*, et nommé, en 1978, un de ses conseillers, M. Pierre Richard, à la direction générale des collectivités locales.

La préparation de la réforme a duré plus de trois ans : consultation des trente-six mille trois cent quatre-vingt-quatorze maires de France, au cours du second semestre 1977, dépouillement des seize mille deux cent vingt-neuf réponses par une commission spéciale, réunions d'un conseil restreint à l'Elysée, d'un « séminaire de réflexion » au château de Rambouillet, campagne d'explication en province menée par M. Bécam, plusieurs conseils des ministres.

Deux des trois textes proposés par le gouvernement ont été adoptés par le Parlement. Le premier a institué, en janvier 1979, la dotation globale de fonctionnement, qui s'est substituée aux versements représentatifs de l'impôt sur les spectacles et à la participation de l'Etat aux dépenses d'intérêt général des collectivités locales. Les diverses subventions qui étaient attribuées jusque-là à chaque commune sont désormais remplacées par une « enveloppe » globale. Le deuxième texte a modifié le régime de la fiscalité locale directe, mais le Parlement a décidé, après plusieurs heurts avec le gouvernement, que son application serait progressive. C'est à partir de 1981, notamment que les communes fixeront elles-mêmes le taux de chacune des quatre taxes locales (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie, taxe d'habitation, taxe professionnelle).

Ces nouvelles dispositions financières n'ont pas répondu aux espérances des élus locaux, qui souhaitaient, dans leur majorité, que la réforme fût l'occasion d'une meilleure répartition des ressources financières nationales entre l'Etat et les collectivités locales.

Le troisième projet de loi, pièce maîtresse du dispositif gouvernemental — le « plan de développement des responsabilités locales », — constitue, par le nombre de ses articles (152), un « monument » législatif. Il apporte trois innovations majeures : il libère les collectivités des tutelles et des contrôles *a priori* en améliorant le statut des maires, celui des maires des grandes villes en particulier ; il redistribue les compétences respectives des communes, des départements et de l'Etat dans plusieurs domaines (action sanitaire et sociale, éducation, justice et police) ; il propose de nouvelles formes d'information et de participation des citoyens.

Le Sénat l'a adopté, le 22 avril 1980. Il appartient maintenant à l'Assemblée de se prononcer. Dans son discours de Thann (Haut-Rhin), le 14 mai 1979, M. Giscard d'Estaing, en revanche, a clairement exprimé son opposition à tout pouvoir régional : « *Les meilleurs cadres de participation à la vie locale sont la commune et le département. Ce sont les cadres naturels de la vie publique française. C'est le bon niveau pour l'exercice du pouvoir local. La région est un niveau de coordination, mais elle est déjà trop loin des réalités concrètes pour être un lieu de la participation des citoyens...* »

La politique des « messieurs »

LES structures gouvernementales ou administratives, les procédures parlementaires sont-elles à ce point inappropriées et inefficaces qu'il faille, chaque fois qu'une question importante est soulevée dans l'opinion, faire appel à une personnalité dite « indépendante » ? M. Valéry Giscard d'Estaing paraît le croire, du moins si l'on en juge par le nombre des initiatives de ce genre prises à sa demande.

Il y a eu, en 1975, un « M. Energies nouvelles » en la personne de M. Jean-Claude Colli, un « M. Temps », M. Bertrand Labrusse, président de la commission interministérielle chargée, à l'époque, d'un rapport sur l'aménagement du temps, puis un « M. Emploi » (M. Gabriel Oheix) et un « M. Prostitution » (M. Guy Pinot).

En 1977, plusieurs autres nominations sont intervenues : un « M. Industries agricoles et alimentaires » (M. Jean Wahl), un « M. Propreté » (M. Jean-Marie Rausch, nommé président du comité pour l'élimination des déchets), un « M. Composants électroniques » (M. Alain Crémieux), un « M. Sidérurgie » (M. Paul Camous, nommé président de la mission de contrôle de la sidérurgie). La même année, Mme Monique Pelletier est devenue « Mme Antidrogue », chargée de la coordination de la lutte contre la drogue, et une demoiselle, membre de la direction technique du ministère de l'Industrie, Mlle Aouidad, a été nommée... « Mme Métiers d'art ».

En 1978, il y a eu « M. Recherche scientifique » (M. Pierre Aigrain), « M. Moto » (M. Yves Mourousi), « M. Loi d'orientation agricole » (M. Jean-Pierre Cartier, chargé par M. Pierre Méhaignerie d'une mission de réflexion et d'animation), « M. Productions méditerranéennes » (M. Jean-François Breton), « M. Forêts » (M. Jean Méo), « M. Vosges » (M. Michel Villemin, nommé responsable de la conversion économique dans ce département), « M. Antipollution » (M. Jean-François Saglio), « M. Sud-Ouest » (M. Tony Roche).

En 1979, M. François Gros, chargé de mission au cabinet du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a été nommé « M. Montagne » ; M. François Henrot : « M. télématique » ; M. Louis Dominici : « M. Méditerranée ». Enfin, en 1980, il y a eu « M. Retraités » (M. Pierre Laroque, président de la section sociale du Conseil d'Etat), « M. Animaux » (M. Pierre Micaux) et « M. Japon » (M. François Missoffe, chargé d'une mission de six mois sur les relations commerciales entre la France et le Japon).

ADMINISTRATION ET ADMINISTRÉS

De la théorie à la pratique

COMME ses prédécesseurs à la tête de l'Etat, M. Giscard d'Estaing a essayé de dompter l'administration. Cette gageure figurait d'ailleurs parmi les objectifs qu'il avait exposés dans *Démocratie française* : « *Notre administration donne parfois, malgré elle, comme un avant-goût de ce que serait une société collectiviste (...). Il lui faut procéder à une véritable conversion interne, accepter le face-à-face, respecter dans l'administré son semblable, réinventer un langage accessible, résoudre les problèmes plutôt qu'élaborer des textes, tenir compte de la valeur du temps.* » La nécessité de « *renforcer les droits du citoyen face à l'administration* » était également inscrite dans le programme de Blois présenté par M. Raymond Barre avant les élections législatives de 1978.

Une triple action a été conduite.

1. — Le rôle du médiateur, institué, en 1973, pour protéger l'administré contre les abus de l'administration, a été renforcé. La loi du 24 décembre 1976 a élargi la saisine du médiateur, étendu les compétences et accru les moyens d'action de celui-ci. Le médiateur peut être saisi, désormais, par les personnes morales, les membres du Parlement ou le président de l'une des assemblées parlementaires quand l'une des commissions permanentes saisie d'une pétition le lui demande. Il dispose désormais de pouvoirs d'enquête, recommandation, *réforme, information*, sanction et injonction.

M. Giscard d'Estaing a accentué le caractère politique de cette institution en nommant à cette charge, le 30 septembre 1980, M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, qui a succédé à M. Aimé Paquet. Au terme de son mandat, ce dernier a regretté que les moyens d'action du médiateur demeurent insuffisants.

2. — Deux nouvelles lois ont été promulguées afin d'améliorer les relations entre l'administration et les administrés. La loi du 17 juillet 1978 a mis fin au principe du secret administratif en assurant aux citoyens la liberté d'accès aux documents de l'administration. La loi du 11 juillet 1979 fait obligation à l'administration de motiver ses décisions aux administrés. Ce texte a été complété par une circulaire du 13 juin 1980 qui a précisé les décisions que chaque ministère est tenu de justifier.

Dans la pratique, toutefois, l'application de ces textes se heurte à de nombreux obstacles qui témoignent de la capacité d'obstruction des services administratifs.

3. — Le gouvernement a arrêté depuis septembre 1977 cinq séries de mesures de simplification administrative, la dernière en date ayant été prise en février 1980. Au total, il y a eu ainsi trois cent quatre-vingt-seize mesures législatives ou réglementaires de simplification.

La nomination, en octobre 1980, de M. Jean-François Deniau à la tête d'un ministère chargé, auprès du premier ministre, des réformes administratives semble confirmer la volonté de M. Giscard d'Estaing d'aller plus avant dans cette voie.

OUTRE-MER

Chômage et dépendance

« *LE rayonnement de l'outre-mer français doit être exemplaire.* »

Ce leitmotiv giscardien soustend depuis sept ans le double postulat sur lequel repose la politique gouvernementale à l'égard des DOM - TOM : la France n'a plus de colonies et elle œuvre à effacer les séquelles du passé colonial. D'où un double corollaire : les populations des départements et territoires d'outre-mer restent françaises parce que telle est leur volonté majoritaire librement exprimée ; l'action de la France consiste désormais à assurer à ses citoyens d'outre-mer l'égalité complète, par rapport à la métropole, des droits politiques, économiques et sociaux.

Aux Antilles (Guadeloupe et Martinique), en Guyane, à la Réunion, à Saint-Pierre-et-Miquelon, le gouvernement a essentiellement poursuivi la politique de rattrapage entreprise afin que les cinq DOM deviennent des départements français à part entière. Les progrès accomplis sont incontestables : mise en œuvre d'un programme de développement économique, amélioration du niveau et des conditions de vie, dénonciation de certains privilèges commerciaux et salariaux, renforcement de la protection sociale. Le dernier progrès en date a été l'extension aux DOM du régime métropolitain d'indemnisation du chômage.

Mais le passif reste lourd : un chômage très important (20 à 30 % de la population active), peu de créations d'emplois, une dépendance économique et financière à l'égard de la métropole qui ne se réduit pas, des pesanteurs administratives qui freinent l'application des lois, etc.

Bilan : une situation sociale très contrastée et, depuis mars 1980, en Guadeloupe, une série d'attentats politiques signés d'un mystérieux GLA (Groupe de libération armé).

Un gros point noir

Dans les TOM, après l'accession à l'indépendance, dans le calme, en juin 1977, du territoire français des Afars et des Issas, devenu la République de Djibouti, le septennat a été marqué par la réorganisation institutionnelle qui a doté Wallis-et-Futuna, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie de statuts particuliers favorisant une large décentralisation et l'exercice des responsabilités locales par les élus locaux eux-mêmes. *La mise en œuvre de ces réformes* a rencontré certaines résistances, notamment en Nouvelle-Calédonie, où le gouvernement a engagé un programme de développement à long terme dont les objectifs principaux sont une restructuration foncière et la promotion des Mélanésiens.

Le Parlement, d'autre part, a prorogé, jusqu'en 1985, le statut de l'île de Mayotte, collectivité territoriale créée en 1976.

Un gros point noir : la décolonisation bâclée des Nouvelles-Hébrides.

Des préfets très mobiles

DEPUIS le début du septennat, plus de cent quatre-vingt-dix préfets ont changé d'affectation, qu'il s'agisse des titulaires des vingt et une préfectures de région métropolitaines, des quatre-vingt-seize départements métropolitains et des six postes d'outre-mer.

M. Michel Poniatowski, premier ministre de l'Intérieur du septennat, avait procédé à quatre-vingt-cinq mutations en trois ans. M. Christian Bonnet, qui lui a succédé en mars 1977, a élaboré des remaniements préfectoraux de quelque ampleur à dix-huit reprises, le dernier datant de janvier 1981.

Ce rythme rapide de mutation dans le corps préfectoral n'est pas propre à l'actuel septennat. En 1971, quarante-six changements d'affectation s'étaient produits, trente en 1972 et quarante-quatre en 1973.

Toutefois, M. Giscard d'Estaing avait souhaité en août 1979 que, sauf cas de force majeure, les préfets conservent la même affectation pendant au moins trois ans. Ce principe n'a pas été observé avec rigueur.

Ainsi, depuis le début du septennat, six préfets se sont succédé dans la Haute-Corse, cinq dans la Corse du Sud, quatre dans l'Ardèche, l'Aude, le Gard, le Loiret, la Sarthe, la Somme et les Vosges, par exemple. En revanche, deux titulaires seulement ont occupé en sept ans les préfectures d'Ille-et-Vilaine, de l'Isère, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Nièvre, du Nord, du Rhône, du Tarn-et-Garonne et de l'Yonne.

La plupart des autres départements ont connu trois préfets différents depuis 1974.

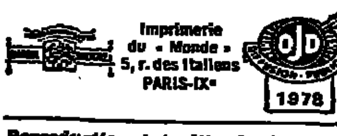
A les changer trop souvent, on les empêche de connaître parfaitement les problèmes, les milieux et les responsables de leur département et, dans le dessein de les mieux soumettre à l'autorité du gouvernement, on diminue celle qu'ils doivent acquérir et exercer sur le terrain.

Ces pages ont été réalisées avec le concours de Noël-Jean Bergeroux, André Laurens, Alain Rollat et Laurent Zecchini.

Prochain dossier :

L'EXERCICE DU POUVOIR A sens unique

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire nᵒ 57 437.

LIVRES

LA DOUBLE HAGIOGRAPHIE

Soixante-dix-huit pages de texte, soixante-quatorze pages de *photos* : *c'est* la contribution de M. Arthur Conte à la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing. Sous le titre *l'Homme Giscard*, ce livre est destiné, selon son auteur, à redresser « *les choses si effarantes et biscornues qu'on entend dire sur le personnage* ». « *L'essai est redoutable* », ajoute M. Arthur Conte. Et son livre le démontre.

Car ce livre est tout simplement une hagiographie destinée à être largement diffusée au *cours des semaines qui viennent.* A partir de récits d'entretiens en tête à tête (1) et de photographies (l'ouvrage est réalisé en collaboration avec *Paris-Match*), *l'auteur fait du président de la* République le « presque parfait » qu'il faut absolument maintenir à son poste. Le « presque » est subtilement dosé pour donner sa *crédibilité* au « *parfait* ». De robustes et amicales réserves — sur la propension de M. Giscard d'Estaing à accorder trop facilement sa confiance, à se tromper quelquefois sur les hommes ou à trop chercher à être aimé — sont là pour attester la liberté de l'observateur par rapport à son sujet et pour donner plus de relief au tableau de « *l'homme-clef dans l'enjeu de la guerre ou de la paix* ».

Voilà pour les limites de l'œuvre. Reste un doute : sur la nature réelle de l'objectif. Holà, Français, figurez-vous qu'Arthur Conte tutoie Valéry Giscard d'Estaing ! Il se targue même de rester l'un des rares hommes « *à tutoyer Louis XV* ». Quelle audace, quelle liberté, ce tutoiement ! On en entend parler sur soixante-dix-huit pages ! Et aussi quelle perspicacité dans les conseils donnés : le président nouvellement élu en 1974 se *prépare-t-il à nommer M. Chirac* premier ministre ? « *Tu fais là une gaffe formidable !* », lui dit son copain du Midi, dont on croit entendre le chaleureux accent. *Quelle clairvoyance ! Le* chef de l'Etat lui annonce-t-il qu'il va rencontrer M. Brejnev en tête à tête ? Le copain le met en garde : « *Il suffira de mal présenter la chose pour que la France réagisse mal elle-même* » Quelle lucidité, car, justement, la « *chose* », on s'en souvient, ne fut pas très bien... « *présentée* ».

Et ce tutoiement, toujours : « *Tu es chic d'être venu, j'avais besoin d'un copain à qui parler... comme ça !* », dit le président. Et crac ! que je t'annonce au copain, « *comme ça* », que les paras sont en vol pour Kolwezi... Quelle confiance !

Oui, il y a doute sur la nature exacte de l'objectif visé, car on se demande tout de même, par moments, si, en même temps qu'un éloge du président, M. Arthur Conte n'a pas voulu rédiger sa propre hagiographie.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) *Le Monde* a donné le 28 février les extraits de la conversation relative aux *lendemains de la prochaine élection* présidentielle et au refus du chef de l'Etat d'envisager une dissolution de l'Assemblée nationale.

★ « *L'Homme Giscard* », par Arthur Conte ; Editions Plon-« Paris-Match ». 152 pages. Prix non communiqué.

Le « mur d'argent » et le pouvoir

(Suite de la première page.)

...y a cinq ans, Jean-Noël Jeanneney ...déjà attelé à cette entreprise ...de brillante sur Henri ...qu'il récidive en ...de gran-...

...tique cohérence que lorsqu'un danger mortel se profile à l'horizon. Le fameux « mur d'argent » n'est pas un mythe : il est une réalité à laquelle se heurtèrent tous les gouvernements de gauche depuis le début du siècle.

Soulignant la force des antagonismes à l'intérieur d'un ensemble moins ...olithique qu'il n'y paraît de prime ...teur met également en lu-... des mobiles qui ...ands diri-... ...per-...

...(conseiller technique ... départ, secrétaire général adjoint aujourd'hui), Jean Serisé (toujours chargé de mission auprès du président de la République), Olivier Fouquet (conseiller technique essentiellement chargé des questions de justice, des affaires sociales, de la condition féminine, etc.), Jean-Pierre Ruault (conseiller technique chargé des questions économiques, et en particulier du Plan et de la conjonc-...

...départ ... sans aucun doute au limogeage. M. Pierre-Brossolette était ce très proche collaborateur à qui l'on attribuait, quelques mois après son entrée en fonctions, ce jugement sur M. Giscard d'Estaing : le président de la République est un « *mondain* », un « *boy-scout* » et un « *politique* ». C'est lui qui, paraît-il, affirmait que chaque matin les conseillers de l'Elysée se demandaient ce que le prési-...

...et Michel Mosser ... pareil... MM. Xavier Gouyou-Beauchamps (qui, à la différence de ses successeurs, n'avait pas rang de chargé de mission et n'assistait pas au conseil des *ministres*), *Jean-Philippe Lecat*, Pierre Hunt et Jean-Marie Poirier. Trois chefs d'état-major particulier : les généraux *Guy Méry*, Claude Vanbremeersch et Bertrand de Montaudouin.

... peut alors être demandé ... conseiller, une note sera remise au chef de l'Etat au terme de ce travail. Si l'idée mérite d'être suivie, M. Giscard d'Estaing demandera à un ministre de présenter une communication sur la question à un conseil plus ou moins proche. A partir de là, le processus véritablement administra-...

...en exercice ... n'échappe à personne qu'ils ont le plus souvent été nommés pour faire patienter une catégorie de citoyens.

Si le rapport, après avoir été remis (avec plus ou moins de solennité) au chef de l'Etat ou au ...

...le président ... demandait, au début de son ...tennat, « *cinq cents jours* » pour faire ses preuves.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

société

POINT DE VUE

« Pour des états généraux de l'antiracisme »

par PIERRE PARAF
et FRANÇOIS GREMY (*)

LES grandes manifestations de début octobre, consécutives à l'attentat de la rue Copernic — celle, gigantesque de Paris, mais aussi toutes celles de province, — ont prouvé qu'il existe en ce pays une très vive sensibilité au racisme et une réelle inquiétude devant la recrudescence des menées fascistes et la montée du terrorisme. Ils ont prouvé aussi que l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples pouvait être déterminant pour rassembler sur ce thème commun des personnes et des organisations qui s'opposent dans bien d'autres domaines de la vie politique et sociale. Ce rôle d'initiateur, de catalyseur de sentiments et du militantisme antiraciste, le MRAP le doit à la clarté de ses positions, à sa détermination, à la présence constante sur *tous* les *fronts du racisme. Il le doit aussi* à son *pluralisme*, puisqu'il regroupe et fait agir en toute fraternité des militants de toute tendance politique, philosophique ou religieuse. Tous ont en commun une certaine conception de l'Homme, de sa grandeur, de sa dignité, de sa diversité et du respect qui lui est dû.

Il ne faut toutefois pas succomber à l'autosatisfaction. Il n'est pas suffisant de clamer son indignation, sa douleur, sa honte ou sa colère de façon épisodique, au hasard des attentats et autour des cercueils. Rien ne serait plus dangereux que de s'assoupir. Le risque n'est pas changé, il est le même qu'avant l'attentat de la rue Copernic. *Le racisme continue de ronger notre société.* Ni les injures antisémites ni les graffiti demandant l'expulsion des Noirs et des Arabes n'ont disparu. Le racisme d'Etat que nous dénoncions naguère ici même (1) ne cesse de s'aggraver. Aux frontières et dans les aéroports, les refoulements se multiplient. Bien souvent, touristes ou voyageurs venus d'Afrique, parents invités par un travailleur immigré se voient illégalement refuser l'entrée du territoire, au mépris même des décisions administratives (2), et sont expulsés dans des conditions humiliantes. Les expulsions frappent parfois des jeunes nés *en France, renvoyés* dans leur « pays d'origine » dont ils ignorent bien souvent la langue et la culture. Malgré la protestation de certains syndicats de police, la chasse au faciès continue ; des rafles et des *bouclages* (comme ceux du 19 novembre 1980 à Lyon et à Saint-Denis) ont lieu, qui tiennent plus de manœuvres d'intimidation des immigrés et d'intoxication des « Hexagonaux » que de *réponse* à des exigences de sécurité (3).

Enfin, sur le plan du logement, l'Etat prend, par l'intermédiaire des préfectures et des attributions de H.L.M., la terrible responsabilité de créer, dans certaines communes ou dans des quartiers, de véritables ghettos. L'exemple américain montre assez quelle catastrophe pour la société tout entière et pour les relations raciales en particulier peut résulter de cette évolution de l'habitat.

On ne dira jamais assez à quel point ces pratiques de l'Etat — auxquelles il faudrait ajouter la déplorable impunité des attentats racistes — nuisent à l'image de la « France, terre d'asile » dans le moment où certains ministres semblent rendre les immigrés responsables des maux dont *nous* souffrons — chômage, déficit de la balance commerciale, etc., etc.

***

On ne dira jamais assez non plus combien le racisme d'Etat est dangereux pour la communauté nationale. Peut-on en effet penser sérieusement que le mépris des droits élémentaires de quatre millions de personnes *ne* conduira pas inéluctablement à mettre en cause les droits des cinquante autres millions ?...

En attendant, ces cinquante autres millions, qui presque tous se débattent dans la crise et dont la fraction la plus pauvre s'appauvrit sans cesse davantage — si l'on en croit les très récents et trop vraisemblables rapports du Secours catholique — ne courent-ils pas le *risque* de voir baisser leur vigilance antiraciste ? Ne peut-on craindre que l'opinion ne se démobilise après « Copernic », et qu'elle continue d'ignorer les souffrances de *toutes* les victimes de *tous* les racismes ? En particulier, combien d'entre nous se mobiliseraient pour le *meurtre de quatre Maghrébins ou* Africains ? Et récemment n'avons-nous pas vu, avec tristesse, certaines municipalités de gauche *(tu quoque... ?)* opposer les intérêts des travailleurs français et immigrés, voire proposer des quotas pour la répartition des avantages sociaux ? Quelles que soient les difficultés de ces municipalités, aux prises avec les ghettos que nous dénoncions plus haut, ces formulations à tout le moins maladroites sont pour nous *inacceptables* dans la mesure où elles constituent un appel à des sentiments ou à des types d'actions racistes comme ceux dont la ville de Vitry a été le théâtre et que nous *condamnons* sans réserve. Ces formulations et ces actions sont d'autant plus inacceptables qu'elles sont en contradiction flagrante avec les positions traditionnelles de toute la gauche française et qu'elles donnent à la droite, pourtant responsable de la situation faite aux immigrés, une occasion inespérée de se refaire une virginité antiraciste.

***

C'est dans ce contexte globalement inquiétant et morose que le MRAP continue son action. Persuadé, comme le dit G. Hourdin, qu'« *il vaut mieux, s'agissant de la lutte antiraciste, convaincre que poursuivre pénalement* », le MRAP va persévérer de façon obstinée, cohérente et intransigeante dans son action d'information, d'éducation, de prise de conscience sur *toutes* les formes de racisme et de fascisme. Cette action prendra *deux* modalités nouvelles.

D'abord, le lancement d'un nouveau magazine mensuel antiraciste d'information et de réflexion qui portera le beau nom de *Différences*. L'idéologie raciste dispose dans notre société de trop d'organes, de trop de moyens pour s'exprimer. Il faut relever le défi, et ne pas laisser sans réponse la voix du racisme. Il convient aussi d'exalter la diversité des cultures, des ethnies, des peuples, pour y puiser un enrichissement et une fraternité renouvelés. Le numéro zéro est sorti. En mars paraîtra le numéro un. Une campagne d'abonnements est lancée, soutenue par l'appel de nombreuses personnalités (4).

Ensuite, le MRAP suscite, dans tout le pays, la préparation des états généraux de la lutte contre le racisme. Déjà, depuis le 15 novembre, *des réunions ont lieu dans les* quartiers, les écoles, les foyers, les maisons de jeunes... où sont recueillis des témoignages, proposées des analyses, recherchées des solutions. A ces réunions « à la base » succéderont bientôt des manifestations départementales et régionales, qui tenteront une première synthèse, et qui s'accompagneront d'activités culturelles (films, expositions...). Et enfin, le 21 mars, un grand rassemblement national clôturera à Paris ces états généraux.

Le MRAP invite donc tous les antiracistes de ce pays à rester vigilants et à se mobiliser : qu'ils suscitent des réunions, qu'ils prennent contact avec les comités locaux. Il faut que partout apparaisse un irrésistible courant de réflexion, d'information, de fraternité, qu'il soit patent que ce pays reste fidèle à sa tradition et qu'il récuse l'image désastreuse qu'on veut donner de lui.

Le 10 décembre dernier, nous célébrions, à la demande de l'ONU, la journée des Droits de l'homme. Notre combat, notre volonté, c'est que chaque année il n'y ait pas une, mais trois cent soixante-cinq journées où soient célébrés, et surtout respectés, les droits de l'homme.

(1) *Le Monde* daté 20-21 mai 1979.
(2) Voir par exemple, *Le Monde* daté 14-15 décembre 1980.
(3) *Le Monde* du 21 novembre 1980.
(4) *Différences*, 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

(*) Président d'honneur et président du MRAP.

● *Le tribunal administratif de Paris* a rejeté, mardi 3 mars, le recours en annulation de la mesure d'expulsion prise, le 3 octobre 1980, contre M. Simon Malley, directeur général du bimensuel *Afrique-Asie* (*le Monde* du 17 février). Le même tribunal a rejeté le recours en annulation du refus de séjour et du retrait de la carte de travail du journaliste, ressortissant américain d'origine égyptienne.

Ce jugement a été rendu alors que le commissaire du gouvernement avait conclu le 16 février, à l'annulation de ces décisions administratives en raison de vices de forme. L'audience du 16 février avait, d'autre part, permis d'apprendre que la commission spéciale des expulsions de la préfecture de police de Paris avait rendu, le 3 octobre 1980, un avis défavorable, concernant l'expulsion de M. Malley.

JUSTICE

M. BIDALOU PORTE PLAINTE POUR DÉNONCIATION CALOMNIEUSE

M. Jacques Bidalou, ancien juge d'instance à Hayange, révoqué le 8 février par le conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) (*le Monde* du 10 février), a indiqué mardi 3 mars qu'il avait déposé une plainte contre X... pour « *dénonciation calomnieuse* ». M. Bidalou s'était auparavant rendu au parquet de Paris pour demander à être inculpé de « *forfaiture* ». Aucune information n'étant ouverte à ce sujet, M. Bidalou a considéré que l'accusation de forfaiture du C.S.M. n'avait pas de fondement juridique et a déposé plainte.

M. Bidalou a précisé qu'il allait invoquer l'article 226 du code pénal qui réprime « *le discrédit porté à un acte ou une décision juridictionnelle* » contre le procureur de la République de Thionville, auteur de « *rapports sur les jugements du tribunal d'instance d'Hayange* », et déposer plainte pour « *voies de fait* » contre les policiers des renseignements généraux qui ont fourni des rapports sur lui.

Dans une lettre adressée lundi 2 mars au président de la République, M. Bidalou écrit notamment : « *J'ai appris avec stupeur, à l'heure de la décision de révocation, qu'au travers de la mise en pièces des notions les mieux établies de la justice la dénonciation calomnieuse tenait lieu de solution.* »

De son côté, le comité de défense de M. Bidalou propose une souscription nationale, « *10 francs pour une justice indépendante* », « *pour continuer de combattre la décision scandaleuse de révocation de Jacques Bidalou* ».

SURSIS COMPLET EN APPEL POUR M. FREDRIKSEN

La *onzième chambre* de la cour d'appel de Paris a réduit, le mercredi 4 mars, la peine d'emprisonnement, infligée en première instance, le 17 octobre 1980, par la dix-septième chambre correctionnelle, à M. Marc Fredriksen, leader de l'ex-FANE, groupuscule néo-nazi dissous, pour apologie de crimes, provocations à la haine ou à la discrimination raciales et diffamations raciales, en raison d'articles parus de septembre 1979 dans *Notre Europe*, organe de son mouvement. Au lieu de dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, la cour le condamne à treize mois d'emprisonnement avec sursis.

Le fondateur de la FANE reste condamné, en outre, à 3 000 francs d'amende et à 6 000 francs de dommages et intérêts envers chacune des associations parties civiles : la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes ; la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ; le Comité d'action de la résistance ; le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ; le Comité pour léguer l'esprit de la Résistance. Il devra, au surplus, payer les frais d'insertion par extrait de l'arrêt, dans deux *journaux, au choix du MRAP*.

Des guides suisses qui avaient « exploité » en France des minéraux alpins sont relaxés

Quatre guides de montagne *suisses et un pilote* d'hélicoptère, accusés d'avoir exploité près de 700 kilos de minéraux dans le massif des Grandes-Jorasses, site classé sur le territoire français, ont été relaxés le 27 février par le tribunal correctionnel de Bonneville (Haute-Savoie). L'administration des douanes, l'une des parties civiles dans cette affaire, a fait appel, mardi 3 mars, de ce jugement.

De notre correspondant

Grenoble. — En relaxant les quatre guides de haute montagne suisses qui avaient dégagé à l'aide de barres à mine, de perforatrices et d'explosifs, en juillet 1979, dans la face nord des Grandes-Jorasses, près de 700 kilos de cristaux et de minéraux, le tribunal correctionnel de Bonneville a fait fi de l'indignation des Chamoniards (1). Les sociétés de protection de la montagne, dont le Club alpin français, et les sociétés minéralogistes, *dont le Muséum national* d'histoire naturelle, qui s'étaient portées parties civiles et qui demandaient 1 million de francs de dommages-intérêts n'ont pas obtenu gain de cause. Tous dénonçaient la dégradation d'un site classé depuis 1951 — le massif du Mont-Blanc — et l'atteinte irrémédiable au patrimoine national. Les guides suisses avaient en effet dégagé du « four à cristaux », découvert dans l'une des plus prestigieuses parois des Alpes, des « pierres » d'une grande valeur, notamment un bloc de 150 kilos de quartz fumé. Celles-ci avaient été prestement ramenées dans la vallée à l'aide d'un hélicoptère. Les experts avaient estimé entre 90 000 et 170 000 F la valeur marchande de leur « récolte ».

Les magistrats ont cependant considéré que la publicité faite autour du classement du site était trop restreinte et que les guides pouvaient ainsi l'ignorer. Ils ont, en outre, estimé que les moyens locaux utilisés par les accusés prouvaient qu'ils n'avaient pas voulu se cacher. Le tribunal a ainsi ordonné la restitution des cristaux, actuellement déposés au Musée alpin de Chamonix, aux quatre guides helvétiques.

A la différence de la Suisse, où chaque canton a mis en place une réglementation sévère pour le ramassage des cristaux, la France laisse totalement libres l'activité des « cristalliers » et le commerce des minéraux. Le « pillage » de la montagne, notamment l'été par les touristes, et l'exploitation artisanale des « gisements » par les autochtones des hautes vallées sont courants. En l'absence de toute codification, les abus sont bien entendus possibles. L'avocat des prévenus a rappelé qu'en 1970 la revue de la section chamoniarde du Club alpin français avait relaté dans le détail l'expédition de plusieurs de ses membres dans le massif pour tenter de ramener quelque deux cents kilos de cristaux. Cette action, qui avait également nécessité l'emploi de dynamite, n'avait alors suscité aucune colère de la part des montagnards. La défense a, de la sorte, souligné que les *guides suisses* avaient commis « *une infraction au code des cristalliers chamoniards et non au code pénal* ».

Le jugement du tribunal correctionnel de Bonneville a choqué les habitants de Chamonix d'ordinaire moins prompts à s'indigner des dégradations commises dans leur vallée. Dans le massif de l'Oisans, où l'on connaît ce même type d'exploitation intensive des recherches minérales de la montagne, on se montre plus prudent. Le guide Roger Canas conteste ainsi vigoureusement l'atteinte qu'auraient commise au site les quatre guides bernois. « *Ils n'ont fait que gratter une fissure perdue dans l'immense voie nord des Grandes-Jorasses*, déclare-t-il. *Ce n'est pas un drame. Chaque jour l'érosion fait dans le massif du Mont-Blanc un travail cent fois plus important. En France on s'indigne, on joue les vertueux outragés, mais on ne prévoit rien.* »

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Les quatre guides suisses, inculpés de dégradation de site classé et de détention illégale d'explosifs, avaient été écroués pendant trois semaines à la prison de Bonneville et libérés après avoir versé une caution de 20 000 F chacun.

CINQ MORTS DANS DES INCENDIES

Trois employés de la société Artifor ont péri carbonisés mardi soir 3 mars à Carvin près de Lens (Pas-de-Calais) dans l'incendie de cette usine fabriquant des jouets et du linge de maison. Les trois victimes sont M. Robert Sandeau, cinquante-trois ans, président-directeur général de la société, et deux de ses collaborateurs, MM. Max Levois, cinquante-sept ans, et Roger Lewkowicz, cinquante-deux ans.

Dans le nord de la France un autre incendie s'est déclaré au centre de Lille dans un magasin de chaussures, mardi 3 mars peu après 13 heures. Sept personnes dont trois sapeurs-pompiers ont été blessées. Il a fallu trois heures pour maîtriser le feu qui avait pris naissance dans le sous-sol et a détruit trois cent mille paires de chaussures dont la valeur est estimée à 1 800 000 F.

A Paris deux autres incendies ont causé la mort de deux personnes. Dans le premier, 6, impasse Letort dans le dix-huitième arrondissement, un habitant s'est blessé en sautant par la fenêtre, et un autre, dont l'identité n'a pas été révélée, a péri dans les flammes. L'autre 36, rue Cavendish, dans le dix-neuvième arrondissement, a causé la mort par asphyxie d'un retraité, âgé de soixante-quinze ans, M. André Dumon, tandis que sa voisine Mme Georgette Bézier, quatre-vingt-dix ans, gravement intoxiquée, a été admise à l'hôpital Saint-Louis.

A Levallois-Perret enfin, le corps de Mme Madeleine Barbier, quatre-vingt-dix ans, a été découvert carbonisé dans son appartement 85, rue Victor-Hugo, où le feu s'était déclaré dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 mars. Il semble qu'une couverture chauffante soit à l'origine du sinistre.

MÉDECINE

La France et l'action sanitaire en Afrique noire

Un communiqué du Quai d'Orsay

« *La France entend poursuivre et amplifier sa politique de coopération avec les pays africains dans le domaine de la santé publique* », indique le 3 mars un communiqué du Quai d'Orsay, après la publication, dans *le Monde* du 3 mars, des documents sur un accord, conclu par la France et cinq autres pays occidentaux, aux termes duquel les Etats-Unis sont désignés comme « *chef de file* » de l'action sanitaire en Afrique noire.

Le communiqué du Quai d'Orsay indique :

« ● *La France s'efforce depuis plusieurs années, à la demande des pays africains, d'amener les principaux pays industrialisés à participer plus activement à l'effort de développement de l'Afrique.*

» *La concertation qui s'est instaurée entre six pays industrialisés est le premier résultat de cet effort, elle tend à coordonner certains programmes nationaux d'aide à l'Afrique et ne consiste nullement à substituer une action nationale à une autre.*

» ● *Dans un souci d'efficacité, et pour ne pas créer de structure administrative nouvelle, il a été décidé de désigner parmi les délégués des différents pays participants des rapporteurs chargés d'organiser les réunions des groupes spécialisés dans l'étude des différents projets.*

» *Chacun des participants conserve l'entière responsabilité de la définition de sa politique d'aide à l'Afrique et de la mise en œuvre de ses programmes de coopération.*

» ● *Pour sa part, la France entend non seulement poursuivre, mais amplifier sa politique active de coopération avec les pays africains dans le domaine de la santé publique. Elle consacre à cet effort, en 1981, 238 millions de francs.*

» ● *On ne saurait, dans ces conditions, parler de concéder à quiconque la responsabilité d'un secteur quelconque, et notamment le secteur sanitaire.*

» ● *Il est évident que les pays africains sont seuls responsables du choix des programmes de développement qui les concernent et des pays avec lesquels ils entendent coopérer.*

» *L'effort de concertation, souhaité par l'Afrique, est mené en plein accord avec les gouvernements africains intéressés.* »

M. Philippe Ricalens, directeur de cabinet du ministre de la coopération, M. Robert Galley, a déclaré de son côté que « *la France entend rester présente sur le plan médical en Afrique* ».

[Le communiqué du Quai d'Orsay ne dément aucune des informations publiées dans « le Monde » du 3 mars. Il tente de minimiser le rôle que l'accord conclu par la France confie aux Etats-Unis, qui ne sont mentionnés que par allusion et désignés comme « rapporteurs » d'une action sanitaire commune, chargés d'« organiser les réunions ». Le texte du télégramme diplomatique utilise, lui, le terme de « chef de file », précisant que ce sont eux qui « mettront au point les modalités techniques et financières d'exécution » de l'action projetée, ce qui a évidemment une tout autre portée. — C. B.]

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

PREMIER BILAN DE L'ÉDUCATION CONCERTÉE

Les stagiaires des lycées d'enseignement professionnel ont été surtout accueillis par des petites entreprises

M. Christian Beullac, depuis son arrivée au ministère de l'éducation, a toujours affirmé que l'un de ses objectifs prioritaires était d'ouvrir l'école sur la vie, et, en particulier, sur l'entreprise. La décision prise en février 1979 d'instaurer des séquences éducatives en entreprise pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) préparant un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) ou un brevet d'études professionnelles (B.E.P.) est l'illustration de cette volonté.

Avec l'accord de la FEN et du C.N.P.F., des séquences de ce type ont été mises en place au cours de l'année scolaire 1979-1980 (*le Monde* du 27 février 1980). Cette première année d'expérimentation de l'« éducation concertée », pendant laquelle 30 646 élèves de plus de huit cents établissements (soit un LEP sur deux) ont passé une ou plusieurs semaines en entreprise, a été analysée par le ministère de l'éducation à partir de fiches d'évaluation remplies par les équipes pédagogiques, ce qui permet au service des études informatiques et statistiques de ce ministère d'esquisser un premier bilan au moment même où 60 000 jeunes de LEP, selon le ministère, « *devraient bénéficier des séquences éducatives organisées au cours de l'année scolaire 1980-1981* ».

Les séquences qui ont eu lieu l'an dernier, d'une durée moyenne de dix à dix-neuf jours, ont permis à 5,2 % des élèves en formation de découvrir le travail et la vie dans une entreprise. Ce sont les sessions de C.A.P. en trois ans qui ont fourni le plus de stagiaires (58 %). La participation des élèves en fonction des spécialités enseignées a été très diverse, les groupes les plus importants de stagiaires se situant dans les formations les plus demandées : *mécanique générale, services de* l'hôtellerie, habillement, secrétariat, mécanographie.

Les 14 799 *entreprises qui ont* accueilli des lycéens étaient surtout des établissements de taille *modeste* : 83 % avaient moins de dix salariés et 13 % de dix à quarante-neuf salariés. Ce qui explique que 68 % des stagiaires n'aient connu que de petites entreprises. Parfois seuls, quelquefois à deux (la moyenne est de 1,6 élève par entreprise), les lycéens ont ainsi découvert « en situation » le travail qui devrait être le leur.

D'après une enquête effectuée auprès des chefs d'établissement, les élèves auraient jugé ces séquences « *bénéfiques* » car elles ont permis de mettre en application les connaissances acquises dans les LEP dans le domaine professionnel (98 % des cas) et dans le domaine général (75 % des cas). Les élèves semblent toutefois regretter de ne pas avoir eu une plus grande connaissance du fonctionnement de l'entreprise : organisation générale, rôle des syndicats... Les enseignants, et en particulier les professeurs d'enseignement professionnel pratique, pensent que ces séquences ont été profitables à leurs élèves.

Certains professeurs se plaignent cependant des difficultés qu'ils ont éprouvées pour « *achever le programme* » à cause de l'interruption des cours due aux stages. Enfin, les conseillers d'éducation se sont déclarés très partagés, certains reconnaissant « *l'autonomie acquise par les élèves* », d'autres faisant état des *problèmes de discipline qu'ils ont* rencontrés lors du retour des lycéens dans l'établissement.

● *Un échafaudage s'effondre dans une école primaire de Paris.* — Six enfants d'une école élémentaire de Paris, au 12 rue Severo (14e), ont été blessés, lundi 2 mars, par l'effondrement d'un échafaudage destiné à la réfection d'un mur mitoyen avec la cour de récréation. Deux écoliers étaient toujours hospitalisés mardi 3 mars.

Selon la mairie de Paris, « *la réparation du mur a été entreprise à l'initiative (...) d'un propriétaire voisin* » et le montage de l'échafaudage aurait été « *réalisé sans que tous les accords nécessaires à l'implantation et à la délimitation de l'aire d'isolement aient été recueillis au préalable* ». Le commissariat du quatorzième arrondissement confirme que l'échafaudage, relativement petit, était « *mal arrimé* ».

DÉFENSE

Ancien directeur du renseignement au SDECE

LE COLONEL DE MAROLLES EST PROMU GÉNÉRAL DE BRIGADE

Ancien directeur du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), le colonel *Alain de Gaigneron de Marolles* a été promu, à la fin du mois dernier, général de brigade dans la *deuxième section* (cadre de réserve) de l'armée de terre.

Avec quatre ans d'avance

Le colonel de Marolles, âgé de cinquante-quatre ans, a été, notamment, chef du service action du *SDECE* avant d'être appelé, en octobre 1979, à prendre la direction du renseignement des services secrets *français*. En septembre 1980, après moins d'une année de fonctions, le colonel demandait à être *déchargé de ses* responsabilités pour « *raison technique* » que le ministère de la *défense*, administration de *tutelle*, se refusait à expliciter (*le Monde* du 11 septembre 1980). L'ancien *fonctionnaire du SDECE a alors* quitté l'arme du train, à laquelle il était normalement rattaché *depuis* sa *sortie de Saint-Cyr*, bien que l'âge limite de son grade de colonel soit de cinquante-*sept ans. Le colonel de Marolles* a donc abandonné l'uniforme d'active avec quatre ans d'avance *sur la règle*.

A la tête du renseignement lui a succédé le colonel Jacques Fouilland (*le Monde* du 26 novembre 1980), qui était, précédemment, adjoint au directeur général du SDECE M. Alexandre de Marenches.

Cette décision du gouvernement en faveur du colonel de Marolles est une largesse qui permet à l'intéressé, outre le prestige auquel s'attache cette promotion, de bénéficier d'une affectation de mobilisation d'un niveau supérieur, d'une solde mensuelle de réserve et de divers avantages (comme le quart de place en chemin de fer).

RELIGION

L'ÉGLISE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Rome rappelle à l'ordre certains épiscopats

Une déclaration de la congrégation pour la doctrine de la foi, en date du 17 février, provoque quelque émoi dans certains milieux catholiques. Cette déclaration, qui est un rappel de la législation actuelle de l'Eglise catholique à l'égard de la franc-maçonnerie précise, notamment, que le « *canon 2 335 du code de droit canonique qui interdit aux catholiques, sous peine d'excommunication, de s'inscrire à des associations maçonniques et autres semblables (...) n'a pas été modifiée d'aucune manière et demeure en toute sa vigueur.* »

Le code de droit canonique étant depuis plusieurs années soumis à révision (tout laisse à penser qu'il sera publié au cours de cette année 1981), ce rappel est précédé de l'indication : « *Sans vouloir préjuger des éventueles dispositions du nouveau code...* »

L'initiative romaine *s'adresse* principalement aux conférences épiscopales nationales. Celles-ci, en effet, avaient été, en juillet 1974, les destinataires d'une « lettre réservée » dans laquelle le Saint-Siège rappelait que les lois pénales doivent être interprétées de manière restrictive. Un commentaire « autorisé » signé du Père Caprile, jésuite, dans la *Civilta Cattolica* du 19 octobre 1974, précisait : « *L'excommunication n'est pas abolie, mais elle peut ne pas être encourue (...). Un élément nouveau... qui correspond certainement à la pensée de la Congrégation est que dorénavant c'est aux différentes conférences épiscopales qu'il appartiendra de porter un jugement sur les différents type de franc-maçonnerie et sur leur attitude envers l'Eglise.* »

Cette « lettre réservée » du 19 juillet 1974, déclare aujourd'hui la Congrégation pour la doctrine de la foi, « *a donné lieu à des interprétations erronées et tendancieuses (...). Quand, dans cette lettre, on se réfère à l'interprétation à donner au canon en question, cela doit être compris, comme cela était dans les intentions de la congrégation, seulement comme un rappel des principes généraux de l'interprétation des lois pénales pour la solution des cas particuliers qui peuvent être soumis au jugement des ordinaires. Au contraire, ce n'était pas l'intention de la congrégation de remettre aux conférences épiscopales le soin de se prononcer publiquement par un jugement de caractère général sur la nature des associations maçonniques qui impliquerait des dérogations aux normes susdites.* »

Le journal *la Croix* du 4 mars cite, comme exemple « d'interprétation » épiscopale, le cas du Québec où le bulletin du diocèse de Montréal du 25 mars 1976, constatant que les cent neuf loges du Québec n'étaient nullement anticléricales, écrivait : « *A partir de cet éclairage, est-il opportun de maintenir l'excommunication des catholiques qui feraient partie d'une loge affiliée à la Grande Loge du Québec ? Nous ne le croyons pas.* »

En France, semble-t-il, rien ne sera changé dans les rapports entre l'Eglise et la franc-maçonnerie. L'épiscopat, en effet, n'y a jamais prononcé de jugement « de caractère général » sur la nature des diverses obédiences maçonniques.

Le secrétariat de l'épiscopat français affirme, au demeurant, que : « *Rien ne justifierait des dispositions nouvelles de la part de l'Eglise dans ses rapports avec la franc-maçonnerie.* » — A. G.

Excommunication sans objet ?

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

Le texte de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur la franc-maçonnerie manifeste d'abord et avant tout un problème interne de l'Eglise. Le concile avait insisté sur la collégialité épiscopale. Or, de même que le pape, dans son voyage en Afrique, par exemple, avait rappelé aux *conférences* épiscopales les limites de leur autorité et de leur pouvoir, la congrégation pour la doctrine de la foi vient de le faire pour ce qui est de la franc-maçonnerie. Pourtant, celle-ci a pris des formes diverses selon les pays et les *cultures*, *et les conférences* épiscopales sont donc les mieux placées pour en juger.

Le centralisme romain n'hésite pas à trancher en rappelant ses *prérogatives*. Quelles seront les réactions — ou les silences — à Rome du secrétariat pour les non-croyants, directement concernés, et des conférences épiscopales mises en cause ?

Mais ce texte, aussi tranché soit-il, ne peut aller contre les faits. Pour qu'un groupe maçonnique encoure l'excommunication il faut qu'il agisse notoirement dans la volonté de détruire l'Eglise. Il faudrait que la congrégation accusât *nommément* tel ou tel groupe maçonnique de le faire et qu'elle en donne des preuves précises. Tant qu'elle ne le fera pas — et comment pourrait-elle le faire ? — l'excommunication demeure donc sans objet.

Enfin, on se *reportera* avec intérêt à l'article 2235 ici *invoqué du droit canon* ; *cet article* parle d'excommunication *ipso facto* pour quiconque adhère « *à la secte maçonnique ou aux autres associations du même genre qui complotent contre l'Eglise ou contre les pouvoirs civils légitimes* ». Ce dernier membre de phrase est à retenir : ceux qui, au Salvador, et parmi eux des évêques, dont l'un, *Mgr Romero, y a laissé sa vie*, ne luttent-ils pas contre les « *pouvoirs civils légitimes* » ? Selon la congrégation, sont-ils donc excommuniés ?

(*) Prêtre.

SCIENCES

LES TRAVAUX DU C.E.A. ET DU C.N.R.S.

Deux nouveaux instruments de recherche fondamentale ont été inaugurés à Saclay

Le ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté, le ministre de l'industrie, M. André Giraud, et le secrétaire d'Etat à la recherche, M. Pierre Aigrain, ont inauguré récemment au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne) deux grands instruments de recherche fondamentale : l'accélérateur de particules Saturne-2 et le réacteur de recherche Orphée. Ces deux équipements, destinés l'un à l'étude de la physique nucléaire et l'autre à la physique de la matière condensée, sont le fruit d'une collaboration étroite entre le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Les deux organismes ont partagé le financement de ces projets — 49 millions de francs pour Saturne-2 et 172 millions pour Orphée — et confié leur gestion à des entités qui leur sont communes. Ainsi, Saturne-2, en service depuis un peu plus de deux ans pour une partie de ses expériences, est placé sous la responsabilité de l'Institut de recherche fondamentale du C.E.A. et de l'Institut de physique nucléaire et de physique des particules du C.N.R.S. tandis qu'Orphée, dont le démarrage a eu lieu en décembre de l'année dernière, dépend du laboratoire Léon Brillouin, commun aux deux organismes.

● ORPHÉE : pour sonder la matière condensée

Essentiellement destiné à fournir des faisceaux de neutrons pour les besoins de la recherche fondamentale, le réacteur Orphée a été construit sous la maîtrise d'œuvre de l'Institut de recherche fondamentale du CEA pour succéder à l'ancienne Pile EL-3, arrêtée en mars 1979. Bien que de puissance moins élevée (14 mégawatts thermiques au lieu de 18), ce réacteur de type piscine délivre un flux de neutrons quatre à cinq fois plus puissant que celui fourni par EL-3. De telles disponibilités sont de nature à intéresser les chimistes, les biologistes, les métallurgistes et, bien sûr, les physiciens, car les faisceaux de neutrons se présentent comme des outils particulièrement fins pour sonder la matière condensée — c'est-à-dire la matière à l'état solide, liquide et parfois gazeux — par diffraction et spectrométrie neutronique.

Les recherches ont pour but de comprendre l'origine des propriétés physiques de la matière — propriétés mécaniques, thermiques, électriques et magnétiques. — ce qui implique d'en avoir préalablement étudié la structure (organisation des atomes des molécules qui la constituent mesure des forces qui lient ces atomes, etc). Toutes analyses que le nouveau réacteur de Saclay devrait aider à mener, ou à dégrossir pour certaines d'entres elles, avant qu'elles ne soient prises en charge par le réacteur à haut flux de Grenoble.

Les dispositifs expérimentaux disposés autour du cœur d'uranium hautement enrichi (1) d'Orphée permettent d'obtenir vingt faisceaux de neutrons utilisables à des fins diverses. Toutefois, les sources de rayonnement neutronique étant rares et de faible intensité, comparées aux autres sources de rayonnement (X par exemple), les neutrons d'Orphée seront réservés aux études portant sur la structure des matériaux magnétiques ou biologiques, la configuration des chaînes de polymères et le contrôle non destructif par transparence des chaînes pyrotechniques (cordons explosifs) utilisés notamment par la fusée européenne Ariane. Les premières mesures sur ce thème devraient commencer le mois prochain. Ce dernier thème reste cependant un élément mineur du programme de recherches du réacteur, fort chargé, aux dires du directeur du laboratoire Léon-Brillouin. Outre les Français, seuls des Belges, des Allemands et des Autrichiens ont, pour le moment, la possibilité de travailler sur le réacteur.

● SATURNE-2 : pour l'étude des mécanismes nucléaires

L'accélérateur de particules Saturne-2, installé à Saclay, n'est pas à proprement parler une machine entièrement nouvelle, mais plutôt le résultat d'une profonde transformation de l'ancien synchroton à protons que les physiciens des particules élémentaires utilisèrent de 1958 à 1977. Au cours des vingt ans écoulés, ce domaine de la physique a beaucoup évolué et, bien vite, Saturne s'est trouvé surclassé par de nouveaux appareils, les physiciens des particules élémentaires réclamant des accélérateurs d'énergie plus élevée. De tels instruments font, par exemple, les beaux jours du Centre européen de la recherche nucléaire (CERN).

Pour cette raison, Saturne fut réorienté vers l'étude des noyaux atomiques pour laquelle il n'était pas particulièrement adapté. Aussi, dès 1973, fut prise la décision de le refondre complètement pour construire une machine compétitive produisant des faisceaux de particules plus précis et de géométrie plus fine dans une gamme d'énergie comprise entre 250 et 3 000 MV. De telles performances satisfont aux besoins des physiciens nucléaires pour l'étude de la structure des noyaux des atomes et celle des réactions nucléaires.

A cette fin, Saturne-2 peut accélérer des protons, mais aussi des noyaux légers (deutons, particules alpha), des particules polarisées et des ions lourds. Ainsi, physiciens français et physiciens étrangers devraient pouvoir travailler essentiellement dans quatre domaines de recherche : études des forces entre protons et neutrons qui sont les composants du noyau des atomes ; étude de la structure du noyau et des mécanismes des réactions nucléaires : étude de certaines particules éphémères, et d'états excités des composants du noyau ; étude avec les ions lourds de la matière du noyau placée dans des conditions physiques extrêmes comme cela existe sans doute dans certaines étoiles. Il s'y ajoutera enfin des expériences de dosimétrie, de radiologie et de radiographie en trois dimensions.

Avec Saturne-2, les chercheurs français disposent donc d'un outil relativement compétitif pour les années à venir. Depuis deux ans déjà, les premiers faisceaux de particules et de noyaux légers sont produits par la machine. Des faisceaux de particules polarisées devraient être disponibles en avril prochain et ceux d'ions lourds au début de 1982. Cependant, pour se maintenir plus longtemps dans le peloton de tête, la communauté scientifique réclame la mise en place d'un petit accélérateur appelé MIMAS qui améliorerait, moyennant 28 millions de francs, les performances de Saturne-2. — J.-F. A.

(1) Il y a 6 kilogrammes d'uranium très enrichi fourni par les Américains. Le cœur est changé tous les cent vingt jours.

A Saint-Laurent-des-Eaux

LE DEUXIÈME RÉACTEUR DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE TOMBE A SON TOUR EN PANNE

L'un des deux réacteurs graphite-gaz de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) vient d'être arrêté pour trois semaines. Pour une raison encore inconnue, le groupe turbo-alternateur chargé de produire l'électricité a dû être stoppé. Cet incident a eu pour conséquence immédiate et automatique l'arrêt du réacteur dont la puissance ne pouvait plus être évacuée sur le réseau. Mais, au cours des manœuvres qui ont suivi, l'une des soufflantes chargées de faire circuler le gaz carbonique nécessaire au refroidissement de la centrale est tombée en panne.

La remise en marche du groupe ne pouvant se faire, pour des raisons de sécurité, que si toutes les soufflantes sont en état, il faudra trois semaines pour tout réparer. Le second réacteur de cette centrale, arrêté depuis un an à la suite d'un incident important, devrait fonctionner de nouveau à faible puissance à la fin du mois.

ÉLECTION DE DEUX ASSOCIÉS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a, lors de sa séance du lundi 2 mars, élu deux nouveaux associés étrangers. Elu en biologie animale, M. Haruo Kanatani, japonais, est professeur à l'Institut national de biologie fondamentale d'Okazaki, où il dirige le laboratoire de biologie et de reproduction ; c'est un spécialiste des phénomènes de reproduction chez l'étoile de mer.

Elu en biologie végétale, M. William Butler, américain, est professeur de biologie à l'université de Californie à San-Diego. Ses travaux de biophysicien ont surtout porté sur l'identification de substances jouant un rôle important dans la photosynthèse

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale et du vingtième anniversaire de l'avènement de S.M. Hassan II, l'ambassadeur du Maroc et Mme Youssef Ben Abbès ont donné une réception le mardi 3 mars au pavillon d'Armenonville.

Naissances

— Rose-Marie et Patrice VAN LERBERGHE ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphaële,
le 18 février 1981.
18, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Décès

FERNAND POUEY

On apprend la mort de
Fernand POUEY,
décédé à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Ses obsèques auront lieu à Aureilhan (Hautes-Pyrénées), le vendredi 6 mars 1981.

[Homme de radio, de presse, poète, peintre et musicien, Fernand Pouey eut des activités très diverses. Comptant parmi ses amis Max Jacob et Jacques Prévert, il fut aussi un proche de Pierre Lazareff à « Paris-Soir » avant la dernière guerre et dirigea le poste privé « Radio 37 ».
Après la Libération, il est directeur des services dramatiques et littéraires de la Radiodiffusion française, mais démissionne en 1948 par solidarité avec le poète Antonin Artaud, dont l'émission « Pour en finir avec le jugement de Dieu » avait été censurée. Il devient alors rédacteur en chef de « Paris-Match » lors de son lancement en 1949.
Ecrivain, il est l'auteur de trois livres : « Il n'y a plus d'enfants aujourd'hui », « L'audience est ouverte » et « Un ingénu à la radio ».]

— Le docteur et Mme Gaston Delouche,
ses enfants,
M. et Mme Louis Prenat,
M. et Mme Jean-Luc Pouch,
ses petits-enfants,
Stéphanie et Edouard Prenat,
Hadrian et Faustine Pouch,
ses arrière-petits-enfants,
Et sa famille,
Mme Renée Le Huedé,
sa fidèle dame de compagnie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert DELOUCHE,
inspecteur général
des eaux et forêts (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
du Mérite agricole,
survenu à La Baule, le 27 février 1981, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Meudon (Hauts-de-Seine), le 3 mars 1981.
6, avenue de la Tourangelle,
44500 La Baule.

— Nantes, Paris, Brive.
Odile et Georges FARGEAS,
ses parents,
Maïa et Romain,
sa sœur et son frère,
Le colonel et Mme Parisot de Récicourt, ses grands-parents,
Et toute leur famille,
ont le très grand chagrin de faire part de la disparition, le 1er mars 1981, de leur cher petit
Paul,
six ans,
à l'issue d'une cruelle et brève maladie.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Aides, à Nantes, le mercredi 4 mars, à 16 heures.
« L'Enchanterie »,
Rue Joseph-Doury,
44300 Nantes.

— Mme André Gumuchian et ses enfants,
La direction et le personnel de Framatome,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André GUMUCHIAN,
adjoint au directeur
de la division travaux,
survenu accidentellement le 27 février 1981, à l'âge de cinquante-quatre ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 3 mars, à 10 h. 45, en l'église de Garches.
20, rue Pasteur,
92381 Garches.
« Tour Fiat »,
92084 Paris - La Défense.

— M. Roger Laboureix,
son époux,
M. et Mme Jean-Pierre Laboureix et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Laboureix,
M. et Mme François Laparra,
M. l'abbé Pierre Laboureix,
M. Jean Laboureix,
Les familles Laboureix, Chanet, Laparra et Jouve,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger LABOUREIX,
née Chanet,
survenu subitement à Neuilly-sur-Seine, le 2 mars 1981.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste 158, avenue Charles-de-Gaulle (métro Pont-de-Neuilly), le jeudi 5 mars 1981, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Antignac (Cantal)
8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Antignac,
15340 Saignes

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Aron LEWITTE,
survenu le 3 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
De la part de :
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille.
Les obsèques auront lieu le jeudi 5 mars 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 9 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue de Montmorency,
75003 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Guy de MIRIBEL,
ancien président-directeur général de la Société française de publicité commerciale.

[Né à Paris le 3 novembre 1889, Guy de Miribel était diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et fit une double carrière militaire et publicitaire. Sous-lieutenant de dragons en 1910, après être sorti de Saint-Cyr, il termina la guerre de 1914-1918 comme capitaine et fut attaché militaire adjoint à Venise de 1918 à 1921, et chef de cabinet militaire du général Gouraud en Syrie en 1921 et 1922. Mis en disponibilité en 1925, il terminera la guerre 1939-1945 comme lieutenant-colonel.
Entre-temps, de 1926 à 1940, il avait été directeur du Crédit Publicité et devint en 1945, jusqu'en 1959, président-directeur général de la Société de publicité commerciale et, de 1946 à 1948, président-directeur général d'Havas-Exprinter.
Commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, Guy de Miribel était le père de Mlle Elisabeth de Miribel, conseiller des affaires étrangères honoraire et ancienne collaboratrice du général de Gaulle à Londres et à Paris.]

— M. Fernand Morillon,
M. et Mme Roger Soubeyrand,
Elisabeth, Pascal, Sophie, Christophe,
M. et Mme Guy Saliou, Valérie, Florence,
M. et Mme Roger Marcillaud, Béatrice, Thomas,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 27 février 1981, dans sa quatre-vingt-unième année, de
Mme Fernand MORILLON,
née Anna Damestoy.
Selon son vœu, son corps a été remis à la faculté de médecine de Nantes.
16, rue Georges-Meynieu (B 3),
44300 Nantes.
393, rue des Pyrénées,
75020 Paris.
4, allée Molière,
93390 Clichy-sous-Bois.

— Mme Marcel Nicolas,
Olivier et Hélène Nicolas,
Mireille et Bernard Bourget et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de
M. Marcel NICOLAS,
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 3 mars 1981, à Montélimar.
6, rue Spezini,
26200 Montélimar.

M. Jean PARQUET,
chef du bureau
du contentieux et des dommages
de la 1re Région militaire,
décédé accidentellement le 18 février 1981 et incinéré au cimetière du Père-Lachaise, selon sa volonté, a été inhumé le 28 février 1981, à Chamalières (63), dans le caveau familial.
Sa famille et M. Pierre André-Poyaud remercient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur douleur.

— Nous apprenons le décès de
M. Jean PRÉVOT,
directeur et rédacteur en chef
du « Courrier du meuble »,
et de
la « Revue de l'ameublement »,
survenu le 1er mars 1981, à Paris.

[Né le 17 février 1921, licencié ès lettres, Jean Prévot, après avoir été professeur, prend en 1951 la direction de la « Revue de l'ameublement ». Il fonde en 1958 l'hebdomadaire « le Courrier du meuble » et, en 1979, le mensuel « Lumière-Actualité ». Il était aussi fondateur de l'Union internationale de la presse professionnelle de l'ameublement.]

— M. Bernard Toulouse,
son époux,
Mme Hubert Toulouse et Laetitia,
M. et Mme Louis Chatin,
Marie-Sophie, Laurent, Matthieu et Anne-Catherine,
M. et Mme Pierre Butruille,
Isabelle, Véronique, Christophe et Charlotte,
M. et Mme André Bonnefond,
M. et Mme Jean-François Toulouse,
Damien, Stéphanie et Benoît,
M. Xavier Toulouse,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Détré, Fortin, Ripart, Vicarino, Toulouse et Deroy,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de
Mme Bernard TOULOUSE,
née Françoise Détré,
décédée le 2 mars 1981, à Paris, à l'âge de soixante et onze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Ils rappellent le souvenir de son fils
Hubert,
décédé le 13 janvier 1969, à l'âge de trente-trois ans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Sens.
M. Jean Perrot,
Mme Béatrice Perrot-Degrassat,
M. François Perrot,
Mlle Sophie Perrot,
Mme Noël Massicard,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Jean PERROT,
née Odette Massicard,
expriment à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve leur profonde gratitude et leur sincère reconnaissance.

— Le docteur Adel Amer,
Les familles Bianco, Péroni, Mangifordi, Mashaly,
profondément émus par les marques de sympathie reçues après la disparition subite de
Mirella BIANCO,
adressent leurs remerciements à tous les amis qui se sont associés à ce deuil.

Messes anniversaires

— Mme Georges Poitou,
Et ses enfants,
feront célébrer une messe le mardi 10 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques, Paris-5e),
à la mémoire du
colonel Georges POITOU,
décédé le 18 janvier 1980.

Communications diverses

— L'Association des Amis de Maurice Zundel organise le 14 mars une Journée de rencontre au 78 rue de Sèvres, Paris-7e : exposition et coin libraire des œuvres et conférences enregistrées. Audition d'une cassette : « La Trinité, Dieu d'amour » ; puis A.G.
Autres renseignements : Tél. (3) 483-35-09.

— L'Association du souvenir aux morts des armées de Champagne, la Fondation du monument de Navarin et le Comité commémoratif de l'Argonne, célébreront le dimanche 15 mars 1981, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris, le service annuel à la mémoire des soldats français et alliés tombés au champ d'honneur sur les fronts de Champagne et d'Argonne en 1914-1918 et à celle de leur ancien chef, le général Gouraud.

— La Fédération nationale des comités pour la protection de l'enfance (comités Alexis-Danan) regroupera ses cent cinquante comités pour l'assemblée annuelle à l'UNESCO, 7, place Fontenoy, le samedi 7 mars. Y sont invités, à 14 heures, toutes les personnes intéressées par les problèmes de l'enfance maltraitée

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-I, samedi 7 mars à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Albert Salon : « L'action culturelle de la France dans le monde. Analyse critique. »

— Université de Paris-VIII, samedi 7 mars à 14 h. 30, salle G 201, Mme Jacqueline Fontaine : « Le rôle du texte dans l'analyse linguistique. Application à la description de l'aspect verbal en russe contemporain. »

— Université de Paris-I, lundi 9 mars à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Yves Michaud : « Empirisme, analyse et philosophie chez D. Hume. »

— Université de Paris-I, lundi 9 mars à 14 h. 30, salle 305, centre Panthéon, M. Grégoire Curien : « Analyse du paiement du pétrole depuis 1974 comme transfert international de capital. »

— Université de Paris-V, mercredi 11 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Georges Ravis : « Les communautés pastorales du Niolu (Corse) ».

— Université de Paris-IV, vendredi 13 mars, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Mohamed Cherkaoui : « Eléments pour une théorie du changement du système d'enseignement français (1950-1978) ».

— Université de Paris-VIII, samedi 14 mars, à 14 heures, salle C 330, M. Claude Julien : « L'enfance et l'adolescence chez les romanciers afro-américains (1853-1969) ».

— Université de Paris-I, samedi 14 mars, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Miltiadis Garidis : « La peinture murale dans le monde orthodoxe après la chute de Byzance 1450-1600, dans les pays sous domination étrangère ».

— Université de Paris-II, vendredi 20 mars, à 14 h. 30, salle des commissions, Mme Elisabeth Delahaye : « Sociétés civiles à objet immobilier ».

— Université de Paris-I, vendredi 20 mars, à 15 heures, salle 307 B, centre Panthéon, M. Antonis Bredimas : « Les opérations des banques internationales de développement. Aspects juridiques ».

— Université de Paris-IV, samedi 21 mars, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Alain Blanchard : « Essai sur la composition des comédies de Ménandre ».

— Université de Paris-IV, samedi 28 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Dominique Briquel : « La légende des Pélasges en Italie. Recherches sur l'histoire de la tradition ».

— Université de Paris-IV, samedi 4 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Essam El Banna : « Recherches sur le phénix dans l'Egypte ancienne ».

SPORTS

ATHLÉTISME

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY

Les équipes de France qui s'aligneront, le 28 mars à Madrid, dans les championnats du monde de cross-country ont été composées le 3 mars de la façon suivante :

● *Seniors masculins :* les sept premiers du championnat de France de La Grande-Motte, à savoir : Alex Gonzalez (Agen), Francis Gonzalez (P.T.T., Bordeaux), Pierre Levisse (Vanves), Thierry Watrice (Ozoir-la-Ferrière), Radhouane Bouster (Vanves), Patrick Clabaut (Cannes), Jacky Boxberger (Sochaux), ainsi que deux titulaires et un remplaçant qui seront désignés à l'issue d'un cross regroupant, le 15 mars, les athlètes classés de la 9e à la 20e place au championnat de France.

● *Seniors dames :* Joëlle de Brouwer (Agen), Martine Bouchonneau (Bruges), Patricia Deneuville (Cergy-Pontoise), Annick Lebreton (P.T.T., Paris), Isabelle Matthys (Béthune), Patricia Marchand-Demilly (Deuil) ; remplaçante : Chantal Langlace (Amiens).

● *Juniors masculins :* Laurent Brosseau (Cerizay), Ahmid Zouhair (P.T.T., Strasbourg), Jacky Triquet (Anzin), Aziz Niz (Stade Français), Rémy Geoffroy (Dijon), Jacky Lefloch (Locminé) ; *remplaçants :* Emmanuel Goulin (Racing), Dominique Bouchard (Ozoir-la-Ferrière).

FOOTBALL

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE S'INTERROGE SUR L'AVENIR DE L'O.M.

Le tribunal de commerce de Marseille qui a examiné le lundi 2 mars la situation financière de l'Olympique de Marseille (O.M.) fera connaître ultérieurement sa décision quant à la prolongation de la suspension des poursuites accordées au club au mois de mars 1980. Devant le déséquilibre persistant des charges et des recettes, les magistrats marseillais se sont montrés sceptiques sur les possibilités de l'O.M. qui évolue en deuxième division et n'a plus d'espoir de retrouver l'élite la saison prochaine, d'apurer son passif actuel.

Sur proposition de M. Gaston Defferre, le conseil municipal de Marseille avait accepté le 27 février de voir le remboursement de sa créance — deux avances sans intérêts, d'un million chacune et une dette de un million 600 000 francs — repoussé jusqu'en 1987. Il avait d'autre part débloqué 450 000 francs sur la subvention de fonctionnement de cette saison.

Le plan d'apurement présenté par M. Carlini, le président de l'O.M., concerne un passif de 3 446 911 francs. Il n tient pas compte de la créance de la ville, ni des 3 800 000 francs réclamés par le fisc sur la gestion des dirigeants précédents et contestés par l'équipe actuelle, ni des 107 318 francs dus au Groupement de football professionnel. Toutes créances confondues, le passif du club s'élevait en effet à 8 millions 974 229 francs.

D'un sport à l'autre...

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Le Français Jean-Christophe Simond a pris la tête du championnat du monde qui a débuté le 3 mars à Hartford (Connecticut), après les figures imposées. Il précède l'Américain David Santee, le Canadien Brian Pockar, l'Américain Scott Hamilton et le Soviétique Igor Bobrin.*

RUGBY. — *Le troisième ligne centre lourdais Manuel Carpentier ayant dû déclarer forfait pour le match du tournoi des Cinq Nations France-Pays-de-Galles du 7 mars, les sélectionneurs ont attribué le numéro 8 au Briviste Jean-Luc Joinel et appelé à l'aile droite le Biterrois Pierre Lacans, âgé de vingt-trois ans, qui avait déjà porté le maillot tricolore le 8 novembre 1980 à Prétoria lors du premier test-match contre l'Afrique du Sud. La troisième ligne était alors également composée de Lacans-Joinel-Rives.*

SKI ALPIN. — *La Française Perrine Pelen a gagné le slalom géant de la dixième universiade d'hiver, disputé le 3 mars à Jaca (Espagne), devant les les Italiennes Claudia Giordani et Maddalena Silvestri qui remporte le combiné où elle précède la Française Anne David.*

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

André Masson à la galerie Louise Leiris

La métamorphose de l'artiste

RIEN de moins épisodique que l'œuvre d'André Masson. Loin de la dissoudre, le temps la sert. Il ne s'agit plus de dérouler le fil de ces cinquante, soixante années d'effervescence peu à peu sublimée — on l'a fait, très bien fait pour les quatre-vingts ans du peintre au musée d'art moderne de New-York et au Grand Palais, en 1976.

« Peindre est une gageure », *disait-il il y a quarante ans, à un moment où rien n'était facile pour personne, mais ce sentiment, il l'avait toujours eu ; dès le temps de la bohème de la rue Blomet, il demandait à l'exercice graphique pur et à la peinture brusque, nerveuse, une intensité « inouïe ». Cet élan, cet* impetus *si caractéristiques, se retrouvent avec toutes sortes de* crescendo *et de mouvements contrastés, dans l'exposition, très soignée, diverse et cohérente à la fois, et d'une haute température spirituelle, que la galerie Louise Leiris présente pour les quatre-vingt-cinq ans de ce « rebelle » aujourd'hui grave et glorieux (1). Dans un mois, une manifestation importante répondra à Florence : l'Italie lira l'heure au cadran solaire d'André Masson.*

Il n'est plus nécessaire du tout de rapporter les amitiés, les tumultes, les aventures sous la bannière aux armes — ou en dehors d'elle — d'André Breton, la consécration quasi sacramentelle reçue du poète : « L'érotisme dans l'œuvre de Masson doit être tenu pour la clef de voûte »*... Comme nul n'est moins vulgaire, il se porte toujours au plus difficile, où il y a toujours un risque mêlé aux trouvailles. Seulement, voilà. Des ouvrages frémissants et bizarres comme cette « huile et sable » de 1927 au titre capricieux de* Lancelot, *les* massacres *âpres et noués de 1932, les robustes compositions très orchestrées en couleur des années américaines, comme* Pasiphaé *(1943) et toute la suite où il y a des pages quasi hiéroglyphiques sur fond bleu, des évasions « à l'orientale », même des figures crispées (à la Picasso, si l'on veut), apparaissent maintenant comme les temps d'une marche, selon un enchaînement qui accroît leur densité, leur apport. Une aura poétique les enveloppe désormais, comme le bénéfice soudain visible d'une constante et folle générosité.*



Autoportrait (1947).

Les générations nouvelles voient là des êtres de légende et nous assistons, attentifs et ravis, à cette transmutation finale, qui n'était vraiment pas prévue. « L'avant-garde d'hier fournit aujourd'hui le gros de la troupe », *dit en riant André Masson. C'est tout autre chose qui lui arrive.* Métamorphose d'artiste. *C'était le titre d'un petit essai remarquable et pénétrant (1956) où André Masson affrontait la grande interrogation, celle du sens. Au-delà d'une soumission de toujours aux détours et aux sévices de l'imaginaire, il déclarait son attention à ce qui dans la peinture même est l'art et plus que l'art. Une merveilleuse culture animait ce débat, dont l'œuvre n'a cessé de se nourrir. La belle anthologie des* Ecrits *donnée il y a cinq ans par Françoise Will-Levaillant (Edit. Hermann) a savamment déployé ces directions multiples où s'inscrit la constellation Masson. Il faut aller plus loin. Le même judicieux interprète désigne l'obsession du « mythologique » — dans tous les sens que l'on voudra, naturellement — comme le foyer même de cet art (2) ; et cela très tôt, avec les replis du labyrinthe, les suites des* Sacrifices, *et l'emblématique démon « acéphale ».*

On commence seulement à saisir la portée de ce travail qui fut, naturellement, marginal, souterrain. L'enseignement de Jung dominait plutôt que celui de Freud. Une nouvelle culture, centrée sur le sacré et de préférence la transgression, commençait à se formuler avec Georges Bataille. Non sans peine. Bataille écrivit la présentation de l'album d'eaux-fortes intitulé Les dieux qui meurent : *Osiris, Orphée, Mithra, le Crucifié...* « Je n'ai, *lui dit Masson,* compris et admiré que la première partie; la seconde je n'y ai rien compris. A quoi il me répondit : « Moi non plus. » *Il faut avoir présents à l'esprit ces mouvements, ces ambitions, ces chutes, ces éclats de rire, pour entrer chez notre cher André Masson.*

ANDRÉ CHASTEL.

(1) André Masson, soixante peintures et pastels, galerie Louise Leiris. Jusqu'au 14 mars.

(2) F. Will-Levaillant, le Mythe dans l'œuvre graphique d'André Masson, dans « l'Art en Occident, 1929-1939 », colloque de Saint-Etienne, 1980.

Restauration, dérestauration

Le Faune et le Cerf

LE dernier numéro de la revue *des Monuments historiques* est consacré au problème de *la restauration, qui fut également le* thème d'un colloque organisé par *l'ICOMOS à Toulouse, en avril 1980.* Restaurer est une opération complexe *qui demande autant de sen*sibilité que de savoir : *« les réparateurs sont aussi dangereux que les destructeurs »,* écrivait dès 1834 *Mérimée ; et une simple promenade* dans la vallée de la Loire montre *qu'il y a aujourd'hui encore de très* mauvais restaurateurs dont il y aurait intérêt à s u r v e i l l e r les cabrioles et les entrechats.

Une opération complexe, longue, coûteuse, mais en apparence une *opération relativement simple dans* ses principes. Refaire une char*pente, reprendre une voûte, rem*placer un lit de pierres qui s'effrite *ou s'affaisse ne semble pas au pre*mier abord de nature à remettre *en question les bases mêmes de* la déontologie architecturale et de *la moralité archéologique. On répare* l'accroc, et tout est dit.

En fait, il n'en est rien. D'abord parce que le restaurateur, depuis toujours, aujourd'hui comme hier, a souvent tendance à embellir, voire à enjoliver, à compléter, à en faire plus que ne le demande la stricte exécution du besoin.

Un cadeau du 19e siècle

Ensuite, parce que le désir d'adap*ter l'édifice à une fonction,* de le rendre conforme à la fois à une *image* traditionnelle et à un usage contemporain, amène à le paver *de vains ornements,* d'insidieux témoins d'une prétendue modernité : calamiteuses tables d'autel nées du génie d'un artiste local (ainsi à *Clermont-Ferrand,* dans le chœur de Notre-Dame-du-Port) détestables vitraux dont la présence importune défigure tant de cathédrales et *jusqu'aux plus modestes églises.* Quels ravages n'a pas faits au *lendemain de la guerre* « l'art sacré », et dans ce domaine, l'engouement *actuel et présidentiel pour les* « métiers d'art » nous réservera sans doute les *plus* amères *surprises.*

Mais la difficulté tient surtout au fait que les monuments historiques, surtout *les plus anciens,* nous sont *parvenus* comme des édifices composites, des organismes multiformes sur lesquels pratiquement tous les siècles ont laissé leur empreinte moins pour les consolider que pour les dévelop*per et* les *transformer* selon les principes d'un style *nouveau.* Tous les siècles *et* surtout le dix-neuvième.

Quelqu'un disait un jour que notre Moyen Age (et aussi bien le Moyen Age anglais et allemand) date du dix-neuvième siècle. C'est aller un peu loin. Il suffit pourtant de parcourir l'ouvrage de Paul Léon, *la Vie des monuments français,* pour comprendre que les architectes de la grande époque des monuments historiques ne se sont pas contentés de *restaurer,* immensément, bien le plus souvent, mal parfois (Abadie) et de façon irréparable comme à Saint-Front de Périgueux.

Au nom d'un puritanisme archéologique que nous comprenons mal aujourd'hui, ils ont aussi *détruit* ce qui leur *paraissait* contraire à la vérité première de l'édifice, et, de façon générale, ils se sont beaucoup moins comportés en restaurateurs *qu'en créateurs* armés de tout l'orgueil que donne le sentiment d'avoir retrouvé un secret *perdu. Telle que nous la voyons* aujourd'hui, la cathédrale de *Clermont-Ferrand doit autant à Viollet*-le-Duc qu'à Jacques Deschamps, son *premier maître d'œuvre,* les flèches de Bayonne, de Quimper, le clocher d'Issoire, la façade de Limoges, sont des adjonctions modernes et, sans parler même des invraisemblables tripatouillages dont *furent victimes Saint-Seurin et* Saint-Michel de Bordeaux, qui croi*rait, voyant pour la première fois* Conques, que les tours de la façade *sont un cadeau du dix-neuvième* siècle à l'église Sainte-Foy.

Qui le croirait ? Mais qui, le sachant, ne l'admettrait ? On admet moins facilement la manière dont, au palais pontifical d'Avignon (voir l'article de François Esnaud), la chambre du *Cerf* fut restaurée au début du siècle par le peintre Yperman, qui repeignit complètement les fresques, combla les lacunes, truffa le tout de détails *champêtres* de pure invention.

Comme Yperman *était* aussi mauvais restaurateur qu'artiste fécond et indiscret, le travail doit être repris. Va-t-on restaurer la restauration ? Le bon sens ne commande-t-il pas plutôt de revenir à l'état des peintures au moment de leur découverte en 1907, même si c'est au *dépens* du charme et de la lisibilité ? Le même problème se pose à *Saint-Sernin de Toulouse* — dont Marcel Durliat nous présente le très épineux dossier — avec cette différence que le travail de *Viollet-le-Duc, contestable de par* la sainte archéologie, est admira*ble sur le plan* artistique.

Ce problème est celui de la « dérestauration », qui consiste à *« abolir toute trace d'une restauration pour retrouver un état antérieur, et si possible primitif, de l'œuvre ».* Le mot est nouveau, la chose ne l'est pas. Dérestaurer, c'est ce qu'a fait Viollet-le-Duc lorsqu'il a *rétabli* la *nef* romane de Vézelay. C'est ce qu'il a fait aussi dans le chœur de Notre-Dame aux dépens de la décoration de Robert de Cotte.

Et c'est là que le problème se complique. Car dérestaurer, ce n'est

La tête, la jambe et les avant-bras

pas seulement supprimer des interventions abusives ou maladroites, c'est aussi « effacer » ce que les siècles ont pu ajouter de significatif et d'excellent à l'état premier d'un édifice. L'opération est d'autant plus délicate que cet état premier, en général on ne le connaît pas, qu'il relève de la pure hypothèse, quand ce n'est pas d'une vision fanatique de la hiérarchie des styles et qu'il faut bien admettre, avec Michel Parent, que *« la restauration »* ne peut être que *« la recherche éperdue d'une objectivité qui ne sera jamais atteinte ».* Un *exemple :* la débaroquisation.

La débaroquisation a commencé en Italie à la fin du dix-huitième siècle, *à une époque où baroque était* encore synonyme de mauvais *goût et de pâtisserie viennoise. En* 1883, on abattit les deux campaniles (« les *oreilles d'âne* ») *dont* Bernin avait coiffé le Panthéon. Puis vint le tour de Sainte-Sabine, de Sainte-Constance, de Sainte-Marie-in-Cosmedin, dont les façades du dix-septième siècle furent romanisées à la hussarde. Dans ces dernières années encore, on a débaroquisé les cathédrales romanes des Pouilles : Bari, Troia, Trani. Et l'on sait que, depuis la guerre et la nouvelle liturgie, la plupart des ornements baroques de nos églises, dans le Sud-Ouest surtout, sont allés enrichir la remise du brocanteur et le hasardeux trésor des marchés aux puces.

Autre exemple : les sculptures antiques. Nombre d'entre elles avaient été complétées à la Renaissance et au début du dix-neuvième siècle, souvent par d'excellents artistes. Le *Faune Barberini* avait été pourvu d'un bras et du bout de pied *qui lui manquaient.* Récemment dérestauré, il a perdu *ledit bras et ledit bout de pied,* ce qui n'est pas trop grave et lui *laisse* à peu près *figure humaine...*

En revanche, un des guerriers du temple d'Egine *s'est vu retirer* la tête, la jambe et les deux avant-*bras dont l'avait doté Thorwaldsen.* Le résultat est parfaitement ridicule, et ce n'est pas de *puritanisme* qu'il faut parler ici, mais de bigoterie archéologique.

Que penser en effet de tout cela ? Sinon qu'il n'y a que des cas d'es*pèce* et que, dans chaque cas, la sensibilité et le bon sens du restaurateur comptent autant que son zèle scientifique. Si l'on peut regretter la disparition des char*mants* campaniles de Bernin, qui ne faisaient de mal à personne (et *que l'on conserverait sans doute* aujourd'hui), la nef de Troia, rendue à la *pierre* et au simple jeu des c o l o n n e s, a incontestablement révélé un des chefs-d'œuvre absolus de l'architecture romane. On a peut-être bien *fait* de *gratter* les peintures de la cathédrale de Spire, mais, si l'on avait touché aux Flandrin de Saint-Germain-des-Prés, les chassepots seraient *partis* d'eux-mêmes.

Chimères ou prudence

Il n'est d'ailleurs pas interdit de *rêver. Débarrassé de la médiocre* décoration qui en alourdit les pro*fils, Saint-André de Mantoue révé*lerait tout le génie d'Alberti, et, si *l'on parvenait à retrouver ce que* fut le Panthéon avant Quatremère de Quincy et Philippe de Chennevières, on verrait là un des plus beaux édifices d'Europe. A l'inverse, vouloir refaire Gaillon semble bien être une chimère, et une chimère à laquelle on a d'autant moins envie de croire que le premier acte de cette « restauration », a été le dépeçage du portique autour duquel s'organisait l'admirable composition de Duban dans la cour de l'école des beaux-arts. Quant aux simulacres en bois qui sont supposés figurer les chapelles disparues de l'église de Bernay, on peut espérer que l'absurdité de la solution la rendra négativement exemplaire.

De toute manière, il n'y a pas de *vérité absolue en matière de res*tauration, et chacune d'entre elles *porte la marque de son époque. « Dérestaurer,* écrit Michel Parent, *c'est se condamner une nouvelle fois à réinventer un passé plus ou moins aléatoire. »* Et Léon Pressouyre : *« Toutes les églises, rendues à la pureté romane primitive par débadigeonnage et grattage des murs, imposant une image de l'art des onzième et douzième siècles conforme à notre subjectivité. La hantise des beaux volumes nus est contemporaine du Bauhaus, et la dérestauration n'est trop souvent qu'une restauration déguisée. »* Alors, de la prudence, mes seigneurs, de la prudence : si ça tient, n'y touchez pas.

ANDRÉ FERMIGIER.

Le bicentenaire de l'architecte Schinkel

Le romantisme d'État

DANS le centre à jamais défait de ce qui fut la capitale de la Prusse, à deux pas des ruines encore noircies du Neues Museum, la R.D.A. célèbre le bicentenaire de Karl Friedrich Schinkel, qui donna leur architecture à ces années cruciales où s'élabora l'Allemagne moderne, entre l'âge des Lumières et celui de l'industrie lourde.

Né en 1781, comme paraissait la *Critique de la raison pure*, mort en 1841, alors que Borsig entreprenait la construction de ses premières locomotives, Schinkel fit partie de cette génération devenue adulte pendant les guerres napoléoniennes, héritière des deux grands courants de la pensée allemande de la fin du dix-huitième siècle : le rationalisme lucide et exigeant de l'*Aufklärung* et l'exaltation lyrique du *Sturm und Drang*, puisant son inspiration dans la profondeur du passé national et le mystère de sa nature.

Schinkel, comme Hölderlin, rêvait de réconcilier l'hellénisme et la germanité, la lumière et l'ombre, la raison sereine et une soif d'absolu teintée d'héroïsme. Plutôt éclectique, le fondateur du *classicisme romantique* apparaît comme un conciliateur des styles. D'ailleurs, expliquait-il, *« le gothique a tout en commun avec le grec... excepté le style »*. Loin d'être à ses yeux antagoniques, les deux modèles architecturaux sur lesquels se querella le dix-neuvième siècle lui semblaient complémentaires, l'un agissant *« par sa masse matérielle »* et l'autre *« par l'esprit »*. Aussi souhaitait-il que l'art moderne réalisât *« la fusion de ces deux principes opposés : celui de l'antique, inspiré par la vie pratique... et celui de l'art chrétien, qui s'inspire de quelque chose de supérieur »*.

Mais, au retour du voyage rituel en France et en Italie qui l'avait tenu éloigné plus de deux ans, il trouva la Prusse démantelée par la défaite d'Iéna. L'heure n'était plus à construire, il se fit peintre de dioramas et panoramas, alors très en vogue. Son œuvre artistique le fit souvent comparer à son ami Caspar David Friedrich : ce sont les mêmes sites sauvages et escarpés, *lacs, cascades, chênes aux* lourdes ramures, ciels tumultueux ; ce sont les mêmes brumes déchirées par la silhouette noire des sapins, les mêmes lumières chargées de mystère auréolant des architectures élancées, finement ajourées, véritables paysages pétrifiés. Le gothique était la continuation de la forêt et l'expression de cette Allemagne qui devait renaître.

En attendant, Schinkel dessinait, avec puissance et méticulosité. Il réalisa encore plus de cent décors d'opéra : nuits lunaires, arbres griffus et douloureux, palmes luxuriantes... *L'architecte se faisait l'inventeur* d'ambiances les plus diverses, suggérant toute la gamme des émotions. Riche école : il imagina des édifices gothiques, très dentelés, de riantes fantaisies orientales censées évoquer le Cachemire, et une prodigieuse série de compositions en style égyptien pour les représentations de *la Flûte enchantée*.

1815 : Berlin allait devenir son théâtre. Après la déroute de *Napoléon à Waterloo et le* congrès de Vienne, l'Allemagne retrouvait son identité sous l'égide de la Prusse. Le peintre de décors Schinkel devenait architecte en chef et mettait au point le style de l'Etat nouveau : ce *classicisme romantique* qui poursuivait l'expressivité superbe de Ledoux et des architectes de la Révolution française.

Il construisit ainsi coup sur coup le bâtiment de la Nouvelle-Garde, dans un grand dorique emphatique, l'Alten Museum où se tient l'exposition du bicentenaire, large portique dont l'ordre ionique géant masque dans son ombre de gracieux mouvements d'escaliers, et le théâtre du Schauspielhaus, où fut joué Schiller et qui fut, dans les derniers jours de la guerre, détruit presque entièrement après que les S.S. s'y furent réfugiés. L'édifice, admirable, est aujourd'hui en cours de restauration, ou, plutôt, de reconstruction, et le Gendarmenmarkt, qui était la plus belle place de Berlin, est un triste chantier encadré des *ruines terribles des deux cathédrales* française et allemande, élevées par Frédéric le Grand, dont les colonnes fracassées sont, depuis la fin de la guerre, gainées d'affreuses prothèses de béton armé.

« Fonction, histoire et poésie »

Mais, s'il s'en tint, pour les constructions de l'Etat prussien, à ce néo-classicisme solennel, Schinkel essaya d'autres genres : *le gothique*, dans ses projets d'églises ou de monuments, quand le « sublime » du sujet s'y prêtait ; l'anglo-perpendiculaire au château de Babelsberg ; un néo-grec plus archéologique dans l'époustouflant projet de palais royal pour Athènes, disposé parmi les ruines de l'Acropole ; un style composite (avec loggias à grandes cariatides et jardins babyloniens) dans le projet d'un palais en Crimée pour l'impératrice de Russie, fastueuse architecture polychrome. Il se plut à des constructions néo-tyroliennes, inventant, dit-on, le prétendu « chalet suisse » qui devait connaître une si grande faveur dans toute l'Europe à la fin du siècle, et construisit un chef-d'œuvre de l'architecture pittoresque, cette « maison du jardinier » de Charlottenhof, plaisante villa à la mode italienne, mêlée de vides et de pleins, à tour asymétrique, loggias, portiques et pergolas, et percée, sous le couvert du toit, d'un sombre attique.

Si Schinkel joue allégrement des styles du passé, ce fut aussi un moderne qui rentra très impressionné d'un voyage de 1826 en Angleterre, ses carnets de croquis emplis de ponts métalliques, de docks et de paysages industriels. Plusieurs de ses bâtiments ultérieurs témoignent d'une nouvelle austérité rationaliste, qui, par sa rigueur, paraît annoncer la Neue Sachlichkeit du début de ce siècle et sa froide objectivité : ainsi ce projet de grands magasins répétitifs pour Unter den Linden et surtout le dur cube de brique de la Bauakademie, l'école d'architecture de Berlin, élégante et puritaine.

Schinkel, qui avait tenté de concilier « fonction, histoire et poésie », ouvrait ainsi la voie, à un siècle de distance, au mouvement moderne des années 20, mais celui-ci devait choisir de ne garder que le fonctionnalisme et se dépouilla de ces oripeaux qu'étaient, à son sens, histoire et poésie.

FRANÇOIS CHASLIN.

(*) Alten Museum de Berlin, République démocratique allemande, jusqu'au 29 mars. Deux expositions ouvriront à Berlin-Ouest le jour anniversaire de la naissance de Schinkel, le 13 mars à l'Orangerie de Charlottenburg (jusqu'au 13 septembre) et dans les bâtiments de l'ancien Kunstgeiverbemuseum, enfin reconstruits (jusqu'au 13 mai).

Entretien avec William Klein

« Il y a toujours

« ENFANT, *raconte William Klein*, j'habitais New-York, 108ᵉ rue (Amsterdam Avenue, un quartier pauvre, pas encore un ghetto). Je jouais dans la rue, ma mère m'appelait de la fenêtre. On était trois, quatre copains qui séchaient l'école et qui passaient l'après-midi à l'académie de billard et au musée d'art moderne : c'est là que j'ai vu mes premières photos, Walker Evans, la Farm Security Administration, des photos graphiques, mais surtout des constats, critique sociale, dénonciation. Je connaissais un peu la pas les lampes. Je pensais que photographie européenne, sans *affinités avec son côté anecdotique* ou poétique. J'étais donc au courant de la photographie, mais elle ne m'intéressait pas spécialement. D'ailleurs, je n'avais aucune habileté manuelle. Un petit gosse bourgeois juif ne répare pas les lampes.

» Je voulais faire de la peinture à Paris, le genre de choses dont on peut rêver quand on a quatorze ans. A New-York, quand on voyait un élève s'ennuyer ferme, on le vidait, ou on lui faisait sauter une classe. A force de sauter des classes, j'ai fini l'université à dix-huit ans, et je suis parti dans l'armée américaine qui occupait l'Allemagne. A un moment donné, on a demandé : *« Quels sont les soldats qui parlent un peu français et qui ont suivi des études ? »* On m'a envoyé à Paris, dans un programme d'amitié franco-allemande, et j'ai passé mon service militaire à la Sorbonne. Je m'étais fait mobiliser à Paris pour la peinture. Je suis entré dans l'atelier de Fernand Léger.

» En 1949, Picasso était à la mode, on redécouvrait Klee. Il y avait surtout toutes ces tendances baroques et romantiques et nous étions plusieurs à penser que le peintre moderne, celui qui voyait la place de l'artiste dans la société, était Léger. Nous étions de petits bourgeois très forts, nous sortions de Cézanne et du cubisme, mais Léger nous parlait des peintres du Quattrocento et de la nécessité de rapports avec les architectes, le fait de peindre les murs, les signaux routiers, les affiches de cinéma, ça c'était de la peinture. Il nous disait de tourner le dos aux galeries. Ce propos détonnait dans *cette époque issue de la guerre*, et prête à se repréoccuper d'esthétisme. Je suis resté très peu dans son atelier, parce que c'était assez casse-pied de s'asseoir parmi trente types qui faisaient du sous-Léger, mais son exemple *a eu une influence. Il avait tra*vaillé avec des metteurs en scène, des chorégraphes, des architectes, il avait beaucoup voyagé, il s'était baladé en Russie, en Amérique, il m'a donné l'idée de dépasser les disciplines. Avec lui, on redécouvrait le Bauhaus, Moholy-Nagy, Max Bill, tous ceux qui tentaient autre chose que de vendre leurs produits dans des galeries, et qui utilisaient des machines, des moyens industriels.

» Les premières choses que j'ai faites en photographie étaient abstraites. En sortant de chez Léger, j'avais travaillé pour moi, j'avais eu l'occasion d'exposer à Milan, et le lendemain du vernissage, un architecte m'a proposé de créer des panneaux mobiles. En les photographiant, j'ai appris qu'il existait un verre photo-sensible qui pouvait reproduire des demi-teintes dans l'épaisseur du verre. Je suis allé à New-York pour chercher ce verre, le corning-glass, des gens en détenaient le brevet pour ce genre de médaillon où l'on met la belle-mère. Il fallait des fours très grands pour le traiter, et des investissements de plus d'un million de dollars. Mon souci était de l'utiliser, de le donner à des peintres ou à des architectes. Je suis allé voir les responsables de Corning, ils m'ont dit : *« Il nous faut des commandes »*, c'était un dialogue de sourds, et j'ai laissé *tomber. Je pensais que l'idée* suffisait, la fabrication m'ennuyait.

» A ce moment-là, je faisais une peinture abstraite, je n'avais plus de place pour parler des choses que je voyais. J'avais une *chambre noire, j'ai commencé* à jouer avec les photos que je prenais en vacances, je me suis rendu compte qu'elles n'étaient pas si vilaines que ça. J'avais la nostalgie de New-York, j'avais vécu en Europe pendant six ans, j'ai imaginé un livre qui serait un journal. J'avais envie de parler de New-York, de moi, comme un album de famille, régler quelques comptes avec la ville dans laquelle j'avais grandi. Une de mes références a été le journal *New-York Daily News*, qui tirait à trois millions d'exemplaires, et qui avait un emploi de la photo très brutal et très vulgaire, une typographie à scandale. Je photographiais ce qui était devant mes yeux, tout le monde plus ou moins isolé dans une foule très dense, je ne



هكذا من الأصل



un témoin qui révèle »

En photographiant successivement New-York, Rome, Moscou et Tokyo, de 1955 à 1961, William Klein a instauré un style de photo violente, cinglée, proche du braquage, tout en définissant d'autres rapports avec le sujet, et en englobant l'art primaire de la rue, les graffiti, les enseignes, les affiches publicitaires. Ses quatre livres étaient épuisés depuis longtemps, les voilà rassemblés en un seul volume, *William Klein photographe, etc.,* qui sort simultanément en France *aux éditions du Chêne, et en Amérique aux éditions Aperture,* à la suite des expositions que lui ont consacrées le MOMA en octobre, la Light Gallery en janvier. Pour soutenir la sortie du livre en France, la galerie Zabriskie expose un choix de ses photos, tandis que l'American Center mobilise ses neuf projecteurs pour les agrandir, en permanence, sur ses murs géants. La Cinémathèque française propose une rétrospective de ses films, de *Broadway Lights* au *Couple témoin.* Et William Klein ?

» J'ai appelé le livre *Life is good and good for you in New York,* la vie est bonne, et bonne pour vous à New-York, ce qui est faux, et je lui ai donné comme sous-titre : *Trance witness revel,* il y a toujours un témoin qui révèle un jeu de mots avec hasard, transe, chance, témoin, révéler et prendre son pied. En trois mots, j'essayais de dire ce qu'était la photo pour moi.

» On m'a reproché de montrer uniquement ce qui était sale et noir. A l'époque, on était surtout fâché que je publie des photos bougées, sans définition, des *mauvaises photos quoi.* Tripoter la photo de cette façon-là gênait beaucoup les gens obsédés de technique. En fait, je trouvais des possibilités photographiques, et c'était aussi ça la technique : le grain, le surdéveloppement, les erreurs de cadrage et même de coupage. J'avais découvert que les longues expositions pouvaient apporter des déformations. Je n'avais pas tant recours au flou, qui est inexact, qu'au bougé. Les *premières fois,* je ne savais pas ce que je faisais, je prenais des photos sans lumière, au 1/15e, puis ça *devenait prémédité.* Dans la peinture cinétique, on employait des formes géométriques ; avec le bougé j'avais pensé sortir des ornières de la géométrie, et *transformer des formes géométriques* ou transformer la réalité pour moi relevait de la même démarche, c'était l'œuf de Colomb.

» A Paris, lors d'une *exposition* de choses abstraites, j'avais rencontré le directeur de *Vogue* à New-York, Liebermann. Il m'avait dit que je pourrais travailler pour lui, comme directeur artistique ou comme assistant. Finalement il m'a financé quelques recherches, *même une partie* du livre. Un soir, il y avait un bal donné par Elsa Maxwell ; il m'a envoyé faire des photos un peu différentes. « *Si vous faites autre chose que des photos au flash, on pourrait publier un portfolio* », m'a-t-il dit. A la même soirée, *il a envoyé* Robert Frank et ni Frank ni moi nous n'avons eu nos photos publiées, et on aimait tous les deux nos photos. On ne se connaissait pas, c'est plus tard que j'ai appris que ce salaud de Liebermann avait envoyé trois photographes sur le coup, et n'avait publié que les *photos au flash.*

» Si l'on compare la photo de Frank à la mienne, puisqu'on nous a toujours rapprochés, il se passe dans la sienne quelque *chose d'assez lisible, dans* la lignée de Cartier-Bresson, un homme se penche sur la décolleté d'une femme. Sur ma photo, un type a l'air d'avoir trois cigarettes dans la bouche ; sur cette autre photo le visage d'une femme se redessine comme un *masque de mort ; la lumière* crache de partout. Je ne dis pas qu'une démarche est meilleure que l'autre, mais je pense que je prenais plus de risques que Frank, je n'optais pas pour une lisibilité évidente, j'allais vers une certaine stylisation. Une *autre différence est la distance* au sujet : Frank restait à distance, moi je m'approchais, à une époque où le photographe était prétendument objectif et invisible, ce qui a souvent donné, à Rome par exemple, cette parodie de photo de famille qui explose.

» J'ai arrêté professionnellement la photo en 1965, pour faire du cinéma, et je l'ai reprise en 1978. Mes livres n'étaient pas connus aux Etats-Unis, *ils* n'avaient jamais été publiés là-bas, je vis en France, et on m'en veut pas mal de vivre ici, *l'establishment* américain est très *chauvin. Il faut tenir la main* aux conservateurs de musée et aux critiques. Dans la photographie, qui est devenue un énorme business aux Etats-Unis, j'ai été curieusement négligé. Maintenant, depuis deux ou trois ans, il y a une heureuse découverte, les gens *tombent des nues,* je deviens curieusement présent. J'ai huit expositions prévues en 1981, et deux autres livres qui se préparent.

» *La demande* est devenue de plus en plus insistante. D'abord j'ai rechigné à chercher dans mes archives, que j'avais laissées en plan, une sorte de Pompéi, des tiroirs entiers avec des négatifs en dehors des enveloppes. A partir de 1978, je me suis mis à faire [illegible] ne *m'était jamais arrivé. Je tirais* moi-même [illegible] pour l'[illegible]ession. Je n'avais jamais été confronté *à la notion de photo précieuse,* encadrée et vendue, et, pour dire la vérité, il y a là comme un gag, un paradoxe total. J'avais hérité de Léger l'idée que les galeries étaient mortes. Une des choses qui me plaisaient dans la photo, c'était qu'un tirage valait *3,50 francs. Maintenant, ils* valent beaucoup plus. On les consomme et on les vend, mais comment réagir ?

» En même temps, parce que ça *m'ennuyait de ne montrer que* de vieilles photos, je me suis demandé : « Comment faire des photos aujourd'hui, compte tenu de ce qui a été fait depuis, de ce que j'ai fait à l'époque, et que d'autres ont développé ? » Lors de mes dernières expositions aux Etats-Unis, les gens me regardaient comme si j'étais mort, ou comme si je n'existais pas. Beaucoup sont venus me dire : « *J'ai vu vos livres et j'ai décidé de faire de la photo...* » Moi-même, je suis tombé sur quelques photographes comme Les Krims, Burk Uzzle, Duane Michals ou Stephen Shore, je me suis dit : « Merde, il y a une flopée de photographes fantastiques », mais quand j'ai regardé de plus près, je me suis rendu compte qu'il n'y en avait pas autant. J'ai refait de la photo pour moi, et j'ai accepté deux reportages pour le *Sunday Times* : un portrait de Soho, et le portrait d'une ville française, Clermont-Ferrand.

» J'aime flâner, j'aime la surprise. *Je reviens de New-York ;* je marchais dans la rue, je regarde au rez-de-chaussée d'une maison, chez un docteur, un mur de brique, les lignes horizontales des stores vénitiens, sur le trottoir un débordement de poubelles, dans la vitrine des plaques *de médecin, et à l'intérieur* une femme assise qui me regardait. Comment peut-on imaginer une chose comme ça ? Quand on la voit, on prend la photo, elle peut servir pour un film, ou pour un rêve. C'est ça l'excitation de la photo : la possibilité de *découvrir et d'en faire* quelque chose. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ *William Klein photographe, etc.,* aux éditions du Chêne. Environ 280 F

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e). Du 10 mars au 18 avril.

★ American Center, 261, boulevard Raspail, Paris (14e). Du 10 au 28 mars.

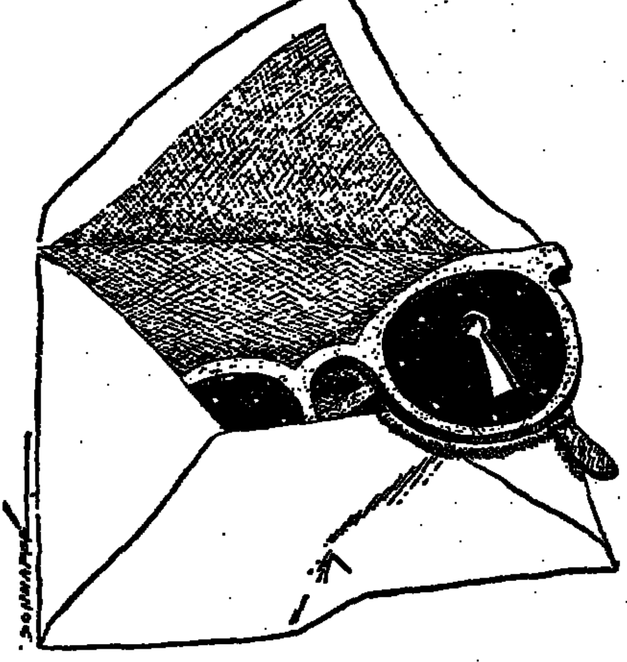
★ Cinémathèque du palais de Chaillot. Du 12 au 22 mars.

« LA FEMME DE L'AVIATEUR », un film d'Éric Rohmer

Masques et bergamasques

ERIC ROHMER avait baptisé « Contes moraux » l'ensemble constitué par *la Boulangère de Monceau, la Carrière de Suzanne, Ma nuit chez Maud, la Collectionneuse, le Genou de Claire, l'Amour l'après-midi.* Aujourd'hui, avec *la Femme de l'aviateur,* il inaugure une nouvelle « série » à laquelle il donne le titre de « Comédies et proverbes ». Il prend soin de nous dire ce qui différenciera cette suite de films de la précédente : « *Alors que les héros des « Contes moraux » s'appliquaient à narrer leur histoire tout autant qu'à la vivre, les personnages des « Comédies et proverbes » s'occuperont plutôt à se mettre en scène eux-mêmes.* » Autrement dit, les références romanesques céderont la place aux références théâtrales. Et la confrontation l'emportera sur l'analyse.

La *distinction est intéressante* et, de toute évidence, c'est le dialogue et non plus le monologue ou le commentaire qui, *dans la Femme de l'aviateur,* fait office de révélateur psychologique. En revanche, pour ce qui concerne l'inspiration de l'*auteur et le « territoire » qu'il* explore, rien de changé. Après le détour de *Perceval* (fût-ce *d'ailleurs un détour ?*), *c'est un* Rohmer imperturbablement fidèle à lui-même, à ses influences littéraires (le dix-huitième siècle français), à son goût pour les *mouvements du cœur et les arabesques* sentimentales, à sa vision ironique du monde que nous retrouvons dans *la Femme de l'aviateur.*



François, vingt ans, aime Anne, vingt-sept ans, qui a aimé, qui aime encore Christian, un *pilote de ligne.* Longtemps absent, Christian annonce à Anne que sa femme est enceinte et qu'il a décidé de se rapprocher d'elle. François, qui a vu Christian sortir de la maison d'Anne et à qui Anne a caché la raison de cette visite, pique une *crise de jalousie et, le hasard* aidant, s'attache aux pas de son rival. Christian qu'accompagne une femme *dont nous* ignorons l'identité (épouse, maîtresse, parente ?) se promène dans le parc des Buttes-Chaumont. François le suit à distance, escorté d'une *jeune lycéenne,* amusée par l'aventure, qu'il a rencontrée dans l'autobus. Plus tard, Anne et François se querellent et se réconcilient. Au cours de la discussion, certains points du récit sont éclairés, d'autres demeurent obscurs.

Résumée ainsi, l'intrigue de la Femme de l'aviateur peut paraître squelettique. En fait, c'est l'histoire d'une crise, d'un bref séisme amoureux qui *nous* est racontée. Mais, comme toujours chez Rohmer, la simplicité du récit dissimule un jeu compliqué de miroirs, tout un réseau d'aveux et de mensonges, de réactions sincères et de faux-semblants, une sorte de labyrinthe où *des sentiments et des pulsions contradictoires s'enchevêtrent.*

Prenez Anne, par exemple. Voici une fille libre, qui clame très haut son droit à l'indépen*dance et ne souffre aucune* forme de cohabitation. Entourée d'hommes, cette séductrice donne l'impression d'être en mesure de choisir ses proies et de les manipuler à sa guise. Pourtant, lorsque Christian la quitte, Anne est désespérée. *L'est-elle vraiment ou bien est-ce* le dépit de n'avoir pas été préférée à une autre qui l'afflige ? Difficile à dire. De même avec François, dont la passion *juvénile et la tendresse pataude* l'exaspèrent, son comportement ne cesse de varier. Après s'être vengée sur lui de la « trahison » de Christian, après l'avoir rudoyé et flanqué à la porte de sa chambre, elle le rappelle, se blottit dans ses bras *(« Tu es si mignon ») et fond en larmes.* Deux fois vaincue, puisque le prince charmant s'est envolé et que, cédant à la déprime, elle accepte de se raccrocher à ce garçon visiblement trop jeune pour *elle,* trop « chien battu » (malgré ses sursauts de « *macho » en herbe),* qui lui plaît bien, mais que sans doute elle n'aime pas. Oui, paumée à cet instant précis. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Le *récit est composé* de longues séquences (presque des « actes ») filmées dans ce style rigoureux et fluide qui caractérise l'art de Rohmer. Une rupture, une promenade dans Paris, un tumultueux face-à-face : voilà pour la trame. Le feu de l'action, *nous l'avons dit,* ce sont les dialogues qui l'expriment. Rien de plus vif, de plus drôle, de plus charmant, que les propos qu'échangent François et la lycéenne, tandis qu'ils guettent Christian et son énigmatique compagne. Et, avec ses fausses sorties, ses ruptures de ton, ses répliques fiévreuses et ses tirades, *rien de plus « rohmérien »,* de plus élaboré dans sa composition et son écriture que la grande scène de comédie que se jouent Anne et François.

Rohmer aime les partitions dépouillées, les exercices de corde raide. Limpides et cristallins, *et cependant voilés d'incertitudes,* tissés d'ambiguïtés, ses films ne cessent de balancer entre l'évidence et le mystère. C'est sans doute ce qui fait leur magie, leur pouvoir d'envoûtement. On ne résiste pas à Rohmer, à sa fausse non*chalance, à son humour feutré,* à ce classicisme qui le protège des modes, à cet esprit de finesse qui lui fait percevoir aussi bien l'air du temps que les secrets de ses personnages.

Et quel directeur d'acteurs ! Dans le rôle d'Anne, tour à tour *agressive et dolente,* Marie Rivière vibre de tout son être. Philippe Marlaud exprime parfaitement la maladresse de François, partagé entre son intransigeance et son humilité d'amoureux transi. Quant à Anne-Laure Meury (la lycéenne), sous son *masque d'ingénue, c'est une* sacrée petite futée qui a plus d'une rouerie dans son sac.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.







LE MONDE

UNE SELECTION

cinéma

LA FEMME DE L'AVIATEUR D'ERIC ROHMER

Lire notre article page 19.

PALERMO DE WERNER SCHROETER

D'un village de Sicile à Wolsbourg, *la ville des usines Volswagen*, l'itinéraire d'un jeune Italien déraciné ; le choc de deux mondes, un rêve *naïf brisé* par la société industrielle. Le mystère d'un être. Un style nouveau chez Schroeter.

Celles qu'on n'a pas eues, de Pascal Thomas : six hommes racontent, façon Guitry. **Raging bull**, de Martin Scorsese : la gloire de Robert de Niro en Jake La Motta.

Les Longues Vacances de 36, de Jaime Camino : une bonne façon de *raconter* l'histoire. **l'Amour handicapé**, de Marlies Graf : *parole provoquée*, saisie, *magistralement* restituée. **La Rue sans joie**, de Georg Wilhelm Pabst : déjà au temps *du muet*, Garbo *n'était pas* comme les autres. **Houston Texas**, de François Reichenbach : radioscopie d'un homme qui en a tué un autre. **Eugenio**, de Luigi Comencini : enquête sur un enfant mal aimé.

théâtre

EDOUARD II A GENNEVILLIERS

Les amours dévastatrices, le règne sanglant d'un roi irresponsable, attaché à son plaisir. Les personnages se dessinent comme sur une tapisserie épique. Les acteurs, en particulier Philippe Clevenot, Bertrand Bonvoisin, Jean-Baptiste Malartre et Hélène Vincent sont superbes.

Le Bal à Antony. Entre l'accordéon et le swing, entre les nénettes et les rockers, la comédie des approches. **Histoires de la forêt viennoise** à Aubervilliers. La comédie sardonique d'une société suicidaire.

musique

« LA PASSION » SELON PHILIPPE HERREWEGHE

Après le triomphe de la **Passion** selon *saint Matthieu* dans *une* redécouverte de l'esprit baroque, Philippe Herreweghe dirige cette année la **Passion selon saint Jean**, de Bach, avec le chœur et l'ensemble d'instruments anciens de la Chapelle royale, et des solistes tels que René Jacobs et *Max Van Egmond. Une lecture* décapée, jeune et *frémissante* ; le flamboiement des images, des mots, de la musique (Saint-Etienne-du-*Mont*, les 5 et 6 mars).

BEJART ET LA FLUTE ENCHANTEE

Une nouvelle création de Béjart au Cirque royal de Bruxelles, **la Flûte enchantée**, de Mozart, mais sous *une forme dansée, par le Ballet du* vingtième siècle... Une idée surprenante (du 10 au 18 mars, sauf le 16).

LE 4e FESTIVAL MUSIQUE ET CINEMA D'ANGERS

Le Festival musique et cinéma d'Angers est consacré d'une part à la musique du cinéma italien, d'autre part à l'intégrale de l'œuvre de Jacques Demy ; on y entendra la création d'une œuvre de Jean Schwarz pour **la Glace à trois faces**, film muet de Jean Epstein (1927), un hommage à Jean Wiener et à G. Van Parys (10 mars) et un concert Gershwin des sœurs Labèque précédant **Shall we dance** avec G. Rogers et F. Astaire (le 9). Une soirée sera consacrée à des films musicaux inédits (le 7). (Maison de la culture, 12, place Imbach, Angers ; jusqu'au 10 mars.)

« WERTHER », DE HOUSTON

J.-A. Cartier est allé chercher à Houston (Texas) la production de **Werther**, qu'il présente à Nancy (les 6, 8, 10 mars) ; mise en scène de D. Alden, décors de D. Fielding, avec la soprano américaine Katherine Ciesinski, révélée par le concours de chant de Paris, Michael Myers et Anne-Marie Rodde.

MUSIQUE CONTRE LA FAIM

Lily Laskine, Michel Debost et les solistes de Zagreb donnent un programme Pergolèse, Vivaldi, Debussy, Grieg et Chostakovitch au profit du « Comité français contre la faim », pour la 20e campagne nationale de cet organisme (Pleyel, le 11 mars).

Les pêcheurs de perles (Châtelet, jusqu'au 13 mars, sauf le 9) ; Haydn, par l'Orchestre de Paris, dir. J.-B. Pommier (Champs-Elysées, le 5, à 20 h 30 ; le 6, à 19 h 30 ; le 7, à 10 h) ; Musiques actuelles (Nice, jusqu'au 15 mars) ; Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Boulogne-Billancourt, le 5) ; Mozart, Chopin, Mahler, par l'Orchestre de la Nord-Deutscher-Rundfunk, dir. K. Tennstedt, avec M. Agrerich (Pleyel, le 6) ; **Maria de Rudenz**, de Donizetti (Radio-France, le 6, à 20 h) ; **la Tosca**, mise en scène J. Karpo (Lille, les 6, 8, 10) ; **Macbeth**, de Verdi (Rouen, les 6, 8) ; Quatuor Alban-Berg (Gaveau, le 7, à 17 h) ; **Symphonie inachevée**, de Schubert et **Quatrième Symphonie**, de Mahler, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel, avec M. Price (Champs-Elysées, le 7, à 18 h) ; Mozart et Brahms, par les solistes de l'Orchestre de Paris (Radio-France, le 8, à 10 h 45) ; Haydn, Schubert, Schumann, par A. Brendel (Champs-Elysées, le 8) ; Ph. Bryn-Julson (Athénée, le 9) ; « Lundis de Guimet » : œuvres de Bon, Merlet, Holstein, Israël-Meyer (Guimet, le 9) ; Mendelssohn, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Garcia Navarro, avec J.-P. Wallez (Gaveau, le 10) ; Sonates de Mozart, par M. Boegner et J. Mouillère (Gaveau, le 11, à 18 h 15) ; *Ravi Shankar et Alla Rakha* (Champs-Elysées, le 11).

expositions

ANDRE MASSON GALERIE LOUISE LEIRIS

Lire notre article page 17.

LA GAULE DE CONSTANTIN A CHILDERIC AU MUSEE DU LUXEMBOURG

Une *exposition archéologique* et historique qui regroupe des œuvres d'art venues d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, des Etats-Unis... Et présente une période décisive et mal connue de notre histoire : le passage de l'Antiquité au Moyen Age. Elle est organisée en collaboration avec le *musée Romain-Germanique de* Mayence.

LE « COLOR FIELD » AU CENTRE D'ARTS PLASTIQUES CONTEMPORAINS DE BORDEAUX

Vingt-cinq tableaux de Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland, Jules Olitski, *pris dans la* période 1958-1964, entre la fin de l'expressionnisme abstrait et l'affirmation de l'art minimal. Où la couleur *envahit* le champ de la toile pour assurer à l'espace une nouvelle respiration.

LE MONDE D'ALPHONSE CHAVE A L'ESPACE LYONNAIS D'ART CONTEMPORAIN

Un hommage au collectionneur-marchand de Vence, qui exposa l'art brut, Dubuffet, Chaissac, Max Ernst, Prevert, Ribemont-Dessaignes, Malaval et bien d'autres artistes, qu'il défendit avec passion.

Gainsborough (un Anglais du dix-*huitième siècle qui n'a pas fait* que du portrait) et **Camille Pissarro** (« l'humble et colossal »), au Grand Palais. **Martial Raysse**, au Centre Georges-Pompidou : la liberté contre le progrès des avant-gardes.

variétés

FRANÇOIS BERANGER A L'OLYMPIA

Un des chanteurs *français* qui ont su remettre la chanson dans le cours de la vie, lui rendre sa fonction de *chronique* (20 h. 45).

JEAN-PAUL FARRE AU THEATRE DE LA VILLE

Un « one man show » en plein délire, par un comédien-clown qui joue à la fois sur plusieurs tons (18 h. 15).

FRANCE LEA A L'ESPACE GAIETE

Avec un air de malice, avec sa bouille tout en sourires et en tendresse, France Lea s'impose avec ses chansons-histoires vives, drôles, émouvantes et fragiles (20 h. 15).

jazz

JAMES BLOOD ULMER A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

Blues, funk, avant-garde, rock, free, tout y passe et se mélange dans le jeu énergumène du guitariste James Blood Ulmer. Le courant le plus récent des musiques noires : sans aucune mesure et sans catégorie ! A découvrir absolument (19, rue de Lappe, 20 h 30).

Jean-Claude Forenbach est au Petit Opportun, *Jimmy Raney* au Dreher et *Archie Shepp* inaugure au parvis de la Défense (Puteaux) un nouveau lieu, Jazz unité, avec boutiques, *discothèque*, *restaurant* et jazz-club.

danse

DON QUICHOTTE A L'OPERA DE PARIS

Inspiré du roman de Cervantès cet alerte ballet de Petipa relate les amours de Kitri, fille d'un aubergiste et du barbier Basilio, sorte de Figaro avant la lettre. Noureev a remanié le découpage de l'action et la chorégraphie en utilisant largement les mouvements de foule.

UNDICI ONDE AU THEATRE DE PARIS

Le retour épisodique de Carolyn Carlson. Prise aux charmes de Venise elle a composé une symphonie de mouvements et de sons, fluide et changeante comme l'eau de la lagune.

Quatre créations de jeunes chorégraphes français : Dominique Bagouet à Beaubourg (la réalité poétique), Jean-Claude Ramseyer au Centre culturel de Yerres — 7 mars — (le rêve baroque), François Verret à la Maison de la danse de Lyon (un univers torturé et grotesque à la Goya), Jean-Claude Gallotta à la Maison de la culture de Grenoble, (exister par et pour la danse).

هكذا من الأصل

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à *16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.*; entrée du musée (troisième étage); lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril.

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodeller. — Jusqu'au 4 mai.

MARTIAL RAYSSE. — Jusqu'au 23 mars.

BJORN LOVIN, L'image Dac. — Jusqu'au 23 mars.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1939. — Jusqu'au 23 mars.

DONATION FLORENCE HENRI. — Jusqu'au 22 mars.

NATURE DU DESSIN. — Jusqu'au 9 mars.

LA FETE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 12 avril.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

A VOS JEUX... des lignes, des formes, des couleurs. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

C.C.I.

DE METROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. Jusqu'au 30 mars.

RECIPIENTS D'AILLEURS : Asie, par exemple. — Jusqu'au 16 mars.

B.P.I.

COTE JARDINS. — Jusqu'au 9 mars.

ROBERT MUSIL. — Jusqu'au 16 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). *Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h.* Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du *Général* - Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 9 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 27 avril.

GAINSBOROUGH. — *Grand Palais* (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COLLEGIALE DE THANN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Espace 404. *De 10 h. à 18 h.* Entrée libre. — Jusqu'au 31 mars.

SALON DES INDEPENDANTS. Les grands décorateurs de théâtre, de cinéma et de télévision. Grand Palais, avenue Winston - *Churchill* (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. *Du 5 mars au 5 avril.*

HOMMAGE A ANDRE DERAIN. — Jusqu'au 8 mars. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

ART-ALLEMAGNE AUJOURD'HUI. Divers aspects de l'art actuel en République fédérale d'Allemagne. — ARC du Musée d'art moderne (voir ci-dessus). — Jusqu'au 8 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national); *Portrait et société en France 1715-1789*; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de *9 h. 45 à 17 h. 15.* Entrée : *7 F*; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, *de 12 h. à 18 h.*; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis *(824-50-04)*. Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. — Musée-galerie de la SEITA, 12, *rue Surcouf (555-91-50)*. Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 11 avril.

GUSTAV VIGELAND (1869-1943). — Musée Rodin, 77, rue de Varennes *(705-01-34)*. *Sauf mardi, de 10 h.* à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

A L'AUBE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Childéric. — Musée du Luxembourg, *19, rue de* Vaugirard *(033-95-00)*. Sauf lundi, de 11 h. à 18 h.; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; sam. : 6 F (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

LA MODE ET SES METIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier de Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. A partir du 6 mars.

NICOLAS EVREINOFF. 1879-1953. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully. Sauf dim., de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

ROGI ANDRE. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. *Usages et symboles.* — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de *10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F*; le dimanche : 4 F; jusqu'au 19 avril.

NOUVEAUX SYSTEMES DE REPRESENTATION EN ARCHITECTURE. — Palais de la Découverte, avenue *Franklin-Roosevelt* (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

Centres culturels

STATUES DU MAUSOLEE DE SHI *HUANG DI, premier empereur de la* dynastie Qin. — Galerie d'art du Printemps, 64, boulevard Haussmann (4e étage, magasin Havre). Jusqu'au 28 mars.

L'EPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des *anciens Pays-Bas.* — L'ATELIER DES GRAVEURS D'AMSTERDAM. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. I. Jusqu'au 12 avril. II. Jusqu'au 21 mars.

PISSARRO, monde rural, art et *politique (cinquante* dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30 Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

HERBIN. Peintures, dessins, aquarelles et *gouaches.* — Jusqu'au 22 mars. — DANIEL PONTOREAU. *Lieux intérieurs,* parcours plastique. — *Centre culturel du Marais* (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars.

POMPEI. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 22 mars.*

LA B.D. TEMOIN DE SON TEMPS. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. *Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.*

ADOLPHE SAX. Passé-présent du saxophone. — Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 127-129, *rue Saint-Martin* (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F (sauf lundi et dimanche, à 15 h., projections de films sur le saxophone et le jazz). *Jusqu'au 15 mars.*

GIUSEPPE ZIGAINA. Gravures. — B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 21 mars.

PREMIER SALON DE LA PEINTURE, de 1600 à 1930. — Place de la Bastille. Jusqu'au 8 mars.

GAGNAIRE. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel. Jusqu'au 28 mars.

MAGIES ET FACETIES DE L'ILLUSTRATION EUROPEENNE. — C.I.D.J., 101, quai Branly. Sauf dim., de 9 h. à 19 h. Du 5 au 28 mars.

SIX ATELIERS ITALIENS D'ARCHITECTURE, des années 30 à *aujourd'hui.* — *Institut culturel* italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h. Du 5 au 20 mars.

1930. Quand le meuble devient sculpture. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Entrée : 10 F. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Du 6 mars au 6 juin.

LA VIE QUOTIDIENNE DES PORTUGAIS EN FRANCE. Cent soixante photographies de Octavio Pawel. — I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs (705-69-81). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 mars.

PARIS ET ROME, vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Fg Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS *A PARIS, du dix-septième* au vingtième siècle. — Mairie annexe du dix-septième arrondissement, 18-20, rue des Batignolles. Du 5 mars au 5 avril.

*DIXIEME EXPOSITION DE PEIN*TURE ET SCULPTURE CONTEMPORAINE DES ARTISTES DU DOUZIEME. — Mairie annexe du douzième arrondissement, 130, avenue Daumesnil. Tous les jours, de 10 h. à 17 h. 30. Du 5 au 24 mars.

VICENTE ASENSIO. Dessins, aquarelles et acryliques. — Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. De 15 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 13 mars.

TAPISSERIE ARTISTIQUE CONTEMPORAINE. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Jusqu'au 20 mars.

ANTON BLOMBERG. Photographe de Stockholm, 1863-1936. — *Centre culturel suédois,* 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; samedi et dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

BOIS ET ARCHITECTURE. Evolution *typologique* d'un habitat populaire aux XVIIIe-XIXe siècles. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 avril.

CARLOS ACOSTA - OSCAR QUINTANA PATRUYO - MARTIN V. BESSEGA. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 9 avril.

L'ENCADREMENT. Techniques et réalisations. — Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

PIERRE CLERK. Œuvres récentes. MONTREAL DE PLUS PRES. L'architecture vue par les enfants. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

ZORKO - Sculptures. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin *(272-50-50). Sauf lundi,* de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

BALZAC ET BENSION ENAV. Lithographies originales. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 22 mars.

JEREMY ANNET. Peintures. — Cité internationale, 21, bd Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 28 mars.

Galeries

COBRA. Réimpression de la revue. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 mars.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. Exposition internationale de livres à exemplaire unique ou à tirage limité inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 28 mars.

LE PEUPLE DU CEDRE. Art des Indiens de la côte ouest. — Forum des Halles, 252, rue de la Réale (porte Rambuteau). Jusqu'au 29 mars.

PAULE GARRIGUE. Dessins - MARGALL. — Centre de recherche « Créer », 33, rue Saint-Honoré (261-*78-50). Du 5 au 29 mars.*

BABOU - DA ROCHA - FANTI - LIMERAT. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 4 avril.

LES NAIFS RUE DE NESLE. — Galerie Z.L., 8, rue de Nesle (329-04-38). Jusqu'au 14 mars.

BERT ANDREAE. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-*18-49). Du 5 au 27 mars.*

A ANTONINI. Gravures et aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four *(326-43-38).* Jusqu'au 28 mars.

ARSLAN. Œuvres politiques 1975-1979. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du *6 mars au 15 avril.*

BILL BECKLEY. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (372-14-10). Jusqu'au 11 mars.

BIGOT. Si le regard ne ment. *Œuvres récentes. — Galerie Bellint,* 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 28 mars.

BIRGA. Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-*94-32). Jusqu'au 17 mars.*

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, encres de chine. — Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

ALIGHIERO BOETTI, 1965-1981. — Galerie C. Crousel, 80, r. Quincampoix *(887-60-81).* Jusqu'au 26 mars.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 6 mars au 18 avril.

BYZANTIOS. Peintures récentes, *1979-1980. — Galerie Karl Flinker,* 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 21 mars.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). A partir du 5 mars.

PETER DEAN. — Galerie D Speyer, 6, *rue J.-Callot* (354-78-41) Jusqu'au 28 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Gravures : Colette à la « Treille Muscate ». — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 11 avril.

ERHARDY. *Sculptures. — Galerie* Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 avril.

LUIS FEITO. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 14 mars.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvres *récentes 1980-1981.* — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 4 avril.

DEVIS GREBU. Dessins et illustrations. — Jardin de la Paresse, *20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au* 30 mars.

MADELEINE GRENIER. Peintures *récentes.* — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au *21 mars.*

HASTAIRE. Dessins. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 mars.

KARAVOUSIS. — Galerie Coard, 12, *rue Jacques-Callot (326-99-73).* Jusqu'au 21 mars.

KAZANDJIAN. Œuvres de 1978 à 1980. — Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (325-89-58). Jusqu'au 26 mars.

LANSKOY. — *Galerie F. Boulakia,* 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 4 avril.

PASCAL MAHOU. Entropie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 28 mars.

FRANÇOIS MARTIN. Dessins. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

FRANÇOISE MARTINELLI. Textures, transparences. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75) Jusqu'au 12 avril.

ANDRE MASSON. Soixante peintures et pastels (1923-1976). — Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 14 mars

MATHELIN. — Galerie M. Kaga*novitch, 66, bd Raspail (548-47-32)* Jusqu'au 14 mars.

ALAIN MATHIOT. Peintures. — Galerie J.-P. Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-66-70). Jusqu'au 28 mars.

LES VENISE DE ZORAN MUSIC. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

JOAN MYERS. *Desert series.* — Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 20 mars.

GEORGES NOEL. Sculptures. — Galerie de France, 3, Faubourg-*Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au* 30 mars.

OUZANI. Nymphéas et portraits. — *Nuit blanche, 4, rue Lamarck* (833-13-56). Jusqu'au 14 mars.

PELAYO. Vingt dessins récents. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 10 mars.

CHARLES PIQUOIS. Peintures. — *Galerie d'art de l'hôtel* Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 21 mars.

ARMON ROMANOS. Peintre de l'onirisme. — Salons de la Rose-Croix, 199 bis, rue Saint-Martin (271-99-17). Jusqu'au 7 mars.

ROTELLA. Œuvres récentes. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

NIKI DE SAINT-PHALLE. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 21 mars.

BRUNO SCHMELTZ. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue *Aubry-le-Boucher (278-66-67).* Jusqu'au 15 avril.

FRANS SCHUURSMA. — Galerie Sulllerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 17 mars.

*MOUNIRA NOUSSEIBEH TOU*KAN. Peintures récentes. — Galerie Katia Granoff, place Beauveau (265-24-41). Jusqu'au 27 mars.

HUGH WEISS. Nouvelle architec*ture.* — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 21 mars.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Epreuves d'artistes. — Centre culturel municipal, 3, rue des Gobelins (961-25-29). Jusqu'au 4 avril.

AULNAY - SOUS - BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Hériberto-Cogollo Cuadrado, *Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup).* — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole - France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BOBIGNY. Pierre Zvénigorosky. *Sculptures sonores. Espaces.* — Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 18 avril.

COLOMBES. Mythologie de notre *temps. Peintures de Dimitris Sakel*loridis. — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Jusqu'au 4 avril.

COURBEVOIE. Photographie *actuelle en France 1980.* — *Maison* pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. *Dessins de sculpteurs* : Chavignier, Clareboudt, E.-Martin, Giacometti, Ipoustéguy, etc. — Théâtre. 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h. à 20 h. Du 7 mars au 3 avril. (Voir également Vitry.)

LE BOURGET. 25e Salon du Groupe arts formes, couleurs. Hommage à Roger Somville. — Hôtel de Ville. Du 8 au 22 mars.

NEUILLY - SUR - SEINE. Gilles Roussi, plasticien de la troisième vague. Galliomètres ultrasensibles. — *Galerie Iris Clert, 19, rue Madeleine*-Michelis (745-66-30). Du 5 mars au 5 avril.

PANTIN. Ernest Pignon-Ernest. — Centre administratif, 1, rue Victor-Hugo. *De 8 h. 30 à 18 h. Du 7 au* 28 mars.

PONTOISE. *Quelques peintures du* bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Piette Daubigny, Bourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril. — *Margaret Bolza.* Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Du 8 mars *au 19 avril.*

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 6, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83, poste 230).

SAINT - QUENTIN-EN-YVELINES Christoforou : les abîmes. — Centre culturel de La Villedieu, C.D. 58 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

VILLEPARISIS. Alain Péclard. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-09). Jusqu'au 5 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Sculptures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20) De 14 h. à 19 h. *Du 7 mars au* 5 avril. (Voir également Ivry.)

En province

AIX-EN-PROVENCE. Toute l'œuvre *linogravé de Picasso.* — *Musée Granet,* place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Du 7 mars au 6 septembre.

AMIENS. Le second futurisme 1920-1940. — Maison de la culture Du 7 mars au 27 avril.

BLOIS. La céramique dans la région Centre, de l'époque gallo-romaine au vingtième siècle. — *Château - musée* (74-16-06). Jusqu'au 2 avril.

BORDEAUX. Color Field, 1958-1964, Kenneth Noland, Jules Olitski. — *Helen Frankenthaler, Morris Louis,* H. Matisse : Jazz. — Depuis la couleur : *Francis Bugarin.* — Entrepôts Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 mars. — Mosaïques d'Aquitaine, sauvetage et conservation. Jusqu'en mai. — Autour des imagiers à *la fin du Moyen Age. Bordeaux, 1450-*1540. — Jusqu'en juin. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60, poste 378).

CAEN. Première triennale de l'abs*traction.* — Atelier de recherche esthétique, 16, rue Vauquelin (86-73-15). Jusqu'au 30 avril.

CHALON - SUR - SAONE. Mise en pièce, mise en place, mise au point : *André, Buren, Downsbrough, Lewitt,* Morellet, Rutault, Sandback, Toroni. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 15 mars.

CHAMBERY. Shirley *Jaffe.* — Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48) Jusqu'au 5 mai.

DIJON. Acquisitions récentes, 1975-1980. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle *(32-15-37)* : Mise en pièce, mise en place, mise au point : André, Buren, Downs*brough, Lewitt,* Morellet, Rutault, Sandbak, Toroni. — Le Coin du miroir, 55, rue Saumaise. Jusqu'au 8 mars.

GRENOBLE. Franz Masereel, aux origines de la gravure sur bois chinoise. Pascin, peintures et dessins du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 29 avril. — *Cinquante ans de gravures sur bois chinoises, 1930-1980.* — Maison de la culture, 4, rue P.-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 26 avril.

LANESTER. La Bretagne dans la bande dessinée. — Bibliothèque municipale; M.J.C.; chapiteau; place Delaune; Centre social, avenue Billoux; Bar des Grands Enfants, rue M.-Sembat; Librairie la Licorne, rue J.-Jaurès (76-11-43). Du 7 au 14 mars.

LIMOGES. Salles rénovées de céramique. — Musée Adrien-Dubouché, place Winston-Churchill (77-45-58)

LYON. Le monde d'Alphonse Chave. — ELAC, Centre d'échanges de *Perrache* (42-27-39). Jusqu'au 21 mars. — Silvestro Lega, 1826-1895. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Du 7 mars au 7 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Picasso (1953-1973). — Septentrion. Fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 17 mai.

MARSEILLE. Wakhevitch. Décors et costumes (1930-1980). — Galeries de la Charité, rue de l'Observance (90-26-14). — Les Borély, une famille, une demeure. — Château Borély, avenue *Clot-Bey* (73-21-60). Jusqu'au 15 mars.

SORGUE. Encres. — Centre méditerranéen d'art contemporain, 293, r. Paradis (37-83-23). Jusqu'à fin mars.

MONTPELLIER. Henri Yeru. Travaux sélectionnés pour la Biennale de Venise 1980. — Musée Fabre, salle des Contemporains (66-06-34). Jusqu'au 15 mars.

NANTES. Le mariage en Bretagne. — Musée du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 22 mars. — Les poètes dans la ville : Bryen éclaté. Musée des Beaux-arts, 10, rue G.-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 16 mars.

NICE. Jacques Callot (1592-1635). 226 gravures à l'eau-forte. — Musée des beaux-arts *Jules-Chéret,* 33, avenue des Beaumettes (88-53-19). Jusqu'au 20 avril.

NIMES. Technique de l'œuvre peinte. — Musée des beaux-arts, rue *Cité-Foulc* (67-25-57). Jusqu'au 22 mars.

RENNES. L'allégorie dans la peinture naïve. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-25). Jusqu'au *15 mars.* — Alfred Normand (1822-1909), calotype, photographies, architecture. Musée des beaux-arts, 20, rue Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 4 mai.

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 5 à 20 h. ; les 7 et 10 à 19 h. 30 : le Bal masqué ; le 6 à 20 h. 30 ; le 11 à 19 h. 30 : Don Quichotte ; le 8 à 18 h. 30 : Récital Viorica Cortez.
SALLE FAVART (296-12-20), le 9 à 18 h. 30 : Une heure avec Christine Barbaux.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 4, 7, 9, 10 et 11 à 20 h. ; les 7 et 11 à 14 h. : les Plaisirs de l'île enchantée ; le 5 à 20 h. 30 : Sertorius ; le 6, à 20 h. 30 : la Mouette ; le 8 à 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Épreuve.
CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Pieds dans le plat.
ODEON (325-70-32), les 4, 5, 6 et 7 à 20 h. 30 ; le 8 à 15 h. : Caligula.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.) 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), les 4, 6, 7, 10 et 11 à 20 h. 30 ; le 8 à 15 h. : Tueur sans gages ; le 5 à 20 h. 30 : Didier Lockwood ; le 7 à 14 h. 30 : Films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 4, 6, 7 et 8 à 20 h. 30 : Figuren Theater ; Triangel ; les 10 et 11 à 20 h. 30 : Théâtre P.M.R.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Débats : le 5 à 19 h. : Ermenonville, le paysage idyllique ; le 6 à 20 h. : le racisme, mythes et sciences ; à 23 h. : Revue parlée (M. Deguy, J. Dupin, J. Roubaud) ; le 9 à 19 h. : Lecture de poèmes (J. Fremon) ; à 20 h. 30 : Revue parlée (Ted Joans). — Cinéma : le 4 à 18 h. : Art et tradition populaire au Brésil ; le 6 à 18 h. : la Psychologie de l'enfant. —Danse : les 4, 5, 6, 7 et 9 à 18 h. 30 ; le 8 à 16 h. : Viola Faber Dance Company.
CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), les 4, 6, 7, 9, 10 et 11, à 21 h. ; le 8, à 16 h. : Petit déjeuner chez Desdémone ; le 11, à 15 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; le 11, à 14 h. 30 : les mercredis musicaux (ensemble de cuivres Da Camera).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 4, 5, 6 et 7, à 18 h. 30 : Jean-Paul Farré ; les 10 et 11, à 18 h. 30 : Lluis Llach ; les 5, 6, 10 et 11, à 20 h. 30 : le Canard sauvage ; les 4 et 7, à 20 h. 30 ; les 7 et 8, à 14 h. 30 : le Bonheur des dames.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 4, 5, 6, 7, 10 et 11, à 20 h. 30 ; le 8, à 14 h. 30 : les Pêcheurs de perles ; le 9, à 18 h. 30 : P. Gallois, flûte, et l'orchestre de la Garde républicaine, dir. J. Lamy.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) le 6, 14 h., 15 h. 30 et 20 h. 30 : la Légende de Kristof.
ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEES (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Cher menteur.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h., mat., D. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) Mer., J., Mar. 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) ; — Épée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. S. et D. 16 h. : Hernani ; — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 16 h. : Parcours ; — Atelier du chaudron (328-97-04) (D. soir, L.) 20h. 30, mat. D. 15 h. : le Triomphe de l'amour.
CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.) 20 h. : la Voiture.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L., Mar.) 21 h. : les Fiancées de K ou l'Éternel Masculin.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Élysée.
COMEDIES DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et ta sœur ?
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : Deburau.
Espace Marais (271-10-19 (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Woody Folies (dernière le 10) ; le 8 à 17 h. : l'Aube lunaire.
ESSAION (278-46-42) (D.), I : 21 h : la Vie en douce ; II : 20 h. 30 : la Faille (dernière le 4) ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (236-54-39) (D., L. et Mar.), 18 h. 30 : Morte à Yonville ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim. 20 h. 15 : Elle voit des nains partout.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LE LIERRE (589-69-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Œdipe roi.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs (dernière le 7) ; 20 h. 30 : l'Inconciliabule (rel. except. le 6) ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie ; II : 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert ; III : 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Siegfried ; sam. 18 h. : F. Chopin.
MARIGNY (225-20-74), salle Gabriel, (J. D. soir), 21 h. : mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Huis clos ; Pétition.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MODERNE (874-10-75) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Rêveur.
MONTPARNASSE (320-89-90), I (D. soir, L.) : 21 h., mat. sam. 17 h. 30, dim. 15 h. : Exercices de style ; du mardi au vendr. 18 h. 45, dim. 17 h. 30, lun. 21 h. : l'Évangile selon saint Marc ; II (D. soir, L.) : mat. dim. 16 h. : Pierrot d'Asnières.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; les 3, 7, 10 à 14 h. 30, le 9 à 20 h. 30 : Rencontres (Labiche, le Temps des bourgeois).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Butin.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO THEATRE 14 (539-88-11), les 4 et 5, à 20 h. 30 ; le 6, à 22 h. 15 : l'Aube.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S. 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Écume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES PIEDS DANS LE PLAT, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 (4).
REQUIEM POUR UNE NONNE, Studio 55 (326-63-51), 20 h. 30 (4 au 7), en anglais.
COLONEL CODY, Le Perreux, Centre culturel (365-09-11), 20 h. 30 (4).
LES VAUTOURS, Sélénite (354-35-14), 20 h. 15 (5).
PREVERT - BRETON, Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 (5).
LES AVIATEURS, Fontaine (874-74-40), 22 h. (6).
LE PRESIDENT, Michodière (742-95-23), 20 h. 30 (6).
DOMINO, Marigny (225-70-74), 21 h. (6).
LA PASSION A MENILMONTANT, Théâtre du Retrait (366-60-60), le 7 à 20 h. 30 ; le 8 à 18 h. 30.
LES CRABES, Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30, (9).
MEMOIRES D'UNE TACHE D'ENCRE SUR UN BUVARD, Artistic-Athévains (355-27-10), 20 h. 30 (10).
UN CONSEIL DE CLASSE TRES ORDINAIRE, Cartoucherie de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 (10).
PHEDRE, Cité internationale, la Resserre (589-38-69), 20 h. 30 (10).
ANTIGONE, Studio 14 (539-88-11), 20 h. 30 (10).

THEATRES MARIE-STUART (508-17-80), 20 h. 30 : Sous le dernier pin (dernière le 7) ; les 4, 5, 6, 7 à 18 h. 30, les 8 et 10 à 20 h. 30 : Liesl et Karl.
THEATRES DE LA MER (589-70-22) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Ode maritime.
THEATRE DE PARIS (281-25-10), J., V., L., mardi 14 h. 15, sam. 15 h., mer. 20 h. 30 : le Goûter des généraux.
THEATRE DE LA PLAINE (342-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. (dernière le 8) : Romersholm ; lun. et mar. 21 h. : Création de paradis perdu.
THEATRE SAGOR (797-03-89), J., V., S. 20 h. 4 : le Malade imaginaire.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
THEATRE 13 (627-36-20) (D. soir), 20 h 30, mat dim. 15 h. : la Belle Sarrasine (dernière le 8).
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : des Fantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy ; II : 20 h. 15 : Tribulations à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueurs, cravate et tricot de peau ; II : J., V., S., 23 h. 15 : Camisole blues.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 19 h. 15 : Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.) 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Fanon.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 la Grande Shirley.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D.) 20 h. 30 : A propos... et Popof ? ; 22 h. : Diable ! Une femme.
DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.) 21 h. 30 : A. Cuniot.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant ; II : (L.) 19 h. 45 : des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne, ouvre-moi.
OPERANIGHT (296-62-56) (L.), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie. 21 h. 30 : J.-M. Cornille joue Raymond. 22 h. 45 : B. Garcin.
SELENITE (354-53-14), 21 h. 30 : Génération Hollywood.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Amours noirs, Humours tendres.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir. 21 h. 30 : Ma vie est un navet. (V., S.), 23 h. 30 : P. Chevalier.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard. 21 h. 30 : Bonjour les monstres. 22 h. 30 : l'Amour en visites.

Dans la région parisienne

ANTONY, C.T.M. (668-02-74 (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : le Bal.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 6, 20 h. 45 : le Songe d'une nuit d'été.
ASNIERES, Théâtre (790-63-12), le 10, 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 4, 5, 6, 7, 20 h. 15, le 8, 17 h., le 10, 19 h. 30 : Histoires de la forêt viennoise.
BAGNEUX, salle des fêtes, le 7, 21 h. : Amours.
BOULOGNE, TBB (603-60-44), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. 30 : Lorna et Ted.
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, La Ferme (900-98-37), le 7, 21 h. : En marchant je suis (danse).
BREUILLET, Ecole C.-Magne, le 10, 20 h. 30 : J.-L. Rouxel, guitare.
BRETIGNY-SUR ORGE, Centre G.-Philippe, le 7, 20 h. 30 : Groupe Lo, jazz.
BURES-SUR-YVETTE, M. J. C. (907-74-70), le 8 à 21 h. : la Bonne Âme du Se-Tchouan.
CERGY-PONTOISE, C.C. (030-33-33), les 8 et 9 à 21 h. : la Nuit et ses épingles (biennale des théâtres de marionnettes).
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.). 21 h. : le Zimpa.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 5 à 21 h. : Figuren Theater Triangl ; le 7 à 21 h. : G. Nau...
CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), les 6 et 7 à 21 h. : Quiproquo.
CHELLES, C.C. (421-20-36), les 5 et 6 à 14 et 20 h. 45, le 7 à 18 h. 30, le 8 à 16 h. : les Ennemis.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 7 à 20 h. 30 : le Légataire universel ; le 10 à 20 h. 30 : Le farre sifflera trois fois.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 7 à 20 h. 30 : Toto Bissainthe ; le 10 à 20 h. 30 : Contes pour enfants pas sages.
CORBEIL-ESSONNE (496-27-69), le 10 à 21 h. : Holocaustum ou le Borgne.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 7 à 21 h. : R. Urtreger Quintet.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 7 à 21 h. : Scatterock.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), les 4 et 5 à 20 h. 30 : Ella ; le 7 à 20 h. 30 : F.-H. Thiefaine.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 6 à 21 h : l'Opéra Dei Pupi ; le 7 à 21 h. : Bidonlecon, rock.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 7 à 21 h. : Ballets J. Gandin ; le 8 à 20 h. 45 : Boukoff, Fontanarosa.
EVRY, Agora (077-93-50), le 6 à 21 h. : B. Stavechny, mime ; le 7 à 21 h. : la Nuit des rois.
GAGNY, salle des fêtes, le 6 à 20 h. 30 : Mahjun.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (Mer., D. soir), 20 h., mat. dim. 17 h. : Edouard II.
ISSY - LES - MOULINEAUX, M.J.C. (554-67-28), le 5 à 20 h. 30 : Arthus ; Théâtre (642-70-91), le 7 à 20 h. 30 : la Traviata.
IVRY, Théâtre (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Chose sacrée.
MASSY, Centre P. Bailliart (920-57-04) le 6, 21 h. : G. Lafaille.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20) le 6, 21 h. : Les amours de Jacques le fataliste.
NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-81-10) les 4, 5 6, 14 h. 30 : L'avare ; le 9, 14 h. 30 : La farce de maître Pathelin.
RIS-ORANGIS, salle R. Desnos (906-72-72) le 7, 20 h. 30 : D. Lockwood.





Théâtres

SAINT-LEU-LA-FORET, salle de la Croix Blanche (960-01-73) le 7, 21 h. : Festival de jazz.
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94) le 6, 21 h. : Mimi Lorca.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68) les 6, 7, 21 h. : Paco Ibañez.
SCEAUX, *Les Gémeaux (660-05-64)* les 6,7, 21 h. : Le deuil sied à Electre.
SEVRAN, salle des Fêtes, le 7, 21 h. : Clark Terry big band.
SURESNES, Théâtre J. Vilar (772-38-80) les 5, 6, 7, 21 h. : Festival Courteline.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) le 5, 21 h. : A. Lagoya ; les 6, 7, 21 h. : l'Appolon de Bellac ; le 10, 21 h. : R. Devos. — C3M, rue des Missionnaires, le 7, 21 h. : Demain d'attend.
LE VESINET, CAL (976-32-75) le 6, 21 h. : Y Duteil.
VILLEMOMBLE, C.C. (855-69-75), le 6, 20 h. 30 : Les Maringouins.
VILLEPINTE, Lycée, le 6, 21 h. : Texier, Lubat, Le Lann, De Schepper.
VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 7, 21 h. : la Petite Chemise de nuit.
VILLIERS-SUR-MARNE, C.C. (304-98-94), le 5, 21 h. : K. Besson ; le 6, 21 h. : M. Sadanowsky ; le 7, 21 h. : M. Hautmont ; le 10, 21 h. : *Ch. Escoude.*
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74) (J., D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : *Du ronron sur les blinis.* — II (S., D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Avant le petit déjeuner, l'Homme à la fleur à la bouche, le Bain de l'oiseau. — Le 10, 21 h. : Club Jazz.
VITRY, Théâtre J. Vilar (680-85-20), le 7, 21 h. : Octuor de Paris.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 7, 21 h. : F. Verret, J.-C. Ramseyer.

variétés

Les music-halls

BOBINO (322-74-84) *(D. soir, L.)*, 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Guy Bedos ; le 9, à 20 h. 45 : Groupe Stilettos.
CASINO SAINT-MARTIN (206-21-93) (D. soir, L.); 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pierre Péchin.
L'ECUME (542-71-16), 20 h. 30, le 4 : *D. Illaneck ; le 5 : Groupe Jois ;* les 6 et 7 : Ly Country blues ; le 9 : P. Gillot ; le 10 : Praline et Berlingotte ; 22 h., les 4, 5, 6 et *7 : A. Delfile ; les 9 et 10 :* R. et M. de Peira.
ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : France Léa ; (L.), 22 h., dim., 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18), à partir du 10, 20 h. 15 : H.-F. Thiéfaine.
GYMNASE (246-79-79) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coluche.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : Chantal Sauvolle.
OLYMPIA (742-25-49), les 4, 5, 6, 7 à 21 h., le 8 à 14 h. 30 et 21 h. : François Béranger ; le 10 à 21 h. : Daniel Balavoine.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : Serge Lama ; le 7, 14 h., le 8, 10 h. 30 : Chantal Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.
STUDIO 43 (770-63-40), le 10 à 21 h. : Monique Morelli.
THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 14 h. 45 : Popeck.
LA TANIERE (337-74-39), I, les 4, 5, 6 à 20 h. 45 : *J.-E. Deschamps et* J.-P. Dutertre. — II, les 7 et 9, à 20 h. 45 ; le 8 à 18 h. 30 : Marikè en Bart et Claire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : D. McAvoy ; 22 h. 30 : C. Astier.

Les comédies musicales

MOGADOR (874-33-74) (Mer., V., S., Mar.), 20 h. 30 ; (Mer., S.), 14 h 30, dim. 15 h : Magic Story.
RENAISSANCE (208-21-75), les 6, 7, *à 14 h. 30* et 20 h. 30, le 8, à 14 h. 30 (dernière) : la Route fleurie.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-*MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.)*, 20 h. 30, mat. mer., sam., 14 h. 30 ; dim. 15 h : Rose-Marie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. *dim.* 15 h. 30 : Sept Ans de bail... Bye bye !
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

La danse

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) (L., Mar.), 20 h. 30, mat., dim. 15 h. : Angel Core.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 6, 7, à 21 h. : Grands ballets d'Afrique Noire.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), les 4, 8, 9, 10, à 14 h. 30 ; le 7, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : la Sylphide.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), les 5, 6, à 20 h. 30 ; *le 7, à 15 h.* et 20 h. 30 ; le 8, à 15 h. : Undici Onde.
AMERICAN CENTER (321-42-20), le *10, à 21 h :* Ruth Barnes.

Concerts

MERCREDI 4 MARS

SALLE GAVEAU, 18 h 15 : M. Boegner, J. Mouillière (Mozart). 20 h 30 : A. Lagoya, J.-P. Wallez, P. Bouftil, P. Roullier (Villa-Lobos, Giuliani, Jolivet, Paganini).
RANELAGH, 20 h. 30 : E. Koch, L. Capponi (Purcell, Haendel).

JEUDI 5 MARS

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 20 h. 30 : Ensemble vocal et orchestre de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. et sol. P. Zukerman (Haydn).
MUSEE CARNAVALET, 21 h. : R. Magill (Mozart, Beethoven, Tchaïkovsky).
SALLE CORTOT, 21 h. : G. et C. Andranian (Mozart, Schubert, Rachmaninov, Satie, Milhaud).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : sextuor J. Loriod (Couroupos, Ballif, Fénelon).
EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : Orchestre J.-F. Gonzalès (Haendel, Vivaldi, Majorelle).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : B. Boulanger (Beethoven, Debussy).

VENDREDI 6 MARS

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 20 h. 30 : voir le 5. 21 h. : Baudet Gony (Liszt, Baudet-Gony).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Norddeutscher Rundfunk, dir. : K. Tennstedt, sol. : M. Argerich (Mozart, Beethoven, Mahler).
RADIO-FRANCE, Grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G.-L. Gelmetti, chœurs de R.-F., dir. : A. Boulfroy (Donizetti).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Academy of Saint-Martin in the Fields, dir. : I. Brown (Haendel, Bach, Tippet, Mozart).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 5, 20 h. 30.
F.I.A.P., 20 h. 30 : M.-P. Soma (Beethoven).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : L. Perus, Th. Fèvre (Schubert, Hindemith, Martinu) ; 20 h. : S. Smith, R.-M. Cabestany, L. Claret (Brahms, Kodaly).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 5 ; 21 h. : voir le 5 (Tchaïkovsky, Liszt, Baudet-Gony).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre B. Thomas, maîtrise de la Sainte-Chapelle, maîtrise de la cathédrale *de Chartres (Duruflé).*

SAMEDI 7 MARS

THEATRES DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 5 à 20 h. 30 ; 18 h. : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Schubert, Mahler).
RANELAGH, 20 h. 30 : M. Vignon, C. Chanel (Haendel, Sor, Satie, Brouwer, Scheidler).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor A. Berg *(Beethoven, Stravinsky,* Mendelssohn).
F.I.A.P., 20 h. 30 : F. Choveaux (Beethoven, Chopin, Schumann, Debussy, *Prokofiev).*
EGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h. 30 : D. Roth (Titelouze, Beyvin, Marchand, Boëly).
EGLISE SUEDOISE, 18 h. : E. Frieberg, E. Hear (Bach, Telemann).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 5. 21 h. : voir le 5 (Milhaud, Baudet-Gony).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : J.-P. Marais, P. Jaïs, De Williencourt (Chostakovitch, Bach, Britten, improvisations).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : J.-M. Fonteneau, C. Thomas d'Hoste (Ginastera, Schubert, Paganini, Fauré, Prokofiev).

DIMANCHE 8 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Brendel (Haydn, Schubert, Schumann).
RADIO-FRANCE, 10 h. 55 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mendelssohn, Brahms).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : J.-J. Kantorow (Bach).
SALLE PLEYEL, 17 h. 30 : Orchestre des Jeunes A. Loewenguth (Schmidt).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : L. Caponi, E. Koch (musique sacrée italienne).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, sol. : P Bride (Purcell, Bach, Giordani, Vivaldi).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Kodama (Arima, Hayashi, Kodama).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor A. Berg *(Beethoven, Stravinsky,* Mendelssohn).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : S. Chaisemartin (Buxtehude, Casin, Bach).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Salons du Roy, dir. : H. Humeau (Boismortier, Clérambault, Dornel).
LUCERNAIRE, 21 h. : Cl. Baron Renaut, Ch. Beckett (Brahms, Schubert, Chopin, Chostakovitch).
LE LIERRE, 15 h. 30 : Désormais (spectacle vocal).
HOTEL HEROUET, 18 h. : N. Mandement (Bach, Beethoven, Schumann, *Dutilleux).*

LUNDI 9 MARS

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : K. Kulka, J. Marchwinski (Tartini, Knapik, Paganini, Szymanowski).
MUSEE GUIMET, 21 h. : Orchestre de chambre H. Nafilyan (Bon, Merlet, Holstein, Israël-Meyer).
ATHENEE, 21 h. : Bryn-Julson, D. Sutherland (Griffes, Cage, Berg, Berio, Boone...).
F.I.A.P., 21 h. : A. Coppey, J.-L. Paya, S. Couture, Y. Bernard, P. Desvignes (Mozart, Yaydn, Beethoven, Schumann, Brahms).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Trio Deslogères (Tessier, Milhaud, Chaynes, Messiaen, Charpentier).
THEATRE 13, 20 h. 30 : Chailley (Bach, Hindemith)
THEATRE SAINT-GEORGES, 21 h. : N. et I. Gotkovsky (Beethoven).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 8.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Trio Ravel (Beethoven, Ravel, Schubert).

MARDI 10 MARS

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : G. Navarro, sol. : J.-P. Wallez, A. Lagoya (Mendelssohn).
SALLE CORTOT, 21 h. : Trio Euterpe, P. Deville (Boccherini, Mozart, Beethoven).
CITE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Les musiciens de France, dir. : M. Bigot, sol. : M.-T. Ghirardi (Telemann, Chaynes, Giuliani, Rossini, Mendelssohn).
RANELAGH, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : J. Mercier *(Poulenc, Prokofiev,* Harsanyi).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Ensemble 2E2M, dir. : P. Quatrocchi (Ton That Tiêt, Cornilios, Schoenberg...)
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : L. Jean-Baptiste, sol. : B. Dubreuil (Massenet, Tomasi, Dvorak).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : F. Dry ; 21 h. : voir le 8.
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : V. Bhide (la musique vocale de l'Inde du Nord).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 8.
EGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 12 h. 45 : M.-J. Chasseguet (Werner, Alain, Dupré, Bach).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : K. Laretei, piano (Crumb).

Jazz, pop, folk, rock

BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), le 6, 21 h. 30 : Urtreger, Fuentes, Cullaz.
CARDINAL PAF (272-62-05), les 9, 10, 21 h. 30 : P. Rillac ; les 6, 7, 8, 21 h. 30 : J.-L. Longnon.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 4, 20 h. 45 : G. Lukowski, Ph. Catherine, Ch. Escoudé.
CENTRE CULTUREL CENSIER (337-93-40), les 6, 7, 8, 21 h. : M. Ducret, M. Vallois.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : J. Blood Ulmer ; les 8, 9, 20 h. 30 : Scattarock ; (D., L.), 23 h. : Azuquita.
C.I.S.P. (343-19-01), le 6, 20 h. 45 : Fanfare O. Callot ; les 7, 9, 10, 20 h. 45 : Night Club.
CITE UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 9, 21 h. : Ph. Promont, Cl. Lefevre.
DREHER (233-48-44), les 4, 5, 6, 7, 8, 21 h. 30 : J. Raney ; les 9, 10, 21 h. 30 : P. Joe Jones.
DUNOIS (584-72-00), les 5, 6, 7, 21 h. : J. Madola ; le 8, 18 h. : Miss Thing ; le 9, 21 h. : Fusion.
EGLISE AMERICAINE, le 6, 20 h. 30 : P. Cooper Blues Band.
ESPACE MARAIS (271-10-19), les 6, 7, 22 h. : Boulou et Elios Ferré.
FOYER MONTORGUEIL (233-80-78), le 6, 21 h. 30 : Deka
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), les 4, 5, 6, 7, 8, 20 h. : 12°5.
GIBUS (700-78-88), les 4, 5, 6, 7, 22 h. : Rush R'n'R ; le 10, 22 h. : Baby Doll.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 7, 22 h. : TNT.
HIPPODROME (205-25-68), le 10, 21 h. : Camel.
PALACE (246-10-87), le 4, 19 h. 30 : Marquis de Sade ; le 5, 23 h. : Nuit Twist.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), le 4, 20 h. : Tom Robinson ; le 6, 20 h. 30 : H. Mendell.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 10, 20 h. 30 : Brenda Wootton.
PATIO (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30, les 4, 5 : Eddy Louis ; le 6 : Watergate Seven+One ; le 7 : Metropolitan Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : J.-Cl. Fohrenbach, M. Valera, P.-Y. Sorin, S. Grémaud (dern. le 8); à partir du 9 : Vander, Caratini, Fosset.
PIED BLEU (265-32-16), les 4, 5, 6, 7, 21 h. : A. Conduant.
POINT VIRGULE (278-67-03), le 8, 20 h. 30 : Multitude ; le 9, 21 h. : Quintet J.-B. Arban.
LES QUATRE TEMPS, les 4, 5, 6, 7, 21 h. : Archie Shepp ; les 9, 10, 21 h. : A.A.C. Chicago.
ROQUETTE (805-78-51), 21 h. : P. Abrial.
SLOW CLUB (233-84-30), les 4, 5, 6, 7, 21 h. 30 : R. Franc ; à partir du 10 : Hot d'Oc.
VIEILLE HERBE (331-33-01), le 5, 20 h. : Dalriada.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 8, 17 h. : Shamrock.



GAUMONT LES HALLES - STUDIO MÉDICIS - LA PAGODE - OLYMPIC ENTREPOT





PUBLICIS CHAMPS-ELYSEES v.o. - PARAMOUNT ODEON v.o. - PARAMOUNT MAILLOT v.f. - PARAMOUNT OPERA v.f. - PARAMOUNT BASTILLE v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - SAINT-CHARLES CONVENTION v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT ORLEANS v.f. PARAMOUNT GALAXIE v.f. - BUXY Val-d'Yerres - PARAMOUNT Orly - Club Colombes - PARAMOUNT La Varenne - CYRANO Versailles ARTEL Villeneuve - PALAIS DU PARC Le Perreux - GAMMA Argenteuil - CARREFOUR Pantin - ULIS Orsay



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 MARS

15 h. : Films de Max Linder ; 19 h. : Cinéma britannique : Mystère de San-Paolo, de J. M. Newman — Petite sale. 19 h. : le jeune cinéma français (le GREC) ; 21 h. : films inédits de l'Office national du film du Canada.

JEUDI 5 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : les Deux Mondes, de E. A. Dupont ; 19 h. : Portrait de P. P. Pasolini ; Polemonta, de D. Mavrikios ; 21 h : Mamma Roma, de P.P. Pasolini.

VENDREDI 6 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Poil de carotte, de J. Duvivier ; 19 h. : A propos des Philippes ; les Fantômes d'Elefteria ; les Troyennes, de D. Mavrikios ; 21 h. : New-York, New-York/ de M. Scorsese.

SAMEDI 7 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Dans les rues, de V. Trivas ; 17 h. : Salvatore Giuliano, de F. Rosi ; 19 h 15 : Cinéma britannique : Mandy, d'A. Mackendrick ; 21 h. : Hommage à Lotte Eisner.

DIMANCHE 8 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : la Maternelle, de J. Benoit-Lévy ; 17 h : le Juif errant, de G. Alessandrini ; 19 h. : Hommage à Lotte Eisner : le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; 21 h. : Cinéma britannique : les Héros de Telemark, d'A. Mann

LUNDI 9 MARS

Relâche.

MARDI 10 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Jenny, de M. Carné ; 19 h. : la Ballade des sans espoirs, de J. Cassavetes ; 21 h. : cinéma tunisien : Aziza, d'A. Ben Ammar.

BEAUBOURG (276-35-57)

MERCREDI 4 MARS

15 h. : cinéma britannique : le Trésor de la montagne sacrée, de K. Connor ; 17 h. : la Leggenda del piave, de R. Freda ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Mil huit cent soixante, d'A. Blasetti

JEUDI 5 MARS

15 h. : cinéma britannique : Pour que les autres vivent, de R. Salé ; 17 h. : les Nouveaux Anges, d'U. Gregoretti ; 19 h : les réalismes entre les deux guerres : Adieu jeunesse, de F. M. Poggiolo.

VENDREDI 6 MARS

15 h. : cinéma britannique : Attaque des commandos, d'E. Morris ; 17 h. : Amours difficiles, de S. Sollima ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Cavalleria, de G. Alessandrini

SAMEDI 7 MARS

15 h. : cinéma britannique : le Manoir du mystère, de S. Gilliat ; 17 h. : le Mariage de minuit, de M. Soldati ; 19 h. : les Fiancés, de M. Camerini ; 21 h. : cinéma japonais expérimental : K. Nakagawa.

DIMANCHE 8 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : l'Etudiant de Prague, de S. Rye ; 17 h : les réalismes entre les deux guerres : Cavalleria rusticana, d'A. Palermi ; 19 h. : la Bella Addormentata, de L. Chiarini ; 21 h. : cinéma japonais expérimental : K. Nakagawa.

LUNDI 9 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; 17 h. : Umberto D., de V. de Sica ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Via delle cinque lune, de L. Chiarini.

MARDI 10 MARS

Relâche.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) (v. angl.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11). H. sp.

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Secrétans, 19e (206-71-33).

C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) en soirée.

LE CHASSEUR (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE CHINOIS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

COURT-CIRCUITS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FAME (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Calypso, 17e (380-30-11), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (329-90-10), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). H. sp., Athéna, 12e (343-07-48). H. sp.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

HISTOIRE D'ADRIEN (F.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HISTOIRE DE LA NUIT (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) (sf J., L., mar.).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48. — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin' Ac Italiens, 2e (296-80-27).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86), Murat, 16e (651-99-75).

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11), H. Sp.

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA PROVINCIALE (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PSY (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RACING BULL (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A.) vo. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

SUPERMANN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (af les 4, 5).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILM (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLONS Z'ENFANTS, film français d'Yves Boisset. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

LA BIDASSE, film américain de Howard Zieff. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). italien de Lucio Fulci. V o. :

DIVINE MADNESS, film américain de Michael Ritchie V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DYNASTY, film chinois (de Taïwan) de Mei Chung Chang (en relief). V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).

ÇA PLANE LES FILLES, film américain d'Adrian Lyne (*). V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93) Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétans, 19e (206-71-33).

L'EMMUREE VIVANTE, film italien de Luci Fulci. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). - V.F. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (ou ON NE SAURAIT PENSER A RIEN), film français d'Eric Rohmer : Impérial, 2e 742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83)

GRAU ZONE, film suisse de Fredi Mürer. V.O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

PALERMO, film allemand de Werner Schroeter. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Studio Médicis, 6e (633-25-97).

RECHERCHE, film iranien d'Amir Naderi. V.O. : Marais, 4e (278-47-86).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) · Noctambules, 5e (354-89-22).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-89-22).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BAS FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LE CHAINON MANQUANT (Bel., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA CONSEQUENCE (All.) (*), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), j. imp.

LA DAME AUX CAMELIAS (A.) v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DELIVRANCE (A.) (*) v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44), S., D.

FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.), Napoléon, 17e (380-41-46).

HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONSIEUR VERDOUX (A.), v.o. : A. Bazin, 13e (337-74-39).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

RENCONTRE DU TROISIEME TYPE, EDITION SPECIALE (A.) (Nouvelle version), v.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. :

هكذا من الأصل

Cinéma

ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) jours pairs.

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. Sp.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

CHAPITRE II (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98). Mar. 21 h.

COURAGE, FUYONS (Fr.) : Théâtre de la Cité Un., 14e (589-38-69), le 9 à 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., (**), v.o. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.)

MARTIN ET LEA (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MOLIERE (Fr.) prem. et 2e époque : Calypso, 17e (380-30-11) J., V., L. Mar. 9 h. et 11 h. 15.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

ROLLERBALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S. 24 h. 15.

Les festivals

MARX BROTHERS, v.o., Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Un jour aux courses ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Un jour au cirque ; sam. : Monkey Business ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Une nuit à l'Opéra ; mar. : la Soupe au canard.

SEMAINE DU CINEMA CANADIEN, Forum Cinéma, 1er (297-53-74) : mer. : Jusqu'au cœur ; jeu. : le Chat dans le sac ; ven. : les Voitures d'eau ; sam. : Rejeane Padovani ; dim. : la Tendresse ordinaire ; lun. : le Goût de la farine; mar. : les Ordres

PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Médée ; Œdipe roi.

POLICIERS, v.o., Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : mer. . les Sept Voleurs ; jeu., ven. : Autopsie d'un meurtre ; sam., dim. : Un après-midi de chien ; lun., mar. : Histoire d'un meurtre.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) v.o. : : 14 h. : If, 16 h., 20 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Un mariage ; 20 h. 15, V. 0 h. 30 : Un tramway nommé Désir; 22 h. : Marathon Man ; II : 13 h. 50 : Persona ; 15 h. 40 : Outrageous ; 17 h. 50 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50, S. 0 h. 30 : le Dernier Nabab ; 22 h.: Hello Dolly ; V. 0 h. 30 : les Visiteurs.

PABST : Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23). En alternance : Salonique, nid d'espions ; Tragédie de la mine ; Quatre de l'Infanterie.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13). Mer. : la Caravane héroïque. Jeu. : les Anges aux figures sales. Ven. : les Fantastiques Années vingt. Sam. : Casablanca. Dim. : la Comtesse aux pieds nus. Lun. : Echec à la Gestapo. Mar. : les Passagers de la nuit.

WESTERNS : Olympic, 14e (542-67-42). Mer. ; la Poussière, la Sueur et la Poudre. Jeu. : le Sergent Noir. Ven. : le Gang des frères James. Sam. : la Rivière sans retour. Dim. : l'Homme de la plaine. Lun. : Bad Compan'. Mar. : les Deux Cavaliers.

LES GRANDS MELODRAMES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : L'Egyptien. Jeu. : Tendre est la nuit. Ven. : La Colline de l'Adieu. Sam. : Elle et Lui. Dim. : la Mousson. Lun. : Le soleil se lève aussi. Mar. : la Fille sur la balançoire.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.). Mer. : l'Ile nue. Jeu. : Réaction en chaîne. Ven. : Clara et les chics types. Sam. : Agent secret. Dim., Mar. : Le miroir se brisa.

ESCURIAL, 13e (707-28-04) (v.o.) : Guy Gilles, en alternance : l'Amour à la mer, le Jardin qui bascule, Absences répétées, Clair de terre. — Tony Richardson, en alternance : la Charge de la brigade légère, Ned Kelly, le Marin de Gibraltar. — D'après Duras : Moderato Cantabile, 10 h. 1/2 du soir en été, Une aussi longue absence. — Nuit des Stars : Jeanne Moreau, V., S., 0 h. 30 : les Amants ; Mademoiselle ; Une histoire immortelle.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.) : 12 h. 15 et 16 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : les Damnés ; 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 et 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture show.

HOWARD HAWKS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : la Chose d'un autre monde ; V., sam. : la Captive aux yeux clairs ; dim., lun., mar. : Scarface.

LES VEDETTES DU SAMEDI SOIR, Studio 43, 9e (770-63-40) (M. Morgan, V. Romance), en alternance : Remorques ; l'Etrange M. Victor ; la Loi du Nord ; la Belle équipe ; le Tournant dangereux ; le Puritain ; la Symphonie pastorale ; la Vénus aveugle ; Cartacalha.

LES CINEASTES DE SERIE B, v.o., Action-République 11e (805-51-33) : Mer., Jeu. : l'Homme léopard ; Ven. : la Féline ; Sam. : Pendez-moi haut et court ; Dim. : Berlin Express ; Lun. : le Port de la drogue.

CINE-POCHE, v.o., 3 Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; Abattoir V ; Marathon Man ; Fellini-Roma ; American Graffiti ; Harold et Maude ; Chinatown ; Que le spectacle commence ; Breaking Glass.

UNE JOURNEE AU CINEMA, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32). 12 h. : Courts-métrages burlesques ; 14 h. : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : Buster Keaton s'en va-t'en guerre ; 18 h. : la Tendresse des loups, v.o. ; 20 h. : Le Septième Sceau ; 22 h. : Freaks ; Un chien andalou.

CYCLE DOSTOIEVSKI, v.o., Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : les Nuits blanches (Pyriev) ; l'Idiot (Pyriev) ; l'Idiot (Lampin) ; Crime et Châtiment ; Les frères Karamazov.

AGATHA-CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44) . En alternance : Dix petits nègres ; Le crime de l'Orient-Express.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o./v.f.). En alternance : le Voleur de Bagdad ; Tintin et le Temple du Soleil ; Dersou Ouzala ; Hester Street ; Bugsy Malone ; Nos plus belles années ; la Sorcellerie à travers les âges ; le Chagrin et la Pitié ; Extérieur nuit ; C'est la vie : les Chevaux de feu ; Tommy ; Family Life ; Casanova (F.) ; Répulsion.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.). I Superman II (Mer., S., D.), 13 h. 30, 15 h. 45. (J., V., L., Mar.), 13 h. 30, 15 h. 45 ; les Valseuses + t.l.j. 22 h. ; 18 h. : la Nuit américaine ; 20 h. : l'Important c'est d'aimer. (V., S.), 24 h. : Breaking glass. (J., V., L., Mar.). 10 h. 15 : Iphigénie (Mer., S., D.). 14 h. : le Seigneur des Anneaux. (J., V., L., Mar.). 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 15 : Jeux interdits. (Mer., S., D.). 17 h. 45 : la Flûte enchantée. (J., V., L., Mar.), 17 h. 45 : Panique à Neddle Park ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Bonnie and Clyde. (V., S.). 24 h. 30 : Easy Rider.

TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o./v.f.). Goldorak ; Titi et Sylvestre ; les Sentiers de la gloire ; le Crabe-Tambour ; l'Année dernière à Marienbad ; La revanche d'un homme nommé Cheval ; Je t'aime, moi non plus ; les Moissons du Ciel ; Le shérif est en prison ; Chinatown.

CINE-SEINE, 5e (325-95-99) (v.o.). En alternance : India Song ; la Dernière Femme ; Rockers ; Film About Jimi Hendrix ; Répulsion ; Qui a peur de Virginia Woolf ; la Dernière Folie de Mel Brooks.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PÈRES A VOS TABLIERS !

Papa poule ou maman coq ? *Oui, pourquoi pas. De toute façon, la question ne se pose plus. On y va, on y est déjà.* A une époque où tout est fait pour permettre à l'individu de s'épanouir au maximum, comment pourrait-on refuser à l'un ce qu'on accorde à l'autre ? Permettre à la femme de se mêler *à la vie sociale, d'affirmer* au-dehors son ambition, sa créativité, son énergie, son esprit de compétition et interdire à l'homme de se mêler à la vie *familiale, d'affirmer au-dedans* sa sensibilité, son affection, sa patience et son esprit de sacrifice ? Chacun aujourd'hui, mâle ou femelle, reconnaît en lui-*même* des qualités ou des défauts traditionnellement attribués à l'autre sexe, et revendique le droit au plein emploi de ses facultés, au plein épanouissement de sa personnalité.

Et l'enfant, dans tout ça ? Il *ne devrait pas en souffrir,* au contraire, du moment qu'il reçoit, tendresse et autorité mêlées, sa dose quotidienne d'amour attentif et si possible présent. En cas de séparation, *mieux vaut, c'est certain,* un père capable de prendre du berceau au fourneau le relais de la mère, ce qui favorise le partage, le passage sans heurts de l'un à l'autre.

Cela dit, je ne sais pas si *c'est d'avoir vu Eugenio* au cinéma, mais de revoir à la télé, prélude aux « Dossiers de l'écran », *Monsieur Papa,* m'a laissé une impression de malaise, de tristesse. Ç'aurait été *absolument pareil* s'il s'était agi d'une Mme Maman. Ce qui *est poignant dans ce genre de* situation, c'est la fragilité de ce couple, quand même un peu anormal, formé par un adulte et un enfant. Couple solitaire trop souvent, couple condamné par le temps, couple menacé par *l'intrusion, pas forcément bien* acceptée, d'un tiers, bref couple comme tous les couples, sauf que ce n'en est pas un.

Les nouveaux pères, on ne parle que de ça en ce moment à longueur de chaînes, sont les *bienvenus. Comment ne pas les* féliciter, les encourager à participer, au même titre que les mères, aux soins du ménage et de l'enfant. Au même titre et *sous le même toit. Cet ouvrier* qui, à la naissance de son troisième bébé, a pris un congé parental pour s'occuper de la nichée pendant que sa femme était au travail nous a enchantés par son naturel et sa simplicité.

On ne pouvait s'empêcher de s'interroger, en revanche, sur cette fillette de huit ans, objet de litige et de procès, élevée par un père célibataire qui se *bat pour en conserver la garde* contre une mère également désireuse de l'obtenir. On en revient toujours là, au drame du divorce, drame plus ou moins bien vécu, drame de plus en plus fréquent, drame dont la victime, trop souvent, est un enfant.

CLAUDE SARRAUTE.

VOYAGES

A Saint-Dizier (Haute-Marne), dans le quartier du Bois-Vert, il y a un immeuble bien connu pour ses loubards. On indique l'H.L.M. en question ; on la montrerait presque du doigt. C'est cependant toute l'agglomération qui est dure à vivre, en particulier pour les adolescents, maintenus jusqu'à seize ans sur les bancs sans issue des classes de transition et autres cours techniques ; à Saint-Dizier, les jeunes ont toute chance — avant même d'avoir travaillé — de devenir des chômeurs. Alors... les petits braquages, alors, le flipper et la bière jusqu'à plus soif : quand les parents ont, pour tout espoir, le tiercé et le P.M.U., les gamins ont affaire aux « éducateurs », puis aux « flics ».

Saint-Dizier, une ville, pareille à tant de banlieues où monotonie ne rime pas avec douceur. « La violence, c'est les adultes qui l'ont créée, alors, nous, on suit. » Phrase parmi d'autres. Brutalement vraie. Conclusion en somme du reportage réalisé par Henri Gallais et diffusé en efficace ouverture d'un numéro de « Question de temps » qui se poursuivait par un voyage à travers le Sahara algérien, où les Touaregs, bientôt, ne seront plus des nomades (commentaire un peu lyrico-naïf de Martine Laroche-Joubert et belles images d'une piste devenue route signées Bernard Puissereau).

Puis, en guise de troisième excursion, troisième sujet : le Zaïre. Visite guidée par le président Mobutu. Autant dire que les reporters d'Antenne 2 ne sont guère allés visiter les prisons, dont Amnesty International a signalé à maintes reprises l'existence. Il paraît d'ailleurs qu'elles n'existent plus : on les aurait rasées à l'occasion de la récente visite du pape. Et Louis Bériot de conclure sur la difficulté de « juger » à propos de l'Afrique en général — fût-elle anciennement belge — et de son mode de développement en particulier. Le président du Zaïre aime la terre, il est de surcroît fin pêcheur. Quant à la pénurie de manioc, à son prix exorbitant, on n'allait pas nous faire un dessin. Ni même trop d'images concrètes. On a évoqué au passage... en termes quasi diplomatiques. Obligé : on était là pour brosser le portrait du citoyen Mobutu.

Au sommaire du quatrième chapitre : quinze minutes pour la littérature. Une autre promenade, magnifique celle-là. Un document rare, superbement réalisé par Monique Atlan. Joe Bousquet, le poète de Carcassonne qui, blessé en 1918, fut toute sa vie de paralytique un grand écrivain, était là. On a entendu et vu René Nelli, le philosophe drôle, le solide, surtout on a écouté Ginette Augier dire quel amour lui voua Bousquet. Cette brève rétrospective, attentive, construite et bien filmée, est un exemple de ce qui peut, à l'occasion de la sortie d'un livre, donner envie de courir vers une librairie pour trouver l'ouvrage, les Lettres à Ginette, en l'occurrence.

MATHILDE LA BARDONNIE.

A Antenne 2 et Europe 1

UN DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ REMPLACERA L'ÉMISSION SUR LA DÉFENSE

La deuxième « audition publique » organisée par Antenne 2 et Europe 1, qui devait être consacrée, le 16 mars, aux problèmes de défense, est annulée. La première de ces émissions, qui portait sur la jeunesse, avait été interrompue le 16 février après l'intervention de militants C.G.T.

A Antenne 2, on invoque des « difficultés d'organisation » pour justifier l'annulation de l'émission. « *Il était difficile de rassembler en même temps tous les principaux responsables de la défense* », explique-t-on. On précise que si un « accord de principe » avait été conclu en janvier avec le général Vanbremeersch, alors chef d'état-major des armées, cet accord a été remis en cause par son successeur, le général Lacaze, nommé à ce poste le 28 janvier.

En revanche un débat sera organisé le 12 mars sur la « sécurité dans la ville », avec M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et les maires de quatre grandes villes, MM. Maurice Arreckx (Toulon, U.D.F.), Charles Hernu (Villeurbanne, P.S.), Michel Péricard (Saint-Germain-en-Laye, R.P.R.) et Georges Valbon (Bobigny, P.C.).

[Sans mettre systématiquement en cause la bonne foi des responsables d'Antenne 2 et d'Europe 1, on peut au moins s'étonner de ce changement de programme. Même si le « plateau » envisagé pour l'émission sur la défense n'était pas aussi complet que le souhaitaient les organisateurs et si, en particulier, le nouveau chef d'état-major refusait de participer, on ne voit pas bien pourquoi il serait impossible de réunir des chefs militaires suffisamment représentatifs pour que la discussion ait lieu. Même si, comme l'affirme Louis Bériot, rédacteur en chef d'Antenne 2, la sécurité est devenue un des thèmes de la campagne présidentielle et si les quatre courants politiques sont représentés, on voit trop bien, en revanche, à qui profitera un tel débat, qui mettra une nouvelle fois en vedette M. Alain Peyrefitte et la récente loi « sécurité et liberté ». — T. F.]

ANCIENS COMBATTANTS

APPEL A LA MANIFESTATION DU SAMEDI 14 MARS

Les responsables nationaux et départementaux de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC), qui groupe plus de deux millions de membres, se sont réunis les 13 et 14 février.

Ils estiment inacceptable « *l'attitude méprisante du gouvernement à l'égard des anciens combattants* » en raison du « *rejet des conclusions de la commission tripartite constatant un retard de 14,26 % de l'ensemble des pensions et de la retraite du combattant* ».

Ils appellent, en conséquence, « *tous les anciens combattants et toutes les victimes de guerre, à participer à la manifestation nationale de protestation, du samedi 14 mars, à 14 h 30, de la place de la Madeleine à la statue de Clemenceau, aux Champs-Elysées* ».

Mercredi 4 mars.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 15 Météo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « le Calvaire d'un jeune homme impeccable ».
De J. Chatenet ; réal. V. Vicas : avec D. Auteuil, A. Gille, M. Vitold...
Guillaume, qui n'a pas la passion des femmes, mais celle des automobiles, est chargé de séduire Hildegarde pendant que ses deux confrères procèderont à une substitution de tableaux.

22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. La justice entravée.
Avec MM. A. Peyrefitte (« les Chevaux du lac Ladoga »), Casamayor (« A vous de juger »), T. Levy (« le Désir de punir »), F. Romerio (« Plaidoyer pour la légitime défense »).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Sports : Football.
Saint-Etienne-Ipswich Town (en direct de Saint-Etienne)

22 h 15 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes : les maladies parasitaires.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
Institut de prospective politique (M. Poniatowski)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Du rififi chez les hommes ».
Film français de J. Dassin (1954), avec J. Servais, C. Morner, R. Manuel, J. Darcey, M. Sabouret, P. Grasset, R. Hossein, P. Vita, M. Lupovici. (N.).
Quatre truands réussissent à Paris le cambriolage d'une bijouterie. Une bande rivale cherche à leur arracher leur butin.
Sur un scénario de « série noire » française, un film noir « à l'américaine », réalisé avec maîtrise par Dassin, exilé. L'épisode du cambriolage est resté justement célèbre.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : A. Lanturlu ou la science en bandes dessinées.
20 h, La musique et les hommes : Le rire et la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-Huit : Jazz time (Charlie Parker) ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery : Frédéric Chopin; 20 h., Equivalences *(non-voyants) : Jean Langlais, avec M.-L.* Jaquet-Langlais à l'orgue.
20 h 30, Concert (Festival d'automne, Théâtre de la ville 8-12-80) : « Quatre études pour piano », « Berceuse du chat » et « Concerto pour deux pianos seuls » de Stravinski ; « Concerto pour neuf instruments » de Webern ; « Kreuzspiel » de Stockhausen ; « Mladi » de Janacek, par l'Ensemble intercontemporain, direction Pierre Boulez, avec P.-L. Aimard, A. Neveux, A. Planes, pianos, et Ann Murray, soprano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre ; 23 h, Les mémoires de la musique.

Jeudi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le sommeil retrouvé : pourquoi pas vous ?
12 h 30 Midi première.
13 h *Journal.*
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les laxatifs.
16 h 25 Les quatre fantastiques.
16 h 45 Croque-vacances.
La famille ours au Far-West ; *16 h. 55*, Bricolage (et à 17 h 20, 17 h 35) ; 17 h, Variétés (et à 17 h 30); 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 15, Portrait d'arbres ; *17 h 25, Les comètes* ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 Météo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 *Série* : Pause-café.
Réalisation S.-R. Leroy.
Quatrième épisode. *Tandis que le proviseur repousse des parents d'élèves trop revendicatifs ou trop laxistes, Joëlle essaye d'intervenir auprès du père de Frédéric, qui se plaint d'avoir un père « flic ».*
21 h 30 Magazine : L'événement.
Enquête de Michel Honorin, dans plusieurs pays d'Europe, sur Orche Novi, mouvement d'extrême droite.
22 h 25 Sport : Patinage artistique.
Championnat du monde de patinage artistique à *Hartford (Connecticut, U.S.A.).*
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Simone ou l'autre vie.
15 h Série : Le Saint.
Un diplomate a disparu.
16 h L'invité du jeudi : Maurice Denuzière.
17 h 20 Fenêtre sur...
M. comme Malika.
17 h 50 Récré A 2.
Les paladins de France ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Le beurre : une publicité difficile à digérer.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
Et à 22 h 15.
20 h 40 Cinéma : « le Genou de Claire ».
Film français d'E. Rohmer (1970), avec J.-C. Brialy, A. Cornu, B. Romand, L. de Monaghan, M. Montel, G. Falconetti.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Thaï Tio Ton et les autres : Balthazar le mille-pattes.
18 h 55 Tribune libre.
Front national (J.-M. Le Pen).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 55 Cinéma : « Comment réussir quand on est con et pleurnichard ».
Film français de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, S. Audran, J.-P. Marielle, J. Rochefort, J. Birkin, E. Buyle. (Rediffusion.)
Un représentant en Vermouth frelaté attendrit la clientèle, les femmes particulièrement, en pleurnichant sur ses faux malheurs. Des scènes qui se veulent comiques, écrites et filmées à la diable. Vulgarité et humour méprisant.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : *Le* monde du travail au XIXe siècle (la grève avant la grève) ; 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas : la *solitude de l'être.*
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « Sacha Guitry », d'H. Dauberville.
11 h 2, Semaines musicales internationales d'Orléans : L'Orchestre symphonique de la radio de *Cologne* (et à 17 h, 32).
12 h 5, Agora : Découvrir *J. Grenier*, avec F. Bott.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Influence de la facture d'orgue française au XIXe siècle.
14 h, Sons : Au pays du matin calme.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Traversée des apparences », de V. Woolf.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : A. Siniavski.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles apparences.
18 h 50, Départementale : A. Valbonne.
18 h 50, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La radiothérapie aujourd'hui.
20 h, La porte de pierre, de L. Carrington. Adapt. G. Rouvre Avec Amzel, N. Barentin, F. Bellard, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Quotidien musique : Impromptu polonais* (Golabek, Szymanowski, Penderecki) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine ; 7 h 40, Actualité de la semaine ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : « Picasson ».
9 h 17, Le matin des musiciens : Les quatuors de Bela Bartok.
12 h, Musique de table : Musique légère (Damase, Rauber) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont *la parole : Jean-Pierre Wallez.*
14 h, Musiques : Les chants de la terre (utilisation de la guitare dans les traditions orales) ; 14 h 30, Le mur de la honte (Webern, Prokofiev, Schoenberg, Stravinski) ; 15 h 30, Piano : « Barcarolles nos 5, 8 » et « Nocturnes nos 1, 6, 7, 13 » de Gabriel Fauré, par Jean-Pierre Collard ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Sammartin, Mozart, Beethoven, Schubert).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time (Charlie Parker) ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Rondo WO 41 » et « Cinquième Sonate en fa majeur » de Beethoven ; « Suite rhapsodique » de Jolivet ; « Contes de fée » de Schumann et « Danses allemandes » de Schubert, avec D. Erlih et B. Engerer ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 20, Concert : « Les rendez-vous de Pierrefonds » (église Saint-Sulpice à *Paris* 22-11-80) : « Toccata en fa » de G. Muffat ; « Messe pour orgue » de N. de Grigny ; « Passacaille » de G. Muffat, avec Michel Chapuis à l'orgue.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : Thomas Kessler (Kessler, Debussy, T. Dream).

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 4 MARS

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 10.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil national de l'U.D.F., participe à l'émission « Tribune libre » sur FR 3, à 18 h 55.

JEUDI 5 MARS

— *MM. Roger Chinaud*, président du groupe *U.D.F.* de l'Assemblée nationale et *Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., député de Seine-Maritime, sont les invités de l'émission « Face à face », sur R.T.L., à 18 h 15.

PRESSE

LA PROTECTION DES JOURNALISTES

Le projet prêté à l'UNESCO fait l'objet de vives critiques

Nairobi *(Reuter)*. — Devant l'assemblée annuelle de l'Institut de la presse internationale (I.P.I.) réunie depuis le 2 mars, M. Peter Galliner, dressant le bilan de l'institut en 1980, a déclaré que les situations en *Corée du Sud* et en Afrique du Sud étaient les plus préoccupantes.

Le président de l'I.P.I. a ensuite souligné les dangers de la profession : le *journalisme* est devenu un des métiers les plus dangereux. Des attentats sont perpétrés contre nos confrères, *non* seulement en Amérique du Sud mais aussi en Europe. L'Italie et l'Espagne sont des pays où les journalistes ont particulièrement souffert du terrorisme.

A ce sujet, M. Peter Galliner a exprimé ses craintes de nouvelles restrictions à la liberté de la presse, une ingérence accrue des gouvernements dans ce domaine et un excès de bureaucratie illustré, notamment, par les mesures de protection des journalistes proposées récemment par l'UNESCO. Selon lui, ce que l'organisme culturel des Nations unies tente d'établir est une législation qui, en mettant les journalistes sous la protection des gouvernements, les ferait dépendre des pouvoirs en place pour l'attribution de leur carte professionnelle et les soumettrait à un code déontologique établi par ces mêmes gouvernements.

Mais, a-t-il dit, l'I.P.I. et d'autres organismes présents à la *récente conférence de* l'UNESCO, à Paris, ont réussi à empêcher « *des restrictions supplémentaires à la liberté de la presse* ». Cependant, a-t-il ajouté, l'UNESCO a déjà gagné sa première bataille puisque le directeur, récemment nommé, du programme international pour le développement de la communication travaillera en fait au sein de l'UNESCO et sous la responsabilité de *son* directeur général, M. M'Bow.

Une mise au point de M. Hervé Bourges

A Paris, *M. Hervé Bourges*, porte-parole de M. M'Bow, à la suite des polémiques que soulève cette récente initiative de l'UNESCO sur la protection des journalistes (*le Monde* du 28 février), a été amené mardi à faire la mise au point suivante :

« *Le rôle de l'UNESCO, en ce qui concerne ces réunions de consultation, est d'accueillir les associations et organisations professionnelles qui le demandent. Il ne s'agit ni de leur imposer un cadre de discussion, ni de leur donner des directives, ni de leur suggérer des solutions mais simplement de leur fournir une structure d'accueil. Tout en se préoccupant de la liberté de la presse et de la protection des personnes, l'UNESCO n'a pas de doctrine particulière en la matière et n'entend surtout pas se substituer aux organisations professionnelles. Cette attitude fondamentale et constante de l'Organisation semble avoir échappé à tous ceux qui spéculent sur les "intentions de l'UNESCO".* »

Le porte-parole du directeur général de l'UNESCO souligne que « *divers commentaires relatifs à cette consultation sur la protection des journalistes procèdent d'idées préconçues et non des travaux mêmes de la réunion* ».

Il est par conséquent tendancieux, selon M. Bourges, de spéculer sur des intentions supposées de la réunion et inexact de présenter comme acquis des points qui n'ont même pas été examinés, tels que la création d'une commission permanente : qui aurait pouvoir de délivrer aux journalistes une carte et de la leur retirer; qui veillerait à l'application de règles d'éthique professionnelle.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Une femme très contemporaine

C'est une femme qui, depuis octobre dernier, est P.-D. G. de la filiale française du groupe Castelli, l'un des grands noms du mobilier italien.

Claude Levy-Soussan, quarante-six ans, diplômée H.E.C.J.F., connaît à fond le domaine du meuble contemporain. Elle a participé en 1957 à la création du magasin Mobilier international et y exerçait les fonctions de directeur général. A la tête de Castelli-France, elle a de nombreux projets. Elle a déjà réalisé le premier d'entre eux en ouvrant, à la mi-janvier, une galerie d'exposition et de vente près des Champs-Elysées.

Castelli est un important fabricant de bureaux, mais aussi de mobilier d'appartement. Leur niveau de qualité est identique : matériaux faits pour durer et formes pures qui ne datent pas. C'est surtout pour faire connaître ce secteur pour l'habitat que cette galerie a été créée. « *Je souhaite y suggérer*, dit Claude Levy-Soussan, *un certain art de vivre chez soi dans le raffinement et la détente, tant par le choix des meubles exposés que par leur environnement.* »

Le décorateur Gérard Gallet a tiré un bon parti d'un local de grande surface en y définissant — par des podiums à différents niveaux, des claustras et des miroirs — des pièces aux ambiances et destinations diverses. Parmi les meubles ainsi mis en situation figurent des exclusivités Castelli pour la France. Tel l'étonnant fauteuil « Angelica White » créé en 1980 par Bepi Fiori ; sa « charpente » très élaborée est en multiplis de poirier et tendue de cuir (11 608 F). Une bibliothèque de Georges Ciancimino a des montants en aluminium anodisé de ton prune et des tablettes en verre teinte bronze. Ces mêmes matériaux (aluminium et verre colorés) composent une console de ligne très dépouillée. Une table basse a un piètement en noyer et un plateau en granit gris foncé.

Vivre avec son temps

Lorsqu'on demande à Claude Levy-Soussan si elle n'est pas inquiète pour l'avenir du mobilier contemporain, elle rétorque: « *Bien sûr, c'est un marché mineur, qui ne représente que 6 % à 8 % de l'ensemble de l'ameublement. Mais depuis plus de vingt ans, je crois fermement au style contemporain et tous mes efforts tendent à le promouvoir.* » Et elle déplore que trop de compatriotes, arguant de la richesse de notre patrimoine mobilier, se réfugient dans le passé au lieu de vivre (et se meubler) dans leur époque.

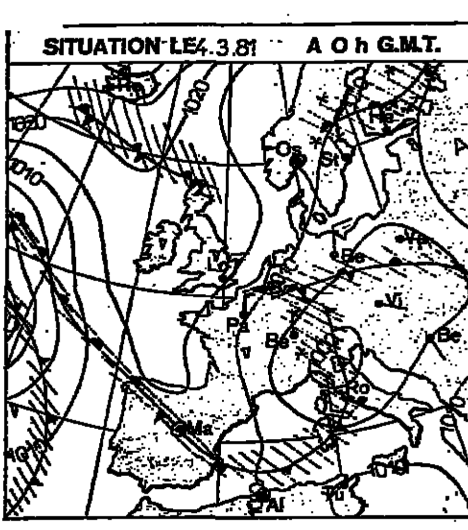
Dans le plan de développement qu'elle s'est fixé pour Castelli-France, Claude Levy-Soussan a prévu d'éditer des créations françaises, car « *il faut témoigner de son temps et savoir prendre des risques* ». Elle pense qu'il y a des créateurs qui, actuellement, ont une conception mesurée du mobilier contemporain, évitant l'abus de matériaux clinquants et de formes compliquées ; elle leur fait confiance pour définir un style adapté à notre vie.

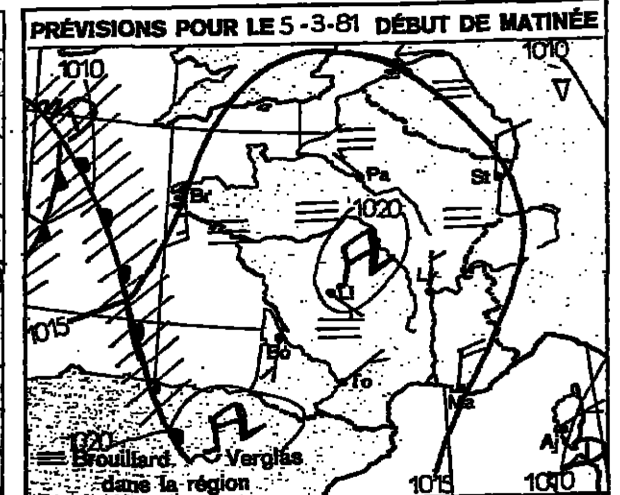
Dernière question, inévitable à « une » P.-D.G. : est-ce difficile de diriger une entreprise lorsqu'on est une femme ? « *Cette situation ne m'a jamais gênée. Je crois que les femmes ont des qualités différentes de celles des hommes ; il ne faut pas chercher à les imiter. Le vrai problème, c'est d'obtenir la chance de s'exprimer.* » Mais il faut aussi beaucoup plus d'efforts à une femme pour réussir.

JANY AUJAME.

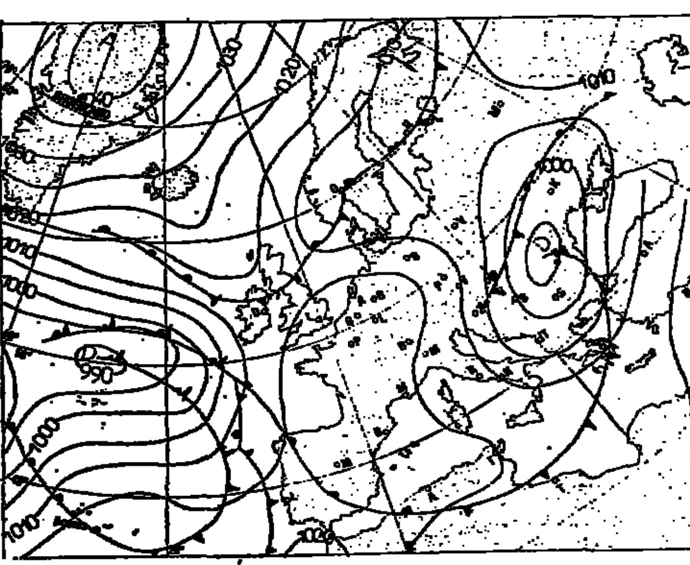
★ Galerie Castelli, 28, rue de Berri, 75008 Paris.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 mars à 0 heure et le jeudi 5 mars à 24 heures :

La dépression, qui nous a affecté avec de l'air instable et humide, s'éloigne vers le nord des Balkans.

Les hautes pressions axées des îles Britanniques à la péninsule Ibérique se déplaceront vers l'est et de nouvelles perturbations, venant de l'Atlantique, aborderont les côtes ouest de l'Europe.

Jeudi, le temps sera assez frais le matin avec des gelées matinales dans les régions de l'intérieur (0 à —2 degrés). Il y aura des éclaircies, mais également des brouillards parfois givrants ou des nuages bas à aspect brumeux. Dans la journée, ces formations brumeuses se disloqueront pour faire place à un temps nuageux avec des éclaircies. Ces dernières seront belles dès le matin près de la Méditerranée. Dans la journée, à l'approche de la perturbation atlantique, les nuages deviendront progressivement plus abondants par l'ouest. Ils atteindront le soir les régions s'étendant de la Bretagne et de la Normandie au Bassin aquitain. Quelques faibles pluies débuteront au nord de la Gironde, où les vents tourneront au sud-ouest en devenant modérés. Un début d'adoucissement accompagnera cette perturbation, tandis que le temps restera frais plus à l'est.

Le mercredi 4 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mars ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bourges, 11 et 4 ; Brest, 9 et 5 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 8 et 5 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 10 et 4 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Tours, 9 et 5 ; Toulouse, 12 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 14 et 10 ; Berlin, 5 et 0 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Le Caire, 19 et 10 ; Iles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 0 et —5 ; Genève, 8 et 2 ; Jérusalem, 10 et 2 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 17 et 8 ; Moscou, —3 et —10 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 14 et 11 ; Stockholm, —3 et —9.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin à temps plein du service départemental de protection maternelle et infantile de Seine-Saint-Denis. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Seine-Saint-Denis, 124, rue Carnot, 93007 Bobigny.

DOCUMENTATION

UN LIVRE D'ART SUR L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX. — L'évolution en matière d'aménagement de bureaux sur le plan de l'architecture, de l'organisation intérieure, de l'application des nouvelles techniques liées entre autres à la bureautique a inspiré le livre « Bureaux ». Cet ouvrage rédigé pour le compte de la SAFI, largement illustré, se veut un outil pratique destiné aux chefs d'entreprise envisageant soit une nouvelle implantation, soit une réorganisation de leurs locaux.

★ Edité par G.S.A., 21, rue Montrosier, 92200 Neuilly-sur-Seine. « Bureaux » est en vente (environ 390 F) dans deux librairies spécialisées : Vincent-Réal, 4, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris, et Dupré-Octante, 42, rue de Berri, 75008 Paris.

MODE

PRÊT-A-PORTER D'HIVER. — Les collections d'hiver en prêt-à-porter auront lieu du 4 au 8 avril, à la porte de Versailles, les couturiers et créateurs se regroupant dans les chapiteaux du Forum des Halles.

Toujours au Parc des expositions de la porte de Versailles, « Première vision » des tissus de création pour l'été 1982 s'étoffera d'une sélection d'exposants étrangers, représentant le tiers des deux cent quarante fabricants présents. Cette manifestation joue un rôle très important dans le lancement des tendances de la mode française, et ce pour le monde entier.

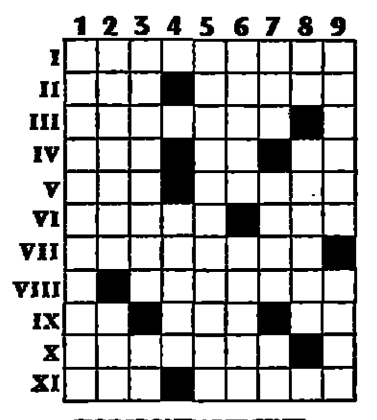
VIVRE A PARIS

LE CANADA AUX HALLES. — Le Canada sera au Forum des Halles, du 4 au 29 mars, où des expositions, des films, des conférences et des chansons « feront découvrir aux Parisiens le cœur des Canadiens », annoncent les organisateurs de cette manifestation : l'ambassade du Canada et la société du Forum.

★ Renseignements : « La Cabane Canada », niveau moins 2 du Forum. Tél. : 723-50-15, poste 231.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2879



HORIZONTALEMENT

I. Homme qui aime, en sommes, celles qui sont bien balancées. — II. Pièce d'Ibsen. Sujet bon conducteur de la chaleur. — III. Jeu de cartes. — IV. Haut relief. Personnel. Quelque chose de tiède. — V. Se lança. Nourrit celui qui l'engraisse. — VI. Peut se dire d'un valet qu'on a appelé ou qu'on a remis en place. Plus pur en zone verte qu'en zone bleue. — VII. Disparaît quand il y a trop de monde. — VIII. Terreur blanche. — IX. En Asie. Le plus petit des Britanniques. Préposition. — X. Abandonner dans les oubliettes. — XI. Avec distinction ou sans retenue. Jaune issu d'un œuf.

VERTICALEMENT

1. C'est, pour les gens de la classe, le moment de suivre le conseil de révision. — 2. Funèbre, elle porte aux nues celui qu'on s'apprête à porter en terre. Aussi nécessaire au violon qu'à celui qui en joue. — 3. A la particularité de se sucrer quand il sale. Copulative. — 4. Diplomate à qui l'on doit une forme d'intoxication. — 5. Ils sont promulgués par ordonnance pour raffermir la *constitution*. — 6. Pirate de l'aire. A disparu du globe. — 7. Très ouverte. Démontre que certaines visées sont parfois très déplacées. Errer à gauche et à droite. — 8. Peut se dire d'un canard autant que d'un poulet. Pour ceux qui le propulsaient, ce vaisseau n'avait rien de la navigation de plaisance. — 9. C'est pour l'eau, démontrer que tout comme l'alcool, elle tue lentement. Nom vulgaire de la châtaigne ou du marron.

Solution du problème n° 2878

Horizontalement

I. Policeman. — II. Epile ; Ale. — III. Aime ; Clip. — IV. Une ; Botte. — V. XI ; Thé. — VI. Radoteuse. — VII. Otaries. — VIII. Urine ; Ios. — IX. Géminée. — X. Et ; Enoncé. — XI. Serres ; Eu.

Verticalement

1. Peaux-Rouges. — 2. Opiniâtreté. — 3. Lime ; Daim. — 4. Ile ; Cornier. — 5. Ce ; Tienne. — 6. Cotée ; E.O.S. — 7. Malthusien. — 8. Alités ; Ce. — 9. Nèpe ; Essieu.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RÉTROMANIE

BROCANTE A PANTIN ET A CHATOU

Comme chaque année, les foires jumelles qui ont cessé d'être des foires ennemies, la Foire à la ferraille et aux jambons de la porte de Pantin (de 10 heures à 19 heures, entrée, 10 francs) et la Foire nationale à la brocante et aux jambons dans l'île de Chatou (de 9 heures à 18 heures, entrée, 8 francs) sont ouvertes au public du 6 au 15 mars.

Toutefois, une certaine confusion s'est manifestée quant aux jours d'ouverture, car les marchands français et étrangers sont venus nombreux au « déballage » dès le début de la semaine. Le commerce international s'est montré plus actif à la porte de Pantin qui rassemble, cette année, plus de mille deux cents brocanteurs.

Quant aux prix, dans une mauvaise conjoncture économique générale, ils n'ont que peu progressé depuis les foires d'automne. — F. G.

LOGEMENT

LE DOSSIER DU LOCATAIRE

En prélude à la discussion par le Parlement du projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée sur les baux locatifs des logements à loyer libre (baux de trois ans, dépôt de garantie de deux mois non révisable, répartition des charges entre locataires et propriétaires), le ministère de l'environnement et du cadre de vie vient de publier une brochure intitulée *le Dossier du locataire*. Elle est en vente dans les kiosques au prix de 15 francs. Elle recense les étapes de la vie d'un locataire en les assortissant de conseils, comprend le texte intégral des accords Delmon (passés entre représentants des propriétaires et des locataires sur la répartition des charges et des réparations) et des informations pratiques. Ces textes préfigurent les dispositions du projet de loi, qui devait, selon M. Michel d'Ornano, être définitivement adopté au plus tard en septembre. Les représentants des propriétaires se sont d'ailleurs engagés à appliquer dès maintenant, et donc avant qu'elles ne soient rendues obligatoires, les dispositions des accords Delmon.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 4 mars :

DES LISTES

● Des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● Des candidats déclarés admissibles au concours pour le recrutement de magistrats ouvert en application de l'article 21 (alinéa 7) de la loi organique du 29 octobre 1980.

DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté modifié relatif aux caractéristiques techniques et prix de revient des immeubles bâtis, améliorés ou acquis et améliorés avec l'aide de l'Etat pour y aménager des logements à usage locatif ;

● Fixant pour l'année 1981 le contingent d'emplois civils offerts aux officiers ;

● Fixant le prix d'achat, pour la campagne 1980-1981, des alcools d'origine viticole livrés en excédent des prestations viniques.

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord de Sécurité sociale entre le gouvernement de la République française et l'Union de l'Europe occidentale, signé à Paris le 21 juin 1979 ;

● Modifiant le décret du 12 mars 1973 modifié relatif à l'application du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions ;

● Relatif à la commission des clauses abusives instituées par la loi du 10 janvier 1978 sur la protection et l'information des consommateurs de produits et de services ;

● Portant création de l'Institut national de gestion des postes et télécommunications.

PARIS EN VISITE

JEUDI 5 MARS

« Exposition Gainsborough », 15 h., Grand Palais, Mme Bachelier.

« Le Printemps », 15 h., 64, boulevard Haussmann, Mme Hulot.

« La Villa La Roche », 15 h., métro Jasmin, Mme Guillier.

« La place des Victoires », 15 h., devant la statue de Louis XIV. Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hager).

« L'Institut Pasteur », 14 h. 30, 25, rue du Docteur-Roux (P.-Y. Jaslet).

« Port-Royal de Paris », 16 h., 123, boulevard de Port-Royal (M. de La Roche).

« De Saint-Eustache à la tour Jean-Sans-Peur », 14 h. 30, façade de Saint-Eustache (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Exposition Pompéi », 15 h., 14, rue Bonaparte (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« Pissarro », 15 h. 45, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 5 MARS

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, M. Roland-Gosselin : « La taille d'art en verre ».

15 h., 62, rue Madame : « La grande mosquée de Damas » (Arcus).

15 h. et 18 h., Palais de Chaillot, Musée des monuments français : « Pompéi-Herculanum : les maisons et leur décor ».

18 h., 33, faubourg Saint-Honoré, professeur L. Schwarzenberg : « Le cancer aujourd'hui ».

18 h. 30, 11, rue du 4-Septembre, docteurs Tremblay et Cheminade : « Défendre la France contre le Club de Rome » (Parti ouvrier européen).

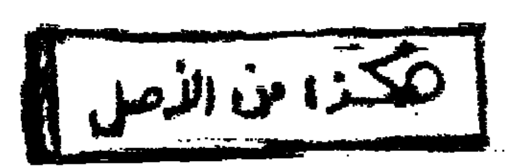
20 h., 26, rue Bergère, M. G. Brunon : « Corps et création à travers l'aïkido et les arts plastiques » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., 5, rue Largillière, M. J. Haab : « Parsifal et la symbolique de Richard Wagner » (Nouvelle Acropole).

20 h. 45, 78, rue Bonaparte, docteur M. Mailloux : « Laennec, sa vie, son œuvre ».

20 h. 45, 53, rue Erlanger, MM. E. Arrighi de Casanova, M. Henriet : « Pays riches, peuples pauvres » (Etudes et recherches d'Auteuil).




هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Lorraine

UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Tous les élus du conseil général jugent dramatique la situation économique du département des Vosges

De notre correspondant

Epinal. — La situation économique et sociale des Vosges a été l'objet, le lundi 2 mars, d'un long débat fort houleux au conseil général. Durant près de quatre heures, les orateurs de la majorité et de l'opposition l'ont décrite en termes noirs, la qualifiant de dramatique, voire de catastrophique. Les uns et les autres ont lancé un appel en direction des pouvoirs publics. Avant qu'il ne soit trop tard...

Ce département est, depuis quelques mois, frappé par une crise sans précédent. Une crise qui touche non seulement le textile, mais aussi d'autres secteurs, tels la sous-traitance automobile, le bâtiment, le bois et la métallurgie. Les demandes d'emploi non satisfaites s'élevaient, fin janvier, à 11 624 contre 9 051 un an plus tôt, en pleine « affaire Boussac ». En septembre 1978, elles étaient de 8 472, mais c'est incontestablement en juin dernier que la dégringolade a commencé. On comptait alors 7 632 demandes d'emploi non satisfaites.

Chaque jour amène fermetures, licenciements ou mesures de chômage partiel. Les pages économiques des journaux locaux prennent l'allure de faire-part de décès. La C.G.T. *évalue à 2 900 le nombre* d'emplois supprimés depuis neuf mois. Ce sont, en effet, cinquante entreprises qui ont été frappées, d'une manière ou d'une autre, par la crise. Parmi celles qui ont fermé leurs portes ou licencié massivement : Bové, de Cornimont (200 personnes) ; Fleurot, au Val-d'Ajol (76) ; Lin-Vosges, à Gérardmer (232) ; Cotonnière de Vanemont (180) ; Tissages Mougenot, à Saint-Maurice-sur-Moselle (110) ; filatures Ancel-Seltz, de Granges-sur-Vologne (320) ; l'Imprimerie Loos, de Saint-Dié (90) ; B.T.T. de Thaon (23) ; Colroy (170) ; Conroy, à Lépanges (83). Mais à côté, il y a les « petites » qui ont disparu presque clandestinement sans faire de bruit ou qui se sont séparées d'une partie de leur personnel.

En huit mois, la profession chiffre *à 1 000 les emplois qui ont disparu* dans le textile. Les patrons, dans ce secteur, ne cessent pas de tirer la sonnette d'alarme. L'un d'eux, M. Christian Walter, directeur des usines Boussac-Saint-Frères, parle de *« descendre dans la rue »*, tandis que M. Favre, président du syndicat textile de l'Est, déclare : *« Si des mesures ne sont pas prises rapidement, c'est l'hécatombe. »* Il ajoute : *« On nous propose de l'argent, des prêts, alors que c'est de marchés que nous avons besoin ; que l'on encadre réellement les importations ! Nous en avons assez des promesses non tenues ! »* Il n'hésite pas à évaluer à 2 500 le nombre des emplois textiles menacés en 1981 si des mesures sérieuses ne sont pas prises par les pouvoirs publics.

Pendant ce temps, les commissions d'enquête parlementaires sur les difficultés de l'industrie textile mènent leurs investigations sur le terrain et concluent à la nécessité de faire vite. *« Mais n'est-il pas trop tard ? »*, se demande le sénateur socialiste de Belfort, M. Dreyfus-Schmitt. *« Cinéma que ces commissions »*, rétorque la C.G.T. par la voix de son permanent, M. Max Leroy, secrétaire de l'union départementale C.G.T. chargé du textile. *« Ces gens sont sans pouvoir,* explique-t-il. *Seule l'action contraindra le gouvernement à agir. »* La C.G.T. mène le combat souvent seule à la tête de salariés qui se sentent de plus en plus motivés. Si l'apathie prévalait il y a encore quelques mois, depuis les choses ont bien changé. Les meetings et réunions publiques sont très suivis. Incontestablement, *« on assiste à un réveil des travailleurs, un seuil a été franchi »*, assure l'union départementale C.F.D.T. A l'annonce de *six licenciements*, les salariés des établissements Chavanoz du Val-d'Ahol ont « retenu » plusieurs heures le directeur. Pour F.O. et M. Marcel Metz, son secrétaire général, *« nul ne peut prévoir de quoi demain sera fait. Une explosion est possible »*.

Les hommes politiques ne sont pas inactifs. *« Nous ne pouvons rester de glace devant une telle situation »*, plaide M. Poncelet, sénateur R.P.R., président du conseil général, devant ses collègues de l'assemblée départementale. Ils ne comprendront pas le « silence » des pouvoirs publics devant des faits aussi préoccupants. *« Ce n'est pas quand le bateau prend eau qu'il faut chercher les coupables,* répond M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel et vice-président U.D.F. du conseil général. *Il faut colmater la brèche et demander que tous les élus travaillent en commun. »*

« Trop facile, s'écrie M. Bresson, élu communiste ; *les responsables, ce sont les gens du gouvernement. »*

M. Christian Pierret, député socialiste, indique de son côté qu'entre 1974 et 1981 le chômage a progressé de 325 % dans le secteur de Saint-Dié et de 476 % dans celui de Gérardmer. Il crie *« casse-cou »* et parle *« du désarroi des travailleurs abandonnés et de l'attitude autoritaire et cassante du gouvernement »*.

« Une misère épouvantable »

Face à cette désagrégation du tissu industriel des Vosges, les solutions pour l'heure n'apparaissent vraiment pas.

Les cinq mesures annoncées pour le textile en novembre sont qualifiées d'insuffisantes par les industriels. Il y a pourtant urgence, d'autant qu'on ne peut pas tenir le rythme de la confection industrielle, comme ce fut le cas en 1978 et en 1979 grâce au plan Vosges. *« Depuis un an,* dit M. Philippe Seguin, député R.P.R. d'Epinal, *on ferme mais on ne compense pas. »* Puis, faisant allusion aux mesures de préretraite annoncées ici et là, grâce à des conventions sociales type sidérurgie à négocier, il affirme : *« Il ne faut pas mettre les forts en préretraite, mais créer des emplois nouveaux. »*

De son côté, M. Hubert Blanc, préfet des Vosges, se refuse à dramatiser. Selon lui, la réalité économique du département est *« diverse et contrastée »*. Il n'y a pas que des entreprises qui souffrent. Les Vosges possèdent, en outre, des atouts non négligeables au cœur de l'Europe. Le représentant du gouvernement est convaincu qu'il est possible de sauvegarder ce qui existe, en donnant notamment priorité à la formation et en présentant les Vosges sous un angle qui ne soit pas synonyme de difficultés.

En attendant, les conseillers généraux ont demandé qu'une délégation, comprenant des représentants de toutes les tendances politiques, ainsi que des syndicalistes et des industriels, soit reçue par le ministre de l'industrie.

Dans de nombreuses vallées, à l'issue d'un hiver particulièrement rude, les répercussions humaines de la crise sont de plus en plus cruelles. M. Christian Spiller, conseiller général sans étiquette, divers majorité du Thillot, parle d' *« une misère épouvantable »*, tandis que M. André Valentin, élu socialiste du canton de Senones, compare la situation des Vosges à celle de 1789. *« Car aujourd'hui comme avant la Révolution,* affirme-t-il, *certains masquent volontairement le caractère dramatique de ce qui se passe. On anesthésie en quelque sorte. »*

Dans quelques cas, il est vrai, le désespoir semble engendrer la colère. Les femmes, qui représentent 60 % des demandeurs d'emploi, sont souvent les plus virulentes.

Les Vosges, zone économique sinistrée. L'image est juste même si le taux de chômage, 6,9 %, est inférieur au taux national, 7,6 %.

YVAN COLIN.

Rhône-Alpes

Le plus grand accélérateur du monde démarre mal

Les contestataires du pays de Gex demandent l'arrêt des travaux

Genève. — Le projet LEP, immense circuit de vitesse sur lequel les physiciens du CERN — l'organisation européenne de recherche nucléaire — veulent lancer des électrons pour découvrir de nouvelles particules, démarre difficilement. Sur les 40 000 mètres de galeries souterraines qui doivent recevoir les équipements scientifiques du plus grand accélérateur du monde, les ouvriers qui, jour et nuit, dynamitent le sous-sol du pays de Gex n'ont encore foré, en quatre mois, que 30 mètres de puits.

Mais déjà des contestataires engagent le fer. L'Association gessienne de protection de la nature, l'union locale C.F.D.T. et quatre particuliers — dont le maire d'Echevenex et le président du syndicat agricole de Crozet, deux des communes concernées — ont annoncé, le lundi 2 mars, au cours d'une conférence de presse, qu'ils venaient de faire appel aux tribunaux pour stopper les travaux.

De notre envoyé spécial

Le CERN qui fourbissait son projet depuis cinq ans déjà, croyait avoir tout prévu. Cet immense complexe de recherche installé dans la banlieue genevoise, à cheval sur la frontière franco-suisse est de loin le premier employeur des bords du Léman. Sept mille deux cents scientifiques, techniciens, ouvriers et employés dépendent de lui. Depuis un quart de siècle il étend progressivement ses laboratoires et creuse ses accélérateurs souterrains dans l'étroite plaine coincée entre les premières barres du Jura et le lac. Il occupe déjà 400 hectares que la France lui a loués pour quatre-vingt-dix-neuf ans.

Ce n'était pas assez. Pour que les physiciens européens devancent leurs camarades soviétiques et américains il leur fallait une machine surpuissante dans laquelle entreront en collision des positrons et des électrons (*le Monde* du 27 juin 1979). En organisant ces chocs, les scientifiques espèrent faire apparaître de mystérieuses et nouvelles particules baptisées W et Z, dont les calculs théoriques font soupçonner l'existence. La machine, le LEP ou *« large électrons positrons storage ring »* doit être enfermée dans une galerie circulaire de 30 kilomètres de circonférence et de 4 m. 40 de diamètre. L'un des plus longs tunnels du monde. De place en place, huit salles géantes seront autant de carrefours propices aux collisions et donc aux observations. Pour y accéder, il faudra creuser encore trois galeries sur 10 kilomètres. Ce vaste réseau souterrain ne peut s'étendre que vers la France, c'est-à-dire sous le pays de Gex et le Jura. Dans le sous-sol de sept communes, les machines de forage devront grignoter la roche pendant une dizaine d'années, parfois à 1 000 mètres de la surface.

Tout le monde ou presque admet le bien-fondé, ou au moins l'intérêt du projet. Le CERN se pare d'une triple auréole : la puissance économique, la gloire scientifique et le prestige européen. Les sections locales du P.C. et du P.S., bourrées de physiciens, ont dit oui tout de suite. Après avoir rechigné quarante-huit heures, six maires sur sept ont acquiescé à leur tour. La décision finale devrait être prise par les gouvernements au cours de cette année.

Un tunnel de 4 125 mètres

En attendant, le CERN fait creuser un puits de 86 mètres de profondeur du fond duquel partira, à l'horizontale, une galerie de 4 125 mètres. Durée des travaux : un an au moins. Arguant du fait qu'il s'agit d'un tunnel exploratoire destiné à étudier la nature du sous-sol, le comportement des engins et donc d'établir le devis de l'ouvrage définitif, le CERN a obtenu du préfet de l'Ain l'autorisation d'occuper temporairement les terrains soumis au forage. Le procédé, qui permet d'éviter toute expropriation et, donc, toute enquête publique, a choqué. Des écologistes, de simples propriétaires, des agriculteurs et des syndicalistes ont estimé qu'on n'avait pas répondu aux questions qu'ils posaient, que la concertation était insuffisante et que, cette fois, on mettait la charrue avant les bœufs. Le 18 décembre 1980, ils ont déposé un recours devant le tribunal administratif de Lyon, demandant l'annulation de l'autorisation préfectorale qu'ils estiment illégale. Bien entendu, ils veulent aussi que, en attendant la décision de justice, on suspende les travaux.

Stupéfaction générale dans ce pays de Gex où l'on respecte l'autorité préfectorale et où l'on craint la puissance du CERN. *« En écoutant mes collègues,* dit le maire d'Echevenex, M. Jean-Roger Honorat, l'un des requérants, *j'ai l'impression d'avoir commis un crime de lèse-majesté. Pourtant, je ne suis nullement hostile au projet LEP, mais je souhaite que l'on fasse les choses correctement et légalement. »*

Les protestataires — qui, pour la plupart, ne veulent pas être considérés comme des opposants — fondent leur action sur trois inquiétudes. Ils craignent que la galerie de reconnaissance ne deviennen un tunnel d'accès définitif et que le projet d'ensemble ne soit donc déjà bouclé. Les communes seraient alors placées devant le fait accompli. Elles n'auraient plus aucune possibilité de négocier telle ou telle modification.

On redoute, en second lieu, que le forage des tunnels ne perturbe gravement le régime des eaux souterraines. Les captages et les sources qui, déjà, tarissent fréquemment en été, ne vont-ils pas être définitivement asséchés ? Les maires avaient demandé au CERN que l'on exécute des sondages pour mieux connaître l'état du sous-sol. Trop coûteux, ont répondu les physiciens. *« Alors, engagez-vous par écrit à garantir notre alimentation en eau. »* Pas de réponse.

Les résultats des premiers travaux avivent cette inquiétude. Certains forages ont perforé des lentilles de pétrole et des nappes phréatiques sont à présent polluées par des remontées d'hydrocarbures. On accuse le CERN de n'en avoir soufflé mot. Qui paiera les dégâts éventuels causés par le chantier ? *« L'Etat »*, a dit le préfet. *« Le CERN »*, vient de répondre le ministère des affaires étrangères. On ne sait plus à qui se fier.

Troisième souci des protestataires : l'emploi. Le CERN affirme que si on ne lui laisse pas faire le LEP, son avenir est compromis. Les syndicalistes C.F.D.T. redoutent que ce ne soit le contraire. Les gigantesques travaux dont le coût est évalué à 2,2 milliards de francs — devis probablement sous-évalué — vont mobiliser le quart du budget ordinaire du CERN. *« Pour réaliser des économies,* expliquent les syndicalistes, *le laboratoire européen sera obligé de mettre en sommeil des installations anciennes. Nous estimons que quatre cents personnes au moins devront être licenciées. »*

En définitive, les protestataires se demandent si le projet de LEP n'est pas une entreprise à la fois démesurée et précipitée. Ils ne croient pas que la concurrence internationale impose sa réalisation « coûte que coûte ». Ils veulent en tout cas que les physiciens disent « toute la vérité », que le devis total soit clairement annoncé et qu'une étude d'impact sérieuse soit présentée. Bref, que l'on pèse bien le pour et le contre avant de se lancer dans une aventure qui, selon eux, peut perturber gravement la nature et les hommes du pays de Gex.

MARC AMBROISE-RENDU.

Nord-Pas-de-Calais

La pollution sera enfin surveillée à Lille-Roubaix-Tourcoing

De notre correspondant

Lille. — Les habitants de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing — 1 million de personnes — sauront enfin pourquoi leur ciel est sombre. Un réseau de contrôle automatique de la pollution de l'air, comptant vingt-sept jauges à poussière, trente renifleurs de gaz et quatre analyseurs de plomb a été inauguré le mardi 3 mars.

En réalité, cette manifestation est l'aboutissement de près de vingt ans d'efforts. C'est en 1962 que le conseil général du Nord a pris la décision de subventionner la création dans le département d'un service de mesure de la pollution atmosphérique. Car le cocktail de gaz, de poussières et de fumées qu'inhalaient les habitants de la région avait atteint les limites du supportable.

Le réseau de surveillance mis en place par le service des mines a déjà permis de notables progrès grâce aux cinquante mille mesures effectuées chaque année.

Quinze stations d'analyses reliées à un poste central à Lille donnent en permanence une « photographie » précise de la pollution atmosphérique. Elles décèlent aussi les brusques aggravations, même très limitées. Le système d'alerte peut alors être déclenché. On demande par exemple aux industriels pollueurs de remplacer pendant quelques heures leur combustible usuel par un combustible à très faible teneur en soufre ou encore de réduire momentanément leurs activités.

Une imprimante rapide reliée à un écran fournit à la demande des relevés, tous les quart d'heures, tous les jours, ainsi qu'un état quotidien de dépassement des seuils de pollution fixés au préalable.

L'étude et l'installation des appareils ont été financés par le ministère de l'environnement qui a dépensé 4,2 millions de francs. Les frais de fonctionnement — 600 000 francs par an — sont pris en charge par la communauté urbaine de Lille pour 75 %, et par la chambre de commerce et d'industrie pour 25 %. Enfin, le réseau est géré par une association groupant des élus, des représentants des chambres de commerce, des associations pour la prévention de la pollution, et des fonctionnaires.

GEORGES SUEUR.

Bretagne

POLÉMIQUE SYNDICALE A PROPOS DE PLOGOFF

(De notre envoyée spéciale.)

Brest. — Après la déclaration de l'union départementale de la C.G.T. du Finistère favorable à la centrale nucléaire de Plogoff, les réactions se multiplient depuis quelques jours dans le département : le secrétariat C.G.T.-E.D.F. affirme ne pas avoir été consulté et n'apporte pas sa caution à la décision de l'union départementale. En outre, plusieurs syndicats (faïencerie Henriot à Quimper, militants d'établissements d'éducation surveillée et syndicats d'enseignants notamment) réaffirment leur hostilité à l'installation de la centrale au cap Sizun.

En outre, les syndicats d'exploitants agricoles ont occupé, durant le dernier week-end, un terrain de 33 hectares acheté par E.D.F. pour loger ses ingénieurs à Pont-Croix. *« Les terres achetées par E.D.F. l'ont été au double du prix pratiqué ici et ce sont des terres agricoles »*, indique-t-on au syndicat des jeunes agriculteurs du canton de Pont-Croix. *« Cette spéculation atteint directement notre profession. »* — M.-C. R.

— *A PROPOS DE...* —

UN CONCOURS DU MINISTÈRE

Revoici les navires au charbon

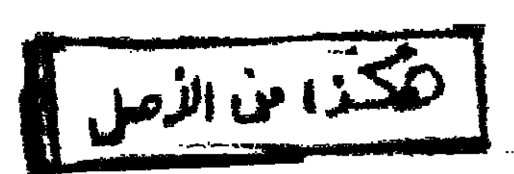
M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, a rendu publics, le 3 mars, les résultats du concours lancé l'an dernier auprès des armateurs et des chantiers navals français pour mettre au point des navires de commerce économes en énergie et performants.

« Certaines améliorations — techniques — proposées, notamment en matière de propulsion, pourraient aboutir à des économies de l'ordre de 30 %, voire davantage », a déclaré le ministre des transports. Dix millions de francs vont être distribués aux lauréats pour leur permettre de perfectionner leurs projets et, éventuellement, lancer des programmes de développement.

Parmi les projets jugés les plus intéressants, qui doivent faire l'objet de travaux prioritaires, figurent les navires propulsés grâce à des chaudières au charbon, sujet que nous avons longuement développé dans *le Monde Dimanche* daté 18-19 janvier. Il s'agirait, d'une part, d'un navire de 150 000 tonnes, transporteur de charbon (le marché est en expansion) dont le projet est « piloté » par les Chantiers de France-Dunkerque, ceux de l'Atlantique et l'armement CETRAGPA. D'autre part, a été retenu le projet présenté par les Chargeurs réunis, l'ATIC, les Chantiers France-Dunkerque et les CNIM (de La Seyne) pour la transformation de l'appareil propulsif d'un porte-conteneurs de taille moyenne (utilisation du charbon comme combustible plutôt que du fuel).

Les autres projets sélectionnés par le jury concernent un pétrolier de 250 000 tonnes (amélioration de la propulsion et de la sécurité de navigation), un porte-conteneurs de taille relativement petite (formes de la coque) et un navire transporteur de gaz de pétrole et d'ammoniac liquéfié (navire capable de transporter des cargaisons très diversifiées).

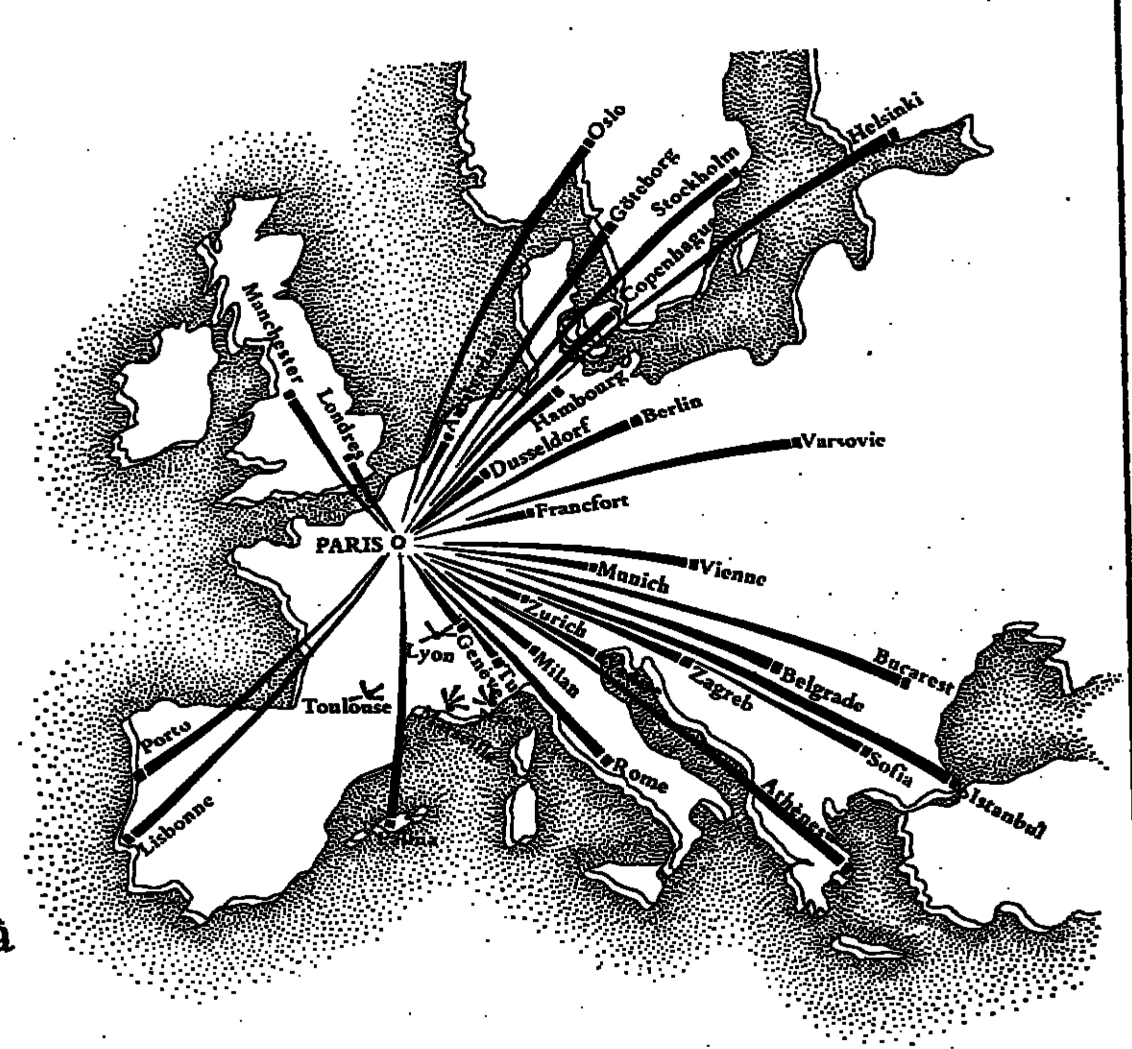




LES VOIES DE L'ECONOMIE.

CLASSE ECONOMIQUE. LES PRIX LES PLUS BAS POUR TOUS ET TOUJOURS LA QUALITE AIR FRANCE.

L'avion pas cher...
Air France est en Europe, la première grande Compagnie à répondre à cette attente en innovant.



LES PRIX LES PLUS BAS POUR TOUS

Deux tarifs au choix sur 45 destinations européennes.

"Tarif économique" : le plus juste prix sans aucune contrainte.

"Tarifs Vacances" : réductions de 40 à 60%, sur le tarif économique, assorties des conditions suivantes :
- voyage sur vols désignés;
- retour au plus tôt le dimanche suivant le départ;
- achat de l'aller et retour;
- réservation et paiement simultanés du billet.

LA QUALITÉ AIR FRANCE

Au sol : un traitement attentif et rapide.

A bord : un plateau-repas d'un style nouveau.

Tarifs Vacances.
Aller-Retour à partir du 1er Avril 1981.
Quelques exemples:

PARIS-AMSTERDAM	520 F
PARIS-ATHENES	1400 F (1550 F en juillet et août)
PARIS-BRUXELLES	425 F
PARIS-COPENHAGUE	1300 F
PARIS-GENEVE	585 F
PARIS-ISTANBUL	1400 F (1550 F en juillet et août)
PARIS-LISBONNE	1410 F (1585 F du 16 juin au 15 sept.)
PARIS-LONDRES	495 F
PARIS-MILAN	800 F
PARIS-ROME	1000 F
PARIS-VENISE	900 F
PARIS-VIENNE	1200 F
LYON-ATHENES	1250 F
MARSEILLE-LONDRES	1190 F
NICE-GENEVE	585 F
NICE-ROME	600 F
TOULOUSE-LONDRES	1045 F

AIR FRANCE Economique

AIR FRANCE INNOVE EN EUROPE.

ENQUÊTE

Pauvres de toujours et pauvres d'aujourd'hui

III. — Les deux mamelles sèches

par MICHEL CASTAING

Les jeunes majeurs, sans formation et sans emplois, n'intéressent personne. Rejetés dès l'école, les enfants du quart-monde n'ont pour seule « solution » que de créer de nouvelles familles de réprouvés. Le handicap des illettrés français est insurmontable. Les conditions d'habitat des plus démunis vont du blockhaus à l'îlot insalubre en passant par l'hospitalisation. Une pesanteur administrative ajoute aux difficultés des personnes en détresse. « Le Monde des 3 et 4 mars.)

S.O.S. social, ce matin-là de décembre 1980, sur l'antenne d'Europe 1. A peine Chantal, trente-six ans, quatre enfants à charge, au chômage, abandonnée pas son mari, a-t-elle fini d'exposer sa situation — elle est à Paris depuis le mois de septembre et seule la porte du Secours catholique s'est ouverte devant elle — que le téléphone sonne, comme on dit sur des ondes voisines.

La direction départementale des affaires sanitaires et sociales ressort immédiatement un dossier qui portait la mention *« à voir en janvier 1981 »* et paie sur-le-champ 2 500 francs. M. Jacques Chirac, qui entend l'émission à bord de sa voiture, sur une route de Corrèze, alerte son directeur de cabinet, qui offre des crédits du bureau d'aide sociale et s'enquiert d'un appartement (Chantal vit alors à l'hôtel). La caisse d'allocations familiales débloque en un tournemain la somme de 3 800 francs, montant des prestations « retenues » depuis trois mois en province.

Les employeurs se bousculent : Air France, Elf-Aquitaine, l'hôpital américain de Neuilly, l'hôpital Cochin, un grand laboratoire, une importante librairie. Chantal signera, le 24 décembre, un contrat de travail chez Elf-Aquitaine. Conte de Noël ? La jeune femme s'étonnera un peu : *« Depuis trois ans,* dira-t-elle, *j'ai multiplié en vain les démarches. J'ai frappé partout. En particulier, j'ai écrit trois fois à la mairie de Paris, sans obtenir, jusque-là, de réponse. »* Semaine de bonté, élan de générosité ? L'histoire montre surtout qu'avec un peu de bonne volonté ou simplement le respect des droits, beaucoup de situations pourraient être dénouées bien avant qu'elles ne prennent une tournure dramatique.

> ### FAIT D'HIVER
>
> *Mme Irma n'aura plus de visions de la Vierge Marie. Elle n'entendra plus les admonestations de Dieu, elle n'ira plus prier à l'église de la rue des Blancs-Manteaux. Mme Irma est morte. De froid, comme le chômeur de Sochaux, récemment ? De vieillesse, de solitude ? De tout cela, sans doute. Et aussi d'un méchant bout de corde.*
>
> *Les gens du vieil immeuble où elle logeait, dans un minuscule pièce-coin cuisine, la regardaient de travers. « C'est une fofolle », disait-on à voix murmurée.*
>
> *Mme Irma supportait en silence une « vie de pauvre ». Elle avait beaucoup souffert, dès son jeune âge. Elle avait reçu beaucoup de coups durs. Alors, elle s'en est allée, décidée, cogner à la porte du paradis, là où l'attendaient, attentifs, fraternels, Marie et Joseph.*
>
> ANDRÉ LAUDE.

Or, pour une jeune femme sortie d'affaire, combien d'autres sont ignorées, rejetées, perdues, en raison de carences administratives, de préjugés patronaux, de lâchetés maritales ? Les services sociaux et les organisations humanitaires font état, partout en France, d'une montée, en première ligne de la pauvreté, de bataillons de femmes seules, mères de famille ou non. En six mois, le Secours catholique de Paris a accueilli, dans ses permanences, mille huit cent trente-deux femmes ayant des enfants à charge et, depuis l'ouverture de la résidence La Fayette, il reçoit quinze à trente demandes d'hébergement par jour.

C'est un fait de société : le nombre de divorces a doublé de 1970 à 1978 et beaucoup d'observateurs sociaux estiment que la crise économique est à l'origine de nombreuses mésententes conjugales. Le chômage peut provoquer des ravages qui sont aussi psychologiques, que le mari plante là femme et enfants pour tenter sa chance ailleurs ou qu'il sombre dans l'alcoolisme et la violence. L'épouse, qui fuit alors le domicile conjugal, se trouve brutalement privée de ressources, en attendant d'éventuelles aides. Cas banals, peut-être, mais ils sont légion, et les foyers d'hébergement affichent complet.

Pour se convaincre du sort fait à la femme seule, célibataire, veuve ou divorcée, sans argent, il suffit de feuilleter les rapports des assistantes sociales : *« La situation de Mme F., trente-trois ans, trois enfants, est actuellement très préoccupante. L'importance de l'endettement de cette famille, liée à la séparation du mari, a motivé la mise en tutelle des prestations familiales. Les engagements pris par la tutrice auprès des créanciers ne permettent pas d'effectuer des avances à la famille. En arrêt maladie depuis le 15 octobre 1980, Mme F. perçoit pour toute ressource le montant des indemnités journalières, soit 900 francs par mois. »*

« Mme H., quarante-cinq ans, a un fils de cinq ans placé au service de l'aide sociale à l'enfance. Atteinte d'une cécité quasi totale depuis un an, il n'est plus possible qu'elle travaille. Sans aucun revenu, expulsée du meublé qu'elle occupait, elle faisait auparavant quelques heures de ménage. » « Mme L. est veuve. Elle reste sans ressources depuis le décès de son mari. Son fils aîné l'aide en apportant son salaire de 2 500 francs (janvier 1981). La fille de Mme L. est handicapée physique et ne dispose elle-même d'aucune ressource. Une demande d'allocation vient d'être déposée. Pour subsister, Mme L. se livre à la prostitution. »

C'est une banalité de dire que la pauvreté, c'est d'abord un cumul de handicaps : absence d'instruction et de qualification professionnelle, chômage, maladie, accident physique ou mental. Chômage et mauvaise santé vont souvent de pair. Pour la femme, s'ajoutent, malgré la « libération », les réflexes sexistes de l'employeur parfois, de la société souvent.

« A la limite, explique-t-on par exemple au bureau d'aide sociale de Lyon, *une femme seule, qui gagne le S.M.I.C., a plus intérêt à avoir trois ou quatre enfants qu'à travailler. Ce n'est pas un jugement, c'est un constat. Compte tenu, en effet, du système d'allocations, elle sera mieux secourue que si elle est contrainte de faire garder un ou deux enfants. Pour peu qu'elle ait un ami qui l'aide, sans vivre chez elle... On remarque que de plus en plus de femmes font, si l'on ose dire, ce choix. Encore une fois, c'est un constat. »* Au centre communal d'action sociale d'Epinal, on cite cette exemple : *« Deux sœurs célibataires, dont l'une était enceinte, au chômage toutes les deux et issues d'une famille très défavorisée, sont venues s'enquérir de leurs droits. Quelque temps plus tard, l'autre sœur est revenue, enceinte à son tour. Comme ça, nous a-t-elle dit, je vais aussi pouvoir toucher des allocations et manger à ma faim. On va s'occuper de moi. »*

« Cela a sans doute été moins difficile pour moi avec toute ma tribu, estime Pascale, trente-huit ans, caissière-gérante dans un restaurant lyonnais. *Je ne me suis jamais séparée d'aucun de mes cinq enfants. J'ai toujours réussi à travailler. »* Elle a connu son mari très jeune. Elle était secrétaire-guide dans un musée, lui restaurait des œuvres anciennes. Une fille et quatre garçons sont nés. Le drame brutal, un jour : inceste, prison, divorce.

Pascale se retrouve seule, à vingt-sept ans, avec ses cinq enfants. Il faut quitter le logement de fonction, au musée. Elle sera, au gré de la conjoncture, correspondancière dans une société d'édition, chef de rang dans un restaurant, première vendeuse dans un magasin de chaussures, animatrice d'un atelier pour enfants handicapés — après le drame, sa fille est devenue débile légère — et, aujourd'hui, caissière-gérante, avec des salaires qui ont varié de 2 000 à 6 000 F par mois. Les quatre garçons ont suivi ou suivent des études normales ou même brillantes. Mais, dit-elle, *« ce sont des écorchés vifs, car ils ont bien vu que l'on m'avait constamment marginalisée ».*

Les méfaits de l'intérim

Les mots sont lâchés : marginalité et précarité sont les deux mamelles sèches de la pauvreté d'aujourd'hui, les antichambres de l'indigence, où viennent aussi se cogner, les ailes déjà brûlées, des essaims de plus en plus compacts de jeunes de moins de trente ans. *« Il y a seulement cinq ou six ans, il aurait été impensable qu'un jeune de vingt ans puisse avoir recours à nous »,* remarque Mme Gonant, responsable du Secours populaire d'Epinal. Et l'on est étonné de voir, dans la file qui attend, ce midi-là, l'ouverture du restaurant de l'Armée du salut, rue Voltaire, à Lyon, le nombre de jeunes semi-clochards qui battent la semelle. Quand on les interroge, c'est la même litanie : *« Pas de travail, pas de famille, pas l'argent. »*

Il est passé, en 1980, quelque trois mille jeunes à la cité Notre-Dame, rue de la Comète, Paris-7e qui, disposant de cent vingt-cinq lits, n'en a hébergé, par roulement, que le tiers. Pour être admis dans ce foyer du Secours catholique, où séjournent actuellement quatre-vingt-dix Français et trente-cinq étrangers, venant à 84 % de l'aide sociale à l'enfance et de milieux dissociés, il faut avoir un travail : 42 % des pensionnaires font de l'intérim.

« Le travail temporaire, c'est la plaie », dit le directeur de ce centre, M. Vanhoutte, qui montre de nombreux contrats d'embauche irréguliers, où, par exemple, la durée de la mission n'est pas indiquée. Comme pour ce jeune manutentionnaire qui travaille dans un magasin, de 20 h. 30 à 12 h. 30 (!), pour 13 F nets de l'heure. Ou cet autre qui a effectué une journée d'essai — treize heures de travail, — qui n'a pas été embauché et qui n'a pas été payé : *« Ce cas se produit souvent,* assure M. Vanhoutte. *C'est bien entendu, tout bénéfice pour les patrons. »*

Les professionnels du travail temporaire poussent de hauts cris quand on ose insinuer que la crise économique leur profite et ils arguent que, sans eux, le chômage serait encore plus important. Pourtant, il n'est guère contestable que, depuis le début de la récession, les entreprises ont massivement recours à ce marché particulier de l'emploi, comme le prouvent les statistiques du ministère du travail et de la participation (1). Et tous les observateurs de la vie sociale rencontrés sur cette route de la pauvreté dénoncent les méfaits de l'intérim, qui « précarise » les individus. *« Beaucoup de travailleurs temporaires sont payés un mois et demi ou deux mois après la fin de leur mission »,* souligne M. Gilbert Avril, responsable du Secours populaire à Lille, qui n'a pas recensé moins de deux cent quatorze maisons d'intérim dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Le travail précaire ou le chômage, c'est aussi le lot quotidien des habitants de ce foyer Sonacotra, à Louvroil (Nord), où un tiers des trois cents locataires — dont une cinquantaine de Français métropolitains — sont sans emploi. Comme Areski, dix-neuf ans, Algérien. Il était âgé de quelques mois, quand son père, harki, a été tué. Sa mère, restée au pays, perçoit, de la part des autorités françaises, une pension de 1 800 francs par an (!). Lui dit, d'une voix douce : *« Je ne demande qu'une petite faveur à la France : du travail. »*

Le rapport Oheix devait attirer, d'une façon générale, l'attention sur la deuxième génération des migrants, dont la situation risque d'être explosive à brève échéance. Voilà des garçons et des filles qui ne parlent que le français et qui ne connaissent pas leur pays d'origine, à la fois déracinés et laissés-pour-compte.

« Les jeunes Maghrébins, dit, en particulier, un éducateur spécialisé, *ont une image dévalorisée du père, qui fait généralement en France les plus sales boulots. Eux-mêmes sont en butte aux échecs scolaires, au racisme au travail, aux tracasseries policières. Ils ne comprennent pas. »*

Du sentiment de révolte à la délinquance, la marge est étroite quand personne n'est à l'écoute de personne. *« La violence est le résultat d'un non-dit. On passe directement à l'acte »,* assure encore cet éducateur. Les prisons sont trop pleines de ces jeunes — Français et immigrés — qui ont « agi directement » et qui sont incarcérés pour deux ou trois mois, pour des petits faits divers, pour des déchirures de la vie. Issus à 80 %, selon un rapport de l'administration pénitentiaire, de familles perturbées.

« A leur libération, qui a généralement lieu un soir vers 10 ou 11 heures, explique M. Vanhoutte, en montrant des billets de sortie, *on leur remet un ticket de métro et on les plante là, sur le trottoir de Fleury-Mérogis. Etonnez-vous qu'on les retrouve au dépôt dès le lendemain matin. »* Le cycle infernal de la récidive, le risque toujours plus grand de la promiscuité. Mais elle sonne vrai, cette réflexion d'un directeur d'établissement pénitentiaire : *« La famille a loupé, l'école a loupé, l'apprentissage a loupé, l'Eglise a loupé, et vous voulez que la prison arrange les affaires ? »*

(1) Le nombre de contrats de travail temporaire conclus en 1979, par rapport à 1975, a doublé : 2 073 002 contre 1 004 824.

Prochain article :

DES TROUS DANS LA COUVERTURE SOCIALE

L'isolement des ouvriers agricoles

Des « misérables » parmi les ouvriers de l'agriculture ? Le permanent chargé de ce secteur à la C.F.D.T. hésite à répondre. Depuis plusieurs années, ce syndicat se bat non seulement pour revaloriser les salaires des travailleurs agricoles mais aussi pour changer leur image de marque de « pauvres types », bons à rien, sauf à ramasser les patates, ou de superbes abrutis tels que la télévision et le cinéma, accrochés à des clichés, nous les montrent parfois.

La mutation profonde que connaît le milieu des ouvriers agricoles est réelle : salaires en progression, qualification dans le travail, rajeunissement aussi. En 1978, 31 % des salariés d'exploitation avaient moins de trente ans, 30 % de trente à quarante-quatre ans, 27 % de quarante-cinq à cinquante-quatre ans et 12 % au-delà. Mais il serait inexact de dire que la pauvreté n'existe plus, même si le responsable de la C.F.D.T. est réticent à évoquer le cas du marginal qui perçoit 50 F par dimanche et qui vit dans un taudis. *« On découvre des cas,* reconnaît-il, *même dans des départements riches comme la Marne. »*

La situation n'est pas « désastreuse » pour l'ensemble des salariés, mais des problèmes se posent. Il y a d'abord la disparité des salaires selon les régions, avec une tendance à maintenir de basses rémunérations dans les départements pauvres d'élevage et de petites exploitations. L'attitude du patronat agricole est aussi en cause : en juillet 1980, un manœuvre vigneron gagnait 2 438 F (1) en Gironde et 3 074 F (dans le négoce, il est vrai) en Champagne. Toujours en Gironde, le vigneron hautement qualifié touchait 2 740 F contre 3 464 F en Loire-Atlantique.

Quarante-huit heures de travail par semaine

Ensuite, l'étendue des activités de l'ouvrier agricole n'est pas, le plus souvent, reconnue comme une « spécialisation », d'où le maintien aux échelons les plus bas. Selon une enquête du service statistique du ministère de l'agriculture, 52 % des ouvriers d'exploitation sont non qualifiés et avaient, en octobre 1978, un salaire mensuel moyen de 2 089 F ; 42 % étaient qualifiés, avec une rémunération de 2 656 F. On recensait en outre 1 % de jeunes et d'apprentis (1 271 F), 3 % de handicapés (1 129 F) et 2 % de cadres (4 452 F). Si l'on croise les salaires avec la pyramide des âges, on s'aperçoit qu'un ouvrier qualifié atteint son maximum de rémunération entre trente et quarante-quatre ans et un non-qualifié entre vingt et un et vingt-neuf ans !

Parmi les préoccupations des salariés de l'agriculture, les conditions de logement arrivent en tête. Le nombre des ouvriers qui ne sont ni nourris ni logés par l'exploitant est en augmentation : 33 % en 1972, 55 % en 1978, avec un salaire moyen de 2 481 F ; 9 % sont seulement nourris (1 879 F de salaire) ; 23 % sont seulement logés (2 413 F) et, enfin, 13 % sont nourris et logés et ne percevaient, de ce fait, en octobre 1978, que 1 630 F par mois. Les ouvriers saisonniers pâtissent le plus de mauvaises conditions de logement et, parfois, l'emploi dit saisonnier occupe le travailleur huit mois sur douze...

Avec la durée du travail, qui reste élevée (en moyenne quarante-huit heures par semaine), les ouvriers d'exploitation souffrent surtout de l'isolement, en dépit de l'amélioration des communications. Selon une enquête de 1967 (!), rapportée en juillet 1978, 34 % des salariés agricoles déclaraient ne recevoir *« jamais ou presque jamais »* la visite de parents ou d'amis. En 1968, 33 % des salariés masculins âgés de quarante à quarante-neuf ans étaient célibataires. L'ancienneté de ces références est en elle-même un signe de cet isolement : les chercheurs et statisticiens ne se bousculent pas pour mieux connaître le milieu des ouvriers agricoles.

Ces types d'isolement : l'ouvrier bûcheron, qui, pendant la période d'abattage, part à la nuit et revient à la nuit, le champignonniste, qui ne voit pratiquement jamais la lumière du jour, le lad et le garçon d'écurie, « perdus » dans les haras. Fin 1980, l'inspection du travail a relevé, chez un seul propriétaire, M. de Bellaigue, du haras de Montboisier, trois cent trente et une infractions... Situations difficiles, aussi, chez les douze mille jardiniers et gardiens (dont trois mille en région parisienne), employés par des propriétaires privés. Dans le Val-d'Oise, l'un de ces propriétaires vient de mettre à la porte son jardinier, âgé de cinquante-huit ans. Il devenait « trop vieux ». Sa femme est malade. Tous deux étaient logés depuis toujours par le patron...

JACQUES GRALL.

(1) Pour faciliter l'appréciation, on a transformé ici le salaire horaire en salaire mensuel sur la base de 174 heures. Il est à noter, d'autre part, que, dans les conventions collectives en vigueur, il n'y a pas de qualification inférieure au SMIC.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE SPÉCIALISÉ DANS LES PIÈCES GRANDES SÉRIES POUR L'AUTOMOBILE (MÉTAL ET PLASTIQUE)
recrute pour son usine de
SAINT-DIÉ (VOSGES)

UN DIRECTEUR D'USINE

Formation *ingénieur, langue allemande indispensable* (possibilité de perfectionnement).

Adresser curriculum vitae et prétentions sous la référence 29.111 à PROJETS Publicité, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris, qui transmettra votre dossier.

Importante
Société du Centre
faisant partie d'un
GRAND GROUPE FRANCAIS
recherche

ingénieur agronome

Ayant une bonne expérience en alimentation animale pour des négociations technico-commerciales de haut niveau dans d'importants pays étrangers.

Cet ingénieur agronome devra :
- avoir un bon talent de vulgarisateur des techniques modernes d'alimentation animale
- résider dans le Centre de la France
- Etre disponible pour effectuer de fréquents déplacements à l'étranger.

Connaissance de l'anglais obligatoire (Perfectionnement possible).

Ecrire J.C.A. - 11, rue Cramail
92500 RUEIL MALMAISON

---

directeur des ventes

Nous sommes une Entreprise Française implantee dans l'Est de *de la France (250 km de Paris et 80 km de Nancy)* à **fort taux de croissance et leader sur son marché** (bois et panneaux décoratifs).

Le Directeur des Ventes que nous recherchons aura pour missions :
- **d'animer une force de vente** de 7 Chefs de Region (6 en liaison avec des concessionnaires exclusifs, un en relation avec les industriels du meuble).
- de faire **appliquer la politique commerciale** definie par la D.G.,
- **d'animer un réseau d'importateurs** à l'étranger.

Le poste conviendrait a un candidat de **40 ans environ**, de **formation commerciale**, et justifiant d'une **expérience** réussie dans une **fonction identique** ou comme **Chef de Produits** acquise dans une **P.M.I.** ou une **P.M.E.** Une experience de la **vente par concessionnaires** et des produits proches des panneaux décoratifs seraient des atouts apprecies.
L'anglais courant est necessaire.

Adresser C.V. photo et salaire actuel sous ref. 38.05/OV/332 a *ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.*

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS et ENTREPRISES ELECTRIQUES
LA DIVISION DES ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche
pour son établissement de BELFORT

INGENIEURS D'AFFAIRES

CONFIRMES (environ 35 ans)

ayant une bonne connaissance des équipements électriques et des systèmes *electroniques* et d'automatismes utilisés dans les diverses branches de l'industrie, de même qu'une bonne experience des contacts avec la clientèle.

Après une période de formation specifique ils auront à assurer :
- le suivi et la coordination d'équipements et systèmes électriques et électroniques industriels depuis la phase proposition jusqu'à la réception définitive sur le site ;
- les contacts avec les clients, les constructeurs mécani*ciens, les ingénieries.*

Les postes à pourvoir impliquent de fréquents déplacement en **FRANCE** et à **l'ETRANGER** de courte ou moyenne duree.

Une très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Possibilité de logement.

Adresser candidature avec C.V. à CGEE ALSTHOM
Service du Personnel - av. des Trois-Chênes
90001 BELFORT

FABRICANT TEXTILE
ISÈRE (30 MINUTES DE LYON)
cherche pour son DÉPARTEMENT **EXPORT**

VENDEUR DYNAMIQUE

TRILINGUE ANGLAIS/ALLEMAND
Voyages fréquents

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prét. à HAVAS-SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous la réf. 8.604.

VILLAGE DE VACANCES
(400 LITS)
recherche
Personnel qualifié
Expér. village - Mini 3 saisons
- Animateurs adultes. Bonne culture générale et dynamisme. *Connaissance village appréciée.*
- Econome. Chef de cuisine.
- *Responsables de bar.*
- Barman et commis de bar.
- Assistants animateurs adultes.
- Animateurs disc.-jockey.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions à

M. J. DIGUERHER
Village Arc-en-Ciel
40480 VIEUX-BOUCAU
Tél. : (58) 48-17-71

Ville universitaire 100 km Paris

INGENIEUR - RESPONSABLE

ENTRETIEN/TRAVAUX NEUFS

Filiale d'un des premiers groupes industriels français, cette Societe fabrique, conditionne et commercialise des articles de grande *consommation. L'une de ses unites de production* (800 personnes) travaille en feu continu, de façon très automatisée.

Dans le cadre d'un budget annuel dont il a la responsabilite, le *Responsable Entretien Travaux Neufs anime un service de 90 personnes*, qui à pour mission de répondre aux demandes d'entretien et de maintenance (installations et machines) formulées par les differents secteurs de *production. Par ailleurs, il étudie les investissements* et il les fait ensuite réaliser.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur généraliste (AM ou équivalent) minimum 28 ans, dont l'expérience Entretien, acquise en milieu industriel, lui a permis d'être confronté aux aspects techniques, économiques et humains.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous reference M 5314 Q. à

média-system

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

Important constructeur d'équipements frigorifiques industriels 400 personnes, *en expansion, grande ville* universitaire de l'Est recherche

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES
AM - ENSI - INSA
OU SIMILAIRE

3 à 5 ans d'expérience :
Travaux neufs en génie chimique, pétrochimique, alimentaire, installations frigorifiques ou thermiques. Connaissances mécaniques des fluides, thermique ou froid.
Anglais parlé couramment indispensable.

MISSION :
- Réaliser des installations frigorifiques industrielles, calculs d'échanges thermiques, choix des composants, contrôle de budget, coordination études, achats, montage.
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Adr. C.V. dét. s/ réf. 915 à
SELETEC CONSEIL
67009 STRASBOURG CEDEX

Centre de recherche
NANCY
recrute

PHARMACOLOGUE

Aura la responsabilité d'un laboratoire *de pharmacologie dont* l'activité est orientée vers la toxicologie expérimentale des *produits chimiques industriels.* Ce poste conviendrait à vétérinaire ou pharmacien titulaire d'un C.E.S. de *pharmacologie ayant* acquis une bonne maîtrise de l'expérimentation animale et *capable de s'intégrer à une* équipe pluridisciplinaire.

Adr. C.V., prétentions et photo sous réf. 2662 à SWEERTS, B.P. 2662, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Entreprise spécialisée
dans les infrastructures
de télécommunications recherche
TECHNICIEN
pour son département
ANTENNES
HYPER-FRÉQUENCE

Connaissances en mesures de rayonnement, mécanique de précision appréciées. Lieu de travail : SAINT-NAZAIRE. Envoyer C.V., photo, prétentions à C.G.T.I., rue Marcel - 44570 TRIGNAC

De dimensions internationales,
notre Groupe conçoit et fabrique des produits **électroniques pour un marché grand public.**

**Nous recherchons pour
notre LABORATOIRE D'ETUDES des**

ingénieurs-électroniciens

débutants ou disposant
de quelques années d'expérience.

Destinés à renforcer l'équipe développement et industrialisation, ils auront la responsabilité d'une équipe technique de 6 à 8 personnes. La maitrise de l'anglais est indispensable, celle *de l'allemand est souhaitée.*

Les postes à pourvoir sont situés en région pays de Loire.

Adresser C.V., photo et prétentions
à No 89.816 CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

---

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

steria INTER

Pour renforcer nos équipes d'informaticiens à l'Etranger et, en particulier, dans les Emirats Arabes Unis,
nous recherchons des :

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

de formation Grande Ecole ayant plus de 6 ans d'expérience en informatique.

INGENIEURS CONCEPTEURS ET ANALYSTES

de 4 à 8 ans d'expérience sur des applications de gestion en temps réel.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

de 3 à 4 ans d'expérience.

Des études supérieures sanctionnées par un diplôme et la pratique courante de *l'anglais sont indispensables pour ces postes.*

Si vous êtes intéressé, adressez curriculum vitae et prétentions à :

steria

Monsieur Max de FERRAN
STERIA-INTER
26, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

ENTREPRISE BATIMENT
LEADER DANS SA RÉGION
RECHERCHE

2 JEUNES INGÉNIEURS TRAVAUX

(Formation TP, ENSAM, ...)
Expérience appréciée.

ENVOYER C.V. + *PHOTO à J.C. SAVOIE,*
B.P. 113, 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS.

B.E.F.S. ENGINEERING,
recherche

CHEF DE PROJET
Bâtiment et industrie

Il devra connaître au moins une des techniques *suivantes :*
- béton,
- électricité,
- *thermique,*

et posséder une expérience complémentaire de généraliste.
Il sera diplômé d'une grande école et rompu aux contacts extérieurs.
Le poste est à pourvoir à Rouen.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :

BEFS

BEFS ENGINEERING
1100 rue de l'Eglise
76230 BOIS GUILLAUME
(attention de M. ROCH)

SOCIÉTÉ BORDS DE LOIRE, 180 km de Paris
Leader français dans le domaine des lubes d'équipement de garage
Cherche pour son service de contrôle de gestion/comptabilité analytique
UNE PERSONNE AMBITIEUSE ET MOTIVÉE
Souhaitant faire carrière dans la gestion industrielle
B.T.S. gestion/comptabilité obligatoire
Expérience professionnelle non indispensable
Poste susceptible d'une évolution rapide si capacités réelles
Dégagé des obligations militaires
Anglais : un atout

Envoyer C.V. à FOGAUTOLUBE S.A. — 58440 MYENNES.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES
GEOPHYSIQUES
offre
contrat 2 *ans à personnes souhaitant*
S'EXPATRIER, pour emplois de

CALCULATEURS SISMIQUES

Niveau Math. Supérieures - Math. S.P.E.
Niveau Bac. C. D. E.

Connaissance de la langue anglaise
(niveau secondaire minimum).
Dégagés des obligations militaires.
Permis de conduire tourisme exigé.

Affectation :
soit sur missions
travail : 9 semaines en continu.
congés : 3 à 4 semaines en FRANCE.
soit en ville
vie de famille possible
(fréquents déplacements sur missions).
congés : 6 semaines par an en FRANCE.
Salaire de base + *indemnités géographiques*
+ avantages sociaux.

Adresser CV *détaillé et photographie à n° 2371*
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue *Volney* - 75002 PARIS

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
recherche
pour importante activité
AU VENEZUELA

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ BATIMENT ET T.P.

Pour montage technique et suivi des opérations, très bonnes références et bonne connaissance langue espagnole exigées, expérience T.C.E.

Écrire sous n° T 025759 M, Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE
recherche

L'ADJOINT DU DIRECTEUR

de ses services comptables.

Rémunération annuelle + de 150.000 F
selon l'expérience.
Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae
et photo sous référence 5800 M à OCBP,
66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DISTRIBUTION ACIERS FINS
IMPLANTATION NATIONALE
cherche

SON RESPONSABLE INOX

Produit nouveau pour elle
Situation en rapport avec compétence
Discrétion totale assurée
Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
Mme Le Roux - 20, rue Chalgrin
PARIS 16e

bleu

PME - CONSTRUCTEUR D'USINES
implantée à Paris, réalisant 80% de son C.A. (200 MF) à l'exportation, recherche

adjoint au chef du service financier

Agé de 27 ans minimum, diplômé d'une grande école de commerce, son rôle sera :
- d'assister les négociateurs,
- de mettre en vigueur et de gérer les contrats,
- de superviser les comptes clients.

Connaissance Banque et Coface.
Anglais et Espagnol nécessaires.
Apte à voyager une semaine par mois.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 6909 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

SFENA
DIVISION TEST AUTOMATIQUE

ingénieurs électronique digitale

Ils participeront à la définition, l'étude et le développement matériel de systèmes complexes mettant en jeu les techniques les plus avancées (Architecture, multi-processeurs, mini informatique, automates microprogrammés...).
Ils devront justifier d'une expérience réelle de concepteur d'ensemble ou sous-ensembles digitaux (non limitée à l'utilisation de microprocesseurs, en kit), acquise après au moins 2 années de laboratoire d'études. *Réf. I/078*

ingénieurs informaticiens

Ils participeront à la définition et l'étude du logiciel de base d'une famille de systèmes de test automatique de haut de gamme, utilisant des langages de haut niveau (compilateurs, traducteurs, processeurs d'exécution temps réel, processeurs d'aide au diagnostic).
Ils devront justifier d'une expérience d'une ou deux années en logiciel temps réel, ou conduite de processus, et posséder une formation supérieure en électronique (Type, ENSI, Doctorat, DEA) *Réf. I/079*

Ces ingénieurs travailleront au sein d'un groupe d'études pluridisciplinaires, et pourront trouver dans la société de larges possibilités de développement.

Adresser CV sous référence choisie à SFENA - Gestion des cadres - BP59 - 78141 Velizy-Villacoublay Cedex.

média-system

CONTROLE BAILEY
Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM
1er *constructeur* français de Systèmes de Contrôle et Régulation de processus industriels
recherche

un(e) ingénieur analyse de la valeur

Pour l'optimisation des coûts de matériel électronique à base de circuits intégrés et microprocesseurs.

Expérience minimale de 4 ans dans cette spécialité exigée.

Il (elle) devra communiquer harmonieusement avec la fabrication et le développement.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

Envoyer C.V., photo et prétentions *avec* références au Service du Personnel - B.P. 210 92142 CLAMART CEDEX.

Vous qui souhaitez engager une carrière, le GROUPE **SAE** vous assure par la diversité de ses activités et la multiplicité de ses implantations, la possibilité d'accéder très rapidement à des postes de responsabilité importante.

La FILIALE PARISIENNE **SAEP**
recherche pour l'année 1981

10 INGENIEURS DEBUTANTS

à qui nous proposons de se former dans les disciplines de la conduite des travaux et de l'étude de prix.

Les candidats que nous retiendrons de formation génie civil d'une grande école, sauront faire preuve des qualités de commandement nécessaires à la conduite des hommes ainsi que des qualités d'animateur et d'organisateur.

Si vous êtes intéressés adresser CV et prétentions à

SAEP Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92250 BOULOGNE

---

afnor
Association Française de Normalisation
recherche

rédacteur

pour sa revue mensuelle

MISSION :
En liaison étroite avec le Rédacteur en Chef de la revue, il aura en charge :
- des travaux de rewriting
- la rédaction d'articles
- des enquêtes et interviews auprès d'entreprises ou organismes divers.

PROFIL :
- diplômé d'Etudes Supérieures
- première expérience professionnelle acquise en entreprise ou au sein d'une revue technique ou économique
- intérêt pour les problèmes industriels et économiques.

Disponible rapidement.

Adresser c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 6908 à AFNOR Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

HEWLETT PACKARD
Division Informatique et Systèmes
Département d'assistance logicielle
recherche

ingénieurs informaticiens

Débutants ou confirmés

Nous proposons plusieurs postes d'ingénieurs *informaticiens* à des diplômés de grandes écoles d'électronique option informatique ou DESS, ou équivalent (formation complémentaire en gestion type IAE ou ICG appréciée), débutants ou ayant quelques années d'expérience de la conception de logiciels de base et de l'assistance à la clientèle.

Ils participeront à la vente, à la mise en place et au démarrage des systèmes des séries HP3000. Ils assureront le suivi technique des installations, ils prendront une part active à la formation des clients.

Les postes sont à pourvoir dans la banlieue Nord et Sud de Paris et à Lyon. Ils comportent de nombreux avantages sociaux et des possibilités d'évolution de carrière, compte tenu de la croissance rapide de la société.

Envoyez CV, lettre manuscrite avec prétentions et photo, à *Hewlett Packard, Direction des Ressources Humaines*
91947 Les Ulis Cedex



média-system



elf aquitaine
recherche pour
son département « ETUDES MARINES »

1 INGENIEUR DE CALCUL DE COQUE

Formation grande école

Dans le domaine de la résistance mécanique, à la fatigue et au flambement des plaques et coques des structures marines pétrolières, il sera chargé :
- de maintenir au plus haut niveau la connaissance des règles de conception et des moyens de calcul,
- de l'assistance technique aux départements utilisateurs.

Pour ce poste, une expérience en R.D.M. et mécanique des plaques acquise en construction navale est souhaitée.

Larges possibilités d'évolution de carrière à l'intérieur de la société.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence No 89.447 à SNEAP - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas (Tour 12.04) 64018 PAU CEDEX.

GRANDE BANQUE
à vocation internationale
recherche pour postes
ATTACHÉS DE DIRECTION
jeunes diplômés (ées)

HEC-ESSEC-ESCP IEP PARIS

ou équivalent

A l'issue d'un stage de formation, ils seront chargés des relations avec la clientèle d'entreprises à Paris ou en Province.

Les candidats devront être motivés par une activité de type commercial demandant par ailleurs de bonnes connaissances en économie, en droit des affaires, en comptabilité et en gestion des entreprises.

L'anglais est indispensable, une seconde langue étrangère est souhaitée.

Rémunération annuelle brute de départ 84000 +

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo n° 27.502, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME PARIS 8ème
recherche - libres rapidement
pour son service informatique équipé de deux CII 64 - DPS 4 + télétraitement
langages COBOL - TDS

un programmeur

poste conviendrait à programmeur confirmé ou analyste programmeur débutant, titulaire MIAGE ou DUT

un analyste

titulaire diplôme ingénieur informaticien ou IUT

Salaire x 15 - participation - restaurant d'entreprise.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 6899 à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE - PARIS
recherche

un gérant-analyste

Les candidats :
- ont une formation supérieure
- possèdent plusieurs années d'expérience professionnelle en analyse financière
- font preuve d'une grande rigueur intellectuelle
- pratiquent l'anglais.

Le poste comporte un aspect Gestion de Portefeuilles de montant élevé et un aspect Assistance en recherche à l'équipe du Département Gestion.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à no 89822 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Multinationale d'arts graphiques
recrute

UN CHEF du SERVICE des ACHATS

(effectif 6 personnes)

Responsable des achats et des approvisionnements
- Recherche de nouveaux fournisseurs.
- Négociation des prix
- Passation des commandes et relances.
- Participe à l'élaboration du cahier des charges.
- Suivi de la fabrication en sous-traitance.
- Ayant une bonne connaissance des problèmes administratifs d'importation.
- Participe à l'élaboration de la P.L.V.

Ce poste nécessite :
- Un homme intègre.
- Sens de l'organisation.
- *Esprit d'initiatives, actif et accrocheur.*
- Anglais souhaité.
- Expérience similaire indispensable.
- **Position cadre**, 5 semaines congés payés, 13e mois.

Pour siège **Banlieue Ouest Région Versailles**

Salaire en fonction de la valeur et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. détaillé à :
MECANORMA
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

bleu

Société industrielle, en expansion rapide *dans le secteur des économies d'énergie* (*isolation thermique*), **filiale d'un très important groupe français**
recherche

UN CADRE Expérimenté

pour créer un service chargé, sous la responsabilité du Secrétaire Général :
- de la gestion de l'ensemble des contrats de la société ;
- de la préparation et de la négociation des nouveaux contrats ;
- du suivi des contentieux ;
- des formalités administratives.

Les candidats devront posséder une expérience de quelques années dans des fonctions similaires, être dynamiques et avoir le sens du concret.

Lieu de travail : quartier ÉTOILE.

Adresser lettre manuscrite avec curr. vitae, n° 89.754,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

G. INFO
SERVICES ET INGENIERIE

INGÉNIEURS TRANSMIS.

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL.
- Connaissances langage évolué.
- Expér. 4 à 6 ans dans le domaine de la téléphonie.

INGÉNIEURS LOGICIELS
Systèmes temps réel à base de mini micro.

INGÉN. ÉLECTRONICIENS
EXPERIMENTES

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
- exploitation et maintenance de centraux téléphoniques et/ou analyse des cahiers des charges.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
EN TELEPHONIE
Lieu d'affectation :
URSS - PARIS - PROVINCE

Ecrire à G. INFO
Service du recrutement,
7, rue de l'Isly, Paris-8e.

INGENIEUR ELECTRO.
Notices techniques : 790-40-30.

Ministère de la Défense
CENTRE D'ESSAIS EN VOL
recherche

UN TECHNICIEN

possédant DUT informatique pour analyse et programmation de gestion. Connaissances COBOL. Adresser C.V. au chef du Personnel, Centre d'Essais en Vol, Base d'essais de Brétigny, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Psychologie Assistance Conseil
recherche toutes régions

COLLABORATRICES

Indépendantes, dynamiques, diplomates, sens commercial, maîtrise de soi, bureau et tél. Formation assurée
Adress. C.V. manuscrit + photo s/n° 025781 M à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence de publicité spécialisée en petites annonces recherche

SPÉCIALISTE P.A.
- Femme 35 ans environ.
- Bonne dactylo.
- Tenue petit secrétariat et facturation.

Tél. pr rendez-vs 246-84-84.

ENTREPRISE
ch. pr. concept. engeen. radar
INGENIEURS
Expér. industrielle nécessaire, anglais souhaité.
AGENTS TECHNIQUES
Principal AT 3, BTS ou DUT.
Adresser C.V. à G.S.E.T.T.
6, bd du Temple, 75011 Paris qui transmettra ou tél 355-08-40 demander M. Alain.

AGENCE DE PUBLICITE
8e ARRONDISSEMENT
RECHERCHE

RESP. COMPTABLE ET FINANCIER

30 ans minimum, réf. et exp. dans un poste simil. demandées.
Ecrire : CABINET F.C.F.,
130, rue La Fayette,
75009 Paris, qui transmettra.

COLLABORATEUR haut niveau
Ecr. M. Lamarque, 149, r. Saint-Honoré, Paris-1er, qui transm.

PUBLIC RELATION, stand.
Ecrire M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré-1er qui transmettra.

PROFESS. FRANCAIS
OU JOURNALISTE
pour corriger et améliorer styles manuscrits.
Tél. : 805-34-90, h. bureaux.

Fonds d'Assurance formation recherche

CONSEILLER EN FORMATION

très qualifié.
Résidence AMIENS.
Déplacements fréquents en PICARDIE.
Possib. évolution rapide.

Ecrire avec C.V. détaillé à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris s/réf. 3.527 qui transmettra. Discrétion assurée.

Sté Conseil en publicité recherche

JEUNE COMPTABLE CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé E.S.G. ou équivalent. Ayant au moins 1 an d'expér. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions à COMECON, 28, rue de Mogador 75009 PARIS à l'attention de Virginie LIGNAC.

Sté Import-Export recherche
Traductrice allemand/anglais très expérimentée
Libre rapidement
Ecrire sous référence à O.P.F., 2, rue de Sèze 75009 PARIS qui transmettra.

Comité établissement U.A.P. recherche
CADRE administratif pour gestion de ses œuvres sociales.
Expérience exigée.
Adresser candidature et C.V., C.E. - U.A.P.,
10, boulevard Haussmann, 75449 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR RADARISTES
Electroniciens. Tél. : 790-40-30.

Ingénieur Arts et Métiers
Pneumat. Hydraul. - 733-20-46.

B.E.F.S. ENGINEERING
recherche pour PARIS

INGENIEUR ou CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF

pour Direction Commerciale

SES FONCTIONS :
- préparation de contrats d'ingéniérie,
- suivi des objectifs.

SALAIRE ANNUEL : 100 à 140.000 F
Ecrire avec C.V. et photo à :

BEFS B.E.F.S. ENGINEERING
76, Avenue Paul Doumer
75016 PARIS
(A l'attention de M. IANNARELLI)

---

secrétaires

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, avenue de la Résistance
92350 Le-Plessis-Robinson
recherche
pour remplacement longue durée

UNE SECRÉTAIRE MÉDICALE

Excellente sténodactylo
Tél. pr rendez-vous 630-21-33. Poste 30-93.

---

représentation demandes

AGENT COMMERCIAL
SUD-EST
recherche
une honnête collaboration avec une société fabr. ou distribuant la gamme des solvants, arômes, colorants, extraits de noyaux destinés aux fabricants de sirops, liqueurs et aliments.
Ecrire à M. CAIRE
7, rue de la Liberté
38130 ECHIROLLES

---

formation professionnelle

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
EN SYSTÈMES INFORMATIQUES

Formation pratique et théorique (720 heures) pour demandeurs d'emploi H./F. diplômés de l'enseignement supérieur (sciences, gestion, etc.). Stage rémunéré

Rendez-vous pour entretien et inscription immédiate
Téléphone 296-12-58
G.F.N., 14, *avenue de l'Opéra 75001 PARIS*

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Me TEMPLE, propriétaire vend living 50 m², poutres + chambre, cuis., bains, w.-c., chauff. contr., refait neuf, surface tot. 80 m². Px : 470.000. Jeudi 15 h.-18 h. 9, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

4e arrdt

Proxim. VOSGES 354-42-70.

VILLA dans Parc terrasses 3 chambres, 3 récept. Soleil.

MARAIS Authentique immeuble XVIIe diver. surf. à amén., haut plaf., greniers, jard. priv. 272-40-19.

BEAUBOURG-QUINCAMPOIX, dans imm. en rénovation, Pptaire vd 3 pièces, entrée, cuisine, 2 salle de bains, w.-c., 89 m², finitions luxueuses. 757-84-50.

ILE SAINT-LOUIS SUR LES QUAIS charmant appartement en duplex 175 m², dont superbe cave XVIIe aménagée. Habitation ou professionnel. SERGE KAYSER. Téléphone 329-60-60.

3, rue CHARLES-V 85 m², living, 2 chbres. Ce jour 14 h. à 17 h. ou 272-40-19.

5e arrdt

PANTHÉON STUDIO, cuisine, bains, poutres, calme, soleil. 325-32-77.

6e arrdt

149, BD SAINT-GERMAIN VUE RAVISSANTE S/ÉGLISE SUPERBE double living + 2 ch. + bureau, parfait état. S/pl. jeudi, sam., 14 h 30-17 h ou DORESSAY 548-43-94.

7e arrdt

7e ALMA - Part. vd ds imm. réc. Duplex 165 m², décoré, terr., park. Prix élevé just., pas sérieux et agence s'abst. - 723-83-85.

54, AVENUE BOSQUET Chambre 13 m², 6e étage, asc. 125.000 F. S/pl. jeudi 14-18 h. SEFIMA 562-35-05

38, RUE VANEAU RESTE A VENDRE 64 m² + mezzanine Poutres, caractère s/place ts les jours, 14-18 h. NEVEU 550-48-93 743-96-96

VIIe, SAINTE-CLOTILDE Superbe Hôtel Napoléon III 360 m² « Charme verdure » Doressay. 548-43-94

QUAI D'ORSAY LUXUEUX 6 P. + service, box. 250 m². Possib. prof. lib. Superbe vue. T. : 543-79-23.

8e arrdt

PRÈS PARC MONCEAU 6 P., 2 bns, 165 m², 2e étage MICHEL & REYL - 265-90-05.

9e arrdt

RUE D'AUMALE Imm. directoire, élég. 4 pièces. 125 m² + service. 828-80-47.

11e arrdt

PRÈS LA PLACE RÉPUBLIQUE SUPER ancien pierre taille. 3e ét., 140 m² + ch. service. LIBRE FIN JUIN - 367-03-03.

NATION - 3 p., de part. à part., 50 m², tout conf., bon immeuble, balcon. 390.000 F - 371-69-45.

12e arrdt

BEL AIR. PORTE DORÉE Entrée, séj., salon, 2 chbres, cuis., w.-c., bain, chauff. centr., asc., balc. 550.000. 307-70-27.

13e arrdt

AV. D'ITALIE, appart. 4 pces, 81 m², tt cft, aménagements, balcon 27 m², vue panoramique, calme, cave, parking, chauff. urbain, tél., piscine, métro Tolbiac et périph. proches. Prix 900.000 F. Tél. 535-40-27.

MARCHE DES NOTAIRES Avenue de Choisy, imm. 1968, 12e ét., cft, 4 pièces, 82 m², parking et cave. Tél. NOTAIRE. 555-07-64.

Me TOLBIAC pierre de t. brique gd 4 p., entrée, cuis., bns, w-c, chff centr., 4e ét. sans asc. Px intéressant. T. : 325-75-42.

14e arrdt

URGENT A saisir 40 m². imm. rénové, asc., 310.000 F + trav. 274-23-23.

PORTE d'Orléans, 4 P. sud, 75 m², 6e sans asc. SACRIFIÉ - 274-23-23.

15e arrdt

VAUGIRARD S/SQUARE 4 PCES récent, standing 85 m² + balcon, box. 900.000 F - 532-68-10.

SQUARE DESNOUETTES PROPRIÉTAIRE VEND TRES GRAND DUPLEX Atelier d'artiste entièrement rénové dans immeuble ravalé, magnifique séjour (6 m sous plafond), 2 chbres, tt cft, très clair, calme, sans vis-à-vis, sur verdure. 925.000 F. 567-01-22.

Me BOUCICAUT-LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE Livraison juin 1981 Petit imm. très bon standing STUDIOS, 2 P. 34 m² 44 m² VRAI 3 P. 78 m² + balcon 3/5 Pces EN DUPLEX 88 ou 144 m² + terrasse S/place jeudi de 13 h. à 18 h. ou BEGI - 267-42-08.

Prox. Paris 15e. 1 pce à rénover. 30.000 F. Petite maison 1 pce, gde cuis., 72.000 F. 296-12-08.

16e arrdt

MARCHE DES NOTAIRES Rue Marbeau, imm. P. de T., 5e ét., asc., tt cft, 104 m² + service 19 m², téléphone. NOTAIRE - 555-07-64.

HENRI MARTIN, 250 m², vaste séjour, salle à manger, 3 chambres, 3 bains, 2 chambres de service, 4e étage, immeuble grand standing. GARBI. Tél. 567-22-88.

19e arrdt

MÉTRO RIQUET - Part. vd appt récent, tout confort, 94 m², dble living + 2 chbres. 670.000 F. Tél. : 205-75-38 après-midi.

Quartier Buttes-Chaumont 28, rue Ourcq dans bon imm. Pptaire vd appt 2 p., entr., cuis., bns, W.-C., 60 m² + cave. 265.000 F. V. 13/15 h. samedi, dimanche, lundi ou 224-02-96.

78 - Yvelines

MARLY-LE-ROY 4/5 P. 10 m RER ST-GERMAIN, 84 m², rez-de-jardin, tt cft, soleil, verdure. Tél. 958-87-63.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SABLONS Mod., séjour, 3 chambres, 2 bns, 2e ét., 115 m², impeccable. MICHEL & REYL. 265-90-05.

BOULOGNE LE TRIDENT près Pont-de-Sèvres DUPLEX 6 pièces 150 m² Terrasse 98 m² S/place jeudi de 14 h. à 18 h. Sinvim & Cie. 501-69-98.

BOURG-LA-REINE 15 minutes Châtelet par R.E.R., gare à 250 m., immeuble neuf. 11e et dernier étage. 5 PIÈCES, 101 m² habitable immédiatement. 8.090 F LE M2. Prêt conventionné possible. SINVIM & Cie - Tél. 501-78-67.

CHATILLON près du métro. Immeuble récent, très beau 2/3 p., cuisine équipée, balcon sud. Px : 450.000 F. T. : 734-36-17.

NEUILLY Porte Maillot dans bel immeuble Propriétaire vend 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., 119 m², finitions luxueuses, sur place jeudi 5 et vendredi 6 de 10 h. à 17 h., 18, avenue Charles-de Gaulle.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS AVENUE FOCH SUPERBE STUDIO avec jardin privatif. 250.000 F. 296-54-70.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE petite résidence s/verdure, très beau 2 p. placards, balc., parkg. 340.000 F. Téléph. : 734-39-17.

SAINT-MANDÉ BOURGEOIS ASC. TAPIS MAGNIFIQUE APPARTEMENT 4 gdes pièces, cuis., bains, w.c. Prix 900.000 F. 344-07-13.

fonds de commerce

CUERS VAR - Vends parfumerie, maroquinerie, cadeaux, avec appartement F2, affaire saine, bon chiffre d'aff. Prix 170.000 F + stock. Agences s'abstenir. Ecrire LLACH, 5, avenue Joffre, CUERS 83390.

DEMANDES D'EMPLOIS

Docteur 3e cycle, Sciences Eco. français, anglais, arabe, cherche emploi dans organisme financier ou entreprise industrielle. Ecrire s/nº 7.810 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme DEA en philosophie expérience enseignement cherche emploi divers. Ecrire M. Pallard, 12, rue Peclet 75015 Paris.

Secrétaire de direction, 41 ans, grande expérience recherche début avril poste actif et à responsabilités dans société dynamique. Ecr. s/nº 3.208 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE DROIT DES AFAIRES Docteur en droit, 45 ans,
— Expérience professionnelle, 15 ans dans la Banque, le notariat, l'industrie et le Conseil en Sociétés,
— Rédaction des contrats, droit des Sociétés, Brevets et Licence Know-how, droit du travail-Contentieux,
recherche poste de JURISTE D'ENTREPRISE PARIS ou BANLIEUE
Disponible régulièrement jusqu'à 3 jours par semaine. Possibilité déplacements France-étranger.
Ecrire nº 65624 Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

J. F. ch. emploi, ayant gde exp. profess., étude méth. CARL ORFF Salzbourg, cours flûte à bec en group., part. 589-63-10 ch 415.

J. F. ch. emploi, avant gde exp. prof., improvisation, école danse, ballet mod. 589-63-10 ch. 415.

Recherche poste de confiance, travail de nuit, disponible rapidement, hautes références. LABIE, 72, quai de Loire, 75019 PARIS.

EXPORT ... MARKETING cadre allemand de haut niveau formation supérieure, 33 ans, anglais-français réellement parfaits, grande expérience internationale (industrie-conseil) esprit entrepreneur. Ecrire s/nº 3.216 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Spécialiste marketing dispose 30 h par mois étudie ttes prop. P.M.E.-P.M.I. Paris pr. banlieue Ouest Ecr. s/nº 3.209 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 25 ans, agrégé d'Anglais, cherche poste mi-temps ou heures complém., école privée second. ou sup., rentrée 1981. Ecr. s/nº 025749 M. R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE, 30 ans, exp. 9 ans gestion, organisation, administration, contrôle et direction technique et sécurité. Ancien officier de marine. Directeur unités tech. de 120 personnes. Formation ingénieur polyvalent + E.S.C.A.E., anglais et allemand, recherche situation d'avenir fort potentiel. Tél. : (98) 01-35-48 ou Ecrire s/nº T 025748 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame soixantaine Excellente présentation Très bonne orthographe Sachant rédiger, bonne dactylo Habitude téléphone rech. emploi mi-temps, de préf. Colombes ou envir. ou proxim. gare Saint-Lazare. Ecr. s/nº 471 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune juriste 24 ans, licenciée en droit, maîtrise en droit privé, droit du travail, droit commercial, ch. situation dans service juridique, contentieux ou autre. Ecr. à Mme Christine Creuset, chez M. Gonzales, 48, rue de Varennes, 94100 SAINT-MAUR

H. 30 ans. Physico-chimiste, docteur 3e cycle. Traducteur dipl. russe-français. Notions d'anglais. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 6084, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 33 ans, personnalité gde envergure, ancien fonctionnaire, niveau ENA, formation ingénieur pluridisciplinaire construction T.P., urbanisme, architecture, chef d'entreprise commercial, très hautes relations, recherche fonction France, Algérie, Maroc et Canada. Ecr. s/nº T025782M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

M. 39 ans, conn. afl., étud. ttes propos. temps partiel ou dom. Ecrire s/nº 7.985 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire général de mairie diplomé I.E.P., 29 ans, cherche emploi avec responsabilités dans société ou organisme en rapports avec collectivités locales.

travail à domicile demandes

Française tit. DEA lettres, dact. sur m. électr. THESES et manuscrits similaires. Tél. 585-88-73.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75428 Paris Cedex 09.

capitaux propositions commerciales

Recherche reprise ou participation agence sélection du personnel et cabinet d'ingénieurs conseils et agence location personnel intérimaire. Faire offre globale ou séparée. Téléphone : 048-27-28.

deux-roues

A VENDRE YAMAHA DTMX 125 JUIN 1980 - 500 km - 5.800 F Access. compris : porte-bagages, casque taille 58 ou 60, antivol. Tél. bur. : 285-72-34 - 9 h-17 h. 91360 EPINAY-SUR-ORGE.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

AUSTIN 1100 SPECIAL, 1980, 16.000 km. Etat impeccable. Téléphoner à Blois au (54) 78-76-74

achats

PAIE CHER ET COMPTANT R-5 GOLF, 104, BMW BAYARD, AUTO. 341-44-44. 21, rue de Toul, Paris (12e).

Particulier achète comptant GOLF D ou GTI. Tél. 377-12-63 poste 33-35 — 580-08-84, après 19 heures.

divers

LOUEZ ROLLS ROYCE FERRARI 400 I 504-01-50.

V/vieille voit. reprise mini 4000f qq soit son état pour tout achat voit. neuve mod. 81 THUILLIER PEUGEOT-TALBOT Paris : 203 94 42 Blanc-Mesnil : 867 48 96

LOUEZ GOLF GT I - 120 F Ttes taxes comp. par jr + km 504-01-50.

boxes - parking

BOULOGNE près bd J.-Jaurès 110, rue de Paris, parking en sous-sol, 25.000 F. Imm. neuf. Téléphone : 287-42-08.

Part. vend dans 13e arr. proximité place des Peupliers, 3 emplacements de garage sous-sol. Tél. 327-52-15, à part. de 18 h.

appartements achats

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, Paris-8e recherche pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS ACHAT OU LOCATION 562-02-37

ACHÈTE comptant chez notaire 3/4 Pièces Paris, bon quartier. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la M.-Picquet 15e - 566-00-75. recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

RECHERCHE appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE recherche pour clientèle étrangère appts stand., villas. Tél. 764-03-17.

Ach., imm. moderne résidentiel, 3-4 pces, tr. sér. Leroy, 29, bd Voltaire, Paris. Tél. 805-58-70.

appartements occupés

PYRÉNÉES 56, rue de Bagnolet, 2 pces s/rue, gde cuis., possib. cft, occupé couple âgé. Prix RARE 60.000 F, crédit 80 %. Voir pptaire, jeudi 14 h. 30-16 h. 30.

16e - Place Mexico (proche). Dans bel imm. p. de t., asc., tapis escalier, concierge.
1°) Beau 3/4 p., cuis., s. de bns, chf. centr. Fin de bail déc. 1985. Loyer annuel : 28.800 F. P. 480.000 F.
2°) 3 p., cuis., gd débarras, w.-c., poss. s. de bns, occ. p. couple âgé. P. 384.000 F.
Voir propriétaire jeudi 15 à 17 h. 25, rue des Belles-Feuilles.

locations non meublées offres

Paris

PORTE D'ITALIE stdg, très beau 3 p., 70 m², 6e ét., asc., 2.950 F, ch. comp. 585-15-21.

RUE DANTE gd 6 p., 2 bains, bon état, bel immeuble, 6.000 F + charges. Téléph. : 327-55-04.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appart. ss/24 h. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Cherche 3 pièces à louer pour le 1er juin si possible. Moins de 1.500 F C.C., quartier Bourse ou 2e, 3e, 9e, 17e, 4e, 11e. Téléphoner après 19 heures au 749-18-59.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285.11.08.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - T. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

immeubles

CHERCHE A ACHETER IMMEUBLES Paris ou proche. Discr. assurée. J. AGUINET. BP 40, 61300 L'AIGLE.

IMMEUBLE CCIAL Vide en cours de réhabilitation (livraison 15-4-81) 800 m² hors-œuvre s/3 niveaux. Près Auguste-Blanqui (13e). Px 3.000.000 F. Hors taxes. Tél. 272-40-19.

hôtels particuliers

RANELAGH bel hôtel particulier 280 m² utiles jardin 130 m². GARBI 567-22-88.

LE VÉSINET Très belle maison 7 P. + maison amis, 3 P., 1.600 m² jardin. DORESSAY 548-43-94.

15e SUD PL. SOLEIL 5/6 P. + ATELIER 90 m² Rare pour le prix. 320-73-37.

villas

ÉTANG-LA-VILLE Résidentiel, neuve, réception, 3 ch., 2 bns, s.-sol total, garage, terrain clos. P. 1.000.000 F ttc. 534-67-40.

10 KM VERSAILLES Site exceptionnel Vue splendide, villa récente, 200 m², séjour 54 m², 5 chbres, 3 bains, jard. 1.465 m². Urgent. 1.050.000 F. - Tél. 954.68.00.

4 KM Saint-Nom-la-Bretèche villa de plain-pied, 143 m². Séj. 39 m², 4 ch., bains, dche, gar., terr. clos, 1.680 m², 995.000 F. - Tél. : 056-53-19.

VILLA VAUCRESSON - Construction récente, 6-7 p., cuisine, 3 salles de bains, 2 wc, sauna. Garage, jardin 900 m². Téléphone : 370-38-88.

L'ÉTANG-LA-VILLE Sur 2.500 m² terrain, belle villa 320 m² habitable, réception, salon 80 m², 5 ch., amén. int. luxueux, sous-sol total, garage, piscine chauffée. 2.850.000 F - Sofia 480-31-22.

locaux commerciaux

Société vend NOISY-LE-SEC en Z.I. sur terrain 1.200 m², USINE de 600 m², chambre froide, conviendrait à profess. alimentaire + 2 appartements de 150 m² chacun, état neuf, accès camion, larges possibilités de développement, financement possible à taux très avantageux. Tél. pour rendez-vous 302-69-99.

RÉPUBLIQUE Plein centre Paris. Artère principale 2, boulevard Magenta. vend murs 930 m² sur 2 niveaux + cave avec 80 m², façade sur 2 rues. Visite tous les jours de 8 h. 30 à 17 h. ou tél. 200-22-23.

PARIS-12e PORTE Dorée cède droit au bail Exceptionnel Façade 60 m. 2.000 m² sur 2 niveaux. Quai couvert, pont roulant. Monte-charge 1,5 tonne, chauff. Air-comprimé, force. Bur. 300 m². Standard téléphonique 4 lignes, 15 postes. Aménagement décoration 3 ans. Logement gardien 3 pièces. Ecr. s/nº T025708M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

13e pr. AUGUSTE-BLANQUI local ccial style « Loft » (180 m²). Imm. en cours de rénovation. Tél. : 272-40-19.

viagers

FONCIAL VIAGERS 19, boulevard Malesherbes, 8e, 266-32-35. - Spécialiste 42 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

Neuilly, avenue de Madrid, occupé 2 pièces, stand., 50 m² + box 125.000 + 3.000. Rente LODEL 355-00-44.

Libre, POIGNY-LA-FORÊT, près RAMBOUILLET, mais. de maître + dép., sur 4.000 m² arborés, 880.000 F + 4.700 F rente. LODEL - Téléph. : 355.00.44.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris (11e). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience. Discrétion assurée.

châteaux

CHATEAU TOUT CONFORT (63) Vastes dépend. sur 12 ha. Centre équestre. Doc. + photo : Cab. PEZET 03500 SAULCET. Tél. (70) 45-35-70.

45 KM OUEST Région MONTFORT-L'AMAURY CHATEAU XVIIIe à restaurer 12 pces princip. + jolies maisons aménagées de 10 pces princip. tt cft + communs et maison gardiens, PARC 6,5 ha, piscine. EXCLUSIVITÉ. LARGIER 265-18-83 265-18-87

bureaux

RIVOLI, bail à céder bureaux 87 m², petit loyer. Téléphone + Télex 2 ascenseurs. Tél. : 508-93-79.

BUREAUX MEUBLÉS OU SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, tél., télex. TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISES ACTE S.A., 261-80-88 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L. TELEX secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. 355-17-50

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.L.C.A. 296-41-12 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services ASPAC PARIS-8e 293-60-50 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

6e ODÉON EXCEPTIONNEL BD SAINT-GERMAIN 420 M2 de Burx divisibles 742-32-52.

maisons individuelles

SAINT-TROPEZ part. vend maison de pêcheur, vieille ville, 90 m² sur 3 niveaux, vue sur mer. Téléph. 327-52-15 (18 heures).

pavillons

A vendre à Pontchartrain dans résid., vue sur camp, pavillon 1975, 6 pièces, 2 nivx, 142 m², entrée, séjour avec cheminée, 4 chbres, salle de jeux, cuis., s. de bains + douche, garage, grenier, chauffage centr., tél., ter. 370 m², prox. com., écoles. J. JOUAN, bur. 630-24-08, dom. 489-36-20 après 19 h.

Cadre muté Saint-Denis ach. villa 5 P, ou bel appt, rég. Enghien. Ecrire : YVANÉ-LESUR, 1, rue Paul-Boudet - 91300 Massy.

19e, près BUTTES, s/280 m² terrain. Triple séj. + 4 ch., 2 gar., 2.450.000 F - Tél. : 354-02-01.

ENGHIEN 2' GARE. Pav. meulière, sous-sol, entrée, 3 P., cuis., bains, jardinet. 320.000 F. - Tél. : 989-61-61.

DEUIL-LA BARRE 5' gare. Coquet pav., entrée, séj. dble, 3 ch., cuis., sal. d'eau, chff. centr. Jardin 230 m². RARE. 450.000 F - Tél. : 989-61-61.

propriétés

NORMANDIE « Pin au Haras » sur environ 3 ha prairies. JOLIE MAISON récemment restaurée, tout confort 7 pièces principales, dépendances, écuries : 4 boxes possib. aménag., 8 autres. Téléphone : (38) 91-60-62 — 91-54-67. — (47) 05-35-56.

MEULAN (Près) propriétaire vend propriété sur 15.000 m², séj. 50 m², 8 chbres, 6 bains, chauff. centr., pavillon gard., arbres, rivière. 500-28-52.

Particulier vend MAISON ANCIENNE rénovée, dans petit village Bocage normand, 17 km Caen sud. 5 pièces, grand séjour 40 m², cheminée, téléphone, 3 chbres + 2 greniers aménageables, chauffage confort. 660 m² jardin + garage + grange, atelier indépendant. Prix : 350.000 F. Ecrire R. CHIVOT, Le Locheur 14210 EVRECY

PROPRIÉTÉS BORD MER Perros-Guirec, ppté 15 pces, vue, bon état, parc 75 ares, tennis. Saint-Brieuc, villa 6 pces, site. Région Brest, villa 8 pces, vue. HOUDIARD B. P. 93, LAVAL Téléphone : (43) 56-61-60.

CENCAY 20 km Poitiers, gde demeure, 12 p., dépendances, colombier, grange, sur 2 ha, bordant rivière. Prix 650.000 F.

Nantes quartier Monselet. Hôtel particulier à vendre en viager libre, comptant 500.000 F, rente mensuelle 3.500 F.

20 km de Nantes, grande propr. Ancien presbytère. 1.000.000 F.

Etude de Maîtres Gaschignard et Reliquet, notaires à Nantes. Téléphone : (40) 47-76-00.

QUINTIN (22) 18 km Saint-Brieuc - MAISON ancienne, 11 p. principales, escalier Louis XIII, jardin 1.168 m². Etude BLANCHET. Notaire à Etables-sur-Mer (22). Tél. : (96) 70-61-35.

PROPRIÉTAIRE vend près FONTAINEBLEAU BOIS-LE-ROI, 50 km de Paris. Vue sur Seine et parc, sur 3.000 m² entièrement clos, arbres. Permis de construire une maison 240 m² utiles, rez-de-ch. + un étage, cave, gar., tt cft. Prix : 1.350.000 F. IMM. DAUPHINE, 220, bd Raspail, 75014 PARIS ou Tél. : 069-61-78.

LE PERREUX Particulier vend propriété 350 m² habit. sur 1.000 m² de jardin paysagé, piscine chauffée, pavillon de gardien, garage 2 voitures, excellent état. 1.650.000 F. Tél. h. de bur. : 371-76-19 ; le soir, samedi et dimanche : 324-33-22.

12 km TOURS pptaire vend maison bourgeoise 12 gdes p., 2 s. de bns, w.-c. à l'étage, chauff. air chaud, parc 1.500 m², cave, grenier, remise. Prix : 650.000 F. Tél. : 16 (47) 43-42-33.

maisons de campagne

HAUT-VAR — REGUSSE PROCHE LAC DE STE-CROIX MAISON DE MAITRE mitoyenne à aménager, avec grande grange attenante. Rez-de-chaussée : Séjour, cuisine, w.-c., cellier. 1er ét. : 4 chambres. 2e ét. : grenier. Expo Sud, vue dégagée avec 2.500 m² de terrain plat, dans quartier résidentiel. Eau, électr., égout. Possibilité téléphone. Prix : 400.000 F, avec 40.000 F le jour de la réservation CATRY - (94) 70-63-38.

INDÉPENDANTE EN BERRY dans région vallon. et boisée, bel enclos composé d'une ferme construct. pierre, G.O., bon état, MAISON D'HABITATION 2 pces, poutres appar., carrelage ancien, chemin. rustiq., four à pain, gren. facilement amén. NOMBREUSES DEPENDANCES (environ 150 m² au sol), grange typique avec auvent, écuries, porcherie, atelier. Sur 2.700 m² terr. clos eau et électricité branchées. PX EXC. 120.000. Créd. personnalisé jusq. 90 %. PROGECO 12, place Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. T. (16) 22.08.31 ou 22.30.21.

terrains

Part. vend Gard, près d'Uzès, grand terrain à bâtir (C.U.) 6.500 m² dans hameau. M. Vincent, tél. 063-21-24 le soir ou écr. 21, rue de Dammarie, 77240 CESSON.

SUD CHARENTE Part. à part. 5.000 m² avec C.U., eau, électr., chef-lieu canton, pêche, chasse, 50.000 F. Tél. (63) 82-20-03.

TERRAIN 16.500 m² avec hangar 400 m². FINISTERE SUD (3 km mer). Prix : 240.000 F. Téléphone 606-93-24.

GROSLAY 95 520 m² Façade 22 m. 800 m. gare, 15' Paris-Nord, viabilité, prop. 350.000 F. Tél. : 983-79-23 (hres repas).

Particulier vend magnifiques terrains boisés avec tennis, bord de mer MORBIHAN. BASTARD, 2, rue Meissonier, 75017 PARIS. Téléphone 763-41-61.

BOUGIVAL Cadre exceptionnel proche gare (50 trains/jour : Saint-Lazare), terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier tél. : 742-68-34. Immobilière 78 Tél. : 969-50.55.

l'agenda du Monde

Animaux

Partic. vend 2 petits chiots basset-hound 10 semaines père, mère primés avec pedigrée. Prix 1 500 F. Tél. après 18 heures 451-25-20.

Ameublement

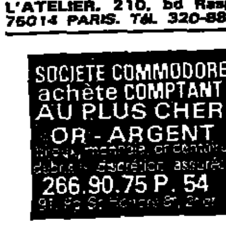
PETITS PRIX SUR CANAPÉS CAP, importateurs de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers Le KYR - 2 places en velours chevron 100 % coton 3.850 F. Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, intérieurs plume... CAP 37, rue de Cîteaux - 75012 Paris Tél. 307.24.01

Artisans

TAPISSIER, sol, murs, sièges. Devis gratuit. 990-39-67 après 20 h.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.




ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants, argenterie or, or cassé. 136, r. Legendre (17e). Mº Brochant. Ouvert lundi à vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

PAUL TERRIER achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, Paris (8e). Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi. 225-47-77.

Billards

VTE EXCEPTIONNELLE du 21-2 au 8-3 15 à 25 % DE REMISE SUR MODÈLES D'EXPOSITION Venez direct. à notre magasin. Ouvert ts les jrs sf mercr., jeudi. LEISCO BILLARDS BRUNSWICK 95, R.N. 12, 78760 Ponchartrain Téléphone : (3) 489-41-10.

Vacances

Tourisme

Loisirs

CORSE LOCATIONS de juin à septembre - studios, appts à partir de 870 F/semaine. HUBAUD, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. (1) 362-54-18.

C.R.P.O. 43450 BLESLE (71) 76-22-13 Accueille Groupes Voyages d'étude, Séminaires, 3e âge, d'AVRIL à JUILLET Capacité 60 personnes Salles d'activités - Parc Tarifs 50 à 75 F personne/jour suivant la formule.

8 jours ski tout compris, Pâques à Chamonix (hôtel), enfants, familles. Téléph. : 075-40-74.

COTE ADRIATIQUE Séj. pens. comp. Printemps-Été. Prix avant. Écrire : HOTELS & RÉSIDENCES D'ITALIE, 9, bd des Italiens 75002 Paris.

VACANCES EN IRLANDE Cottages à louer 1 semaine + A/R avion + V. 1.800 F par personne (sur la base de 2 personnes) Renseignements : 742-12-50 LIC. A 488

LA PLAGNE Part. loue STUDIO 3/4 pers., sud, pied des pistes. PAQUES du 4 au 11 avril. 801-08-05.

A louer à La Baule à 1,5 km de la mer villa tout confort pour 6 pers., 3 chbres (1 chbre lits jumeaux, 2 chbres lits 2 pers.), gde cuisine, s. à manger, salle d'eau, w.-c. indépendants, jardin. Juin-septembre 3.000 F + charges. Juillet 4.000 F + charges. Téléphoner au 60-54-86 ou écrire à Madame Buannic, 123, av. Guy-de-la-Morandais, 44500 La Baule.

St-François-Longchamp 1600-2300 m loue hiver-été, studio tt conf. SKI. Tél. 022-01-58.

GUADELOUPE loue Studio plage 2.500 F mens. (16-48) 46-02-82.

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES SUR RENDEZ-VOUS 380-37-24 ou 766-96-78 ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h à 18 h. C.P.E., 17, rue des Acacias, 75017 PARIS. ANNEXE : 235, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Cadeaux

AVANT FERMETURE le 15 mars 1981 Cristallerie SCHNEIDER 42, rue de Paradis (10e) 2e étage, escalier D Tél. : 824-62-54 et 55 chaque jour sauf dimanche de 10 h à 18 h y compris les samedis 7 et 14 (dern. jour) Liquidation des stocks PRIX DE FABRIQUE avec remise supplémentaire de 10 % à 50 % suivant article Services de verres, gobelets whisky, vases, cendriers, objets décoratifs, pendulettes Jaeger CRISTAL GARANTI CHAQUE PIÈCE SIGNÉE

Cours

DESSIN-PEINTURE Cours par Jean LEDUC MONTPARNASSE Tél. 326-64-54/322-42-60

Détectives

DUBLY 61e année Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Echanges

Lycéenne allemande (15 ans) cherche échange avec jeune lycéenne franç. du même âge, période me convenant : 30-3/18-4-81. Ecrire Dr Milan CHLUMSKY, Hohe Strasse 7, D 2893 BUTJADINGEN 3 (Tossens) R.F.A.

Locaux

Grand local 20e arr. pour répét. danse, théâtre, etc. 222-50-20 h.b., 707-79-65 dom.

Meubles

Salons cuir modernes neufs vendus 9.000 F valeur magasin 14.800 F. Tél. heures bureau 865-19-11.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE traditionnelle depuis 59 F. le m.l. stock 10.000 m. pose assurée Téléphone : 757-19-19

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE Porcelaines anciennes Pierres dures - Ivoires Objets cadeau - Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import. « LA CHIMÈRE D'OR » Bâtiment Denzas 20, bd Poniatowski, 75012 Paris Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Champs-Elysées. T. 359-76-98.

Sanitaire

Vu à la télé, W.-C. avec Sanibroyeur SFA complet PROMOTION 1.995 F PARIS SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVE ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR - 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. OUVERT LE SAMEDI - Tél. : 222-44-44.

CONSTRUCTIF

L'avenir est aux économies d'énergie.

Phénix fera la maison la plus économique.

Etre constructif, c'est faire face aux problèmes de l'Energie. Pour Phénix, c'est développer son avance en matière d'isolation et explorer avec la même volonté des domaines aussi nouveaux que le bioclimatique.

LA SUR-ISOLATION.

Phénix s'est intéressé aux économies d'énergie avant que l'on en parle, avant même qu'elles ne fassent l'objet d'une réglementation.
Depuis plusieurs années, les Maisons Phénix sont, pour la plupart, sur-isolées. En perfectionnant sans cesse sa technologie de construction et en améliorant en permanence les composants de ses maisons, Phénix offre un coefficient d'isolation souvent supérieur de 10 à 20 % à celui imposé par la loi aujourd'hui.
Ventilation mécanique, récupération d'énergie sur l'air extrait, double vitrage, laine de verre (jusqu'à 20 cm sur plafond, 8 cm doublé en placomur de 50 mm sur dalles) sont autant de mesures prises par Phénix afin de hisser ses maisons au plus haut niveau d'isolation.
Qu'il s'agisse des logements sur-isolés réalisés en 1978 en Rhône-Alpes ou de ceux, actuellement, en chantier à Mareuil-sur-Ourcq, visant le Label Haute Isolation, ou encore les Renardières en Pays-de-Loire (maisons équipées de pompe à chaleur commandées par l'E.D.F.), les réalisations comme les projets Phénix expriment un double souci : mettre à la portée du plus grand nombre les maisons les plus économiques.

LE BIOCLIMATIQUE.

L'implantation régionale de Phénix, son expérience de chaque terroir, l'ont conduit tout naturellement à parfaire l'adaptation de ses maisons à chaque région.
Complément de la sur-isolation, l'architecture bioclimatique consiste à tirer parti des conditions atmosphériques ambiantes, (masses thermiques contenues dans le sol, vents dominants, stockage des calories...) pour économiser au maximum les dépenses d'énergie.
Le bioclimatique représente sans aucun doute une solution d'avenir en matière d'économies.
En Pays-de-Loire, Phénix s'apprête d'ores et déjà à commercialiser une maison bioclimatique.
Les performances atteintes par Phénix sur le plan des économies d'énergie consolident sa position de leader.
En proposant des maisons dans lesquelles il devient de plus en plus économique de vivre, Phénix assure l'avenir de l'habitat individuel.

communiqué.

11 février 1981. Maison Phénix est l'un des lauréats de la consultation du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie sur les économies d'énergie.
Maison Phénix est ainsi agréée par l'État pour effectuer des travaux destinés à réduire les dépenses d'énergie dans des logements anciens. Les propriétaires pourront bénéficier de prêts avantageux du Crédit Foncier de France.



MAISON PHENIX. POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

I.B.M. pourrait commercialiser les petits ordinateurs de la société Matsushita

I.B.M. aurait proposé au groupe japonais Matsushita une association dans le domaine des petits ordinateurs. Si I.B.M. reste discret sur cette affaire, Matsushita a confirmé à la presse japonaise avoir effectivement reçu une « *proposition* » du numéro un mondial de l'informatique. Celui-ci souhaiterait commercialiser sous sa marque les petits ordinateurs produits par Matsushita. Les négociations devraient s'engager en mars, à l'occasion d'une mission japonaise aux Etats-Unis.

Cette proposition d'I.B.M., si elle se confirme, peut surprendre de prime abord. La firme avait jusqu'à présent l'habitude de contrôler la conception et les cycles de fabrication de tous ses produits. Mais il semble qu'une certaine évolution des esprits ait eu lieu ces derniers temps au sein de son état-major. Le géant de l'informatique a fait sa fortune sur le marché dit professionnel. Ses produits s'adressent aux entreprises. Ainsi, le plus petit ordinateur I.B.M. vaut au moins 70 000 F.

Avec le développement de l'informatique vers le « bas », avec les traductrices de poche, dont la seconde génération (à laquelle s'intéresse beaucoup Matsushita) *s'apparente à un micro-ordinateur*, les terminaux intelligents, les vidéodisques, les ordinateurs *domestiques, c'est tout* le marché du grand public qui va être peu à peu gagné par l'informatique. Ces produits, qui seront vendus quelques *milliers* de francs seulement, nécessitent des réseaux commerciaux spécialisés et des chaînes de fabrication différentes de celles des ordinateurs classiques.

Les laboratoires d'I.B.M. travaillent sur ces produits depuis longtemps. Mais les coûts de recherche-*développement* sont tels que même I.B.M. ne peut tout faire. D'autant que le groupe s'intéresse aussi à l'espace, aux télécommunications, aux composants, à la bureautique, etc. On envisagerait donc chez I.B.M. des associations ponctuelles pour « boucher » certains trous du futur catalogue, notamment pour les produits de grande consommation.

Ainsi le groupe a-t-il créé avec la firme américaine M.C.A. une filiale commune, Discovision, pour développer un vidéodisque. Dans le même temps où il signait un accord avec la société japonaise, Minolta prévoyait la vente des petites photocopieuses de la firme nippone. L'accord envisagé avec Matsushita procéderait de la même stratégie et permettrait à I.B.M. d'être immédiatement présent sur le marché des micro-ordinateurs et autres ordinateurs de poche. — J. M. Q.

AGRICULTURE

• La C.F.D.T. craint pour l'emploi dans l'Ouest
• La C.G.T. manifestera au Salon de Paris

La Fédération générale de l'agro-alimentaire C.F.D.T. s'est fixé un délai de trois mois pour que les salariés de ce secteur touchent un salaire au moins égal à 3 000 francs. Nombreux *encore* sont les salaires de cette branche qui tournent autour du SMIC (2 645 francs au 1er mars) *L'accord qui a été signé* le 25 février avec les coopératives de céréales, d'approvisionnement et d'aliments du *bétail*, et qui concerne trente-deux mille salariés montre qu'un tel objectif est possible, estime *la F.G.A.-*C.F.D.T.

Le Syndicat est surtout inquiet devant les menaces qui pèsent sur l'emploi dans l'Ouest. Selon la C.F.D.T., le plan de réorganisation de l'Union laitière normande (40 000 producteurs, 3 000 salariés) se traduirait par la suppressoin de quatre cents emplois. En outre, en se désengageant des activités beurre et poudre, l'U.L.N. va poser un problème pour l'écoulement des excédents laitiers, estime la C.F.D.T.

La C.G.T., de son côté, a lancé un appel à ses militants du secteur agro-alimentaire et forestier pour une manifestation le 13 mars au Salon de l'agriculture, porte de Versailles, à Paris. Des *manifestations, voire des arrêts* de travail allant jusqu'à vingt-quatre heures, sont prévues en *province pour* la défense du potentiel industriel de ce secteur. « *Ce Salon est une vitrine un peu idyllique* », a déclaré M. Warcholak, secrétaire confédéral, et les manifestants expliqueront aux visiteurs « *les tristes réalités de l'agro-alimentaire mises en œuvre par le pouvoir giscardien et la C.F.E.* ».

CONJONCTURE

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE NOUVEAU DÉFICITAIRE EN 1980

	1978		1979		1980	
COMMERCE EXTERIEUR	3 094		— 8 333		— 58 451 (1)	
INVISIBLES	13 756		13 246		19 338	
Négoce international		3 856		2 355		353
Services		24 712		28 007		35 863
Grands travaux et coopération technique		13 274		13 390		16 294
Intérêts et dividendes du capital		4 633		6 771		8 999
Voyages		7 379		6 969		8 918
Transferts	— 14 812		— 17 116		— 16 878	
Economies des travailleurs		— 8 583		— 9 429		— 11 020
Secteur public		— 6 688		— 7 337		— 6 298
TRANSACTIONS COURANTES	16 850		4 913		— 31 113	

(Données brutes, en milliards de francs)

(1) Le déficit de la balance commerciale française a représenté — en terme de balance des paiements — 50,5 milliards de francs. Ce résultat est sensiblement différent de celui qui résulte des données douanières, soit 62 milliards (chiffre définitif). L'écart est dû pour l'essentiel à l'évolution des opérations sans paiement (matériel de travaux publics sur les chantiers étrangers qui figure dans les statistiques des douanes, mais ne donne pas lieu à paiement, ou encore cheval qui va courir en dehors des frontières).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,9950	5,0000	— 155	— 125	— 300	— 255	— 860	— 740
$ can.	4,1640	4,1695	— 160	— 125	— 280	— 235	— 660	— 540
Yen (100)	2,4085	2,4135	+ 90	+ 120	+ 200	+ 240	+ 610	+ 685
DM	2,3500	2,3555	— 45	— 25	— 60	— 25	— 35	+ 60
Florin	2,1295	2,1350	+ 10	+ 30	+ 40	+ 70	+ 170	+ 235
F.B. (100)	14,3900	14,4175	— 80	+ 40	— 230	0	— 675	— 125
F.S.	2,5825	2,5895	+ 60	+ 85	+ 160	+ 195	+ 540	+ 640
L. (1 000)	4,8760	4,8850	— 210	— 150	— 410	— 320	—1230	—1030
£	11,1080	11,1250	— 170	— 70	— 35	+ 95	+ 540	+ 830

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11	12	13 1/2	13 7/8	13 1/2	13 7/8	13	13 1/2
$ E.-U.	46 1/2	47 1/2	15 1/2	15 3/4	16	16 3/8	16 1/2	16 7/8
Florin	10 3/4	11 3/4	10 3/4	11 1/2	11	11 1/2	11	11 3/4
F.B. (100)	8 3/4	10 1/4	12 1/4	12 3/4	13	13 3/4	13 1/2	14 1/2
F.S.	5 7/8	6 5/8	8 5/8	9	8 5/8	9	8 7/8	9 3/8
L. (1 000)	14 1/2	16 1/2	16 1/2	18	16 3/4	18	17 1/2	19 1/4
£	14 1/2	16 1/2	13 3/8	14	12 1/2	13 1/4	11 7/8	12 5/8
Fr. franç	11 1/2	12	13 3/4	14 1/2	13 7/8	15	14	14 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

• Les Allemands demandent un strict contrôle des aides publiques
• Les Dix invitent les industriels à s'entendre avant le 1er avril sur une réduction de la production

Les Dix s'emploient à compléter, à renforcer et à aménager leur action collective pour contenir la crise qui frappe, avec un regain de violence, leur sidérurgie. Tel est le sens de la session qu'ont tenue, mardi 3 mars à Bruxelles, les ministres de l'industrie de la Communauté.

Le débat a porté sur la discipline de production, les programmes de restructuration et les aides publiques. Il ne s'est pas achevé sur des conclusions précises, en partie parce que le gouvernement italien ne pouvait pas s'engager sur sa politique d'aide en cours de discussion à Rome. Cependant, les Dix ont approuvé un texte qui fixe déjà certaines orientations. *Une nouvelle session du conseil* a été fixée pour le 27 mars.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Deux raisons majeures expliquent la reprise du débat entre *les Dix sur la sidérurgie*. Le système de contingentement autoritaire de la production d'acier, déclenché en octobre 1980, *en application* de l'article 58 du traité de la CECA, *afin de ramener l'offre* à un niveau coïncidant autant que possible avec les besoins de l'industrie, et, par là même, de favoriser le redressement des prix, vient à expiration le 30 juin prochain. Il importe donc, pour couper court à la spéculation, de prévoir assez longtemps à l'avance à quel *type de discipline de production* on fer ensuite appel.

Deuxième raison, le faible niveau de commandes, fruit d'une conjoncture toujours sombre, hypothèque le *raffermissement des cours amorcé* au début de l'année comme suite au contingentement de la production. Du coup, les industriels, à nouveau menacés, se font plus revendicatifs : c'est vrai, en particulier, en R.F.A., où ils s'adressent au gouvernement pour demander son soutien financier, *ou dans l'hypothèse probable d'une* réponse négative, pour exiger que la concurrence ne soit plus faussée, à leur détriment, au sein de la CECA par la pratique, par d'autres Etats *membres, de subventions* abusives.

Premier point, la discipline de production. Chacun souhaite que le système de contingentement autoritaire, actuellement appliqué sous l'autorité de la Commission, laisse le place, comme prévu le 1er juillet, *à un arrangement conclu sur une* base volontaire par les producteurs. L'idée est d'en revenir à un dispositif du même type que celui qui fonctionnait jusqu'au printemps 1980 : des *engagements de livraisons souscrits* au sein d'Eurofer, l'organisation professionnelle européenne, et supervisée par la Commission. Encore faudrait-il que les sidérurgistes s'entendent.

Comment oublier que *« l'état de crise manifeste »* (article 58) a été déclenché en octobre parce qu'ils ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur la répartition des sacrifices ? Seront-ils en mesure de faire mieux ? Le conseil, en tout cas, les invite à faire diligence. Le texte adopté dit : *« Les entreprises sidérurgiques doivent aboutir avant le 1er avril 1981, et dans le cadre des actions anti-crise de la Communauté, à un arrangement volontaire concernant leurs livraisons dans la Communauté. Les Etats membres et la Commission favorisent la réalisation de cet objectif. »* C'est dire que si rien n'est prêt lors de la session du 27 mars, les ministres examineront attentivement comment suppléer à cette défaillance. C'est alors que le conseil pourrait éventuellement s'interroger sur l'opportunité de proroger le système de contingentement obligatoire. *« On ne peut, en effet, imaginer le retour à une concurrence sauvage avec subventions à tout va »*, commente M. Giraud.

On dit que les industriels allemands *eux-mêmes, pourtant traditionnellement* très réservés à l'égard de cet instrument dirigiste qu'est l'article 58, accepteraient l'idée de sa prolongation dans le cas où un arrangement volontaire ne serait pas mis sur pied. L'affaire se complique du fait que plusieurs Etats membres, au *premier rang desquels la R.F.A.*, veulent voir approuver en même temps que les décisions concernant la répartition de la production des engagements ayant trait à la politique *de restructuration et à la politique* d'aides.

Accélérer la restructuration

La crise, explique le texte approuvé mardi, *« ne peut être surmontée qu'au prix de réductions importantes des capacités globales d'acier brut et de produits finis »*. Le conseil estime, avec la Commission, que la politique de restructuration doit avoir pour objet : 1) de placer les entre*prises de la C.E.C.A. à un niveau* de compétitivité international ; 2) de rétablir la rentabilité des entreprises, elle-même condition à un emploi stable et à l'élimination de pratiques faussant la concurrence. Le conseil des ministres, partant de l'idée simple que les programmes établissant, de façon autoritaire ou volontaire, une discipline de production resteront fragiles tant que la sidérurgie disposera de capacités excédentaires, presse les gouvernements membres d'accélérer l'effort de restructuration. Les programmes publics d'aide à la restructuration ne seront plus recevables par Bruxelles après le 1er juillet 1983, indique la *résolution*.

Les aides à la restructuration sont temporairement autorisées à condition que les programmes présentés répondent aux critères retenus par les Dix et, en particulier, n'aient pas comme conséquence un accroissement « *global* » (terme dont on peut déjà deviner qu'il fera l'objet d'interprétations différentes et sera donc source de malentendus) des capacités de production. Mais plus encore qu'une garantie contre le développement de capacités nouvelles, *non compensées par la fermeture* d'usines anciennes, ce que la Commission et la majorité des Etats membres voudraient obtenir, c'est l'engagement ferme des gouvernements que des crédits publics, théoriquement affectés à la restructuration, ne seront pas en fait utilisés, *une fois encore, à soulager* les trésoreries d'entreprises en perdition. Cela pose un problème de définition précise des aides. *Quid*, par exemple, des aides en capital, *pour consolidation de la dette, que* Rome se propose d'accorder à Italsider ? Ce problème n'a pas été réglé parce que *le ministre italien* n'estimait pas possible de prendre des engagements, alors que son gouvernement n'avait pas encore exactement défini la politique qu'il *souhaitait suivre en la matière*. Le dossier sera repris le 27 mars. Il est difficile d'imaginer un nouvel accord public ou privé, de discipline de production, sans engage*ment précis* sur les politiques d'aides.

Les ministres ont aussi examiné les moyens de contribuer à une détente du marché pétrolier et d'atténuer les conséquences d'une éventuelle flambée brutale des prix du brut.

Pour atteindre le premier objectif, les gouvernements membres avaient décidé en novembre de pratiquer une politique de stockage plus modérée. Le conseil estime que cette politique *a été payante — combinée* aux efforts des pays de l'OPEP et à la réduction de la consommation, due elle-même à la récession, elle a permis une amélioration de la situation *du marché* — et a *décidé* de poursuivre dans cette voie.

L'idée nouvelle lancée par la Commission et appuyée par la France part de l'observation suivante : en cas de réduction, même faible, de l'offre de pétrole, les prix grimpent immédiatement et de façon specta*culaire sur le marché libre. Comment* se prémunir contre ce phénomène aberrant ? Il est suggéré de mettre en place un système d'assurance mutuelle. Chaque Etat membre cotiserait *en mettant* à la disposition du *pool* une fraction de ses stocks et en contrepartie se verrait reconnaître *un « droit de tirage » dans le* cas où, pour une raison ou pour une autre, il se trouverait particulièrement affecté par l'évolution de l'offre et par celle des prix sur le marché libre. *M. Landsdorf, le ministre de* l'économie, n'est visiblement pas très favorable à ce système de mise *en commun d'une partie des stocks* plus ou moins dirigiste et redoute — mais c'est là une préoccupation partagée par plusieurs de ses collègues — de créer un système où les Etats membres imprudents auraient tendance à se reposer sur les efforts de stockage accomplis par *les voisins. Quoi qu'il* en soit, le ministre allemand a donné son aval pour que ce projet d'assurance d'un nouveau genre soit étudié plus avant par les services de la Commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

VIF RECUL DU DOLLAR

Les cours du dollar se sont vivement repliés, mercredi 4 mars, sur tous les marchés des changes. A Paris, la *monnaie* américaine a fléchi de plus de 2 %, revenant de 5,12 F à un peu moins de 5 F, tandis qu'à Francfort elle chutait de 2,17 DM à 2,1178 DM. A l'origine de ce vif repli, qui fait suite à la vive hausse du mardi 4 mars, on trouve une série de facteurs concomitants.

Tout d'abord, la détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis a continué avec la généralisation de l'abaissement du taux de base des banques à 18 1/2 % contre 19 %, les taux de l'eurodollar perdant 1/2 %, de leur côté. Ensuite, de nombreuses banques à réseau international ont vendu des dollars après les hausses récentes.

Enfin, de nombreuses rumeurs courent sur les marchés financiers, notamment sur des mesures que prendraient éventuellement la Bundesbank et la Banque nationale suisse pour éviter une flambée des taux sur leurs marchés intérieurs. On parle également, à mots couverts, de difficultés qu'éprouverait un gros établissement financier aux Etats-Unis.

En Allemagne *fédérale*, une grande incertitude règne sur le marché des capitaux, où le loyer de l'argent au jour le jour, qui avait bondi à plus de 20 % lundi, pour fléchir sensiblement après le rétablissement du *« lombard spécial »* à 12 % de la Bundesbank, est revenu à un peu plus de 18 %.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes, qui avait chuté au début de la semaine de *490 dollars à 460 dollars*, a remonté d'un peu plus de 10 dollars, à 476,25 dollars.

JAEGER

JAEGER ET DAV

Prise de participation majoritaire de Jaeger dans Dav

Jaeger et Dav sont convenus d'un accord par lequel Jaeger a pris une participation majoritaire dans le groupe Dav, dont l'activité est centrée sur l'équipement automobile, tant au niveau de la première monte et de la rechange que de la distribution.

Cette opération permettra un enrichissement de la gamme des produits d'équipements automobile offerte par le groupe Jaeger, et facilitera l'évolution technologique vers l'électronique du groupe Dav et son accès aux marchés internationaux.

Le groupe Dav, dont le siège est situé à Annemasse, a réalisé, au cours du dernier exercice clos le 30 juin 1980, un chiffre d'affaires consolidé de 133 millions de francs et emploie 540 personnes.

CHAMPAGNE TAITTINGER

Le conseil d'administration de Taittinger-C.C.V.C., lors de sa réunion du 24 février 1981, a décidé de convoquer à Reims, le 22 juin 1981, à la suite de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1980, une assemblée générale extraordinaire, afin de lui soumettre un projet de distribution gratuite d'actions au personnel de la société, en application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980 et des textes s'y rapportant.

Chaque salarié bénéficiaire de la distribution pourrait recevoir douze ou treize actions de Taittinger-C.C.V.C., les plus anciens salariés recevant une action supplémentaire pour éviter les coupures d'actions.

L'augmentation de capital de Taittinger-C.C.V.C. résultant de l'émission de ces actions nouvelles sera déterminée par la disposition de la loi qui limite la valeur des actions distribuées à 5 000 francs, en moyenne, par bénéficiaire. Cette augmentation représenterait environ 0,80 % du capital actuel de la société.

AL SAUDI BANQUE

Ouverture
de deux succursales à Londres

Al Saudi Banque annonce l'ouverture de deux succursales à Londres :

— City Branch : 52-60, Cannon Street, London EC 4 4 EY - Phone : 236-65-33 - Télex : 8813438 ASBG.

— West End Branch : 31, Berkeley Square, London W 1 - Phone : 493-22-19/493-93-96.

La succursale de la « City » est spécialisée dans les opérations bancaires et financières pour le compte des sociétés et des clients institutionnels, tandis que la succursale de la « West End » mettra à la disposition de la clientèle individuelle ses services bancaires personnalisés.

M. Lawrence Wilks est nommé directeur général des succursales de Londres, et M. Taysir Sharaf directeur de la « West End Branch ». Tous les deux jouissent d'une longue expérience bancaire à Londres et dans les pays arabes.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 20 mars 1980 au 19 mars 1981 sur les obligations Electricité de France 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1981, à raison de F 99,00 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 11,00 (montant global : F 110,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 16,49, soit un net de F 82,51.

A compter de la même date, les 17 656 obligations appartenant aux deux séries désignées par les lettres « N » et « P » sorties au tirage 6 janvier 1981 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 1 000,00, coupon n° 5, au 20 mars 1982 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 1er rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

SOCIAL

GRÈVE A PARIS-BRUNE

La fin des usines à tri

Les agents du centre de tri postal de Paris-Brune sont appelés, à partir de ce mercredi 4 mars à 20 heures, à une grève d'une durée indéterminée par la C.F.D.T. et F.O. La C.G.T. a, pour sa part, déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures à partir de la même heure.

Que quelques centaines d'employés du centre de tri Paris-Brune annoncent une cessation de travail pour une durée indéterminée, aussitôt l'usager de la poste s'inquiète. Alors « ça » va recommencer ? Et chacun de se souvenir de la paralysie occasionnée en octobre et en novembre 1974 par la grande grève dans toute la France de quelques milliers d'agents du tri qui ne voulaient plus faire, dans les conditions qu'on leur imposait, ce *que leur ministre avait malencontreusement appelé « un travail idiot »*.

Oubliant que le mouvement n'avait pas pris naissance à Paris-Brune mais au centre P.L.M. de la gare de Lyon, on eut tôt fait de forger une véritable légende autour de ce centre de tri du quatorzième arrondissement, qui ne mérite pourtant plus cet excès d'honneur, ni cette indignité. Malgré une agitation endémique, Paris-Brune n'est plus *le Renault du tri postal*, et bien des choses y ont changé depuis que l'administration, instruite par les circonstances, renonça à sa politique de concentration du tri postal dans d'immenses « usines » dont celle-ci était le prototype. De mille sept cent cinquante en 1975, le nombre des agents est tombé à moins de neuf cents actuellement à Paris-Brune.

Enfin, la raison essentielle du conflit actuel, une *« redéfinition des postes de travail »*, selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T., est propre au centre. Aussi, du côté de l'administration comme du côté des syndicats ne s'attend-on guère à une extension du conflit.

La réorganisation en cours va avoir pour effet de supprimer quatre-vingts « positions de travail », — soit une centaine d'agents — alors que la C.G.T. et la C.F.D.T. estiment qu'il manque déjà deux cent cinquante titulaires. La direction a mis en place une méthode « scientifique » de calcul des charges de travail qui lui permet d'affirmer que, par rapport au volume de courrier traité, le centre compte un effectif excédentaire. Mais les syndicats contestent la fiabilité de cette méthode et affirment assister à une nouvelle phase de « démantèlement » de Paris-Brune.

Le second motif d'insatisfaction du personnel réside dans les cadences de travail. Pour les lettres, celles-ci restent fixées à deux mille par heure, mais, pour les paquets — nombreux à Paris-Brune, — elles ont été redéfinies il y a environ dix-huit mois : elles atteignent aujourd'hui mille à l'heure. Depuis quelque temps, la direction a renforcé les contrôles que les grévistes trouvent *« tout à fait arbitraires »*, car pratiqués sur des périodes de travail trop courtes. Or ces contrôles ne sont pas sans conséquences sur la notation de l'agent. *« On peut obtenir des centres manuels la même productivité que celle des centres automatiques »*, explique M. Schneckenburger, de l'Union syndicale des ambulants et du tri (USAT-C.F.D.T.). Résultat : des contrôles — jugés humiliants par les agents — *conduisent à un abaissement de la qualité du travail*. Par exemple, les lettres ou les paquets aux adresses mal rédigées sont laissés de côté.

« Redéfinition des postes » signifie aussi modification des horaires de travail. Pour mieux exploiter ses effectifs, la direction du centre a remodelé les vacations de nuit, imposant pendant les périodes creuses (samedi et dimanche) des repos à une partie des agents qu'elle oblige en contrepartie à travailler dans les nuits de surcharge. *« Par cette modification du cycle de travail dit « deux sur quatre » (deux nuits de travail suivies de deux nuits de repos) la direction est en train de revenir sur un acquis de 1968 »*, expliquent les trieurs.

Dans le même temps, le système des repos compensateurs est, lui aussi, réformé. Selon qu'il opère dans un service cyclique (deux nuits sur quatre) et non cyclique (jours ouvrables) l'agent bénéficie d'une compensation « simple » ou « double » du temps de travail des dimanches et jours fériés. Certains ont ainsi fini par accumuler de substantiels « crédits » de repos, jusqu'à un mois dans l'année. Or une circulaire de la direction du personnel plafonne, à partir du 31 mars, les cumuls de compensations à seize ou vingt heures, selon les cas, les exédents éventuels étant payés en heures supplémentaires. Cette disposition mécontente les agents d'origine provinciale — *plus de 80 % à Paris-Brune* — qui avaient l'habitude d'utiliser ces vacances supplémentaires pour rester un peu plus au pays, voire pour aider la famille à la maison ou aux vendanges. Mesure qui, en définitive, ajoutée à une ambiance de travail jugée *« de plus en plus répressive »*, n'a certainement pas peu contribué à déclencher le mouvement d'humeur auquel on assiste aujourd'hui. Décidemment Paris-Brune reste un lieu de turbulences...

JAMES SARAZIN.

● *Succès de la C.F.D.T. aux élections au comité d'entreprise chez Michelin*, à Clermont-Ferrand. Dans le collège ouvrier, sur 20 995 inscrits et 13 938 suffrages exprimés, la C.F.D.T. obtient 50,6 % des voix (+ 5,1 %). *Elle détient également la majorité des sièges avec 5 sur 8.* La C.G.T. a recueilli 40,3 % (— 5,2 %), F.O. 6,2 % (+ 0,2 %) et l'Union du personnel Michelin 2,9 % (— 0,1 %).

Un second vote sera organisé pour le second collège où le quorum n'était pas atteint.

● *Décélération en janvier des dépenses de santé* couvertes par la caisse d'assurance-maladie des salariés. Le montant des remboursements s'est accru en rythme annuel de 15,2 % au lieu de 16 % en décembre 1980. Ce ralentissement concerne notamment les frais hospitaliers, dont le taux de progression est passé de 18 % en décembre à 16,7 % en janvier.

● *Bâtiment-travaux publics.* — La C.G.T. lance une campagne pour défendre les libertés syndicales. La fédération C.G.T. des travailleurs de la construction (bâtiment et travaux publics) a annoncé, mardi 3 mars, qu'elle va lancer une campagne nationale.

Selon la C.F.D.T.

RENAULT-SANDOUVILLE VEUT LICENCIER TROIS CENT QUARANTE-DEUX PERSONNES ET FACILITER LE DÉPART D'IMMIGRÉS.

(De notre correspondant.)

Le Havre. — Le syndicat C.F.D.T de Renault-Sandouville, près du Havre, a révélé lundi 1er mars que *la direction de Sandouville* avait engagé une procédure de licenciements économiques visant des salariés de plus de cinquante-six ans et deux mois, qui devraient, après accord avec le Fonds national de l'emploi, bénéficier de 70 % de leur salaire. Ces mesures toucheraient trois cent quarante-deux personnes.

D'autre part, toujours selon la C.F.D.T., la direction voulant favoriser le départ d'immigrés dans leur pays, leur offrirait une prime de 43 000 francs, qui viendrait s'ajouter *aux 10 000 francs prévus par l'Etat*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société Jaeger a pris le contrôle de DAV Industries*, société spécialisée dans la fabrication d'appareils électroniques pour l'automobile. Celle-ci emploie cinq cent quarante personnes et a réalisé, au cours du dernier exercice, un chiffre d'affaires de 133 millions de francs. Son siège est situé à Annemasse (Haute-Savoie). Jaeger, filiale du groupe franco-allemand Matra-V.D.O., a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs.

● *L'aide à l'exportation pour les P.M.E.* — Une série de mesures propres à faciliter l'accès des entreprises, notamment des P.M.E., aux procédures d'aide à l'exportation viennent d'être prises par les ministres de l'économie et du commerce extérieur. Il s'agit de l'extension du bénéfice de l'assurance-prospection simplifiée à toutes les petites entreprises exportant à l'étranger, quelle que soit l'importance du chiffre d'affaires déjà réalisé sur les marchés extérieurs, de l'augmentation du budget annuel maximal pris en garantie dans la procédure d'assurance-protection simplifiée, qui est porté à 500 000 F au lieu de 350 000 F fixés jusqu'à présent, ainsi que de la simplification de la procédure, notamment dans l'établissement et dans le mode d'indemnisation.

Agriculture

● *La conférence des ministres francophones de l'agriculture et du développement rural*, qui s'est tenue lundi 2 et mardi 3 mars à Paris, sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique, s'est achevée par un appel lancé à la C.E.E. afin qu'elle accorde pour ses excédents des tarifs préférentiels aux pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Le ministre sénégalais du développement rural, M. Lamine Diop, a ainsi demandé à la C.E.E. de consentir, comme *« elle vient de le faire pour la Pologne, des conditions de financement plus intéressantes pour ses excédents »*.

La conférence a décidé de favoriser les échanges d'informations, d'expériences et de jeunes agriculteurs, la formation des cadres agricoles, et surtout de maîtrise, l'eau par le développement de l'irrigation.

Automobile

● *La production de février est en baisse de 22 % aux Etats-Unis.* — Les cinq principaux constructeurs automobiles américains ont fabriqué, en février 1981, 481 211 véhicules contre 618 700 unités en février 1980 (— 22 %). Seul Chrysler voit sa production augmenter, de 9,6 %. — *(A.F.P.)*

● *La Roumanie va exporter des voitures en Grande-Bretagne.* La Dacia 1300, version roumaine de la Renault 12, sera lancée sur le marché britannique à l'automne prochain, à un prix sans doute inférieur à 3 000 livres (la Renault 12 TL coûte, actuellement, entre 3 900 et 4 200 livres en Grande-Bretagne). L'importateur espère vendre 10 000 véhicules par an en 1984. En 1982, la Roumanie envisage d'exporter, également, l'Oltcit, petite cylindrée conçue avec le concours technique de Citroën, qui détient 4 % de l'entreprise roumaine installée à Craiova. *(A.F.P.)*

Energie

● *L'Alberta réduit sa production de pétrole.* — Le gouvernement fédéral du Canada a décidé d'imposer une taxe additionnelle de l'ordre de 2 centimes par litre de produit pétrolier en raison de la baisse de la production de l'Alberta. En octobre, cette province avait annoncé son intention de réduire sa production si le gouvernement fédéral ne revenait pas sur sa politique, qui prévoit un nouveau partage des revenus entre la province productrice (dont les compagnies (de 45 à 33 %), et le gouvernement fédéral (de 10 à 24 %). Devant l'échec des négociations entre Ottawa et l'Alberta, cette province qui fournit près de 85 % des besoins du Canada a décidé le 1er mars de réduire sa production de 104 000 barils par jours (à peu près 10 %) et prévoit des réductions supplémentaires de 60 000 barils par jour en juin puis en septembre. Cela oblige le Canada à accroître ses importations.

Etranger

● *La dette extérieure de la Yougoslavie* s'élève à 17 milliards de dollars, alors que ses créances se montent à 1,5 milliard de dollars, a indiqué, le 3 mars, M. Kostic, secrétaire fédéral aux *finances. Selon M. Kostic*, le degré d'endettement du pays *« n'a pas atteint un seuil critique »*, les annuités, de l'ordre de 1 milliard de dollars, représentant environ 21 % des rentrées en devises. Cependant, le déficit de la balance des paiements yougoslave s'est chiffré en 1980 à 2,3 milliards de dollars, contre 3,7 milliards en 1979. Le secrétaire fédéral a exclu la possibilité pour la Yougoslavie de procéder à une nouvelle dévaluation du *dinar, après celle de 30 % intervenue en juin dernier, précisant* que le gouvernement avait décidé de s'en tenir au principe du cours flottant du dinar par rapport au dollar. — *(A.F.P.)*

● *La balance commerciale tunisienne* a subi un déficit de 600 millions de dinars (environ 60 millions de francs) en 1980, indique le 3 mars le journal *El Amal*. Les importations se sont élevées à 1 391 millions de dinars contre 1 156 millions en 1979 (+ 20 %) et les exportations à 791 millions de dinars contre 726 millions (+ 9 %). Le matériel d'équipement et les produits énergétiques représentent 70 % des importations. Les exportations ont été marquées par la chute brutale de 50 % enregistrée pour l'huile d'olive. — *(A.F.P.)*

● *Japon : léger accroissement du chômage en janvier.* — Le taux du chômage s'est accru de 0,1 % en janvier, pour atteindre 2,2 % de la population active, soit 1 230 000 personnes. La population active du Japon s'est, elle, accrue de 750 000 personnes en un an, pour s'élever en janvier à 54,08 millions de personnes, dont 33,70 millions d'hommes et 20,38 millions de femmes. — *(A.F.P.)*

Social

● *Manifestation de mineurs C.G.T. à Gardanne (Bouches-du-Rhône).* — Près d'un millier de mineurs ont manifesté mardi 3 mars, à l'appel de la C.G.T., devant les installations des Houillères de Provence, après les sanctions prises par la direction de cette entreprise à l'encontre de plusieurs représentants syndicaux. L'activité de la mine est paralysée par une grève de six jours pour protester contre la mise à pied pour cinq et dix jours de trois délégués syndicaux et d'un ouvrier sanctionnés *« pour entrave à la liberté du travail »*.

● *Poursuite de la grève des renseignements téléphonés de la S.N.C.F.* — Les agents du central de renseignements téléphonés de la S.N.C.F., en grève depuis lundi 2 mars, pour protester contre leurs conditions de travail, ont formé un comité de grève pour obtenir l'ouverture de négociations. Le mouvement est suivi par 95 % des quelque cent trente-deux employés concernés, selon les syndicats, qui réclament une modification des horaires de travail et le même nombre de repos compensateurs que celui dont bénéficient les cheminots, soit cent quatre par an.

● PRECISION. — M. Gérard Israël, député au Parlement européen, nous prie de préciser, après la lecture de l'article de Richard Owen sur le dialogue euro-arabe (*le Monde* du 3 mars, Supplément « Europa ») que l'Assemblée européenne a adopté, le 1.. février dernier, une résolution dont il était l'auteur demandant que l'Egypte soit associée à ce dialogue.

LOGEMENT

Des prêts du Crédit foncier sont disponibles pour les propriétaires occupants qui réaliseront des travaux d'économie d'énergie

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue, mardi 3 mars, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a annoncé la mise en place de prêts destinés à financer les travaux d'économie d'énergie des propriétaires qui occupent eux-mêmes leur logement. Outre la subvention de 400 F par tonne d'équivalent pétrole économisé, les propriétaires occupants pourront obtenir des prêts du Crédit foncier, avec garantie de l'Etat d'une durée de cinq, dix ou quinze ans. Les travaux devront être entrepris après diagnostic gratuit d'une des trente entreprises ou groupements d'entreprises agréés, qui bénéficieront de leur côté d'une prime de 1 000 F par logement traité pour les 20 000 premiers logements. Vingt mille prêts sont, pour l'instant, prévus. Pour les propriétaires occupants, ce système de financement devrait leur permettre, dans le meilleur des cas, dès la première année, de rembourser leur emprunt grâce aux économies de chauffage réalisées.

M. d'Ornano a également fait état des nouveaux travaux de la commission Delmon, qui portent sur le recensement des économies possibles de charges locatives. Un rapport comportant des propositions sera remis au ministre de l'environnement et du cadre de vie le 16 juin prochain.

Le chauffage au fuel va disparaître des H.L.M. d'ici à 1990

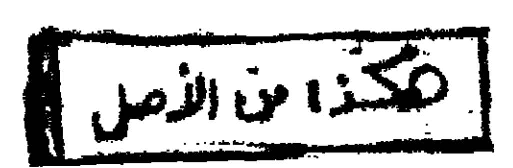
L'Union nationale des H.L.M. a signé, le 2 mars 1981, avec le ministère de l'industrie un protocole d'accord pour la substitution d'autres énergies au pétrole dans les habitations à loyer modéré. La politique de *« redéploiement énergétique »* de la France prévoit en effet la disparition du pétrole du secteur tertiaire d'ici à 1990.

Les organismes d'H.L.M. se sont donc engagés auprès des pouvoirs publics à agir très rapidement dans le domaine de la géothermie, du charbon et du bois, alors que le fuel chauffe encore 50 % du parc H.L.M. de logements locatifs.

● LA GEOTHERMIE : l'objectif est d'équiper en géothermie, avec l'aide de Géochaleur, société filiale des H.L.M., vingt-cinq mille logements par an dès 1981. Le programme du gouvernement prévoit l'équipement de soixante mille logements. Les organismes d'H.L.M. réaliseraient donc à eux seuls plus de 40 % des objectifs gouvernementaux.

● *Le charbon* : le protocole comporte une opération de démonstration portant sur 1 500 logements, et la conversion de chaufferies au charbon avec un premier objectif de 10 000 logements environ en 1981, puis de 20 000 logements par an.

● *Le bois de feu* : Les H.L.M. vont réaliser une opération de démonstration portant sur 3 500 logements et la conversion de chaufferies au bois avec un objectif de 10 000 logements en 1981 et de 150 000 logements d'ici à 1990. Toutes ces actions bénéficieront de 50 % de subvention, pour les opérations de démonstration et de 200 à 400 francs par tonne d'équivalent pétrole (TEP) « déplacée » pour les opérations de conversion.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 MARS

Calme

Un grand calme a régné mercredi 4 mars à la Bourse de Paris, où l'indice instantané n'a pratiquement pas varié.

Comme la veille, hausses et baisses se sont réparties dans les compartiments, où les opérateurs tiennent compte des situations particulières sans qu'une tendance de fond puisse vraiment se dégager. Les incertitudes politiques et économiques sont telles qu'il ne saurait en être autrement, pour l'instant du moins.

Au chapitre des hausses, relevons Nobel-Bozel, qui avance brusquement (+ 12 %), O.P.F.I.-Paribas (+ 7 %), pétroles BP, qui regagnent 5 % après avoir perdu 12 % la veille, Moulinex (+ 3 %), Béghin (+ 3 %), Moteurs Leroy-Somer (+ 3 %), qui poursuit sa reprise après une chute de plus de 40 % depuis la fin novembre 1980.

A celui des baisses, Thomson-Brandt perd 4 %, Elf-Gabon (2 %). La Générale des eaux, très « chahutée » depuis le début de la semaine (hausse de 9 % puis baisse de 10 %), est restée stable cette fois-ci.

Aux valeurs étrangères, le vif repli tant sur le dollar qu'à Wall Street, a déprimé les américaines, qui perdent entre 6 % et 2 % : Xerox (– 5,7 %), Minnesota, Amax, Schlumberger (– 2,5 %). Sur le marché de l'or, la remontée des cours sur les marchés libres (476,75 dollars à Londres contre 466 dollars) a entraîné une légère reprise du lingot à 85 195 F (+ 185 F), tandis que le napoléon restait stable à 869,90 F (– 0,10 F). L'emprunt 4 % 1973 a progressé à 2 443 F contre 2 376 F et le 4 1/2 % a gagné environ 100 F à 7 600 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARSEILLAISE DE CREDIT. – Le bénéfice de l'exercice 1980 s'élève à 13 millions de francs contre 10,9 millions de francs en 1979. Le dividende net est porté de 5,50 F à 6,50 F sur un capital majoré par la répartition, en 1979, d'une action gratuite pour huit, la distribution globale passant de 9 millions de francs à 12 millions de francs.

JAEGER. – La société a pris une participation majoritaire dans le groupe DAV, spécialisé dans l'équipement économique, qui réalise 133 millions de francs de chiffre d'affaires, avec cinq cent quarante personnes, à Annemasse.

FACOM. – Le niveau d'activité en 1980 laisse prévoir une nouvelle progression des résultats. Le chiffre d'affaires a augmenté de 17,7 % à 640 millions de francs, la progression des exportations ayant été particulièrement forte. Le dividende net, qui avait été de 17 F en 1979, sera augmenté.

ALUSUISSE. – Le bénéfice de l'exercice 1980 s'élève à 135,2 millions de francs suisses contre 112,6 millions. Le dividende est fixé à 10 % du nominal contre 8 %, soit 25 F.S. par action nominative et 50 F.S. par action au porteur.

GROUPE PRESENCE. – Né en 1973 à la suite des prises de participations réciproques entre les compagnies d'assurances Le Secours et La Providence, qui, en 1978, ont fusionné leurs activités assurance-vie, le groupe Présence représente actuellement 2 milliards de francs de primes encaissées, ce qui le situe maintenant au dixième rang dans la profession.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	2 mars	3 mars
Valeurs françaises	99	98,3
Valeurs étrangères	104,3	104,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,5	110

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 mars ...... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/3	4/3
1 dollar (en yens)	211,60	208,85

NEW-YORK

Vif repli

Une forte réaction s'est produite à WallStreet, où l'indice Dow Jones a abandonné près de 12 points, à 966,02, après en avoir gagné plus de 40 en une huitaine de jours. Ce sont les dégagements bénéficiaires qui ont provoqué ce repli, aucune nouvelle particulière n'ayant été annoncée. A vrai dire, l'incertitude règne sur l'évolution du taux d'intérêt : bien que la réduction du taux de base des banques à 18 1/2 %, contre 19 %, se généralise, les opérateurs ont été défavorablement impressionnés par la remontée du taux d'adjudication des bons du Trésor en début de semaine. Par ailleurs, M. Volcker, président de la Réserve fédérale, a réaffirmé la nécessité de poursuivre une politique restrictive. Parmi les valeurs les plus actives a figuré U.S. Steel, qui s'est inscrite en hausse.

VALEURS	Cours 2 mars	Cours 3 mars
Alcoa	33	33 1/4
A.T.T.	50 7/8	50 3/4
Boeing	35	35
Chase Manhattan Bank	47 7/8	47 5/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	47 3/4
Eastman Kodak	79 7/8	77 3/4
Exxon	72 3/4	71 3/4
Ford	20 1/8	20 1/4
General Electric	65 5/8	65 3/8
General Foods	33 1/8	33
General Motors	50	48 7/8
Goodyear	18 1/4	18 5/8
I.B.M.	63 5/8	62 1/2
I.T.T.	28 1/2	29 1/4
Kennecott	23 5/8	24
Mobil Oil	68 3/4	67 3/8
Pfizer	49 5/8	49 5/8
Schlumberger	110 1/8	107 5/8
Texaco	40 7/8	39 1/2
U.A.L. Inc.	24 1/2	24 1/4
Union Carbide	58 3/4	57 1/2
U.S. Steel	28 3/4	29 7/8
Westinghouse	29 1/2	28 3/8
Xerox Corp.	57 1/4	55 5/8

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C. F. et Immob. c. 50	1 p. 4	13,90

BOURSE DE PARIS — 4 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	1 274
5 %	42 30	0 438
3 % amort. 45-54	71	1 775
4 1/4 % 1963	96 10	2 017
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 548
Emp. N. Eq. 6 % 67	98 30	4 553
Emp. 7 % 1973	7694	..
Emp. 8,80 % 77	98 70	6 695
Emp. 9,80 % 78	81 20	6 336
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 833
E.D.F. 14,5 % 80-82	96	10 011
Ch. France 3 %	197 90	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	340	337
Epargne de France	380	383
Financ. Victoire	298	298
France I.A.R.D.	148	148
GAN (Sté Centr.)	745	742

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	182	180
U.A.P.	565	563
Actibail	148	142
— (oblig. conv.)	164 20	....
Alsacienne Banque	398	396
Banque Hervet	200 50	200
Bque. Hypoth. Eur.	327	327
Bque. Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	27	27
(LI) B. Scalb Dup.	140	141 50
Banque Worms	210	210
C.G.I.B.	30 50	....
Cie Crédit Univ.	370	368
C.A.M.E.	94	94 80
Crédital	108	105
Créd. Gén. Ind.	245	250
Crédit Lyonnais	283 50	282 50
Electro-Banque	172	171 10
Eurobail	145 60	144 50
Financière Sofal	345	345
Fr. Cr. et B. (Cie)	149	144
France Bail	285 50	305 d
Hydro-Energie	19 05	19

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	215	218
Immobanque	300	300
Immofice	278	276
Imrabail	234	233 50
— (obl. conv.)	240	....
Laffitte-Bail	185 50	185 50
Locabail Immob.	325	325
Loca-Expansion	138 80	138 80
Locafinancière	166 20	165 20
Marseille Créd.	280	280
Paris-Réescompte	486	486
Séquanaise Banq.	263 50	263 60
Sicomi	140 50	140 50
Siminco	289	287 20
Sté Cent. Banq.	79	79
Société Générale	263	263
Soficomi	244	245 20
Sovabail	315	307
Unibail	304	302
Un. Ind. Crédit	223	228 50
Cie Foncière	169	165
C.G.V.	213	210
Fonc. Ch.-d'Eau	960	965

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	90 50	90 30
Fonc. Lyonnaise	1280	1285
Immob. Marseille	1850	1810
Louvre	280	280
Sinvim	158 50	155
Cogifi	202 50	204 50
Foncina	155 50	156
Gr. Fin. Constr.	195 10	195 10
Immindo	170 50	170 30
Imminvest	145 50	150
Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
Ufimeg	95 50	95 50
Ugimo	161 10	160 50
Union Habit.	281	270
Un. Imm. France	250	....
Sofragi	287	288
Applic. Hydraul.	233	236
Artois	305	301
Centen. Blanzy	401	397
(NY) Centrest	105	105
(NY) Champex	130	....
Comindus	410 50	411 50
Cie Industrielle	301	302

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(LI) Div. R. Nord	134 80	132 o
Electro-Financ.	320	325
(M) Et. Particip	80	80
Fin. Bretagne	84 50	83 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	725	733
Fin. Sanelle-Maub.	105 50	108
Fin. et Mar. Part.	94 80	94 50
France (La)	526	526
Lebon et Cie	384	380
(NY) Lordex	108 50	....
Cie Marocaine	27	27
OPB Paribas	127	127
Paris-Orléans	115 10	115 10
Part. Fin. Gest. Im.	251 90	280
Placem. Inter.	106 70	107 50
Providence S.A.	355 90	355
Rosario (Fin)	161 60	162 10
Santa-Fé	77	....
Sofio	128	130
Cambodge	170	175
Clause	390	395
Indo-Hévéas	173	171 60
Madag. Agr. Inc.	28	25 50
Padang	330	330
Salins du Midi	312 10	312
Allobroge	300	300
Banania	217	....
Fromageries Bel	342	345
Bongrain	760	747
Cedis	958	970
(M) Chambourcy	475	463
Cofradel	660	....
Economats Centr.	568	588
Epargne	950	951
Euromarché	800	815
From. P.-Renard	480	499
Générale Biscuit	422	419 90
Genvrain	197	205
Goulet-Turpin	214 50	201
Gds Moul. Corbeil	139 70	135
Gds Moul. Paris	311	312
Nicolas	485	487
Piper-Heidsieck	275	275 50
Potin	951	952
Promodès	1340	1349
Rochefortaise	189 30	196 90
Roquefort	600	596
Tastinger	374 50	375
Unipol	119 80	119
Bénédictine	840	840
Bras. et Glac. Ind.	618	615
Dist. Indochine	378	405
Ricqlès-Zan	124 80	....
Saint-Raphaël	101 20	101 20
Sogepal	471 50	475
Union Brasseries	67	65 10
Française Sucr.	573	550
Equip. Véhicules	25 10	25
Borie	430	....
Camp. Bernard	286	275 o
Caraboti	205	200
Ciments Vicat	224 90	224 20
Cochery	73 40	72 90
Drag. Trav. Pub.	260	265
Fougerolle	155	165
Gds Trav. de l'Est	30	30
Herlicq	89	89
Lambert Frères	151	153
Leroy (Ets G.)	68 50	68
Origny-Desvroise	140	140
Porcher	302	303 90
Rougier	88 10	90
Sablières Seine	148	150
Sacer	43	43
Sainrapt et Brice	124	122
Savoisienne	94	97 50
SMAC Aciéroïd	167 90	168
Spie Batignolles	97 20	93 30 o
Dunlop	9 80	9 50
Hutchinson	45 10	44 20
Safic-Alcan	196	191
Comiphos	143	143
Gaumont	399	400
Pathé Cinéma	71	72
Pathé-Marconi	30	....
Tour Eiffel	144	143 50
Air-Industrie	24	21 85 o
Applic. Mécan.	38 15	....
Arbel	155	152
Bernard-Moteurs	50	51
B.S.L.	140	140
C.M.P.	29 80	20 80 o
De Dietrich	498	498
Duc-Lamothe	303 50	304
E.L.M.-Leblanc	560	560
Ernault-Somua	39 10	39 90
Forges Strasbourg	136 70	136
(LI) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	368	352
Huard-U.C.F.	109	105 20
Jaeger	180	180
Jaz	93	92 50
Luchaire	168	159
Métal Déployé	314	304
Nadella	20 40	21 20 d
Nodet-Gougis	316	319
Peugeot (act. ont.)	130 10	132

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Rosier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	148 50	148 70
Saturn	115	118
Sial	70	67 20
Soudure Autog.	136 20	136 70
Spechim	181	....
Testut-Aequitas	125	125
Trailor	335	335
Vinax	47 30	49 20
Ar. Ch. Loire	43	44 90
Ent. Gares Frig.	165	166
Indust. Maritime	312	310
Mag. Gén. Paris	200	200
Cercle de Monaco	80	80
Eaux de Vichy	1035	1075 d
Vichy (Fermière)	305	....
Vittel	475	480
Aussedat-Rey	38 40	37
Darblay S.A.	31 50	....
Didot-Bottin	379	378
Imp. G. Lang	11 30	12 10 d
La Risle	27 50	....
Rochette-Cenpa	28 70	29 30 d
A. Thiery-Sigrand	60	60
Bon-Marché	116	120
Darzan-Servip	1060	1060
Fnac	264	254
Mars. Madagasc.	48 60	47
Maurel et Prom.	29 80	32 50 d
Optorg	166	166
Palais Nouveauté	300	301
Uniprix	55 60	55 10
Europ Accumul.	170	174
Fin. piles CIPEL	140	140
Intertechnique	1150	1120
Lampes	147 80	146
Merlin-Gerin	328	325
Mors	160	164
Piles Wonder	217	221 50
Radiologie	97	....
SAFT Acc. Fixes	1000	1003
Sfim	1320	1310
Sintra	750	750
Unidel	96 10	100
Carnaud S.A.	87	89
Escaut-Meuse	226	228 50
Gueugnon (F. de)	40	40
Profilés Tubes Es.	17 70	17 o
Tissmétal	53 90	54 50
Vincent-Bourget	21 50	21 50
Kinta	310	310
Mokta	333	321
Amrep G.	1080	1080
Elf-Antargaz	335	336
Hydroc. St-Denis	146	146
Lille-Bonnières-C.	329 80	340
Carbone-Lorraine	65	66
Delalande S.A.	165 50	165 50
Finalens	64 50	70 50 d
FIPP	173	168
(Ly) Gerland	301	....
Gévelot	80 70	77 50
Grande-Paroisse	122	122 90
Ripolin-Georget	70	63 50
Rousselot S.A.	286 50	298
Soufre Réunies	171	171
Synthelabo	112	111 60
Thann et Mulh.	51	51 50
Ufiner S.M.D.	85 10	85 10
Agache-Willot	424	429
Fles-Fourmies	6	5 75 o
Lainière-Roubaix	35	35
Roudière	218	218
M. Chambon	160	160
Gén. Maritime	14	18 10 d
Delmas-Vieljeux	310	310
Nation. Navigation	73	74 50
Navale Worms	112 50	111
SCAC	260	252
Stesi	347	335
Transp. Citram	158	156
Transp. et Indust.	112	112
Blanzy-Ouest	245 80	245 80
La Brosse	111 50	110
Cousu S.A.	43 50	43 50
Degremont	115	115
Ecco	2000	2005
Ferrailles C.F.F.	233 10	234
Havas	880	880
Locatel	345	332
Lyon-Alemand	206 50	214 70
G. Magnant	46	46
MIC	161	167 50 d
O.F.P.-Omn. F. Paris	387	390
Publicis	731	730
Safaa	65	....
Sellier-Leblanc	320	321
Wassermann S.A.	187	181
Brass. du Maroc	223	....
Brass. Ouest-Afr.	42	42
A.E.G.	136	....
Akzo	37 10	38
Alcan Alum	170	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Algemeine Bank	615	605
Am. Petrofina	341 50	....
Arbed	152	....
Asturienne Mines	48 15	48
Bco Pop Espanol	98 50	98 50
B. N. Mexique	44	44 90
B. Régl. Internat.	40800	41010
Barlow Rand	42 60	41 80
Bell Canada	78	78
Blyvoor	72 50	....
Bowater	22	22 20
British Petroleum	44 25	45
Br. Lambert (G.B.L.)	129	....
Caland Holdings	57 30	....
Canadian-Pacific	181	170 10
Cockerill-Ougrée	22	....
Cominco	263	268
Commerzbank	286 20	....
Courtaulds	8 05	....
Dart. and Kraft	240	240
De Beers (port.)	42 50	38 50
Dow Chemical	186	176
Dresdner Bank	353	365
Est-Asiatique	38 20	41
Femmes d'Auj.	85	....
Finoutremer	97	....
Finsider	0 32	0 29
Fosseco	16	....
Gén. Belgique	176 10	....
Gevaert	182	178
Glaxo	29 50	29 20
Goodyear	92	....
Grace and Co	264	244
Grand Metropolitan	16 50	....
Gulf Oil Canada	103	99 10
Hartebeest	305	280
Honeywell Inc.	490	520
Hoogovens	29 50	36 50
I. C. Industries	147	....
Int. Min. Chem	278	263 10
Johannesburg	336	....
Kubota	9	8 95
Latonia	122 20	120 40
Mannesmann	285	....
Marks-Spencer	13 90	....
Matsushita	22 80	22 80
Mineral-Ressourc.	67	66
Nat. Nederlanden	273	270
Noranda	109 60	106
Olivetti	19 70	19 70
Pakhoed Holding	83	....
Petrofina Canada	430	....
Pfizer Inc.	258 20	....
Phoenix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	8 50	....
President Steyn.	185 40	183 60
Procter Gamble	352	359 90
Rolinco	489 80	487 30
Robeco	470	474 90
Shell fr. (port.)	43 80	45 10
S.K.F. Aktiebolag	120 10	120 10
Sperry Rand	284 50	282
Steel Cy of Can.	145	145
Stilfontein	89 50	87 45
Suéd. Allumettes	120	121 20
Tenneco	253	245
Thorn EMI	30	....
Thyssen c. 1 000	141 50	....
Vaal Reefs	360	353 50
Vieille Montagne	136	....
Wagons-Lits	130 10	132
West Rand	19 20	19

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	168	166
Sicomer	179	179
Sofibus	225	221
Rodamco	246 80	246 80

Autres valeurs hors cote

Alser	128	....
Cellulose du Pin	33 20	....
Coparex	600	601
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	165	165
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	420	....
Promotis	279	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufimex	220	220
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	268	265

SICAV

3/3	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9619 92	9183 69
Actions France	160 54	153 26
Actions-Investiss.	168 42	160 78
Actions sélectives	209 94	200 42
Aedificandi	244 84	233 83
A.G.F. 5000	195 43	186 57
Agfimo	304 29	290 49
Altefi	154 08	147 07
A.L.T.O.	178 63	170 53
Amérique Gestion	282 72	269 90
Bourse-Investiss.	198 74	189 73
C.I.P.	583 16	556 72
Convertimo	179 17	171 05
Corexa	627 84	599 37
Credinter	228 85	218 57
Croiss. Immobil.	236 62	225 89
Drouot-France	188 59	180 04
Drouot-Investiss.	425 47	406 18
Energie	206 50	197 14
Epargne-Croiss.	801 62	765 27
Epargne-Industr.	329 60	314 65
Epargne-Inter	407 06	388 62
Epargne-Oblig.	144 34	137 79
Epargne-Unie	520 06	496 48
Epargne-Valeur	263 68	251 72
Euro-Croissance	241 47	230 52
Financière Privée	512 52	489 28
Foncier Investiss.	470 86	449 50
France-Epargne	268 47	256 30
France-Garantie	251 38	246 45
France-Investiss.	242 51	231 51
Fr.-Obl. (nouv.)	336 62	321 36
Francic	193 77	184 98
Fructidor	172 38	164 56
Fructifrance	325 62	310 86
Gestion Mobilière	325 49	310 73
Gest. Rendement	384 92	367 47
Gest. Sél. France	279 51	266 84
I.M.S.I.	257 64	245 96
Indo-Suez Valeurs	392 19	374 41
Intercroissance	182 73	174 44
Interoblig.	5986 76	5715 28
Interselect France	197 06	188 12
Intervaleurs Indust.	294 83	281 46
Invest. St-Honoré	395 78	377 83
Laffitte-France	154 85	147 81
Laffitte-Oblig.	134 86	128 74
Laffitte-Rend.	153 88	146 90
Laffitte-Tokyo	426 16	406 84
Livret portefeuille	293 12	279 83
Multi-Obligations	314 52	300 26
Multirendement	120 72	115 25
Mondial Investiss.	232 13	221 60
Natio.-Inter.	528 94	504 95
Natio.-Valeurs	386 74	369 20
Oblisem	123 70	118 09
Paribas Gestion	298 58	285 02
Pierre Investiss.	301 81	288 12
Rothschild Expans.	463 10	442 10
Sécur. Mobilière	333 58	318 46
Sélec. Mobil. Div.	230 36	219 91
S.P.I. Privinter	162 86	145 93
Sélection-Rendem.	141 83	135 40
Sélect. Val. Franç.	160 50	153 22
S.F.I. fr. et étr.	267 05	254 94
Sicavimmo	376 16	359 09
Sicav 5000	151 80	144 92
S.I. Est	638 56	609 60
Silvafrance	246 12	234 96
Sivam	181 45	173 22
Siverente	165 62	158 11
Sivinter	187 29	178 80
S.I.G.	447 79	427
S.N.I.	690 87	659 54
Sogepargne	268 88	256 67
Sogevar	530 13	506 09
Sogister	603 90	576 52
Soleil Investiss.	299 04	285 48
U.A.P. Investiss.	207 88	198 45
Unifrance	182 11	173 85
Unifoncier	462 06	441 11
Unigestion	360 54	344 19
Uni-Japon	500 65	477 95
Unirente	1254 19	1212 96
Valorem	241 34	230 40
Worms Investiss.	414 77	395 96

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2480	4,5 % 1973	2376	2443 10	2425	2425
3100	C.N.E. 3 %	3089	3086 10	3080	3060
475	Afrique Occ.	490	485	484	475 30
495	Air Liquide	500	500	500	495 10
111	Als. Part. Ind.	114	114 90	114 90	113
360	Als. Superm.	379	373	373	373
118	Alsthom-Atl.	130	131 50	131	131 50
280	Applic. gaz	272	276	275	271
117	Arjom. Prioux	122 10	123	123	125
640	Aux. Entrepr.	621	622	621	610
860	Av. Dass.-Br.	863	867	867	866
138	Bail-Equipem.	185	183	183	183
195	— (obl.)	200 10	200 10	200 10	200 10
325	Bail-Investiss.	315 20	310	310	310
159	B. Rothschild	158 50	158	159	155 90
105	Bazar H.-V.	106 90	105 50	105 50	107 50
123	B.C.T. Midi B.	121 80	121 80	121 80	121 60
255	Béghin-Say	268	271 80	276 50	270
445	Bic	450	447	447	445
520	B.I.S.	526	515	515	515
665	Bouygues	666	672	672	672
1030	B.S.N.-G.D.	1030	1030	1032	1019
1000	— (obl.)	1019	1003	1003	1011
1720	Carrefour	1748	1780	1775	1760
300	— (obl.)	307	307	307	307
1320	Casino	1329	1329	1329	1329
39	CEM	37 20	36 20	36 20	36 90
199	Cetelem	207 50	207 50	207 50	207
165	Charg. Réunis	163	163	163	160 10
9	Chiers-Châtil.	9 05	8 80	8 85	8 95
115	Chim. Rout.	116 60	115 50	116	116
127	— (obl.)	123	123	123	122
161	Ciments franç.	176	178	178	174 50
169	— (obl.)	160	161	161	161
880	C.I.T. Alcatel	930	930	929	915
415	Club Méditerr.	420	415	415	412
105	Codetel	109	108 20	108 20	110
142	Cofimeg	145	141	141	141
....	Coles	457	450	452	442
365	Cie Bancaire	365	360	364	357
380	C.G.E.	394	392 50	391	390
415	— (obl.)	412 50	410 10	410 10	418 30
113	Compt. Entrepr.	112 10	112 10	112 10	111 20
440	Compt. Mod.	449 60	450	460 50	441
210	Créd. Comm. F.	211	208	208	211 90
980	— (obl.)	980	980	980	980
395	Créd. Foncier	401	401 20	401 20	401 20
280	Crédit F. Imm.	263	266	270	248
280	Cr. Ind. Al.-L.	287	286	286	286
167	Créd. Indust.	164	169	169	169
139	C. Ind. Ouest	142 60	140	140	140
320	Crédit Nat.	344	345	352 10	340
89	Créd. Nord	87	86 40	86 30	88
77	Creusot-Loire	83 80	83	82 90	81 50
335	Crouzet	350	347	347	344
380	C.S.F.	356	365	363 10	365
390	— (obl.)	381	392	392	389
570	Darty	586	564	564	584
930	Docks France	940	941	941	927
38	Dollfus-Mieg	38	39	38	38
890	Dumez	901	902	903	902
345	Cie Gle Eaux	345	343 20	343 20	337
1180	Elf-Aquitaine	1189	1183	1183	1190
220	— (certific.)	222	220	220	218 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	E.J. Lefebvre	240	240	240	236 20
130	E. Saun.-Duv.	130	129 50	129 50	126 90
540	Essilor	561	565	565	544
245	Esso S.A.F.	244 50	247 50	246 50	247 50
335	Eurafrance	338 70	338	338 10	333 30
1050	Europe nº 1	1045	1046	1046	1035
476	Facom	525	521	521	515
56	Fin. Dév. Ent.	58 85	59 70	59 70	58 60
230	Fin. Paris P.B.	233	232	231 50	228
255	— (obl. conv.)	260	259	259	258
150	Finextel	154	155	155	153 90
150	Fives-Lille	151	148 50	148 50	149
43	Fraissinet	46	45 60	45 60	45 60
220	Fr. Pétroles	224	221	222	221
210	— (obl. conv.)	207 50	206	206	206
54	— (certific.)	55	54 20	53 80	53 20
107	Galeries Laf.	106 80	106 90	108	105
235	Gén. d'Entrep.	230	232	232	232
138	Gén. Fonderie	143	140	140	142 80
187	Gén. Ind. Part.	180	177	177	175
385	Générale Occ.	400	400	400	400
410	Gr. Tr. Mars.	450	447	449	441
420	Guyenne-Gasc.	420	420	420	417
370	Hachette	365	364	364	364
75	Imétal	75 10	75	75 10	73 50
920	Inst. Mérieux	1040	1049	1049	1030
140	J. Borel Int.	139 20	139 20	139 80	137 20
147	Jeumont Ind.	156 50	157	157	155 10
107	Kali Ste-Thér.	115 50	113	113	111
43	Kléber-Colombes	41 90	42 20	42 40	43
375	Lab. Bellon	408	410	410	402
290	Lafarge	284	285	283 50	283
295	— (obl.)	294 10	294	294	294
400	La Hénin Cie	407	411	418	403
1690	Legrand	1639	1625	1601	1625
2370	— (obl.)	2340	2240	2240	2235
740	Lesieur	745	750	750	750
185	Locafrance	187	191	191	193
360	Locindus	362	360	350	350
560	L'Oréal	655	653	653	653
3100	— (obl. conv.)	3150	3150	3150	3150
183	Lyon. Dépôts	196	....	....	198
395	Lyon. Eaux	401	404	404	400
56	Machines Bull	58 40	57 80	57 80	56 65
540	Mais. Phénix	545	548	566	541
975	(Ly) Majorette	1001	....	....	....
800	Manurhin	800	799	799	798
37	Mar. Wendel	38	38 60	38 60	38 60
58	Mar. Ch. Réun.	51	54	54	54
825	Martell	810	810	810	800
620	— (obl.)	590	598	598	595
2100	Matra	2145	2149	2125	2126
23	Mét. Nav. D.-N.	24 90	25 25	25 30	25 70
645	Michelin	675	682	682	680
545	— (obl.)	546 60	546 10	546 10	546 10
1030	Midi (Cie)	1012	1020	1020	1010
450	Moët-Hennessy	487	487	487	487
630	— (obl.)	640	638	638	638
590	Mot. Leroy S.	630	645	643	646
79	Moulinex	77	79	79 70	77 40
375	Mumm	385	370 20	370 20	362 80
285	Nancéienne Cr.	282	282	282	282
180	Navig. Mixte	183 90	183 70	183 90	....
34	Nobel-Bozel	37 90	36 10	39 80	36 70
31	Nord-Est	31 80	31,70	32 30	31 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
70	Nouvelles Gal.	78	77	77 50	75 60
290	Olida-Caby	310	311	313	304 80
101	Opfi-Paribas	102 10	102 50	102 60	101
104	Papet. Gascogne	100 50	100	100	100 50
119	Paris-France	125 50	124 50	124 50	122 10
107	Pechelbronn	104	103	103 10	103 10
92	P.U.K.	94 50	93 30	94 70	93 30
115	— (obl.)	115 50	115 80	*115 80	115 30
75	Penarroya	69	69	69	69 95
285	Penhoët	288 80	289	295 80	289
305	Pernod-Ricard	305	306 60	305 60	303 60
168	Perrier	163	162	162	163
92	Pétroles B.P.	101	102 10	106 50	100 10
129	Peugeot S.A.	136	132	133 50	134 60
285	— (obl.)	285 70	286	285	284
71	P.L.M.	72 60	71 60	71 60	70 20
172	Poclain	180	180	180	178 10
425	Poliet	413	403 50	410	403
106	Pompey	102 10	101	101	100
265	P.M. Labinal	280	280	282	275
510	Presses Cité	520	520	521	516
450	Prétabail Sic.	446	443	443 50	443
165	Pricel	164	160 30	160 30	157 10
330	Primagaz	335	347	347	340
118	Printemps	116 10	116 10	116 90	115
485	Radar S.A.	482	495	493	485
490	— (obl.)	480	490	490	485
210	Radiotechn.	223	220	220	219 50
126	Raffin. (Fse)	123	120	120 10	120
450	Redoute	520	520	518	510
685	Révillon Fr.	676	675	675	668
90	Rhône-Poulenc	94	93	93	92 10
178	Roussel-Uclaf	194	195	193	195
450	Roche Picarde	455	445	445	440
880	Rue Impériale	968	....	....	965
9	Sacilor	13 90	13 45	13 45	13 55
149	Sade	145	145	145	144 20
860	Sagem	890	900	900	888
137	Saint-Gobain	135	136	135 10	135
225	St-Louis B.	230	228	230	228
445	Sanofi	450	450	449	448
615	— (obl.)	605	606	605	606
375	S.A.T.	372	371	371	372
46	Saulnes	47 60	47 50	47 50	47 50
285	Saupiquet	282	285 40	285 40	280
158	Schneider	178	175	175	171 50
50	S.C.O.A.	51 05	50 80	51 40	50 05
85	— (obl.)	85 50	85 50	85 50	85 50
136	Seb	144 10	141 30	141 30	139
194	Sefimeg	196	192	191	190
535	S.I.A.S.	533	539	539	533
570	Sign. Ent. El.	575	562	560	551
280	Silic	275 50	276	276	276
285	Simco	270	270 20	270 20	266
127	Simnor	128	129 80	128 80	....
615	Skis Rossignol	551	545	543	545
265	Sogerap	282	291	294 50	288
199	Sommer-Allib.	184	181	181	184
305	Suez	309	313	316	313
235	Talcs Luzenac	238	235	236	236
840	T.R.T.	832	833	833	....
1190	Tél. Elect.	1185	1180	1180	1169
138	— (obl.)	143 10	143 20	143 20	143 20
225	Thomson-Br.	224 10	222 30	222 30	220 10
250	— (obl.)	248	238*	229	238

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
300	U.I.S.	293	294 50	294 50	300
161	U.C.B.	180 50	180	180	180
160	Un. Fr. Banque	172	170	170	168 50
155	U.T.A.	163	160	160	163 20
7 50	Usinor	8 10	7 80	7 80	7 90
93	— (obl.)	95 90	94 10	94 10	94 10
255	Valeo	275	274 10	274 10	274 90
370	— (obl. conv.)	370 50	374 20	374 20	374 20
47	Vallourec	49 80	49 80	49 80	50
950	V. Clicquot-P.	953	954	954	954
680	Viniprix	681	671	662	671
1570	Elf-Gabon	1718	1675	1670	1670
197	Amax Inc.	195 20	187 20	187 80	187 50
215	Amer. Express	222	217	217	215
265	Amer. Teleph.	264 50	262 90	262 90	257 70
69	Anglo Amer. C.	66 40	65 10	65	65 50
435	Amgold	425	430	430	425
510	B. Ottomane	496	496	496	496
285	BASF (Akt)	286	289	289	289
260	Bayer	258	255	255	255
184	Buffelsfont.	186 20	185	182 50	188
25	Charter	23 70	23 20	23 60	23
230	Chase Manh.	239 80	233 10	233 10	233 10
136	Cie Pétr. Imp.	131	130 40	130 40	130 10
41	De Beers	40	39 30	39 30	39 30
645	Deutsche Bank	657	664	665	663
395	Dome Mines	367	358 50	358	361 20
230	Du Pont-Nem.	249 50	239	239	235
385	Eastman Kodak	403 50	386 50	387 60	388 50
93	East Rand	91	92 10	91 80	90 90
147	Ericsson	149	146 50	146 50	144 80
375	Exxon Corp.	374 10	361	361 50	367
105	Ford Motor	104 60	102 90	102 90	102
230	Free State	206 40	207 80	207 80	209
86	Gencor	88 20	86	86	84 50
320	Gen. Electr.	334 10	327	327	323 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Gen. Motors	255	248	248	243
49	Goldfields	48	48 10	48 10	47 20
87	Harmony	88 70	87 10	87 50	87 10
8	Hitachi	8	8	8	7 95
285	Hoechst Akt.	287 50	286 50	286 50	286 10
33	Imp. Chemical	29 25	29	29	28 50
98	Inco Limited	98	96 50	96 50	94 60
310	IBM	321 50	316 20	316 20	313
146	ITT	146 80	146 40	146 30	146 10
410	Merck	440	421	423	421
295	Minnesota M.	323	307 50	307 50	307
350	Mobil Corp.	363	343 90	345	344
8050	Nestlé	7840	7950	7950	7950
420	Norsk Hydro	434	427	425 50	435
705	Petrofina	686	676	674	675
215	Philip Morris	246	238 50	239 50	238 50
40	Philips	39 90	39 70	39 60	39 70
220	Pres. Brand	204	203 80	204	207 80
700	Quilmès	763	749	750	....
340	Randfontein	327	322	322	322
435	Royal Dutch	441 10	435	432 50	218 20
45	Rio Tinto Zinc	45 30	45 70	46 40	45 50
194	St Helena Co	187	185	186	[illegible]
530	Schlumberger	554	541	540	532
45	Shell transp.	46 50	46	46	45 80
575	Siemens A.G.	582	574	574	571
76	Sony	83 10	83 10	83 10	82 10
270	Unilever	281 50	282 50	282 50	....
97	Un. Min. 1/10	99	97	97	95 10
270	Unit. Techn.	284 80	275	276	278
380	West Driel.	335	340	341	345 50
280	West Deep	249 90	249 80	249 70	250 80
355	West Hold.	320 50	319 80	319 80	320 10
285	Xerox Corp.	295	277 50	278	282
2 70	Zambia Corp.	2 97	2 97	3	2 97

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 112	4 998	4 880	5 130
Allemagne (100 DM)	235 500	235 420	229	241
Belgique (100 F)	14 375	14 378	13 660	14 350
Pays-Bas (100 fl.)	213 330	213 200	206	217
Danemark (100 krd)	75 070	74 990	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 280	92 550	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 182	11 061	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 765	9 697	....	....
Italie (1 000 lires)	4 899	4 882	4 600	5
Suisse (100 fr.)	255 850	258 100	252	265
Suède (100 krs)	109 070	107 970	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 270	33 220	32 300	33 900
Espagne (100 pes.)	5 790	5 784	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 870	8 800	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 240	4 161	4 020	4 250
Japon (100 yens)	2 437	2 405	2 300	2 430

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	85100	85150
Or fin (en lingot)	85010	85195
Pièce française (20 fr)	870	869 90
Pièce française (10 fr)	494 50	494 90
Pièce suisse (20 fr)	600	600
Pièce latine (20 fr)	570 10	580 10
Souverain	750	742
Pièce de 20 dollars	3210	3300 40
Pièce de 10 dollars	1561	1571
Pièce de 5 dollars	811	.....
Pièce de 50 pesos	3320	3325
Pièce de 10 florins	601	600 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 mars 1981 a été tiré à 547 722 exemplaires.

A B C D E F G

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Mme Pelletier fait le bilan de l'action gouvernementale

Depuis qu'a été engagée la campagne du *parti communiste contre* la drogue avec l'affaire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) suivie d'interventions dans le même sens, *notamment à Villeurbanne et à Tarascon*, les réactions se sont succédé et se succèdent encore, mais davantage à propos de la méthode employée que sur *le fond du problème*.

Au conseil des ministres du mercredi 4 mars, Mme Monique Pelletier, ministre délégué à *la* condition *féminine*, qui *s'était déclarée* « indignée » par l'affaire de Montigny, a fait une déclaration sur le sujet. Il s'agit surtout d'un bilan de l'action engagée par le gouvernement qui l'avait chargée en juin 1977 d'une mission d'information sur les questions liées à la toxicomanie. Dans une interview à « France-Soir », publiée le 4 mars, Mme Pelletier indique notamment qu'elle n'envisage pas une « campagne d'information nationale contre la drogue ressemblant à celle contre le tabac », estimant que « c'est totalement inadapté pour la drogue ».

Elle rappelle aussi que, en 1980, dix mille personnes ont été interpellées et que quatre mille quatre cent quatre-vingt-cinq condamnations ont été prononcées. Elle indique, enfin, *qu'un effort de* « *formation* du personnel responsable », gendarmes, policiers et magistrats a été entrepris et qu'il sera poursuivi avec le concours de *médecins spécialisés*, *dont le nombre* sera augmenté.

Pour sa part, le parti communiste maintient sa « pression ». Au conseil général des Hauts-de-Seine, un de ses élus a, mardi 3 mars, mis en cause l'« inaction » de la police en des termes que le préfet du département a jugés inacceptables ainsi que les conseillers appartenant à la majorité.

Enfin, séquelle de l'affaire de Montigny, l'un des fils de la famille algérienne, dénonciatrice de la famille marocaine *initialement visée*, au domicile de laquelle de la drogue avait été saisie, a été arrêté, inculpé et écroué.

LE FILS DE LA FAMILLE ALGÉRIENNE A L'ORIGINE DE L'AFFAIRE DE MONTIGNY EST ARRÊTÉ

L'un des membres de la famille algérienne Ben Achour, domiciliée à Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), dont la mère, Mme Haïssa Ben Achour, avait été à l'origine de la campagne contre la drogue menée dans cette localité par la municipalité communiste (*le Monde* du 6 février), M. Choukri Ben Achour, âgé de vingt et un ans, a été arrêté par les gendarmes d'Argenteuil et inculpé, mardi 3 mars, de « *trafic de drogue et usurpation d'identité* », par M. Gilbert Estève, juge d'instruction à Pontoise, et écroué.

Les gendarmes qui avaient appréhendé, le 18 février, à la *suite* d'un vol qu'il venait de commettre dans une boulangerie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Choukri Ben Achour (*le Monde* du 20 février), devaient découvrir en perquisitionnant à son domicile 2 grammes d'opium, 100 grammes de haschich et 1 litre d'huile de cannabis.

Présenté au parquet de Pontoise, *M. Choukri Ben Achour* avait produit, pour justifier de son identité, le permis de conduire *de son frère aîné, M. Moussa Ben* Achour, vingt-quatre ans. C'est sous cette identité usurpée qu'il avait été d'abord inculpé d'infraction à la législation sur les stupéfiants, puis remis en liberté. Mais il avait omis de se présenter au parquet

INCIDENTS AU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE

Un élu communiste dénonce l'« inaction criminelle des services de police »

« *Quelles mesures sont mises en œuvre dans le département pour lutter contre le fléau de la drogue ?* » avait demandé au préfet des Hauts-de-Seine, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député communiste et conseiller général de Nanterre. Elle voulait aussi savoir comment avaient été utilisés les 3,32 millions de francs prévus pour cette action au budget départemental de 1980 et comment devaient l'être les *4,3 millions inscrits au budget de* 1981. Mais le débat de l'assemblée départementale sur cette question orale le mardi 3 mars a vite tourné court.

En effet, après avoir déclaré que le trafic étant connu de la population, il était « *pour le moins curieux que les services de police ne sachent rien et ne voient rien* » et que, si les services compétents « *persistaient dans leur odieux silence, nous serions amenés à agir avec la population pour faire cesser ce scandale* », *Mme Fraysse-Cazalis* a dénoncé « *l'inaction criminelle des services de police* » dans la recherche et la répression des trafiquants.

Ces mots entraînèrent la réaction du préfet, M. Jean Terrade, et des membres de la majorité, R.P.R. et U.D.F., du conseil général. La conseillère communiste ayant refusé de retirer son propos, comme il le lui demandait, M. Terrade quitta la salle, et M. Jacques Baumel, député R.P.R., président du conseil général, leva alors la séance dans une atmosphère d'emportement général qui dégénéra rapidement en éclats de voix et invectives diverses.

M. Terrade devait préciser par la suite dans les couloirs que sa réponse aux questions posées était prête (il y a eu ainsi, a-t-il dit, sept morts par overdose dans les Hauts-de-Seine en 1980, et les services de police y ont arrêté quatre-vingt-cinq trafiquants), mais qu'« *il ne pouvait admettre que sa police soit attaquée dans ces termes* ». De leur côté, les membres du groupe communiste affirmaient que « *le préfet et la droite du conseil général avaient saisi le premier prétexte venu pour fuir le débat* ».

FRANÇOIS ROLLIN.

M. COHN-BENDIT : « Le hasch, j'aime ça ! »

« *Moi, je prends du hasch, et j'aime ça !* » M. Daniel Cohn-Bendit, étonné par le silence relatif des intellectuels dans le débat sur la drogue, leur a suggéré, mardi 3 mars, au cours d'une rencontre avec le « nouveau philosophe » Bernard-Henri Lévy, organisée par l'école supérieure de commerce de Paris, d'acheter des placards de publicité dans les journaux afin « *de dire aux Français : « Nous sommes tous des drogués* ». L'ancien leader du mouvement étudiant de mai 1968 affirme, en effet, que la plupart des intellectuels français utilisent des drogues douces.

M. Cohn-Bendit est indigné par la manière dont sont traités les utilisateurs de ces stupéfiants.

« *Faites du spectacle à contre-courant des bien-pensants*, a-t-il lancé à M. Bernard-Henri Lévy. *Dites que l'un des plus grands drogués de notre société — rien lui en a pris quand on lit ce qu'il a écrit — était l'ancien ministre gaulliste André Malraux.* »

M. Bernard-Henri Lévy a fait remarquer à son interlocuteur que *ce dernier ne devrait pas se* contenter d'émettre son avis en petit comité, devant une centaine d'étudiants, et lui a recommandé de donner à son opinion une plus large audience. Voilà qui est fait.

J.-Y. L.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing se félicite de la qualité des contacts avec M. Reagan

Au cours du conseil des ministres qui a siégé mercredi 4 mars à l'Elysée, M. Jean François-Poncet a rendu compte du voyage *qu'il vient d'effectuer* aux Etats-Unis. Le président de la République s'est à ce sujet félicité de la qualité de ce premier contact et il a noté que de part et d'autre s'étaient exprimés des « *sentiments d'amitié, d'indépendance et de considération mutuelle* ».

M. Monory a, pour sa part, rendu compte de ses visites à Mexico, Ottawa et Washington.

M. Papon, ministre du budget, a *présenté* une *communication* relative à la méthode de préparation de la loi de finances pour 1982. Il s'agit, a précisé le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Marie Poirier, de la phase administrative de cette préparation et non d'une disposition sur les choix des mesures nouvelles. M. Papon a toutefois fait remarquer que *les objectifs de stabilisation* de la pression fiscale et de maîtrise des dépenses de l'Etat avaient été atteints dans l'exercice du budget précédent.

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a présenté une communication sur « *le rôle essentiel de la médecine libérale* ». Il a déclaré à ce sujet : « *Le gouvernement entend préserver les conditions d'exercice de la médecine libérale afin que la France demeure le pays qui, dans le pluralisme et ces types d'exercice médicaux, concilie ce mode libéral avec la socialisation des dépenses.* »

M. d'Ornano a présenté un ensemble de mesures permettant aux familles de revenus modestes d'accéder plus facilement à la propriété.

Mme Monique Pelletier a traité de la lutte contre la drogue et M. Alain Peyrefitte de l'*application de la loi Sécurité et* Liberté.

M. Marc Barbet, vice-président du Conseil d'État

Les mesures individuelles suivantes ont été rendues publiques. M. Marc Barbet, président de session au Conseil d'État, a été nommé vice-président de cette assemblée en remplacement de M. Marc Chavanon, admis à faire valoir son droit à la retraite et auquel le conseil des ministres a rendu hommage.

[Né à Neuilly-sur-Seine le 2 août 1914, licencié en droit et licencié ès-lettres, M. Marc Barbet était entré au Conseil d'État, le 1er janvier 1939, où il fut auditeur avant de devenir en 1945 maître des requêtes. Il occupa ensuite le poste de commissaire du gouvernement près la section du contentieux (1948-1958). Entre-temps, il fut aussi membre du conseil supérieur de confiscation des profits illicites.

Par la suite M. Barbet devait devenir notamment président de la 11e *sous-section de* la section du contentieux (1964), membre du tribunal des conflits (1966), président adjoint de la section du contentieux (1967-1970). Il a siégé aussi comme membre titulaire au conseil national de l'ordre des médecins et à celui des chirurgiens-dentistes.

Conseiller juridique du ministère de l'Intérieur en 1974, il avait été nommé président de la section de l'intérieur du Conseil d'État le 24 janvier 1975. Il exerçait aussi depuis le 13 mai de la même année *les fonctions de président de la* commission nationale du droit de réponse, et présidait aussi depuis 1978 la commission prévue à l'article L. 167-1-IV du code électoral, chargée de fixer les horaires des émissions des partis politiques et les modalités de leur réalisation lors des campagnes pour les élections législatives.]

D'autre part, M. Philippe Sauzay, préfet de la Sarthe, a été placé « en position de disponibilité » pour assurer les fonctions de *chef* de cabinet du *candidat* Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle.

UN PAQUET PIÉGÉ AU DOMICILE DE M. FAUVET

Un paquet piégé a été découvert mardi 3 mars, en fin d'après-midi, au domicile de M. Jacques Fauvet, *directeur du « Monde »*.

Ce paquet, envoyé par la poste sous le couvert d'une maison d'édition, *contenait* une forte charge.

M. Fauvet ayant commencé à l'ouvrir s'était aperçu à temps qu'il s'agissait d'un engin et l'avait aussitôt mis sur son balcon. Arrivés très rapidement, les services de la préfecture de police l'ont désamorcé.

La brigade criminelle a aussitôt ouvert une enquête.

TROIS DES MÉDECINS DE « LA PERGOLA » CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON FERME

La 16e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a rendu, mercredi 4 mars, son jugement dans l'affaire dite de la clinique « La Pergola » (« le Monde » des 28 et 29 janvier, 4, 5, 6 février).

Trois des médecins en cause, qui avaient à répondre d'avortements illégaux, sont condamnés à des peines de prison ferme : six ans pour le docteur Aimé Marchand, cinq ans pour le docteur André Gilloux, quatre ans, dont deux avec sursis, pour le docteur Jacques Mazeyrat. Ces trois prévenus qui se trouvaient en prévention y demeurent.

Les cinq autres médecins poursuivis bénéficient du sursis. Ce sont les docteurs Marie-Odile Vergier (dix-huit mois de prison), Guy Freudenberg (deux ans), Aziza Benkirane, Michel Popescu et Hector Boccara (un an chacun).

Les membres des familles des mineures avortées, qui avaient été inculpés de complicité sont dispensés de peine.

LE POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS A PROGRESSÉ EN 1980 PLUS VITE QUE CELUI DU SMIC

Le pouvoir d'achat du salaire brut des ouvriers s'est *accru plus vite en 1980 qu'en* 1979, mais dans l'ensemble moins rapidement que durant les autres années du septennat. En outre, il s'est accru, en 1980, plus rapidement que le SMIC.

Selon les résultats de l'enquête trimestrielle du ministère du travail, le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté au quatrième trimestre 1980 de 3,1 % (+ 3,4 % à la même époque en 1979) au lieu de 3,4 % au troisième trimestre 1980. Si l'on observe une décélération au cours de l'année, l'augmentation annuelle demeure importante : + 15,4 % pour le *salaire horaire* au lieu de *13,7 %* en 1979, 12,6 % en 1978, 12,1 % en 1977, et il faut remonter à 1974 pour retrouver une majoration annuelle plus élevée (+ 20,3 %).

Mais il faut tenir compte et de l'évolution des prix et de la réduction de la durée du travail : 40,6 heures pour l'ensemble des salariés, soit une baisse de deux dixièmes d'heure en un an. En une année, l'augmentation nominale du salaire hebdomadaire n'est plus alors que de 14,5 %, soit une amélioration du pouvoir d'achat de 1,5 % (en dépit d'une *réduction au dernier trimestre* 1980). Cette amélioration de 1,5 % est supérieure à celle de *1979* (+ 0,8 %) — *celle-ci ayant* même été annulée par l'accroissement des cotisations — mais nettement plus faible — à l'exception de 1977 (+ 1,5 % aussi) — que celle observée durant les autres années du septennat : + 1,9 % en 1978, + 4,20 % en 1976, + 3,6 % en 1975 et + 2,7 %.

Comme le souhaitaient et Matignon et le patronat, le SMIC n'a plus joué de rôle moteur en 1980 ; il a évolué moins vite que le taux horaire des ouvriers : + 14,38 % au lieu de + 15,4 %.

A Paris

ATTENTAT CONTRE DEUX DIPLOMATES TURCS : UN MORT, UN BLESSÉ

Un diplomate turc, M. Resat Morali, trente-sept ans, conseiller de travail à l'ambassade, a été tué, mercredi 4 mars vers 12 h. 45, de plusieurs coups de feu à l'angle de la rue du Pasteur-Wagner et de la rue Amelot à Paris (11e), et son adjoint, M. Tecelli Sari, trente-cinq ans, grièvement blessé. Selon les premiers témoignages, ce sont deux hommes, tous deux porteurs d'une arme automatique muni d'un *silencieux, qui ont ouvert le feu sur* les deux diplomates.

Cet attentat a été revendiqué *dans un coup de téléphone* à l'Agence France-Presse par un correspondant anonyme se réclamant de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie).

UN JOURNALISTE SOVIÉTIQUE DEMANDE EN FRANCE LE DROIT D'ASILE POLITIQUE

Le journaliste soviétique Sergei Chachine, qui avait disparu, le 1er mars, du centre de presse des jeux universitaires d'hiver (Universiade) 1981, qui se sont tenus à Jaca, jusqu'au 3 mars, dans les Pyrénées espagnoles, et où il était en mission de reportage pour le compte de la *Komsomolskaya Pravda*, s'est présenté, dans l'après-midi du 3 mars, au poste de police frontalier d'Urdos (Pyrénées-Atlantiques) en demandant l'asile politique.

M. Chachine, qui est âgé de trente ans, a été dirigé sur Pau, où il était entendu, ce mercredi 4 *mars, par les policiers de* la D.S.T.